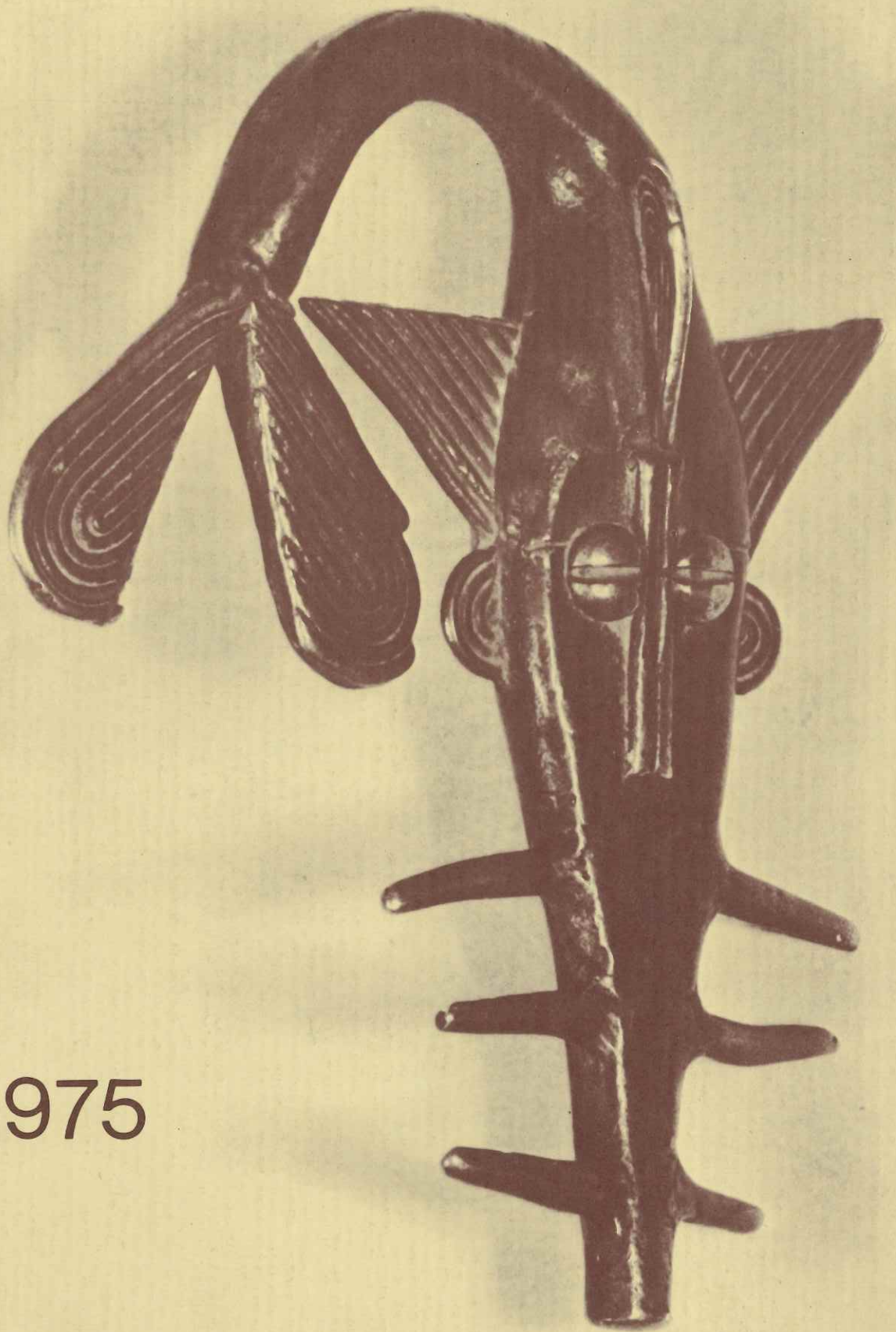




1975

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le treizième exercice d'activité est ici retrace, est l'organisme public international constitué par six Etats de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune.

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les six Républiques de :

BÉNIN

NIGER

COTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

HAUTE-VOLTA

TOGO

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

BÉNIN

Cotonou, route de Lomé
Boîte postale 325
Téléphone : 31-24-66 et 31-24-67
Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou
Télex : Instemafoc Ctnou 5211.

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte postale 487
Téléphone : 72-24-91 et 72-24-92
Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey
Télex : BCEAO Niamey 5218.
Zinder (agence auxiliaire)
Boîte postale 133
Téléphone : 20-92 et 20-94
Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder.

COTE D'IVOIRE

Abidjan, avenue Terrasson-de-Fougères
Boîte postale 1769
Téléphone : 22-62-42 et 32-15-35 et 46
Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan
Télex : Instema Abidjan 761.
Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte postale 773
Téléphone : 63-33-13 et 63-33-14
Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké
Télex : Instema Bouaké 9913.

SÉNÉGAL

Dakar, 3, avenue Georges Pompidou
Boîte postale 3 159
Téléphone : 265-53 et 233-03
Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar
Télex : Instema SG 536.
Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte postale 79
Téléphone : 873-86 et 873-87
Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack.

HAUTE-VOLTA

Ouagadougou, avenue d'Arboussier
Boîte postale 356
Téléphone : 367-15 et 16
Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou
Télex : Instema Ouaga 5 205.

TOGO

Lomé, avenue de Sarakawa
Boîte postale 120
Téléphone 23-84 et 23-85
Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé
Télex : Instemafoc Lomé 5216.

SIÈGE SOCIAL (provisoire)

Paris, 29, rue du Colisée (8°)
Téléphone : 225-71-60 à 67
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BECEAO Paris 650087.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1975

*PRÉSIDENT : M. Edem KODJO
Ministre des Finances et de l'Economie
de la République togolaise*

République Populaire du Bénin

L'Intendant Militaire de 3^{ème} classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances,
M. André ATCHADÉ, Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

République de Côte d'Ivoire

M. Henri KONAN BÉDIÉ, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Mohamed T. DIAWARA, Ministre du Plan.

République de Haute-Volta

L'Intendant Militaire de 1^{re} classe Tiémoko Marc GARANGO, Ministre des Finances,
M. Antoine DAKOURÉ, Ministre du Plan, du Développement rural, de l'Environnement et du Tourisme.

République du Niger

L'Intendant Militaire Moussa TONDI, Ministre des Finances,
M. Abderrahmane ALFIDJA, Secrétaire d'Etat à la Présidence chargé des Affaires économiques, du
Commerce et de l'Industrie.

République du Sénégal

M. Babacar BA, Ministre d'Etat chargé des Finances et des Affaires économiques,
M. Ousmane SECK, Ministre du Plan et de la Coopération.

République togolaise

M. Edem KODJO, Ministre des Finances et de l'Economie, Président du Conseil des Ministres de
l'U.M.O.A.,
M. Koudjolou DOGO, Ministre du Plan.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1975

*PRÉSIDENT : M. Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la Banque centrale*

République Populaire du Bénin

M. Louis VIEYRA, Directeur des Affaires monétaires et bancaires au Ministère des Finances.
M. Jean ALOTOUNOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Pierre YANGNI N'DA, Directeur du cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Oumar DIARRA, Directeur du Développement industriel au Ministère du Plan.

République de Haute-Volta

M. Souleymane NACRO, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.
M. Pierre TAHITA, Directeur du Plan et des Études de développement au Ministère du Plan, du Développement rural, de l'Environnement et du Tourisme.

République du Niger

M. Hamid ALGABID, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. Yakouba TCHERNAKA, Directeur des Services financiers au Ministère du Développement.

République du Sénégal

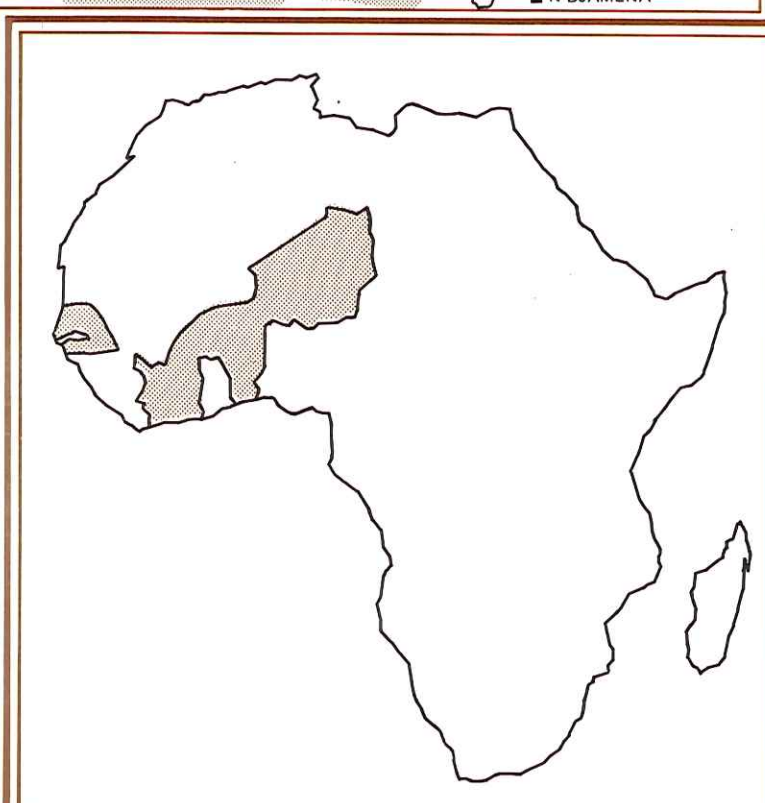
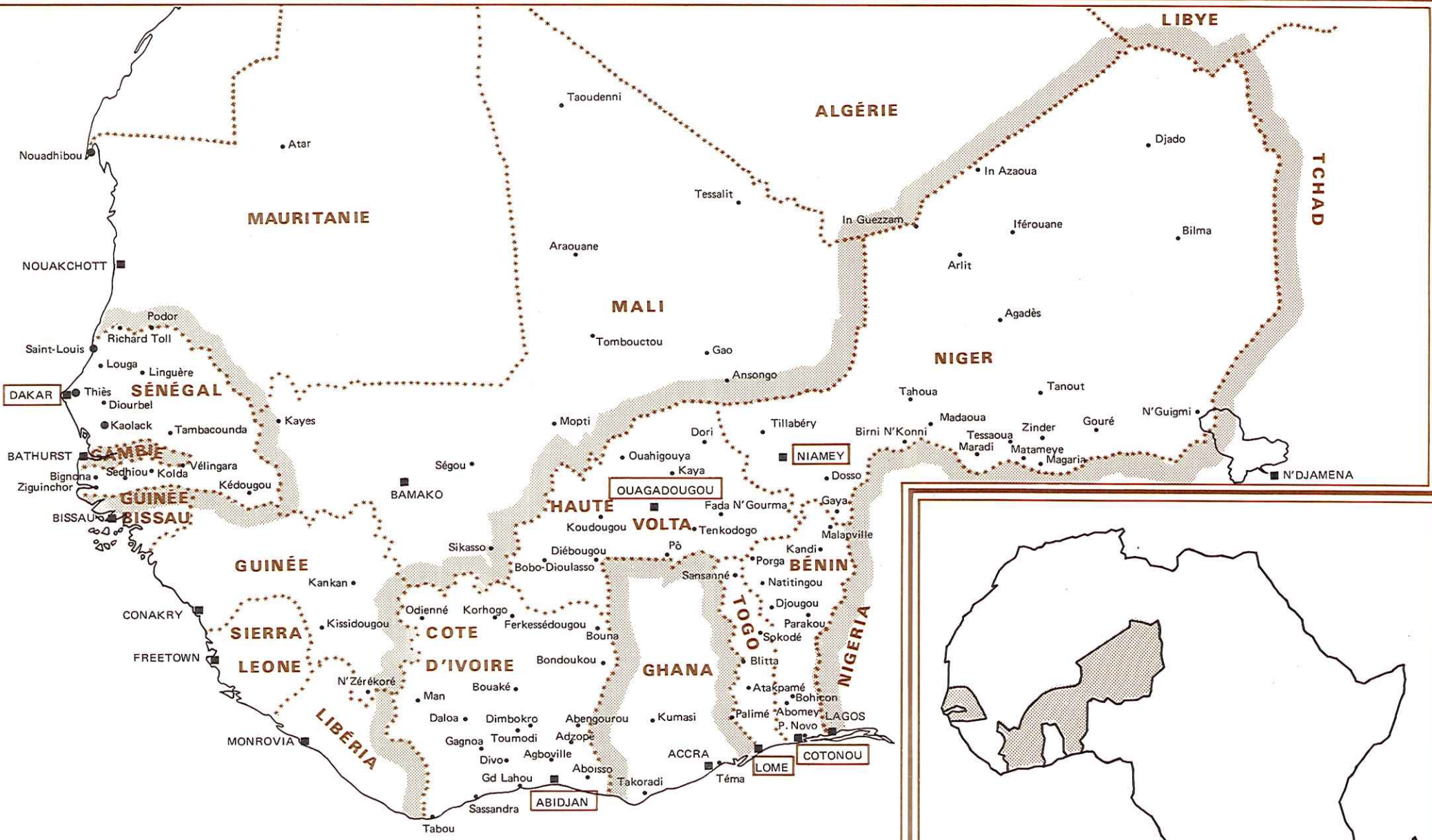
M. Bécaye SENE, Conseiller technique au Cabinet du Ministre des Finances et des Affaires économiques.
M. Moustapha NDIAYE, Secrétaire du Comité interministériel des investissements au Ministère du Plan et de la Coopération.

République togolaise

M. Agbeko ETSI, Secrétaire général du Ministère des Finances et de l'Économie.
M. Baba FADJARA, Directeur des Douanes.

République française

M. Jean-Yves HABERER, Inspecteur des Finances, Chef du Service des Affaires internationales à la Direction du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances.
Mme Yvette CHASSAGNE, Directeur du Développement économique au Ministère de la Coopération.



SOMMAIRE

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE	14
---	----

LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE

– Bénin	37
– Côte d'Ivoire	51
– Haute-Volta	68
– Niger	83
– Sénégal	97
– Togo	114

LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	128
--	-----

Bilan au 30 septembre 1975	145
----------------------------------	-----

ANNEXE STATISTIQUE	151
--------------------------	-----

INTRODUCTION

L'économie de l'Union Monétaire Ouest Africaine a continué à être soumise pendant l'exercice 1974-1975 aux tensions inflationnistes qui avaient marqué l'exercice précédent.

Ces dernières, caractérisées par un accroissement de 150 milliards de francs c.f.a. du crédit intérieur, se sont manifestées par une hausse des prix à la consommation variable selon les Etats, ainsi que par une réduction des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires de 70 milliards de francs c.f.a., tandis que la dette publique extérieure s'accroissait rapidement.

Ces tensions sont, pour une partie importante, la conséquence de l'évolution défavorable des prix des matières premières exportées par l'Union, reflétée dans la chute de l'indice des cours mondiaux des produits agricoles, exprimés en francs c.f.a., de 1974 à 1975. Elles se sont néanmoins manifestées dans un contexte d'activité économique soutenue, les productions agricoles ayant été en général en forte reprise après les résultats décevants de la campagne 1973-1974.

L'évolution défavorable des cours a non seulement retenti sur les résultats des organismes de commercialisation et les recettes fiscales des Gouvernements, mais, elle a, également, retardé l'écoulement des récoltes, suscitant des besoins importants pour le financement des stocks. Les crédits de campagne ont ainsi contribué, pour un tiers, à l'accroissement du crédit intérieur durant l'exercice.

Les autres crédits à l'économie, dans le même temps, se sont élevés rapidement, tandis que les Gouvernements, bien qu'ayant réussi à accroître sensiblement leurs recours à des financements extérieurs, réduisaient leurs concours nets au système bancaire.

Il importait, en effet, face à une détérioration des termes de l'échange renforcée par un nouvel accroissement des coûts d'importation, de préserver le niveau de vie des populations particulièrement éprouvées les années précédentes par les effets de la sécheresse.

Les autorités financières et monétaires de l'Union ont mesuré pleinement le caractère exceptionnel de la conjoncture traversée au cours de l'exercice 1974-1975, et, dès les premiers mois de l'exercice suivant, la remontée des cours mondiaux a permis une reprise des exportations, une réduction du taux d'accroissement du crédit intérieur et une reconstitution rapide des avoirs extérieurs nets.

Dans le même temps, cette conjoncture renforçait l'intérêt des réformes permettant aux autorités de poursuivre une politique monétaire beaucoup plus dynamique que par le passé et facilitant une pleine mobilisation des ressources en faveur du développement dans les limites du respect des contraintes des balances des paiements.

Activement préparées au cours de l'exercice, ces réformes, dont certaines ont été mises en œuvre en juillet 1975, dotent la Banque centrale d'instruments lui permettant de favoriser le développement et l'intégration économique des Etats de l'Union tout en contribuant à l'africanisation de leurs économies grâce, en particulier, à une décentralisation en faveur des agences et des Comités nationaux du crédit établis dans chaque Etat.

La Banque centrale pourra ainsi, notamment, ajuster la liquidité de l'économie en fonction de l'évolution de la conjoncture, des besoins de développement et de la situation monétaire dans chaque Etat. A cet effet, elle agit, en particulier par le montant de ses refinancements, dans le cadre de programmes financiers établis annuellement pour chaque Etat, par le Conseil d'administration, suivant les directives du Conseil des Ministres de l'Union, arrêtées en considération, non seulement de l'évolution prévisible de l'activité économique, mais également de celle des prix, de la balance des paiements et du niveau des avoirs extérieurs de la Banque centrale.

Le contrôle de la liquidité bancaire par la détermination d'un plafond des refinancements de la Banque centrale peut être renforcé, si le besoin s'en fait sentir, par l'imposition de réserves obligatoires.

L'emploi de ces moyens d'action s'insère dans une perspective plus générale visant à privilégier les activités productives, à promouvoir les entreprises nationales, et à assurer une meilleure utilisation des ressources des Etats membres de l'Union.

C'est pour répondre à ces objectifs que la Banque centrale peut, d'une part, contrôler les crédits en les soumettant, au-delà d'un certain montant, à son autorisation préalable, d'autre part, orienter la distribution du crédit prioritairement vers certains secteurs d'activité ou certaines catégories de bénéficiaires. En outre, a été mise en œuvre une politique réaliste des taux d'intérêt. Compte tenu du contexte de la liberté totale des transferts avec les autres pays de la zone franc, les taux ont été fixés en rapport avec ceux pratiqués sur les marchés internationaux, un taux d'intérêt préférentiel étant toutefois appliqué aux concours à l'Etat, aux crédits de campagne, à ceux octroyés aux petites et moyennes entreprises nationales et à certains crédits à la construction. Tandis que le taux d'escompte préférentiel a été fixé au niveau du taux d'escompte précédent, soit 5,50 %, le taux d'escompte normal de la Banque centrale a été porté, le 1^{er} juillet 1975, à 8 % .

En même temps a été créé un marché monétaire fonctionnant sous le contrôle de la Banque centrale. Les taux pratiqués tiennent largement compte de ceux prévalant à l'extérieur et, particulièrement, en France.



L'Union Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

1 — CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION	15
2 — L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	17
1. Situation des marchés des matières premières	17
2. Prix à l'importation et taux de change	19
3. Marché international des capitaux	22
4. Relations avec le Fonds Monétaire International	24
3 — RELATIONS RÉGIONALES	25
4 — ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION	27
1. Situation des institutions monétaires	27
2. Interventions de la Banque centrale	32

TABLEAUX

Cours des principaux produits intéressant l'U.M.O.A.	17
Taux de change	20
Indices des prix à l'importation	21
Montants nets des ressources reçues des pays membres du Comité d'Aide au Développement et des organismes multilatéraux	22
Financement des institutions internationales	23
Position globale des Etats de l'Union envers le Fonds Monétaire International	24
Situation monétaire intégrée	28
Avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale	28
Crédits à l'économie	29
Concours de la Banque centrale	32
Emplois et ressources des banques	32
Évolution des concours de la Banque centrale aux banques	33
Encours au 30 septembre 1975 des refinancements en faveur des banques	34

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION

Malgré le développement de l'industrie et les efforts de diversification entrepris dans tous les Etats, les économies de l'Union restent dominées par les **productions agricoles** traditionnelles, tant par la rémunération qu'elles procurent aux producteurs que par la matière première qu'elles offrent aux premières industries installées. Moteur de la croissance interne, elles sont également un élément déterminant des recettes d'exportation et contribuent très largement à l'emploi d'une population qui, pour l'ensemble de l'Union, dépasse 25 millions d'habitants.

La production commercialisée d'*arachides* a atteint 659.000 tonnes, base décortiquées, en 1974-1975, contre 404.000 la campagne précédente dans l'ensemble de l'Union. La baisse des cours intervenue au début de l'année 1975 a posé de graves problèmes de commercialisation. Au Sénégal, ce n'est qu'à partir du deuxième semestre qu'une reprise notable des ventes d'huile a été constatée. En Haute-Volta, la Caisse de stabilisation a dû prendre en charge la quasi-totalité de la récolte commercialisée afin de procéder elle-même à son écoulement sur les marchés extérieurs.

Pour le *café*, la production commercialisée de 1974-1975 a été très supérieure, avec 277.000 tonnes, à celle de la précédente campagne. Fortement contrarié au cours du premier semestre 1975, l'écoulement de cette production a ensuite été favorisé par la hausse des prix mondiaux.

La campagne de commercialisation du *cacao* a enregistré en 1974-1975 un record de production commercialisée : plus de 262.000 tonnes.

La production commercialisée de *coton* a fait de légers progrès en 1974-1975 ; ceux-ci devraient être plus nets pour la campagne à venir. Ces bons résultats permettent, tout en assurant les besoins accrus en matière première des filatures de l'U.M.O.A., de maintenir un courant d'exportation important, mais largement étalé dans le temps étant donné le caractère fragile de l'équilibre ayant prévalu sur le marché mondial du coton.

Ce produit reste un des éléments essentiels de la diversification de l'économie agricole dans tous les Etats. Celle-ci se concrétise également par le développement des cultures vivrières, notamment le riz, des cultures maraîchères et des productions fruitières. Le démarrage progressif des complexes sucriers en Haute-Volta, au Sénégal et en Côte d'Ivoire complète cet effort de diversification et aussi de décentralisation.

En outre, pour mieux assurer la subsistance des populations, la mise en place dans tous les Etats d'organismes chargés du développement des productions céréalières et de leur commercialisation, ainsi que de la fixation ou le relèvement des prix d'achat, constituent les premiers éléments d'une politique de maîtrise de la production et de la distribution des aliments traditionnels.

L'écoulement des productions de l'U.M.O.A. en 1975 n'a pas été facilité par l'évolution des cours mondiaux, contrairement à ce qui s'était passé en 1974 ; la baisse, qui les a frappés à partir du dernier trimestre 1974, s'est accélérée au cours du premier semestre 1975, pour les oléagineux et le coton, au moment où le dollar se trouvait très dévalorisé (avril-juin). Il en est résulté une chute des valeurs à l'exportation qui a été ressentie spécialement par les huiles d'arachide et de palme ainsi que par le café, ce qui a eu, pour cette première partie de l'année, des conséquences importantes sur les recettes d'exportation de l'ensemble des Etats.

Par la suite, la remontée des cours notée au mois de juillet, surtout importante pour le café, a stimulé les ventes des produits en difficulté.

La situation médiocre du début de l'année a eu, en outre, des répercussions sur les recettes des organismes de stabilisation qui ont dû limiter leur effort de participation à des actions de portée générale. Des pertes ont parfois été encourues soit à l'exportation, par exemple pour le coton, soit à la suite d'actions de régularisation de la commercialisation proprement dite (arachides en Haute-Volta).

L'activité des **industries extractives** a été ralentie en 1975. Bien que l'exécution des contrats antérieurs ait permis aux productions de *phosphates* du Togo et du Sénégal de se maintenir, en valeur, à un niveau élevé, le resserrement des débouchés apparaît sensible ; le marasme du marché a d'ailleurs obligé le principal fournisseur mondial, le Maroc, à réduire ses prix, au mois d'octobre 1975, de 68 dollars à 60 dollars la tonne.

Par contre, la production croissante de l'*uranium* au Niger a profité de prix presque doublés.

L'importance des **industries de transformation** de l'U.M.O.A., comme régulateur de l'économie des Etats membres n'a cessé de croître malgré les graves difficultés auxquelles elles se sont heurtées en 1974, en raison des hausses intervenues dans les prix de la plupart de leurs matières premières, dans le coût de l'énergie et dans celui des transports intérieurs et maritimes.

Les effets de la crise mondiale se sont fait sentir jusqu'au milieu de l'année 1975, puis un redressement s'est ensuite opéré. Si certaines industries alimentaires se sont trouvées en difficulté en raison de l'exiguïté des marchés nationaux ou de la précarité de leur approvisionnement en matières premières (minoteries ou huileries par exemple), du moins l'activité industrielle d'ensemble est-elle restée satisfaisante.

2. L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

2.1. Situation des marchés des matières premières

Alors que le niveau des prix de l'ensemble des matières premières avait été stimulé, dès la fin de l'année 1973 et au début de 1974, par une politique d'approvisionnement systématique de la part des pays industrialisés craignant de ne pouvoir faire face aux besoins de leur consommation pour la deuxième partie de l'année 1974, il avait été enregistré, par contre, une baisse quasi générale des prix des produits intéressant l'industrie ou la consommation alimentaire. Mais, alors que la baisse des minerais et métaux avait été rapide dès le début de l'année (sauf pour les phosphates et, bien entendu, le pétrole), celle des produits alimentaires s'avérait beaucoup plus lente au début de la période couverte par le présent rapport (octobre 1974-septembre 1975).

La conjoncture de ces derniers, intéressant particulièrement les Etats membres de l'U.M.O.A., était encore assez favorable malgré la baisse de l'activité économique qui se propageait à travers le monde.

La situation s'est par la suite dégradée, de sorte que le cours moyen annuel des produits agricoles intéressant l'Union monétaire, pour la période considérée 1974-1975, était en baisse par rapport à la période correspondante 1973-1974.

COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS INTÉRESSANT L'U.M.O.A.**

	Campagnes				Septembre		
	1972-73	1973-74	1974-75	Variations*	1974	1975	Variations
	U.S. cents /lb			%	U.S. cents /lb		%
Cacao Accra.							
New York disponible	55,46	91,44	82,26	- 10,0	106,40	78,25	- 26,5
Café Robusta							
Prix indicatif O.I.C.	48,49	58,11	56,66	- 2,5	53,92	76,10	+ 41,1
Coton U.S.	50,16	73,12	51,73	- 29,3	58,99	55,36	- 6,2
	U.S. \$/tonne				U.S. \$/tonne		
Huile arachide brute							
CIF Rotterdam	485	948	882	- 7,0	1.117	785	- 29,7
Huile de palme brute							
Sumatra. C.I.F. Europe	321	628	508	- 19,1	799	417	- 47,8
** Cotations moyennes par période. — * Variations 1973-1974 à 1974-1975.							
Source : B.C.E.A.O. — Notes d'Information et Statistiques (Indicateurs économiques U.M.O.A.).							

Les marchés ainsi orientés à la baisse ont enregistré des écarts de prix plus ou moins importants selon la situation statistique du produit considéré. Ainsi, la situation de l'huile d'arachide, assez bonne jusqu'en février 1975, comme la remontée des prix du café à partir du mois de juillet de la même année (gelées au Brésil) ont contribué à limiter la baisse des prix annuels moyens.

La comparaison entre les prix obtenus par ces mêmes produits au mois de septembre 1974 et 1975 montre mieux les soubresauts intervenus sur ces marchés.

Les prix du phosphate ont, par contre, pu se maintenir au niveau atteint en juillet 1974 (63 dollars la tonne métrique *free along side* (FAS)) pour les phosphates du Maroc (teneur 75 à 77 % T.P.L.) mais au détriment du volume vendu.

Les baisses de prix avaient contribué à diminuer les recettes en devises des pays producteurs et la situation était encore aggravée, en milieu d'année, par la dévalorisation du dollar au moment où la crise mondiale était à son apogée alors que les prix des produits exportés par les pays industrialisés étaient, par contre, en hausse. Ainsi, estimait-on que le déficit global des pays en voie de développement, non exportateurs de pétrole, était passé de 35 milliards de dollars des E.U. en 1974 à 45 milliards en 1975, soit un accroissement de 28 % d'une année sur l'autre.

L'étude du problème des matières premières qui avait été sollicitée par les pays industrialisés en 1974 en raison des risques de pénurie, a donc pris, au fur et à mesure que la conjoncture devenait moins favorable pour les producteurs, un degré d'acuité accru mais aussi plus universel ; les instances internationales se trouvaient dans l'obligation de rechercher des modalités de stabilisation des cours des matières premières dans une conjoncture difficile à analyser mais dont l'aspect politique était évident puisqu'il s'agissait de la survie des pays les moins favorisés dont l'économie dépendait étroitement de la régularité du débouché de leur production et de la rémunération de celle-ci.

Des accords internationaux existaient certes pour deux productions essentielles pour l'Union monétaire. Le plus ancien, celui du café, avait été prorogé en septembre 1974 jusqu'au 30 septembre 1976 (a), mais sans application de ses clauses économiques, notamment en matière de prix, les producteurs et les consommateurs n'étant pas arrivés à un accord sur la réévaluation des prix indicatifs par suite de la dévaluation du dollar. Les pays producteurs furent donc amenés à établir un plan de rétention pour l'exercice 1974-1975 qui ne put arrêter la baisse des prix au cours du premier semestre 1975. Ce fut la situation du Brésil (gelées dans les zones de production) qui permit une hausse brusque au mois de juillet expliquant les cours précipités du café Robusta.

Pour le cacao, l'Accord international du 20 octobre 1972 est resté en vigueur sans application pratique en matière de prix, étant donné que les prix garantis étaient inférieurs à ceux du marché ; cependant, en cours d'année, ont débuté les négociations en vue de l'institution d'un nouvel accord à compter du 1^{er} octobre 1976.

Les difficultés d'application d'accords de ce genre n'ont pas empêché, sur un plan mondial, la poursuite des études sur la stabilisation des cours ainsi que les premières confrontations entre pays producteurs et pays consommateurs sur ce thème général.

(a) En ce qui concerne les accords sur le café et le cacao, les exercices couvrent la période 1^{er} octobre - 30 septembre de l'année suivante.

Une *Conférence des pays en voie de développement sur les matières premières* s'est donc tenue, à Dakar, en février 1975. Elle avait pour objet la définition d'une stratégie commune de ces pays face aux pays industrialisés ; un programme d'action a été adopté suggérant, notamment, la création de nouvelles associations de producteurs et d'un fonds de financement des stocks régulateurs de matières premières. En outre, il a été résolu de demander que, lors de la Conférence sur l'énergie, prévue en fin d'année, soit traité le problème d'ensemble des matières premières et non seulement celui du pétrole.

Ces positions furent confirmées par la *Conférence des « Non alignés »* (Groupe des 77 de Lima, au mois d'août 1975).

Les problèmes des marchés internationaux des produits de base ont fait également l'objet d'une négociation délicate pour l'élaboration d'une convention — finalement signée à Lomé le 28 février 1975, entre des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) et la Communauté Economique Européenne — qui a pour but d'établir, « sur une base d'une complète égalité entre partenaires, une coopération étroite et continue dans un esprit de solidarité internationale ».

Enfin, une Session spéciale de l'*Organisation des Nations Unies* (O.N.U.) sur le développement, au mois de septembre, s'est terminée, notamment, par une résolution demandant, en matière de commerce international, des efforts concertés en faveur des pays en voie de développement pour améliorer les termes de leurs échanges, accroître leur part dans la production industrielle mondiale, améliorer les structures des marchés des produits de base, en particulier par la mise en place de stocks régulateurs et de mécanismes de financement appropriés. Si la demande d'indexation des prix des matières premières exportées par le Tiers monde, sur ceux des produits qu'ils importent, n'a pas été acceptée par les pays industrialisés, du moins le dialogue a-t-il pu être amorcé entre pays producteurs et consommateurs en vue d'autres conférences.

2.2. Prix à l'importation et taux de change

Demeurant lié au franc français, le cours du franc c.f.a. a subi, au cours de l'exercice 1974-1975, des fluctuations appréciables par rapport aux autres monnaies et au Droit de Tirage Spécial. Par rapport à ce dernier, il a évolué de 281,4 francs c.f.a. = 1 D.T.S. à fin septembre 1974 à 264,0 francs c.f.a. = 1 D.T.S. à fin septembre 1975, soit une appréciation de 6,2% ; cependant, une légère dépréciation était enregistrée au cours du dernier trimestre de l'exercice. Par rapport au dollar des Etats-Unis, le cours moyen du troisième trimestre 1975 (217,86 francs c.f.a. = 1\$ E.U.) était en hausse de 9% sur le cours moyen du même trimestre de l'année 1974 (239,2 francs c.f.a. = 1\$ E.U.).

Afin d'apprécier l'incidence de ces mouvements sur le coût, exprimé en francs c.f.a., des importations des pays de l'Union, les services de la B.C.E.A.O. ont calculé un indice pondéré des cours moyens du franc c.f.a. par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux, lequel, malgré ses imperfections, permet une première approximation des évolutions récentes.

TAUX DE CHANGE

Années								
	1972	1973	1974	1975				
Francs c.f.a. par unité monétaire étrangère								
Fin de période								
Droit de Tirage Spécial	278,21	283,97	272,08	262,54				
Dollar E.U.	256,25	235,40	222,22	224,27				
Deutsche mark	79,98	87,04	92,69	85,45				
Pour cent								
Ecart par rapport à la moyenne des taux								
centraux des monnaies de la C.E.E.* ^(a)	— 1,04	— 0,93	— 7,61	+ 0,36				
Base 100 : Année 1970								
Moyenne de la période								
Indice du taux de change du franc c.f.a.								
pondéré par les importations	100,4	102,0	99,4	102,7				
19741975								
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.				
Francs c.f.a. par unité monétaire étrangère								
Fin de période								
Droit de Tirage Spécial	287,35	290,91	281,41	272,08	262,93	249,75	264,04	262,54
Dollar E.U.	238,20	241,15	237,05	222,22	210,77	202,00	226,79	224,27
Deutsche mark	94,61	94,50	89,39	92,69	89,90	85,79	85,31	85,45
Pour cent								
Ecart par rapport à la moyenne des taux								
centraux des monnaies de la C.E.E.* ^(a)	— 7,87	— 9,99	— 5,30	— 7,61	— 5,81	— 0,22	+ 0,48	+ 0,36
Base 100 ; année 1970								
Moyenne de la période								
Indice du taux de change du franc c.f.a.								
pondéré par les importations	99,8	98,0	99,6	100,1	101,3	103,0	103,1	103,3
* Monnaies de la Communauté Economique Européenne participant au système de rétrécissement des marges (Deutsche Mark, Franc Belge, Couronne Danoise, Florin, Lire en 1972)								
(a) Compte non tenu des réévaluations du Deutsche mark en mars et juin 1973 (3% et 5,5%) et de réévaluation du Florin en septembre 1973 (5%)								

Sur la base 100 en 1970, cet indice était de 99,6 pour le troisième trimestre 1974, s'élevant ensuite jusqu'à un maximum de 103,3 au quatrième trimestre 1975. L'indice moyen pour l'exercice 1974-1975, soit 101,9, traduit une appréciation de 2,1 % par rapport à l'indice moyen de l'exercice précédent : 99,8.

Cette appréciation du franc c.f.a. a tempéré la hausse du coût des importations. En l'absence d'indices nationaux sur ce point, les services de la B.C.E.A.O. ont calculé un indicateur basé sur les prix à l'exportation, exprimés en dollars E.U., des principaux fournisseurs de l'Union.

Cet indicateur, qui avait considérablement progressé au cours de l'exercice 1973-1974, passant à 181,2 contre 133,2 de moyenne 1972-1973 (+ 36%), a connu une croissance plus modérée au cours de l'exercice 1974-1975, puisqu'il a atteint 217,2 en moyenne (+ 20%), et a même décliné au cours du dernier trimestre de l'exercice. Compte tenu de l'appréciation du franc c.f.a., la hausse des coûts en francs c.f.a., au cours de l'exercice 1974-1975, a été nettement moindre.

U.M.O.A. – INDICES DES PRIX A L'IMPORTATION

Périodes	Dollar des Etats-Unis	Franc c.f.a.
Base 100 : Année 1970		
1972 – 4 ^e trimestre	118,5	107,7
1973 – 1 ^{er} trimestre	126,5	109,2
2 ^e trimestre	137,3	109,7
3 ^e trimestre	150,4	113,6
4 ^e trimestre	157,2	125,0
1974 – 1 ^{er} trimestre	175,9	156,7
2 ^e trimestre	192,1	169,0
3 ^e trimestre	199,7	172,3
4 ^e trimestre	207,8	173,1
1975 – 1 ^{er} trimestre	221,3	171,1
2 ^e trimestre	225,4	166,1
3 ^e trimestre	214,2	168,3
N.B. – Indices calculés d'après données publiées dans :		
– Indicateurs U.M.O.A. (Notes d'Information et Statistiques)- B.C.E.A.O.		
– International Financial Statistics - F.M.I.		

2.3. Marché international des capitaux

Sous l'effet conjoint du relèvement des prix du pétrole et de la baisse d'activité des pays industrialisés, l'ensemble des pays en voie de développement importateurs de pétrole a été confronté, en 1975, à des besoins de financements considérablement accrus.

Si une partie importante des financements correspondants a pu être trouvée auprès des pays producteurs de pétrole, directement ou par l'intermédiaire du mécanisme pétrolier du F.M.I., l'ensemble des pays en voie de développement importateurs de pétrole a dû accroître ses recours aux financements bancaires, malgré la réduction des durées de prêt.

Les taux d'intérêt sur le marché des eurodollars, qui s'étaient tendus jusqu'au troisième trimestre 1974, se sont progressivement abaissés au cours du second trimestre 1975, avant de se relever lors du troisième trimestre de cette année. De leur côté, les taux du marché monétaire en France — qui sont un élément d'appréciation important pour la fixation du taux du marché monétaire de l'U.M.O.A. depuis la création de ce dernier, le 1^{er} juillet 1975 — ont suivi également un mouvement de déclin, passant de 13,67% au troisième trimestre 1974 à 7,73% au second trimestre 1975, ce mouvement se prolongeant au cours du dernier trimestre de l'exercice (7,13%).

Ces conditions d'ensemble n'ont pas manqué d'affecter le flux de ressources mises à la disposition des Etats de l'Union, encore que, pour en apprécier précisément l'évolution au cours de l'exercice, certaines statistiques fassent défaut. Selon les déclarations des pays membres du Comité d'Aide au Développement (C.A.D.) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (O.C.D.E.), les montants nets, mis à la disposition des pays de l'Union par les membres du C.A.D. et les organismes multilatéraux, ont atteint 585 millions de dollars des E.U. en 1974, contre 439 millions en 1973, représentant ainsi 2,26% du total mondial contre 1,91 en 1973. L'essentiel de cette aide (461 millions de dollars en 1974, 322 millions 1973) a été fourni à des conditions favorables (aide publique au développement).

MONTANTS NETS DES RESSOURCES REÇUES DES PAYS MEMBRES DU COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET DES ORGANISMES MULTILATÉRAUX

	1971	1972	1973	1974
Millions de dollars des E.U.				
Pays en développement	16.815	17.691	22.939	25.936
Afrique	3.760	3.618	4.255	4.752
dont : U.M.O.A.	297,8	266,3	439,1	585,0
Milliards de francs c.f.a.				
U.M.O.A.	82,0	67,2	97,8	140,7

U.M.O.A. — FINANCEMENT DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

	Prêts accordés			Versements effectués		
	1973	1974	1975	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.						
B.I.R.D.	—	7,0	30,9	2,3	4,8	7,3
A.I.D.	14,2	4,8	10,2	3,1	4,5	6,3
B.A.D.	2,2	2,7	3,9	1,4	1,1	0,4
F.A.D.	—	1,2	6,7	—	—	—
F.E.D.	5,2	2,0	0,3	1,1	2,9	3,0
B.E.I.	2,0	5,4	—	1,1	2,4	3,3
Total	23,6	23,1	52,0	9,0	15,7	20,3
Source : Rapports des institutions internationales.						

Pour l'Union, l'année 1975 se caractérise par une diversification des sources de financement et par un accroissement sensible des aides accordées par les principales institutions internationales. Les engagements nouvellement contractés auprès de ces institutions ont atteint, en 1975, le chiffre record de 52 milliards de francs c.f.a. et représentent près de la moitié de l'ensemble des aides recensées. Les tirages effectués au cours de cette même période ont dépassé 20 milliards, marquant une accélération sensible des utilisations.

On estime que, de leur côté, les pays producteurs de pétrole ont accru leurs versements d'aide extérieure de 1 milliard de dollars en 1973 à 5 milliards en 1974. En janvier 1975 a été créée, à Khartoum, la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (B.A.D.E.A.) chargée de la gestion du Fonds Arabe Spécial pour l'Afrique (F.A.S.A.) ; les engagements de celui-ci, en faveur des Etats de l'Union, auraient atteint près de 24 millions de dollars en 1974.

Bien que les financements obtenus de la Banque mondiale ne représentent encore qu'une part très faible de l'ensemble de ses concours, ces financements se sont particulièrement développés, atteignant plus de 30 milliards de francs c.f.a. de crédits en 1975. Il est à noter que, dans ce montant, deux projets concernant les routes et l'éducation en Côte d'Ivoire représentent plus de la moitié des engagements nouveaux.

L'Association Internationale pour le Développement, quant à elle, a poursuivi son action dans les Etats les moins favorisés de l'Union ; les accords de crédits, signés en 1975, représentent 10 milliards de francs c.f.a.

La Banque Africaine de Développement, et plus spécialement le Fonds Africain de Développement, ont contribué également, dans des domaines très divers, au développement économique des Etats de l'Union monétaire en acceptant de financer, en 1975, des investissements pour un montant supérieur à 10 milliards de francs c.f.a.

Malgré l'absence de données définitives, les aides non remboursables accordées par la Communauté Economique Européenne, en 1975, sont encore très importantes et peuvent être estimées à un montant sensiblement voisin de celui de ces dernières années ; il en est de même pour les aides de la République française consenties par l'intermédiaire du Fonds d'Aide et de Coopération et de la Caisse Centrale de Coopération Economique.

Les prêts accordés par la République Fédérale Allemande, par le canal du Kreditanstalt für Wiederaufbau, s'élèvent à 5 milliards de francs c.f.a. contre 8,1 milliards en 1973 et 14,0 milliards en 1974, amorçant ainsi une tendance décroissante peu en rapport avec la puissance économique de la R.F.A.

2.4. Relations avec le Fonds Monétaire International

Les Etats de l'Union n'ont que modérément fait usage des facilités exceptionnelles mises en place par le Fonds monétaire pour atténuer la charge, sur la balance des paiements, du renchérissement du prix du pétrole. En janvier 1975, le Sénégal a procédé à un tirage de 15,5 millions de D.T.S. au titre du mécanisme pétrolier créé en 1974. La Côte d'Ivoire avait, de son côté, obtenu un crédit de 11,2 millions de D.T.S. en septembre 1974. Au total, les recours des Etats de l'Union au mécanisme pétrolier pour 1974 n'auront pas dépassé 26,7 millions de D.T.S., par rapport à un accès maximal potentiel de 65 millions de D.T.S.

En avril 1975, le Conseil d'administration du F.M.I. a arrêté le montant des nouvelles ressources susceptibles d'être accordées pendant la seconde année du mécanisme pétrolier. Le montant des crédits autorisés, sous réserve d'un besoin de balance des paiements, s'est élevé, pour les six Etats de l'Union, à 75 millions de D.T.S. En septembre 1975, le Sénégal a effectué, à ce titre, un nouveau tirage équivalant à 9,9 millions de D.T.S.

Une convention a été signée, le 5 septembre 1975, par les Ministres des Finances des six Etats de l'Union et le Gouverneur de la B.C.E.A.O. en vue de l'exécution des opérations avec le Fonds monétaire. Selon les dispositions de cette nouvelle convention, dont l'entrée en vigueur a été rétroactivement fixée au 1^{er} octobre 1974, les Etats de l'Union ont remis à la Banque centrale l'ensemble des droits et créances qu'ils détenaient sur le F.M.I. En contrepartie, la B.C.E.A.O. assume la totalité des obligations contractées par les Etats à l'égard du Fonds monétaire et, notamment, les versements en or, en devises étrangères ou en monnaie nationale. Les opérations entre la Banque centrale et le F.M.I. ne sont plus, de ce fait, considérées comme exécutées dans l'intérêt d'un Etat déterminé, mais dans celui de l'Union dont la solidarité se trouve ainsi renforcée. En même temps, les incidences gênantes des transactions avec le Fonds monétaire, sur la trésorerie publique des Etats, sont totalement éliminées.

Des représentants des Etats de l'Union ont, par ailleurs, participé aux travaux sur la réforme du système monétaire international dans le cadre du Comité intérimaire, comme dans celui du Comité du développement dont la présidence a été assurée par M. Henri Konan **Bédié**, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire.

POSITION GLOBALE DES ETATS DE L'UNION ENVERS LE F.M.I.

30 septembre				
	1972	1973	1974	1975
Millions de D.T.S.				
Compte général				
Quotes-parts	140	140	140	140
Positions de réserve	23,1	24,0	14,8	9,6
Encours des tirages	—	—	21,9	52,1
— Tranche-or	—	—	10,7	15,5
— Mécanisme pétrolier	—	—	11,2	36,6
Compte spécial				
D.T.S. alloués	44,0	44,0	44,0	44,0
D.T.S. détenus	39,6	39,2	38,8	36,6
Source : B.C.E.A.O. (cf. page A.3).				

3. RELATIONS RÉGIONALES

S'il n'est pas possible de recenser ici toutes les activités des organismes à vocation régionale au cours de l'exercice 1974-1975, il est utile de mentionner certaines initiatives qui peuvent conditionner plus particulièrement l'activité des institutions monétaires de la zone.

L'exercice 1974 du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du *Conseil de l'Entente* (a) a vu le capital du Fonds porté à 5,3 milliards de francs c.f.a. à la fin de l'année 1974, et le montant total des avals accordés à cette date s'élever à près de 3 milliards, dont 1,1 milliard pour l'agriculture et 950 millions pour les infrastructures.

Les 4 et 5 avril 1975, se sont réunis, à Niamey, les Ministres de la *Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.A.O.) (b). Le premier sommet des Chefs d'Etat, quant à lui, eut lieu les 7 et 8 avril. Ces conférences ont dressé le bilan positif de l'action de la Communauté en 1974 et ont engagé de nombreuses actions de développement agricole et industriel ainsi que de promotion de commercialisation du bétail et de la viande.

Au cours de l'année, sur le plan pratique, ont été déterminés, dans chaque Etat, les produits industriels devant bénéficier d'un régime préférentiel à l'importation des autres Etats membres ainsi que les entreprises agréées à ce régime. Une taxe de coopération régionale doit, en conséquence, se substituer aux taxes perçues à l'importation dans chaque Etat membre et alimenter pour partie un « Fonds communautaire de développement » servant à financer des actions, notamment dans les pays les moins favorisés.

Le commerce extérieur total (exportations + importations) entre les pays de l'Union a progressé de 32 milliards de francs c.f.a. en 1973 à 44,7 milliards en 1974, soit une augmentation de près de 40% inférieure cependant à celle de l'ensemble des échanges extérieurs des Etats (+ 51%). En 1974, comme en 1973, la Côte d'Ivoire a été le principal exportateur en ce qui concerne les échanges entre les pays membres de l'Union, réalisant un surplus commercial important dans ces échanges, alors que le Sénégal, quant à lui, demeurait le principal importateur.

Le 28 mai 1975 a été signé, à Lomé, par les représentants de quinze pays (c), le Traité constitutif de la *Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.), dont l'action, sous l'autorité de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, vise à établir, en quinze ans, une union douanière, à faciliter le développement et l'harmonisation industriels ainsi qu'à renforcer la coopération en matière monétaire et fiscale. La Communauté disposera d'un fonds de coopération, de compensation et de développement afin, en particulier, de financer des projets et d'indemniser les Etats membres ayant subi des pertes par suite de l'implantation d'entreprises communes.

(a) République Populaire du Bénin, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger et Togo.

(b) Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

(c) République Populaire du Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra-Leone et Togo.

Les échanges entre les pays de l'Union et les autres pays de la sous-région (exportations + importations) ont également progressé, passant de 21 milliards de francs c.f.a. en 1973 à 44 milliards en 1974 (+ 110%), soit un taux d'expansion supérieur à celui du total du commerce extérieur des Etats. La balance de ces échanges s'est renversée en 1974, l'Union enregistrant un déficit apparent de 4,4 milliards de francs c.f.a.

L'*Association des Banques Centrales Africaines* (A.B.C.A.) a tenu sa quatrième réunion, en août 1975, à Kinshasa. La session a été marquée, notamment, par l'adoption des statuts du Centre Africain d'Etudes Monétaires par le Conseil des Gouverneurs. Le Centre, qui sera une émanation directe de l'Association, doit constituer un élément essentiel de réflexion et de coopération au niveau du continent africain. Il aura principalement pour objectifs de favoriser la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine monétaire et bancaire, de développer l'enseignement professionnel et de faciliter la diffusion et l'échange d'informations monétaires et bancaires. Le Centre, dont le siège a été fixé à Dakar, exercera, en outre, les fonctions de secrétariat de l'Association.

Le mandat du Dr. C.N. **Isong**, Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, dont la présidence aura ainsi été marquée par un important progrès dans la voie de la coopération monétaire africaine, étant arrivé à son terme, le Conseil des Gouverneurs a choisi M. **Sambwa**, Gouverneur de la Banque du Zaïre, pour assurer la présidence de l'Association durant les deux prochaines années.

Dans le cadre du Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'A.B.C.A., les Gouverneurs et Président des sept banques centrales membres (a) ont, par ailleurs, signé à Lagos, le 14 mars 1975, l'accord portant création de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest. Cet accord, dont l'étude des modalités techniques a ensuite été poursuivie, doit constituer un instrument privilégié d'intégration monétaire et de développement des échanges dans l'Ouest africain, en mettant en place un système de compensation des règlements multilatéraux entre les banques centrales signataires.

(a) B.C.E.A.O., Central Bank of the Gambia, Bank of Ghana, National Bank of Liberia, Banque Centrale du Mali, Central Bank of Nigeria, Bank of Sierra-Leone.

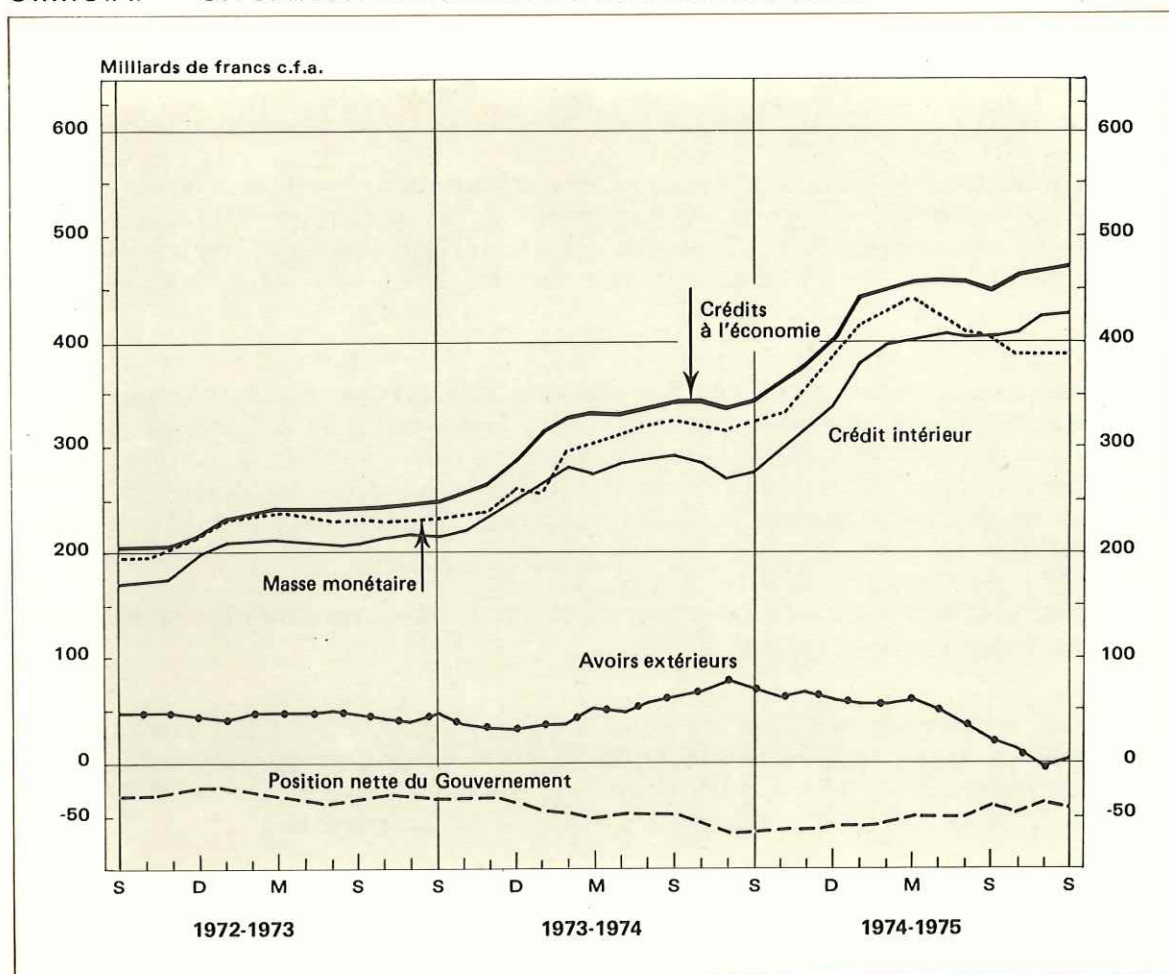
4. ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION

4.1. Situation des institutions monétaires

Dans les conditions d'activité décrites ci-dessus — forte croissance de la production agricole d'exportation, mais difficulté dans son écoulement en raison de la baisse prononcée des cours mondiaux — les ressources en devises n'ont pas permis de compenser l'effet conjugué, sur les importations, de l'augmentation de la demande interne et du renchérissement du prix de l'énergie, des produits manufacturés et des biens d'équipement.

Dans cette conjoncture, l'aisance de trésorerie de la plupart des Etats s'est trouvée réduite. Ces divers facteurs se sont reflétés dans l'évolution de la situation monétaire au cours de l'exercice 1974-1975, caractérisée par une forte réduction des avoirs extérieurs nets, qui passent de 73 milliards de francs c.f.a. en septembre 1974 à 4 milliards en septembre 1975, une accélération de la croissance du crédit intérieur (29% en 1973-1974, 54% en 1974-1975) et une décélération du taux annuel de croissance de la masse monétaire (39% en 1973-1974, 20% en 1974-1975).

U.M.O.A. — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



U.M.O.A. — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

Septembre				
	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	46,7	47,7	73,3	3,7
Crédit intérieur	174,1	216,8	279,2	429,1
dont — <i>Gouvernement (net)</i>	— 33,7	— 31,9	— 63,9	— 44,0
— <i>Crédits à l'économie</i>	207,8	248,7	343,1	472,9
Masse monétaire	197,8	233,9	325,6	391,4
Autres éléments nets	23,0	30,6	26,9	41,2
Source : B.C.E.A.O. (cf. page A.4).				

U.M.O.A. — AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BANQUE CENTRALE

	1972	1973	1974	1975		
	Septembre	Septembre	Septembre	Décembre	Mars	Septembre
Milliards de francs c.f.a.						
Devises	54,2	59,1	62,5	61,4	48,2	43,1
F.M.I.						
— Tranche or	6,4	6,7	3,8	2,6	2,6	2,6
— D.T.S. détenus	11,0	10,9	10,8	10,6	10,5	9,7
Total	71,6	76,7	77,1	74,6	61,3	55,3
Source : B.C.E.A.O.						

Les prélèvements effectués sur les **avoirs extérieurs** des institutions monétaires ont ramené leur montant net de 73,3 milliards au 30 septembre 1974 à 3,7 milliards au 30 septembre 1975, le niveau minimum de fin de mois, au cours de la période, ayant été atteint fin août, avec une position extérieure négative de 4,3 milliards.

La baisse des avoirs extérieurs n'a épargné aucun Etat de l'Union mais, pour la majeure partie, elle intéresse surtout la Côte d'Ivoire qui, avec le Sénégal, présentent une position extérieure négative au 30 septembre 1975. Elle n'a été que partiellement reflétée dans l'évolution des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale, grâce aux tirages effectués par la Côte d'Ivoire et le Sénégal sur le F.M.I. au titre du mécanisme pétrolier, au rapatriement par la Caisse Autonome d'Amortissement de Côte d'Ivoire d'importants avoirs détenus à l'extérieur et à l'apport, en ressources extérieures, résultant de l'accroissement de l'endettement des banques commerciales auprès de leur correspondants étrangers.

Le rapport des avoirs extérieurs de la Banque centrale aux engagements à vue s'est réduit de façon sensible entre le début et la fin de l'exercice. Il a chuté de 54,2% en septembre 1974 à 30% environ en mars 1975, puis s'est stabilisé aux alentours de ce niveau pour se redresser à 34,2% en fin d'exercice.

Globalement, la position créditrice nette des Gouvernements s'est réduite de 20 milliards en cours d'exercice, traduisant notamment un fléchissement des créances nettes des Trésors et des Postes sur la Banque centrale.

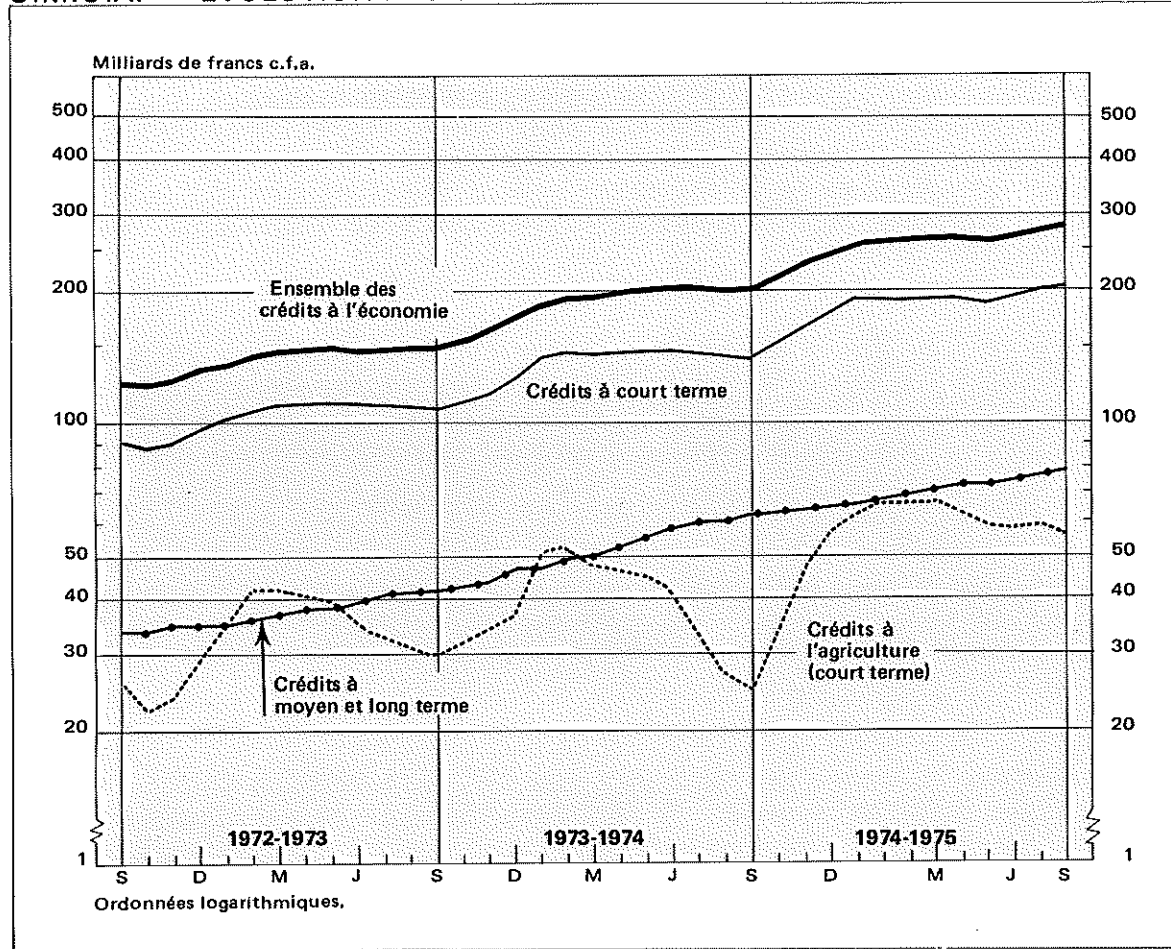
Cette évolution s'explique principalement par des augmentations importantes des dépenses budgétaires et par l'incidence fiscale du ralentissement de l'écoulement des récoltes, notamment en Côte d'Ivoire ; une diminution des dépôts des correspondants auprès de certains Trésors a également été enregistrée.

Le rythme d'expansion des **crédits à l'économie** a été très soutenu pendant toute la durée de l'exercice. En progression au cours du premier trimestre de l'exercice, le taux d'accroissement annuel des crédits s'est réduit au cours des deux suivants pour se redresser au cours du dernier. Ainsi, au 30 septembre 1975, il s'établit à 37,3% l'an, taux légèrement inférieur à celui constaté l'année précédente (37,9%).

U.M.O.A. – CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

Court terme			Moyen		
Mois	Agriculture	Autres	Total	et	Total
secteurs			long terme		
Milliards de francs c.f.a.					
Septembre 1972	44,8	113,8	158,6	49,2	207,8
Septembre 1973	44,4	141,3	185,7	63,0	248,7
Septembre 1974	43,9	207,4	251,3	91,8	343,1
Décembre 1974	88,3	217,5	305,8	96,7	402,5
Mars 1975	127,7	224,7	352,4	103,4	455,8
Juin 1975	114,2	230,3	344,5	107,7	452,2
Septembre 1975	107,6	248,0	355,6	115,3	472,9
Source : B.C.E.A.O. (cf. page A.8 et 9).					

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



Les crédits à court terme ont contribué pour 81% à la hausse de l'ensemble des crédits à l'économie au cours de l'exercice écoulé.

Les crédits à la production, commercialisation et exportation de produits agricoles ont progressé à une allure de plus en plus vive tout au long de l'exercice. Ils sont passés d'environ 44 milliards en septembre 1974 à 88 milliards en fin d'année et à près de 108 milliards à la fin de l'exercice. Cet accroissement résulte essentiellement des bonnes récoltes réalisées et de l'important relèvement des prix d'achat aux producteurs. Il traduit également les difficultés d'écoulement des productions agricoles qui ont empêché la résorption habituelle des crédits destinés au financement des stocks.

Les crédits de campagne proprement dits étaient évalués à 24,3 milliards en début d'exercice et à 73 milliards environ au 30 septembre 1975. Le maximum de l'exercice (104,1 milliards) a été atteint en mars 1975.

La progression des autres crédits à court terme s'est atténuée progressivement au cours de l'exercice considéré, ceci en contraste avec l'évolution relevée au cours de l'exercice 1973-1974.

Ce ralentissement est dû, pour l'essentiel, aux crédits à la distribution de marchandises dont le rythme d'accroissement, qui était proche de 53% l'an en septembre 1974, a été ramené à 30% en mars 1975, puis à 3% environ en fin d'exercice.

Cette évolution est cependant compensée par l'accroissement des crédits consentis aux autres secteurs concernant la production de biens, conséquence, notamment, de la hausse du coût d'achat de matières premières et du progrès des crédits pour la construction d'immeubles (essentiellement en Côte d'Ivoire). A la suite de mises en chantier importantes, les crédits aux « Travaux publics et bâtiment » se sont accrus de façon sensible. Quant à l'augmentation des crédits aux exploitations minières, elle est consécutive à la baisse de la demande mondiale concernant les phosphates.

De son côté, le rythme d'expansion des *crédits à moyen et long terme* montre une décélération très nette. Par secteur d'activité, les accroissements d'encours ont largement bénéficié au secteur industriel en raison de la mise en place d'industries nouvelles ou de l'extension de capacité de production de celles existantes (cf. page A.9).

Entre le 30 septembre 1974 et le 30 septembre 1975, la **masse monétaire** s'est accrue de 20,2% pour atteindre 391,4 milliards (39,2% au cours de l'exercice précédent).

La poussée, constatée au cours de l'exercice 1973-1974, s'était poursuivie en s'amplifiant jusqu'en décembre 1974-janvier 1975. Le taux d'expansion de la masse monétaire, sous l'effet d'un gonflement saisonnier de la circulation fiduciaire d'une ampleur exceptionnelle, avoisinait alors 48%. Ce taux s'abaissait à 44,7 à fin mars, puis fléchissait fortement au cours du deuxième trimestre 1975 (24%), continuant à décroître plus modérément par la suite.

Le gonflement saisonnier de la *circulation fiduciaire*, entre septembre 1974 et février 1975, a atteint, avec un taux de 70%, une ampleur jusqu'alors inconnue depuis la création de la Banque centrale, et ce par suite du substantiel accroissement des revenus des paysans, accroissement consécutif à la progression des productions agricoles et à la revalorisation des prix de celles-ci à l'achat. Depuis février 1975, le reflux des billets et pièces vers les caisses de la Banque centrale s'est effectué à un rythme supérieur à celui de l'exercice précédent, mais comparable cependant à celui des campagnes antérieures.

Les *dépôts en banque du secteur privé* ont connu, en valeur relative, une progression plus modérée qu'au cours de l'exercice précédent (28,7% au lieu de 37,4%). Ce ralentissement est exclusivement imputable aux dépôts à terme dont le taux de croissance, exceptionnellement élevé en 1973-1974 (72,9%), a été ramené au-dessous de 20% en 1974-1975. Les dépôts à vue font apparaître, au 30 septembre 1975, des taux de croissance annuels peu éloignés de ceux constatés au terme de l'exercice précédent en ce qui concerne les comptes de chèques et les comptes courants. La progression est sensible pour les comptes courants et pour les comptes d'épargne sur livrets, surtout en Côte d'Ivoire.

Les *dépôts en banque des organismes publics* ont atteint leur maximum en mars 1975 ; ils ont ensuite subi d'importants prélèvements qui ont abaissé leur montant, au 30 septembre 1975, à un niveau inférieur à celui du chiffre constaté à la date correspondante de l'année précédente : 81,0 milliards contre 83,0 milliards.

La diminution des disponibilités des organismes publics est liée, principalement, aux difficultés déjà signalées rencontrées par les Etats de l'Union en matière d'exportations de produits agricoles. Les caisses de stabilisation ont vu leurs recettes décroître en raison du rétrécissement de l'écart entre le prix d'achat des produits agricoles et leur cours de vente sur les marchés extérieurs. Elles ont même été amenées, dans plusieurs Etats, à soutenir les prix de certains produits, ce qui les a obligées à puiser dans leurs dépôts en banque. Au Togo, la baisse des dépôts des organismes publics était imputable, en outre, à l'office ayant le monopole des ventes de phosphates dont les recettes, conservées en banque, ont fléchi fortement à la suite du resserrement des débouchés extérieurs.

4.2. Interventions de la Banque centrale

Les nouvelles règles d'intervention de la Banque centrale, élaborées et arrêtées au cours de l'exercice 1974-1975, dans le cadre de la réforme des institutions de l'Union Monétaire Ouest Africaine, ont été mises en application de manière progressive (a). En fait, si l'on excepte la mise en place, le 1^{er} juillet 1975, d'un marché monétaire englobant l'ensemble de l'Union et, à la même date, la majoration du taux d'escompte accompagnée de la création d'un taux d'escompte préférentiel, la Banque centrale a continué d'intervenir en faveur des Trésors nationaux et des banques suivant les règles précédemment en vigueur.

Au cours de l'exercice 1974-1975, l'ensemble des concours consentis par la Banque centrale aux Trésors nationaux et aux banques a encore enregistré une très forte progression (+ 62,2%), en léger retrait, cependant, sur celle de l'exercice précédent (+ 66%).

CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	Septembre				Variations	
					septembre à septembre	
	1972	1973	1974	1975	1973 à 1974	1974 à 1975
	Milliards de francs c.f.a.				Pour cent	
Court terme	33,2	33,7	58,7	100,9	+ 74,2	+ 71,9
dont : <i>Marché monétaire</i>	—	—	—	3,2	—	.
Moyen terme	13,8	17,6	29,4	37,4	+ 67,0	+ 27,2
Obligations cautionnées	1,7	1,0	—	0,6	.	.
Découverts du Trésor	1,0	1,3	0,9	5,5	— 38,5	+ 511,1
Total	49,7	53,6	89,0	144,4	+ 66,0	+ 62,2
Source : B.C.E.A.O.						

L'augmentation des interventions de la Banque centrale a pour origine un fort développement des refinancements à court terme, en faveur du système bancaire dont les ressources locales et extérieures ont progressé moins vite que les crédits accordés par celui-ci.

U.M.O.A. — EMPLOIS ET RESSOURCES DES BANQUES

	Septembre				Variations	
	1972	1973	1974	1975	1974/73	1975/74
	Milliards de francs c.f.a.					
Créances sur l'économie						
et les Trésors publics	206,3	250,0	343,6	478,5	+ 93,6	+ 134,9
Réserves	7,9	8,0	7,5	16,1	— 0,5	+ 8,6
Emplois = Ressources	214,2	258,0	351,1	494,6	+ 93,1	+ 143,5
Ressources locales	140,9	172,0	260,4	311,1	+ 88,4	+ 50,7
Ressources extérieures	4,3	6,0	— 23,9	8,7	— 29,9	+ 32,6
Concours de la B.C.E.A.O.	46,9	51,3	88,1	138,3	+ 36,8	+ 50,2
Autres nets	22,1	28,7	26,5	36,5	— 2,2	+ 10,0
Source : B.C.E.A.O.						

(a) Voir « B.C.E.A.O. — Action réglementaire ».

La couverture des créances sur l'économie et les Trésors par les ressources locales a constamment diminué, passant, de 75,8% en septembre 1974 à 65,0% en septembre 1975.

Durant la deuxième moitié de l'exercice, le taux de couverture a faibli en raison de l'importance des crédits de stockage nécessités par un écoulement des récoltes plus lent que précédemment, ainsi que d'un recul des dépôts des organismes publics.

Par contre, à la suite du rapatriement par la Caisse Autonome d'Amortissement de Côte d'Ivoire d'avoirs placés à l'extérieur, de l'amenuisement des dépôts en devises des banques togolaises, de l'endettement à l'extérieur des banques commerciales ivoiriennes, ainsi que d'emprunts auprès d'organismes étrangers contractés par les banques de développement, la position nette de l'ensemble des banques vis-à-vis de l'extérieur, de créditrice de 23,9 milliards de francs c.f.a. est devenue débitrice de 8,7 milliards de francs c.f.a.

L'accroissement des concours de la Banque centrale, tant en valeur absolue qu'en importance relative par rapport aux crédits consentis par les établissements bancaires, a intéressé tous les Etats de l'Union, les progressions les plus importantes, en valeur relative, concernant le Bénin et le Niger.

Depuis juillet 1975 la Banque centrale apporte son concours aux banques, non seulement sous forme de réescompte ou de pension, mais également sous forme d'avances au titre du marché monétaire. Ces avances, qui sont consenties au moyen et dans la limite des dépôts constitués auprès de la Banque centrale par les banques dont la trésorerie est excédentaire, ne représentaient, au 30 septembre 1975, que 2,3% de l'ensemble des refinancements de la Banque centrale.

Fin septembre 1975, trois mois après la mise en application des nouveaux taux d'escompte de la Banque centrale, 68,4% du montant global des effets en portefeuille avaient été escomptés à un taux inférieur au taux d'escompte normal.

U.M.O.A. — EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX BANQUES

	Montant des concours			Rapport concours/crédits		
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1972-1973	1973-1974	1974-1975
	Milliards francs c.f.a.			Pour cent		
Septembre	46,9	51,3	88,1	23,3	21,2	26,3
Décembre	49,8	79,1	138,5	23,5	28,5	35,0
Mars	57,3	101,4	171,3	24,2	31,4	38,1
Juin	51,1	88,4	153,7	21,7	26,7	34,6
Septembre	51,3	88,1	138,3	21,2	26,3	30,0
Source : B.C.E.A.O.						

**U.M.O.A. — ENCOURS AU 30 SEPTEMBRE 1975
DES REFINANCEMENTS EN FAVEUR DES BANQUES**

Taux de refinancement	Nature de refinancement	Court terme	Moyen terme	Total	
%		Milliards de francs c.f.a.		%	
3,50	Escompte, pension sous plafond	—	9,0	9,0	6,5
5,50	" " " "	65,8	16,5	82,3	59,6
8,00	" " " "	27,5	11,1	38,6	28,0
10,50	Pension hors plafond	2,6	—	2,6	1,9
12,50	" " "	2,3	—	2,3	1,7
7,125	Marché monétaire	3,2	—	3,2	2,3
Total		101,4	36,6	138,0	100,0

Les concours apportés aux Trésors publics de l'Union, sous forme d'escompte d'obligations cautionnées ou d'avances en compte courant, sont demeurés peu importants, bien qu'en progression. Au 30 septembre 1975, atteignant le montant le plus élevé de l'exercice (6,1 milliards de francs c.f.a.), ils ne représentaient, cependant, que 4,2% de l'ensemble des interventions de la Banque centrale.

Seuls, les Trésors béninois et ivoirien ont eu recours, durant l'exercice écoulé, aux facilités offertes par la Banque centrale. Le Trésor béninois a utilisé en permanence les avances en compte courant, tandis que le Trésor ivoirien a usé, à partir du mois d'août seulement, des concours de la Banque centrale, à la fois sous forme d'avances en compte courant et par escompte d'obligations cautionnées.

**L'évolution économique et financière
de la République Populaire du Bénin**

La croissance du produit intérieur brut aux prix courants, pour l'année 1975, est estimée à 9,8 %, mais la progression de l'indice des prix à la consommation à Cotonou, entre les mois de décembre 1974 et décembre 1975, atteint 9,5 %.

L'année écoulée a été marquée par un nouveau fléchissement de la production agricole (produits des palmiers à huile exceptés), et le taux global de croissance du secteur primaire, aux prix du marché, est estimé à 5 % contre 8 % en 1974.

Le secteur industriel a, par contre, en termes réels, connu une certaine augmentation, due en partie à l'entrée en activité de quelques unités de substitution des importations ainsi qu'au démarrage de la production d'une usine textile.

Le secteur tertiaire a enregistré une augmentation de 10 % d'une année à l'autre, consécutive essentiellement à la hausse des prix.

Les investissements nouveaux dans le secteur industriel, la progression des prix des produits manufacturés, la baisse des cours mondiaux des produits d'exportation et les mauvaises récoltes ont contribué à aggraver, en 1975, le déficit de la balance commerciale. Dans le même temps, la prise en charge par l'Etat de secteurs vitaux de l'économie a entraîné un recours accru aux crédits locaux en remplacement de concours extérieurs.

L'évolution de la balance des paiements a entraîné, pour le Bénin, une forte diminution des avoirs extérieurs accompagnée d'un développement considérable des crédits à l'économie. De ce fait, la progression de la masse monétaire s'est maintenue à un taux voisin de celui de l'année précédente.

Le Gouvernement de la République Populaire du Bénin a poursuivi, au cours de l'année 1975, la mise en place de sa nouvelle politique économique visant à la prise de contrôle progressive des secteurs d'activité essentiels.

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

En République Populaire du Bénin, la participation des divers secteurs de l'économie à la formation du Produit Intérieur Brut est estimée, en 1975, à 30 % pour le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et forêt), 13 % pour le secteur secondaire (dont 9 % pour l'industrie et 4 % pour la construction) et 57 % pour le secteur tertiaire (commerce, administration publique, transports et autres services).

L'évaluation du taux de croissance aux prix courants 1975 est de 5 % pour le secteur primaire, 15 % pour le secteur secondaire et 10 % pour le secteur tertiaire. La croissance globale ressortirait donc à 9,8 % en 1975 mais, en termes réels, le revenu net n'aurait pas augmenté.

1.2. La production agricole

La stagnation de la production agricole est, pour partie, responsable de la situation décrite plus haut et les autorités du Bénin se préoccupent d'y remédier avec un double objectif :

- obtenir l'autosuffisance sur le plan alimentaire qualitativement et quantitativement ;
- arriver à la constitution d'un surplus, en capital et en travail, aidant à la croissance de l'économie dans son ensemble.

La *production vivrière* s'est encore ressentie, en 1975, des difficultés qu'elle a eues à surmonter au cours de la période de sécheresse 1973-1974.

BÉNIN — PRODUCTIONS VIVRIÈRES *

	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Milliers de tonnes			
Manioc	627	589	548
Igname	513	500	428
Riz	8	8	9
Maïs	234	238	229
* Estimations			
Source : Autorités béninoises.			

Sauf en ce qui concerne le riz, dont les importations sont d'ailleurs peu importantes, ces productions assurent l'approvisionnement de la population du Bénin. Un accroissement de celles-ci est envisagé et, d'ores et déjà, les efforts portent sur le maïs, afin d'aider à son extension vers le Sud, et sur le riz dans le Bassin de l'Ouémé.

La commercialisation des *produits destinés à l'exportation* a également évolué défavorablement depuis la campagne 1973-1974.

BÉNIN — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Milliers de tonnes			
Arachides décortiquées	3,6	4,7	4,6
Karité	6,7	9,6	0,4
Cacao	19,6	4,3	2,7
Coton-graine	50,0	45,1	30,9
Source : Autorités béninoises.			

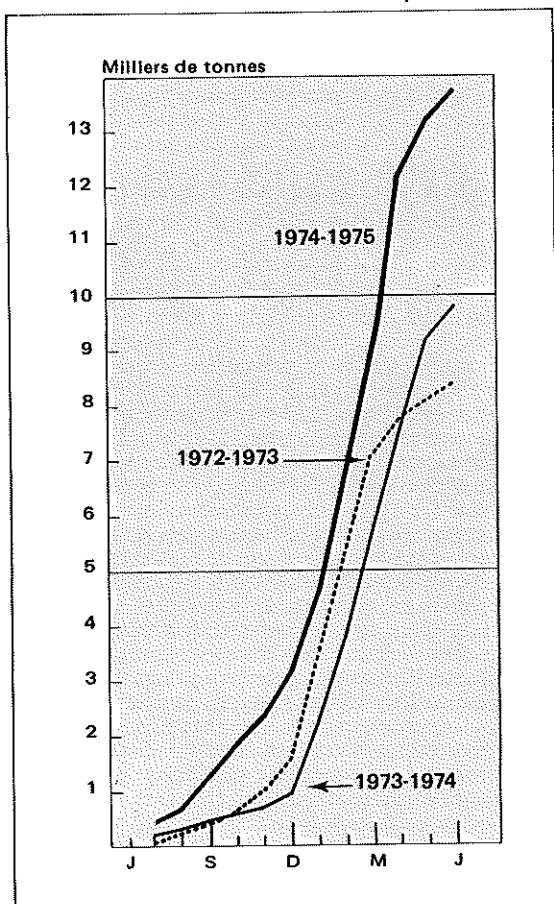
Afin d'encourager les producteurs à poursuivre leurs efforts, notamment pour le coton qui, en 1974-1975, a souffert du manque d'engrais, une hausse des prix à la production a été décidée pour cette dernière campagne.

BÉNIN — PRIX A LA PRODUCTION

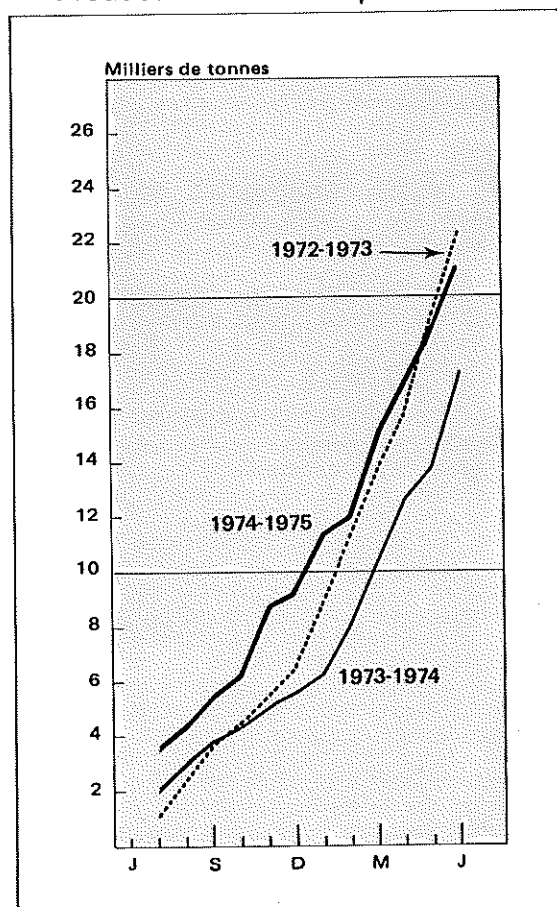
	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Francs c.f.a. le kg			
Arachides décortiquées	30,00	30,80	40,50
Karité	10,00	12,00	15,00
Coton-graine (Allen 1 ^{ère} qualité)	34,50 à 37,80	34,50 à 37,80	40,00
Café (1 ^{ère} qualité)	98,00	98,00	103,00
Tabac (1 ^{ère} qualité)	—	105,00	105,00
Source : Autorités béninoises.			

La production des palmiers à huile a poursuivi son redressement puisque la commercialisation des régimes a progressé de 82.900 tonnes en 1973-1974 à 87.100 tonnes en 1974-1975 et que les perspectives pour la campagne 1975-1976, commençant le 1^{er} juillet 1975, étaient favorables.

Production d'huile de palme*



Production d'huile de palmiste*



Les plantations de palmiers sélectionnés permettront une augmentation assez sensible de la production d'huile. Celle-ci s'est élevée, en 1974-1975, à 13.600 tonnes contre 9.800 tonnes pour la campagne précédente.

La production d'huile de palmiste, en reprise en 1974-1975 (21.150 tonnes contre 17.208 tonnes en 1973-1974), semblait devoir être en augmentation comme doit l'être l'huile de palme.

L'effort de diversification de la production se poursuivait et portait sur le riz, le cocotier et l'anacarde, alors que l'expérimentation nécessaire à la réalisation de projets agro-industriels (sucre et ananas) paraissait donner des résultats satisfaisants.

1.3. L'élevage

Le cheptel béninois, bien que relativement important, ne couvre pas tous les besoins de la consommation nationale, et des importations de viande en provenance du Niger et de la Haute-Volta sont nécessaires dans la proportion de 20 % pour la viande bovine.

Afin de favoriser le développement de ce secteur, il a été créé, en 1975, la *Société de Développement des Ressources Animales* (SODERA) qui exploitera des unités de production nationale appartenant à l'Etat.

1.4. La pêche

La pêche continentale est en régression du fait de la surexploitation du lac Ahémé et de la Basse Vallée de l'Ouémé. Il en est de même de la pêche maritime, la pêche à la crevette, seule, étant en progression. L'extension des aménagements du port de pêche (deux chambres froides et un tunnel de congélation) devrait favoriser la reprise de la pêche en haute mer.

A la *Société nationale de pêche* (SONAPECHE), créée en 1975, a été confié le monopole de l'importation et de l'exportation des produits halieutiques, ainsi que celui de l'approvisionnement en matériel de pêche.

1.5. La production industrielle

Le secteur industriel reste dominé par les industries de transformation des produits agricoles et celles de substitution aux importations. L'année 1975 a été marquée par la mise en route du complexe textile de l'*Industrie béninoise des textiles* (IBETEX) (filature, tissage et bonneterie), installé à Parakou, dont la vocation exportatrice est certaine ; elle utilisera, au stade de pleine activité, 3.600 tonnes de coton fibre.

Indépendamment des huileries de palme et de palmiste, le secteur des matières grasses a été complété par l'entrée en activité d'une savonnerie et d'une huilerie de graine utilisant les arachides et le coprah. En outre, deux usines ont été mises en service : une de céramique et une autre pour le traitement de l'anacarde.

Dans l'ensemble, les industries ont eu une activité accrue en 1975, notamment dans les secteurs de la cimenterie, du textile et de la meunerie.

Les principales entreprises industrielles ont été transformées, au mois de juin 1975, en sociétés d'Etat ou sociétés d'économie mixte comportant une importante participation de l'Etat béninois. Les autorités disposent ainsi d'un plus large pouvoir de contrôle et d'orientation.

2. FINANCES PUBLIQUES

La période sous revue se caractérise par une amélioration sensible et progressive de la gestion des opérations de l'Etat. Le budget de l'exercice 1974, prévu avec un déficit de 1,1 milliard, s'est finalement exécuté en équilibre. Cette amélioration peut être attribuée, pour partie à un système de recouvrement plus efficace ainsi qu'à un accroissement sensible des recettes douanières, mais également à une stabilité des dépenses de l'Etat. Le budget de 1975, bien que prévu en déficit, devrait dégager un léger excédent.

BÉNIN – BUDGET NATIONAL *

	Réalizations			Prévisions
	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	10,3	11,4	12,6	13,7
– Recettes fiscales	9,8	10,6	10,5	11,4
– Autres recettes	0,5	0,8	2,1	2,3
– Financements extérieurs	–	–	–	–
Dépenses	11,8	12,1	12,6	14,5
– Budget de fonctionnement	11,8	12,1	12,6	14,5
Déficit (–)	– 1,5	– 0,7	–	– 0,8
Pour cent				
Part des dépenses financées				
par les recettes fiscales	83,0	87,6	83,3	78,6
* Exercice : 1 ^{er} janvier - 31 décembre.				
Source : Services du Trésor béninois.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

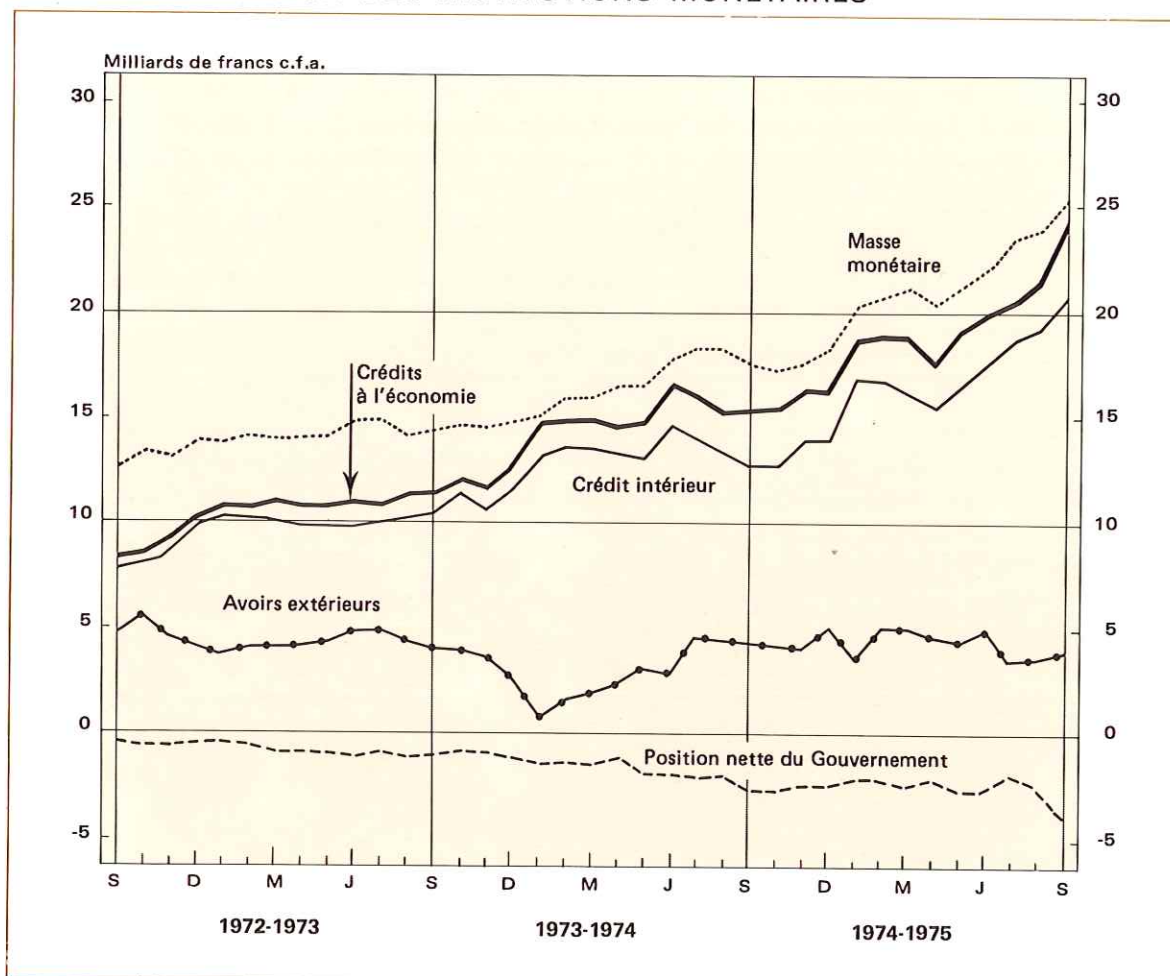
Le total de la situation monétaire intégrée du Bénin a considérablement progressé au cours du dernier exercice.

BÉNIN – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	4 955	4 138	4 356	3 954
Crédit intérieur	7 838	10 446	12 781	20 679
– <i>Gouvernement (net)</i>	– 422	– 1 036	– 2 571	– 3 510
– <i>Crédits à l'économie</i>	8 260	11 482	15 352	24 189
Masse monétaire	12 599	14 317	17 625	25 306
Autres éléments nets	194	267	– 488	– 673

Source : B.C.E.A.O.

BÉNIN – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

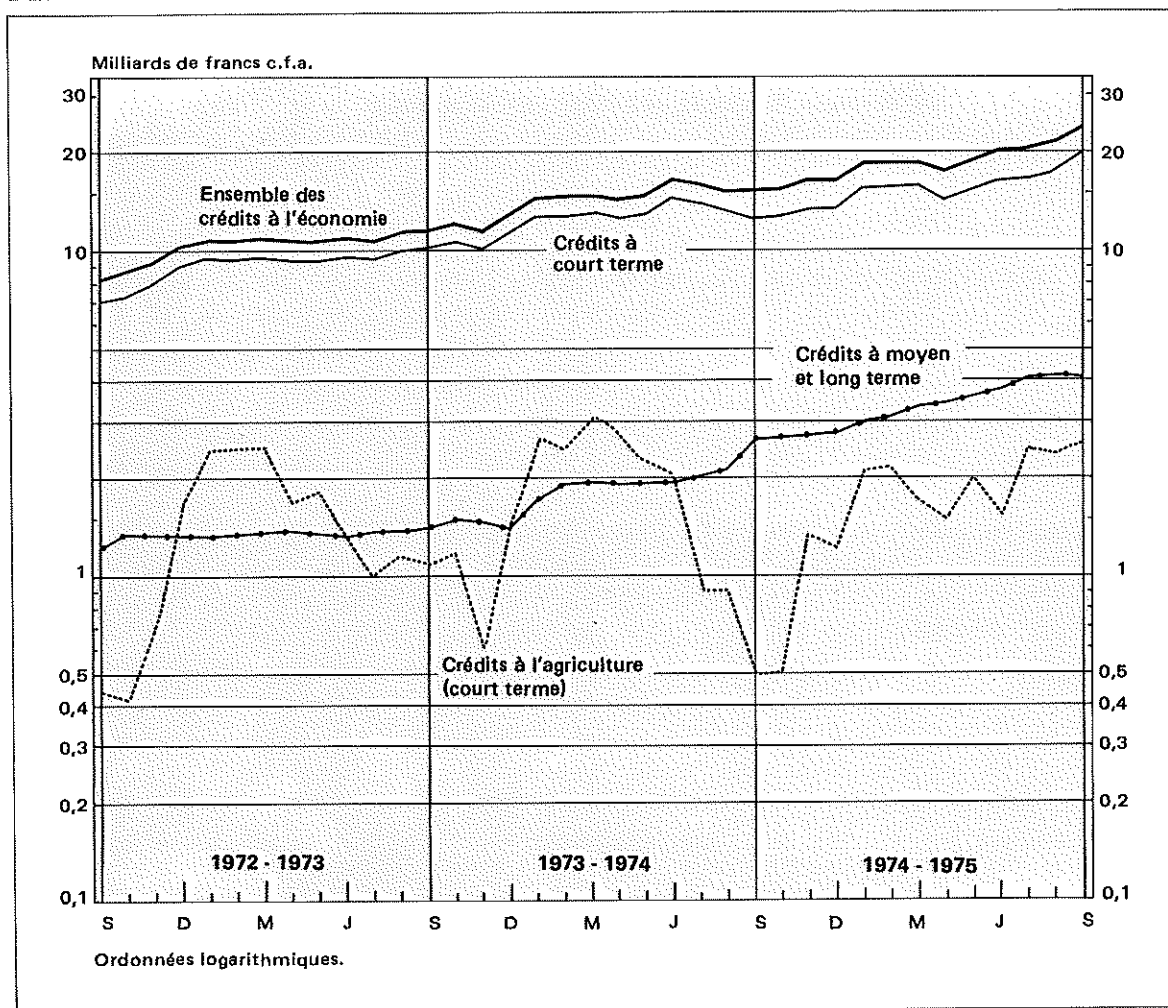


Les avoirs extérieurs nets ont légèrement fléchi en 1974-1975 tandis que l'on enregistrait une forte augmentation (62 %) du crédit intérieur, elle-même imputable à l'accroissement des crédits à l'économie. Cet accroissement, qui, à concurrence de 83 %, a porté sur des encours à court terme, s'explique, en particulier, par :

- les besoins supplémentaires de fonds de roulement liés à la hausse des prix ;
- le développement d'activité dans le secteur des travaux publics et le démarrage d'unités nouvelles de production ;
- l'accès plus large des nationaux au crédit bancaire ;
- le financement de nouveaux investissements dans le secteur industriel et dans celui des transports.

Pour près de 35 %, l'accroissement des crédits à l'économie a été financé par un recours accru à la Banque centrale (3,0 milliards), les banques ayant dû, en particulier, constituer des provisions auprès de leurs correspondants étrangers préalablement aux règlements à effectuer.

BÉNIN — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



BÉNIN — CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

Septembre				
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Court terme	7 027	10 066	12 743	20 049
dont : Agriculture	443	1 198	506	2 540
Industrie	334	613	1 565	2 040
Commerce	3 605	4 041	5 248	5 031
Travaux publics	303	478	901	1 695
Non recensés	1 693	2 687	3 343	7 287
Moyen et long terme	1 233	1 416	2 609	4 141
dont : Industrie	456	459	1 140	1 626
Transport, transit	123	163	294	762
	255	305	659	1 134
Total	8 260	11 482	15 352	24 190
Source : B.C.E.A.O.				

La position créditrice nette du Gouvernement n'a pas marqué de variation significative, la trésorerie publique ayant eu plutôt, en 1975, tendance à s'améliorer.

La masse monétaire s'est accrue de 7,7 milliards (3,3 milliards au cours de l'exercice 1973-1974), les taux d'expansion s'établissant respectivement à 44 % et 23 %.

La **base monétaire** (a) a augmenté de 15 % au cours de l'exercice, pour s'établir à 7,5 milliards en septembre 1975. Cet accroissement a été fortement renforcé par un relèvement du multiplicateur consécutif au changement du coefficient de partage de la masse monétaire.

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques). Dans l'application ici faite, l'analyse a été simplifiée - notamment en négligeant les dépôts en C.C.P. - sans que cela modifie sensiblement les conclusions.

BÉNIN — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1972	1973	1974		1975		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire	5 528	5 694	6 553	6 693	8 184	7 515	7 533
— Circulation fiduciaire	4 723	5 307	5 827	6 067	6 993	6 716	7 087
— Réserves des banques	805	387	726	626	1 191	799	446
Contreparties							
de la base monétaire	5 694	6 553	6 693	8 184	7 515	7 533	
— Avoirs extérieurs nets	5 805	6 078	6 241	6 427	5 165	3 700	3 537
— Position du Gouvernement	— 462	— 813	— 2 316	— 2 023	— 1 413	— 796	— 1 693
— Concours aux banques	185	429	2 628	2 327	4 434	4 611	5 690
— Autres éléments nets	—	—	—	— 38	— 2	—	— 1
Masse monétaire (a)	11 883	13 479	16 677	17 469	20 055	21 217	24 400
Multiplieur (b)	2,15	2,37	2,54	2,61	2,45	2,82	3,24
Pour cent							
Coefficient de partage							
d'encaisses (c)	39,7	39,4	34,9	34,7	34,9	31,7	29,0
Coefficients de réserves (d)	11,2	4,7	6,7	5,5	9,1	5,5	2,6
	Sept. 72	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 74
	à	à	à	à	à	à	à
	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 75	Sept. 75
Variations en pour cent de la période							
Variations :							
— de la masse monétaire	13,4	23,7	4,7	14,8	5,8	15,0	46,3
— de la base monétaire	3,0	15,1	2,1	22,3	— 8,2	0,2	15,0
— du multiplieur	10,2	7,2	2,8	— 6,1	15,1	14,9	27,6
(a) Dépôts en C.C.P. exclus.							
(b) Rapport de la masse monétaire à la base monétaire.							
(c) Part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire.							
(d) Rapport des réserves des banques aux dépôts en banque.							
Source : B.C.E.A.O. (cf. pages A.22 et A.28)							

4. COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Le commerce extérieur demeure caractérisé par un très important déséquilibre des échanges. Le taux de couverture des importations par les exportations, qui était de l'ordre de 39 % tant en 1972 qu'en 1973, est passé à 23 % en 1974.

BÉNIN – ÉCHANGES EXTÉRIEURS *

	1972	1973	1974
Milliards de francs c.f.a.			
Importations	23,5	24,9	35,2
Exportations	9,2	9,8	8,2
Balance	– 14,3	– 15,1	– 27,0
Pour cent			
Couverture des import. par les export.	39,1	39,4	23,3
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.			

Les produits du palmier (huile de palme, palmistes, huile et tourteaux de palmiste) représentent, avec le coton, la part la plus appréciable des exportations. La bonne orientation des cours mondiaux en 1974 a permis une progression notable des recettes. Mais cette tendance ne semble pas s'être maintenue l'an dernier, sous le double effet d'une contraction du volume des exportations (notamment de coton) et de prix beaucoup moins rémunérateurs.

En dépit d'un effort de diversification vers les pays voisins, les ventes demeurent largement orientées vers les pays de la Communauté Economique Européenne qui, en 1973, ont absorbé plus de 70 % des exportations.

Malgré la hausse des coûts, la progression, en valeur, des importations s'est nettement ralentie ces dernières années. Cette tendance résulte principalement du développement des cultures vivrières qui a réduit les besoins en produits alimentaires et les actions entreprises en vue de la création d'industries nationales pour la production de biens précédemment importés.

La restructuration des services du commerce extérieur pour favoriser la promotion des ventes à l'étranger et l'accent mis sur la production des biens de substitution à l'importation devraient permettre, à l'avenir, d'atténuer la dégradation de la balance commerciale.

4.2. Balance des paiements

Sur la base des éléments recensés pour les années 1972 à 1974 la balance des paiements de la R.P. du Bénin se caractérise par des variations appréciables du solde global.

L'étude de la structure de ces balances et de leur évolution est toutefois rendue délicate en raison de l'importance relative du poste « erreurs et omissions » par rapport aux soldes dégagés dans le tableau ci-après.

Sous cette réserve, on observe, dans la détermination de la balance des paiements courants, l'importance prépondérante du déficit des marchandises et de l'excédent des transferts sans contrepartie. L'influence des transactions sur les services n'est cependant pas négligeable puisque de - 1,8 milliard en 1972, leur solde passe à - 0,3 milliard en 1973 et + 1,2 milliard en 1974.

Les causes de l'amélioration de la balance des paiements courants sont différentes en 1973 et 1974 :

- en 1973, cette amélioration est due à la réduction du solde négatif des mouvements de marchandises et des services qui a plus que compensé la contraction du solde positif des transferts sans contrepartie ;
- en 1974, par contre, l'amélioration des services, identique par rapport à celle de l'année précédente (+ 1,5 milliard), couvre largement l'augmentation du déficit commercial et, conjuguée avec un accroissement sensible des transferts sans contrepartie, dégage pour la seconde fois depuis 1968 (+ 0,1 milliard en 1971) un solde positif.

Les mouvements de capitaux à long terme, qui représentent la différence entre la « balance de base » et celle des « paiements courants », importants en 1972 (+ 2,7 milliards) ainsi qu'en 1973 (+ 2,5 milliards) et ceux, plus modérés, des capitaux à court terme, ont permis de ramener le déficit global de ces deux années à un niveau acceptable. En 1974, le solde des capitaux à long terme s'est nettement

BÉNIN — BALANCE DES PAIEMENTS

	1972	1973	1974*
Milliards de francs c.f.a.			
Biens et Services	- 11,2	- 8,2	- 7,7
dont : <i>Marchandises</i>	- 9,4	- 7,9	- 8,9
Transferts sans contrepartie	+ 7,4	+ 5,8	+ 8,2
Balance des paiements courants	- 3,8	- 2,4	+ 0,5
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 2,7	+ 2,5	+ 0,7
Balance de base	- 1,1	+ 0,1	+ 1,2
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	+ 0,2	+ 0,7	- 1,1
Erreurs et omissions nettes	+ 0,7	- 2,1	+ 3,0
Balance globale	- 0,2	- 1,3	+ 3,1
* Données provisoires.			
Source : B.C.E.A.O.			

contracté, tandis que celui des capitaux à court terme devenait même fortement négatif. En 1975, a été enregistré un accroissement modéré de la dette extérieure.

Selon les estimations faites pour 1975, la balance des paiements courants serait redevenue déficitaire de 5 milliards par suite d'une forte augmentation du déficit commercial qui atteindrait près de 14 milliards. Les mouvements de capitaux devraient couvrir 60 % du déficit de la balance des paiements courants, sous réserve du fort degré d'incertitude qui affecte les principaux postes de la balance.

BÉNIN — DETTE EXTÉRIEURE *

Opérations de la période					Dette en fin de période	
					Principal	Y compris
Origine des prêts					prélevé	le principal
	Tirages	Amortissements	Intérêts		non encore	non encore
					remboursé	prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1972	754,7	—	1,4	1 410,3	...
	1973	1 692,0	—	—	2 975,5	4 956,6
	1974	1 155,1	—	—	4 130,5	8 392,5
	1975	1 829,1	—	6,2	5 811,7	11 361,0
Euro-dollars	1972	—	—	—	—	—
	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—
Gouvernements	1972	721,6	444,5	137,0	7 297,4	...
	1973	546,2	231,6	68,5	7 621,8	26 970,6
	1974	481,2	629,5	107,9	7 474,1	27 863,8
	1975	731,2	690,6	62,9	7 806,7	30 013,2
Organismes financiers	1972	—	5,9	1,8	12,0	...
	1973	50,0	6,6	5,3	62,0	62,0
	1974	578,7	6,7	3,9	634,0	3 076,9
	1975	330,0	187,3	2,2	308,0	559,6
Autres établissements	1972	—	12,9	4,1	107,1	...
	1973	—	10,5	3,2	96,7	96,7
	1974	—	1,2	0,2	95,5	95,5
	1975	—	10,1	2,8	85,4	85,4
Crédits fournisseurs	1972	297,9	85,3	13,3	2 758,8	...
	1973	82,2	88,5	13,3	2 769,1	2 910,7
	1974	—	401,2	40,6	3 516,0	3 658,0
	1975	63,7	255,7	60,2	3 180,8	3 277,6
Total	1972	1 774,2	548,6	157,6	11 585,6	(a) 23 200,0
	1973	2 370,4	337,2	90,3	13 525,1	34 996,6
	1974	2 215,0	1 038,6	152,6	15 850,1	43 086,7
	1975	2 954,0	1 143,7	134,3	17 192,6	45 296,8
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
(a) Estimations.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
de la Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire a doublé sans dommage, en 1974, un premier cap difficile ; la tenue des cours des produits agricoles d'exportation a rendu très largement excédentaire sa balance commerciale, en dépit de la hausse du coût des produits importés.

La récession qui, en 1975, s'est installée dans la plupart des pays industrialisés a entraîné, en début d'année, un sensible fléchissement des cours de la quasi-totalité des produits exportés.

En dépit d'un début d'année 1975 difficile, on estime que le taux de croissance, en valeur, de la production intérieure brute, aura été légèrement supérieur aux 6 % des deux années précédentes, grâce, en particulier, à l'augmentation des revenus agricoles.

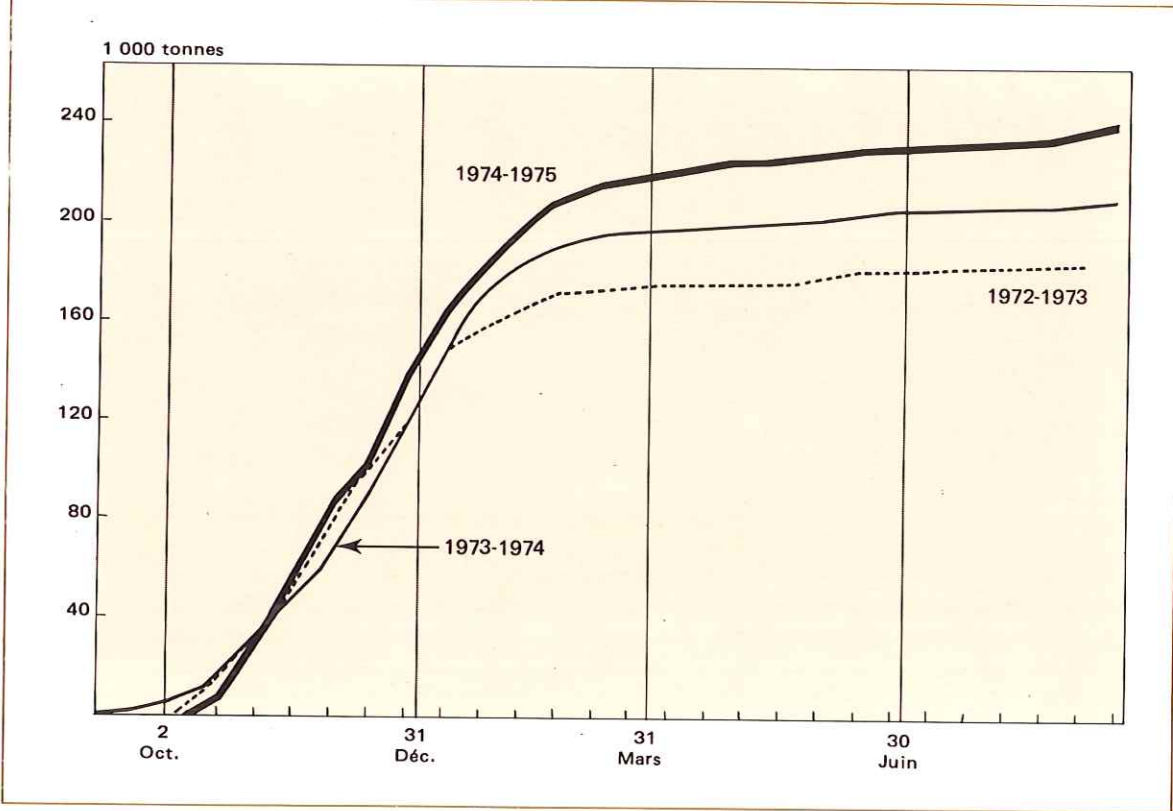
En volume, l'accroissement de la production agricole, en 1975, est estimé à 5 %, les progrès enregistrés dans le domaine des cultures vivrières ayant compensé les fléchissements constatés par ailleurs.

L'activité industrielle a marqué au cours de l'année une progression du chiffre d'affaires de 19 %. La hausse des prix étant estimée à 7 %, la croissance, aux prix constants, serait donc de l'ordre de 11 %.

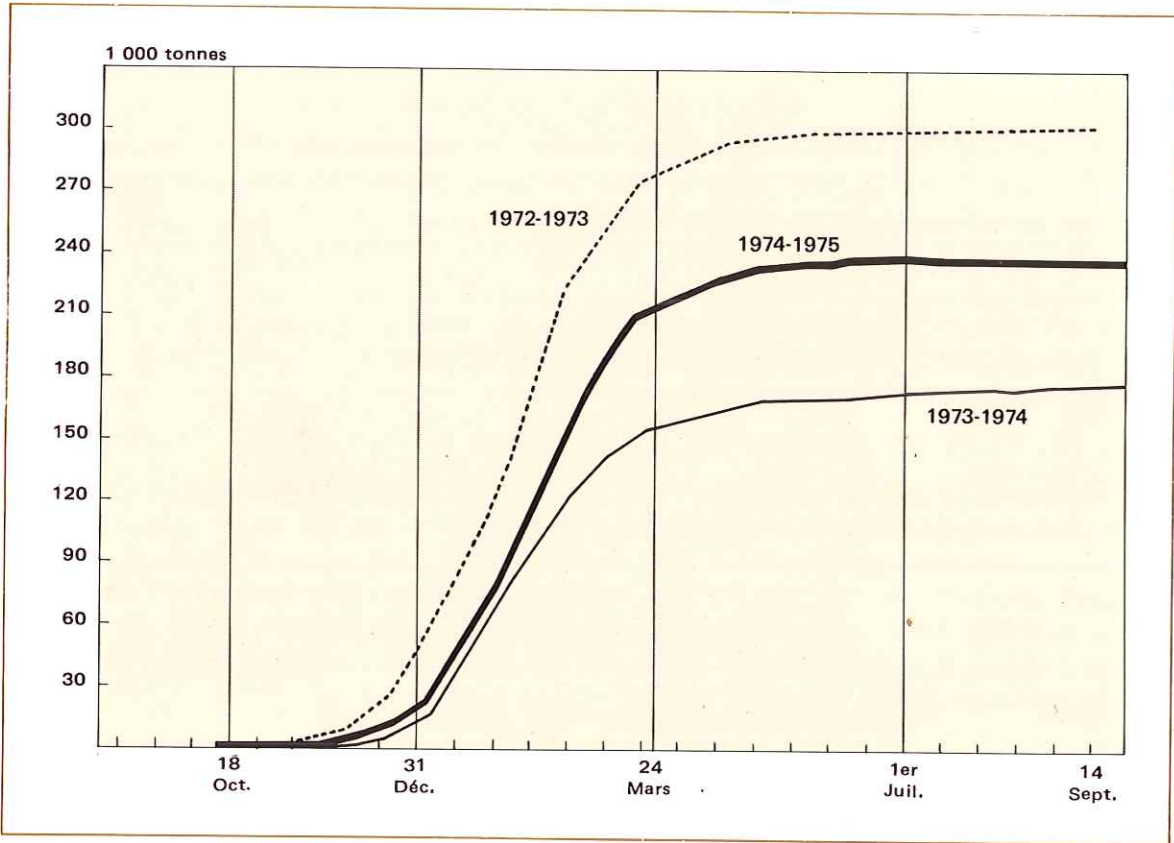
Durant le deuxième semestre 1975, l'évolution plus favorable des cours — qui a conduit notamment à une accélération des exportations du café — a permis de rétablir la balance commerciale ; l'année 1975 s'est néanmoins achevée sur un faible excédent commercial, très insuffisant pour compenser le solde cumulé des services et des transferts sans contrepartie, traditionnellement négatif. Aussi, la balance des paiements de la Côte d'Ivoire a-t-elle connu, pour cette dernière année, un déficit estimé à plus de 33 milliards.

L'exercice écoulé a été également marqué par une baisse sensible du taux de progression de la masse monétaire.

COMMERCIALISATION DU CACAO EN COTE D'IVOIRE



COMMERCIALISATION DU CAFÉ EN COTE D'IVOIRE



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1975

Selon les dernières estimations officielles (cf. page A.10), la production intérieure brute de la Côte d'Ivoire s'élevait à 678 milliards de francs c.f.a. en 1974, contre 374 milliards en 1970, soit un accroissement annuel moyen de 16% au cours de la période. La contribution du secteur industriel représentait 17% de la P.I.B., contre 16% en 1970, alors que celle du secteur agricole et forestier fléchissait de 30% en 1970 à 29% en 1974. La formation brute de capital fixe atteignait 148 milliards, soit 21% de la P.I.B., niveau correspondant à celui atteint en 1970.

On estime que la progression de la P.I.B. a été soutenue en 1975, l'activité industrielle enregistrant notamment une avance d'environ 9% en volume, favorisée par la réalisation d'importants investissements. Dans l'ensemble, malgré la crise du marché des bois et la baisse des cours mondiaux des matières premières, la situation économique de la Côte d'Ivoire a été assez satisfaisante ; cependant, en raison même de cette conjoncture internationale, une baisse des recettes d'exportation a été enregistrée, entraînant une diminution des versements à la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles.

1.1. La production agricole

Afin de compenser, à l'échelon des producteurs, les conséquences de la hausse des prix intérieurs, le Gouvernement ivoirien avait décidé, pour la campagne 1974-1975, une amélioration sensible de la rémunération de ces producteurs. Les récoltes ayant été en nette reprise, les intéressés ont pu être récompensés de leurs efforts, ce qui a facilité la poursuite du développement de ce pays. Par contre, cette hausse accompagnant une baisse des prix à l'exportation (sauf, à compter du mois d'août, en ce qui concerne le café) a contribué à accentuer encore, par des conditions d'écoulement plus difficiles, l'amoindrissement des ressources de la Caisse de Stabilisation.

Pour le **café**, le **cacao** et le **coton**, la situation, en 1975, a donc été bonne pour les producteurs, et ce, en raison du volume récolté et des prix qui leur avaient été garantis.

Pour sa deuxième année d'exploitation, la *Société d'Etudes et de Réalisation pour l'Industrie Caféière et Cacaoyère* (S.E.R.I.C.) a produit 32.000 tonnes de café vert à partir de cerises sèches achetées par elle ; à la suite de cette expérience originale, le choix est ouvert entre des usines de grande capacité et des unités plus dispersées à capacité plus réduite.

L'écoulement de ces productions a été plus difficile que l'année précédente, sauf pour le cacao ; au cours du premier semestre, la baisse du prix du café et une remontée assez lente du prix du coton ont ralenti les ventes et entraîné, pour le café, un stockage important. A partir du mois d'août, la résorption des stocks de ce dernier produit a pu, par contre, s'effectuer dans des conditions très favorables.

Bien que, par rapport à 1974, les exportations soient en baisse en ce qui concerne le café et le cacao, celles-ci restent encore à des niveaux satisfaisants pour le café. Pour le cacao, il y a lieu de tenir compte du niveau élevé d'utilisation des fèves par l'industrie locale (55.172 tonnes en 1975 contre 38.023 tonnes en 1974) qui se répercute sur les exportations de beurre de cacao.

COTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET PRIX A LA PRODUCTION

	Commercialisation			Prix à la production		
	1972-73	1973-74	1974-75	1972-73	1973-74	1974-75
	Milliers de tonnes			Francs c.f.a. le kg		
Cacao	182,8	214,0	245,0	85	110	175
Café vert	301,8	195,2	270,0	105	120	150
Coton graine	52,8	58,5	59,9	40	45	70
Sources : Autorités ivoiriennes, Arrêtés fixant les prix à la production,						

EXPORTATIONS DES PRINCIPALES PRODUCTIONS IVOIRIENNES

	1972	1973	1974	1975
	Milliers de tonnes			
Café vert	188,5	212,6	263,4	254,7
Cacao en fèves	159,4	143,0	205,3	169,7
Beurre de cacao	10,7	8,2	7,4	16,9
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

La production de *riz* a pris un grand essor, de sorte que la SODERIZ a pu, en 1974-1975, commercialiser 105.000 tonnes de paddy, lesquelles, jointes aux importations faites précédemment, ont permis à la Côte d'Ivoire, en 1975, d'interrompre ses importations ; des exportations doivent d'ailleurs être réalisées afin de dégager les stocks.

Les productions qui contribuent à **diversifier l'économie agricole** de la Côte d'Ivoire ont donné également des résultats satisfaisants, excepté dans le secteur des fruits.

Ainsi, la production des *palmeraies* nouvellement aménagées, après une importante augmentation de 1973 à 1974 (respectivement 92.600 et 139.200 tonnes), a continué sa progression en 1975, mais sur un rythme plus lent (146.400 tonnes).

Pour cette dernière année, les ventes à l'extérieur se sont élevées à 108.000 tonnes, contre 78.500 tonnes en 1974.

La production de *caoutchouc* reste à des niveaux comparables à ceux de 1974 malgré la baisse des prix intervenue à la fin de cette année ; les ventes se sont élevées à 14.600 tonnes en 1975 contre 14.800 en 1974.

Dans le secteur des *fruits* la situation a été un peu moins favorable ; il y a eu baisse de production en ce qui concerne les bananes (135.450 tonnes exportées en 1975 contre 174.700 en 1974). Les exportations d'ananas frais ont porté, par contre, sur 69.700 tonnes contre 67.000 en 1974. Pour les conserves d'ananas, l'écoulement paraît avoir été plus difficile (54.800 tonnes contre 59.500 en 1974), en raison du stockage dans les pays importateurs.

A noter, qu'au cours de la campagne 1974-1975, le complexe sucrier de Ferkessedougou a produit 4.900 tonnes de sucre raffiné.

1.2. L'exploitation forestière

En 1974, l'exploitation forestière a été frappée de plein fouet par la mévente résultant de l'abondance des stocks dans les pays importateurs. Au cours du premier semestre, les exploitants ont exécuté leurs contrats de livraison à terme : les exportations ont alors sensiblement baissé et de nombreux chantiers forestiers ont été fermés.

En 1975, la reprise de la demande se fit progressivement ; mais, en raison des disponibilités relativement faibles, les producteurs ivoiriens furent souvent dans l'incapacité d'y répondre, de sorte que les chiffres connus d'exportation de bois en grumes sont inférieurs à ceux de 1974. Il en est de même pour les bois débités dont les ventes avaient poursuivi leur progression cette dernière année.

COTE D'IVOIRE – EXPORTATIONS DE BOIS

Bois	1972	1973	1974	1975	Variations 1974 à 1975
Milliers de mètres cubes					%
Grumes	3.168,0	3.497,1	3.033,6	2.419,0	- 21,3
Débités	162,6	238,1	312,2	224,1	- 29,2
Millions de francs c.f.a.					
Grumes	32.505	56.386	51.628	34.860	- 32,5
Débités	3.573	7.445	10.727	6.676	- 37,8

Source : Syndicat des Négociants en Bois de Côte d'Ivoire.

Le tableau de la page précédente montre que la reprise des prix constatée au cours de l'année 1975 semblait ne pas encore s'être répercutée sur les exportations de bois ivoirien.

Cependant, si l'on fait abstraction des années exceptionnelles 1973 et 1974, il est considéré que cette année a été celle d'une exploitation normale. En outre, 40% des bois abattus ont été transformés sur place et la consommation des produits ainsi obtenus s'est sensiblement accrue dans le pays même.

La réglementation de l'exploitation forestière, établie en 1973, semble avoir atteint ses objectifs, notamment en ce qui concerne la croissance de l'activité des scieries. Le régime des quotas, tendant à subordonner l'exportation des grumes à l'approvisionnement préalable des industries de transformation ivoiriennes, a été aggravé, pour certains exportateurs, par un arrêté du 19 décembre 1975 ; par contre, afin de faciliter l'accèsion de ces derniers à cette profession, elle a été allégée pour les exportateurs nationaux.

1.3. L'élevage

Les besoins en viande de la Côte d'Ivoire deviennent si importants que les programmes de développement de la production animale se concrétisent dans tous les secteurs ; naturellement, les efforts les plus notoires portent sur la production bovine, car la consommation de viande de cette catégorie, estimée à 47.000 tonnes, n'est couverte, par la production nationale, qu'à 15%.

La *Société pour le développement des productions animales* (SODEPRA) a intensifié son action d'encadrement des éleveurs, notamment dans le nord, où le cheptel bovin, évalué à 258.000 têtes, est encadré à plus de 50%.

L'installation du ranch de la Marahoué (82.000 hectares) a, par ailleurs, été effectivement entreprise.

1.4. La pêche

La pêche, sous toutes ses formes, a progressé en 1975 : 86.000 tonnes contre 65.000 tonnes en 1974. Si l'armement maritime industriel a débarqué 53.000 tonnes contre 41.000 tonnes précédemment, l'augmentation ultérieure de sa capacité reste fonction de la constitution, actuellement à l'étude, d'une flottille nationale de pêche lointaine.

La proximité des bancs de thon, en 1975, a permis une assez grande activité de la conserverie qui a pu exporter 6.831 tonnes au cours de l'année.

Afin de faciliter l'accès des bateaux ivoiriens dans les eaux territoriales des pays voisins, des accords ont été passés avec le Sénégal et la Mauritanie et des négociations ont été poursuivies avec le Ghana et le Sierra Leone.

1.5. La production industrielle

Il a été estimé que le taux de croissance de la production industrielle ivoirienne avait été de 9% environ en 1975, alors que le chiffre d'affaires de l'ensemble des industries s'établissait à 303 milliards de francs c.f.a. (soit en augmentation de 19,2%) dont 7% au titre de la hausse des prix.

Il a été constaté une reprise de la production au cours des premiers mois de l'année, en raison de la demande intérieure stimulée par le relèvement des prix à la production agricole. Par la suite, la stagnation a prévalu jusqu'à ce que se produise un assainissement des stocks ; la situation s'est donc améliorée en fin d'année.

Dans l'ensemble, les industries de transformation (beurre de cacao, café soluble, textiles) ont utilisé des quantités croissantes de matières premières ivoiriennes.

L'entrée en production de nouvelles industries a concrétisé l'effort de décentralisation entrepris par les autorités : complexe textile d'Agboville après celui de Dimbokro, huilerie de graine et fabrique de lingerie à Bouaké, début du grand ensemble Gonfreville dans cette même ville.

A ces réalisations s'ajoutent, entre autres, une nouvelle usine de céramique et une fabrique de vêtements de coton à Abidjan.

Les exportations de produits industriels ont représenté 33% du chiffre d'affaires en 1975, contre 39% l'année précédente.

La consommation d'électricité (haute tension), en hausse sensible en 1975, reflète bien le développement industriel de la Côte d'Ivoire.

1.6. Le tourisme

La Côte d'Ivoire a accueilli 108.912 touristes en 1975 contre 92.864 en 1974 (+ 17%), tandis que le chiffre d'affaires du secteur augmentait de 12%. A la fin de 1975, la capacité hôtelière du pays atteignait 2.482 chambres dont 1.558 à Abidjan.

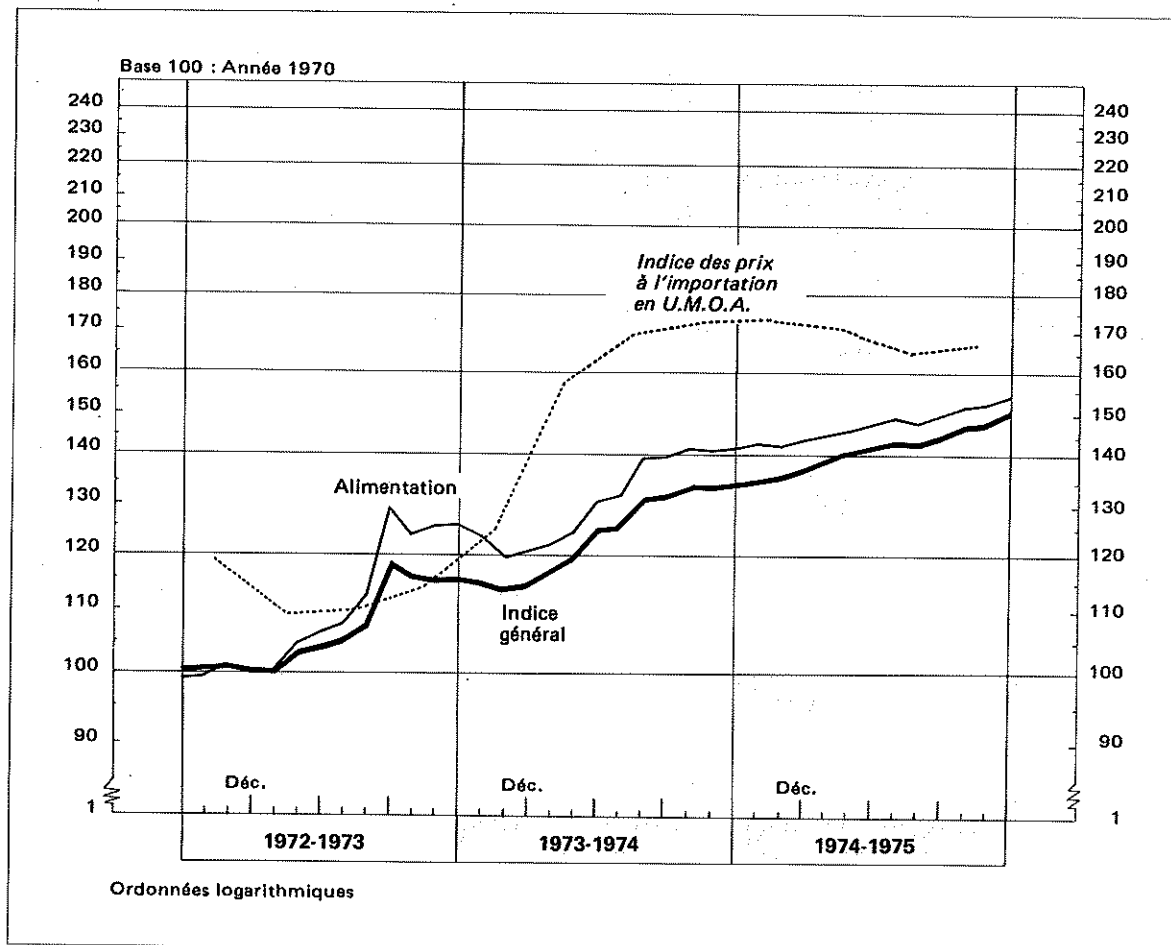
1.7. Les prix et salaires

L'indice général des prix à la consommation familiale de type traditionnel à Abidjan, base 100 en 1960, a progressé de 199,4 en septembre 1974 à 219,9 en septembre 1975, soit une hausse de 10,2%, sensiblement inférieure aux 16% enregistrés au cours de l'année précédente. En moyenne annuelle, la hausse de l'exercice 1974-1975 a atteint 13,4% (16,1% pour l'exercice précédent).

Fixé à 87,6 francs c.f.a. le 1^{er} février 1974, le S.M.I.G. horaire a été relevé à 92 francs c.f.a. au 1^{er} août 1974 (+ 5%) et s'est maintenu à ce niveau jusqu'à la fin de l'exercice. Les prix aux producteurs, pour la campagne 1974-1975, ont, par contre, été sensiblement relevés, passant à 175 francs c.f.a. par kg pour le cacao (+ 59%), 150 francs pour le café (+ 25%) et 70 francs (+ 56%) pour le coton graine.

Les effectifs employés dans l'industrie se sont accrus de 14% en 1975, pour s'établir à 52.762 personnes en fin d'année, tandis que les salaires distribués augmentaient de 22%, atteignant 33,3 milliards de francs c.f.a..

ABIDJAN – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



2. FINANCES PUBLIQUES

Malgré une progression rapide des dépenses de fonctionnement des services de l'Etat (+ 16,5% en 1973 et + 33,2% en 1974), le budget général a été exécuté, au cours de la période sous revue, dans sa quasi-totalité et dans une position voisine de l'équilibre. Les recettes fiscales en 1974 ont progressé de plus de 24% et participé, pour une part très importante, au financement des dépenses d'investissement.

COTE D'IVOIRE – BUDGET DE L'ETAT*

	Réalizations			Prévisions
	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	109,3	127,9	153,3	180,8
— Recettes fiscales	88,4	101,6	126,4	140,4
— Autres recettes	2,6	3,9	0,8	13,9
— Financements extérieurs	18,3	22,4	26,1	26,5
Dépenses	109,5	123,8	155,0	180,8
— Budget de fonctionnement	72,7	84,7	112,0	126,8
— Budget d'investissement	36,8	(a) 39,1	(a) 43,0	54,0
Déficit (—) ou excédent (+)	— 0,2	+ 4,1	— 1,7	—
Pour cent				
Part des dépenses financées				
par les recettes fiscales	80,7	82,1	81,5	77,7
* Exercice : 1 ^{er} janvier - 31 décembre.				
(a) Y compris dépenses sur emprunts non centralisées dans les écritures du Trésor.				
Source : Services du Trésor et Caisse Autonome d'Amortissement.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire intégrée de la Côte d'Ivoire s'est sensiblement modifiée au cours des deux derniers exercices.

L'un des aspects les plus frappants de cette évolution est le renversement de la **position extérieure nette**, qui a régressé de 52 milliards de francs c.f.a., au cours de l'exercice 1975, pour s'établir à - 31 milliards.

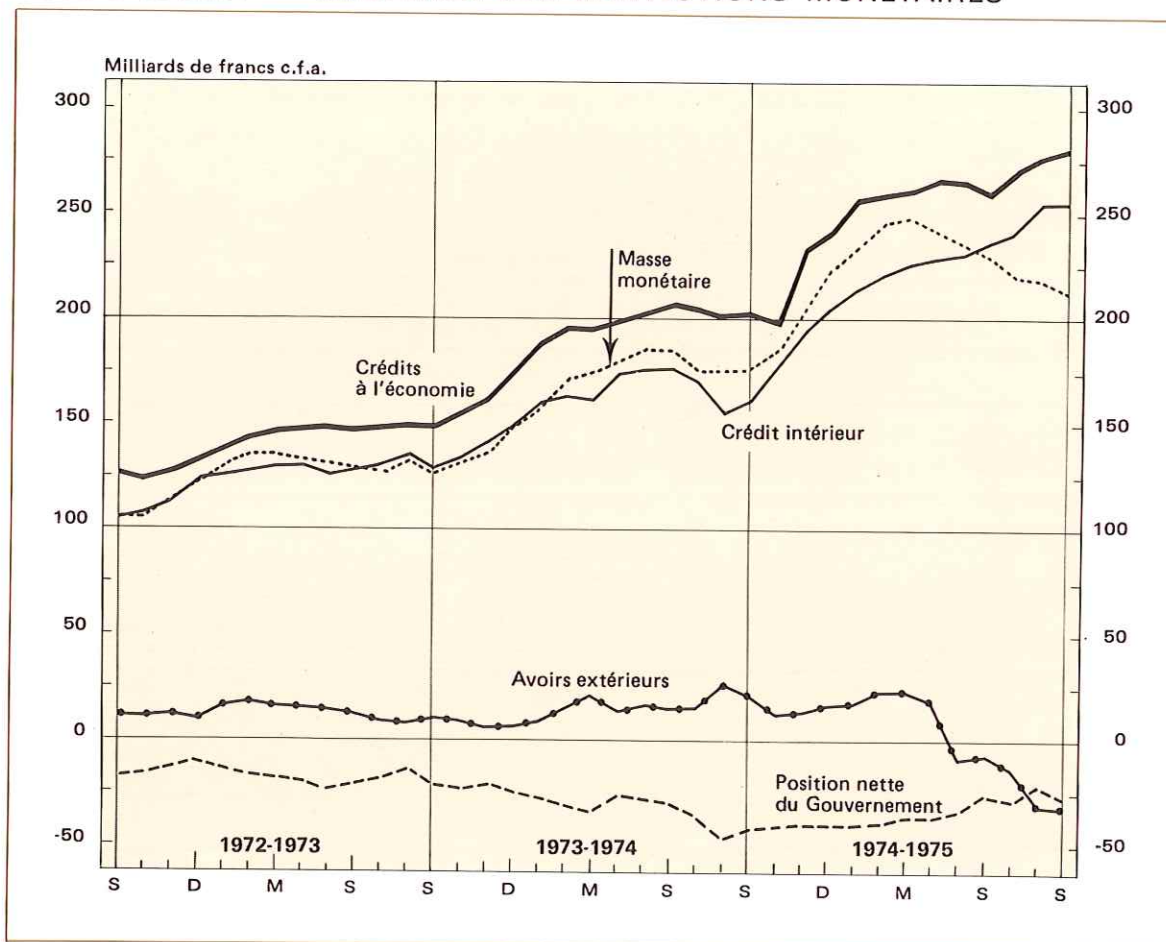
Cette évolution s'explique par la forte progression (57,5%) du **crédit intérieur** résultant en majeure partie de l'expansion des crédits à l'économie. Ceux-ci se sont accrus de 78 milliards de francs c.f.a. (+ 39%) contre 53 milliards (+ 35%) au cours de l'exercice 1973-1974, en raison, notamment, des financements de stock nécessités par le retard enregistré dans l'écoulement des récoltes d'exportation.

COTE D'IVOIRE – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	10.773	10.465	21.091	- 31.001
Crédit intérieur	107.328	130.362	161.880	255.030
– Gouvernement (net)	- 17.861	- 20.760	- 41.949	- 27.002
– Crédits à l'économie	125.189	151.122	203.829	282.032
Masse monétaire	107.189	128.431	177.061	215.777
Autres éléments nets	10.912	12.396	5.910	8.252

Source : B.C.E.A.O.

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



L'encours des *crédits à court terme* a progressé de près de 44% (30% environ l'année précédente).

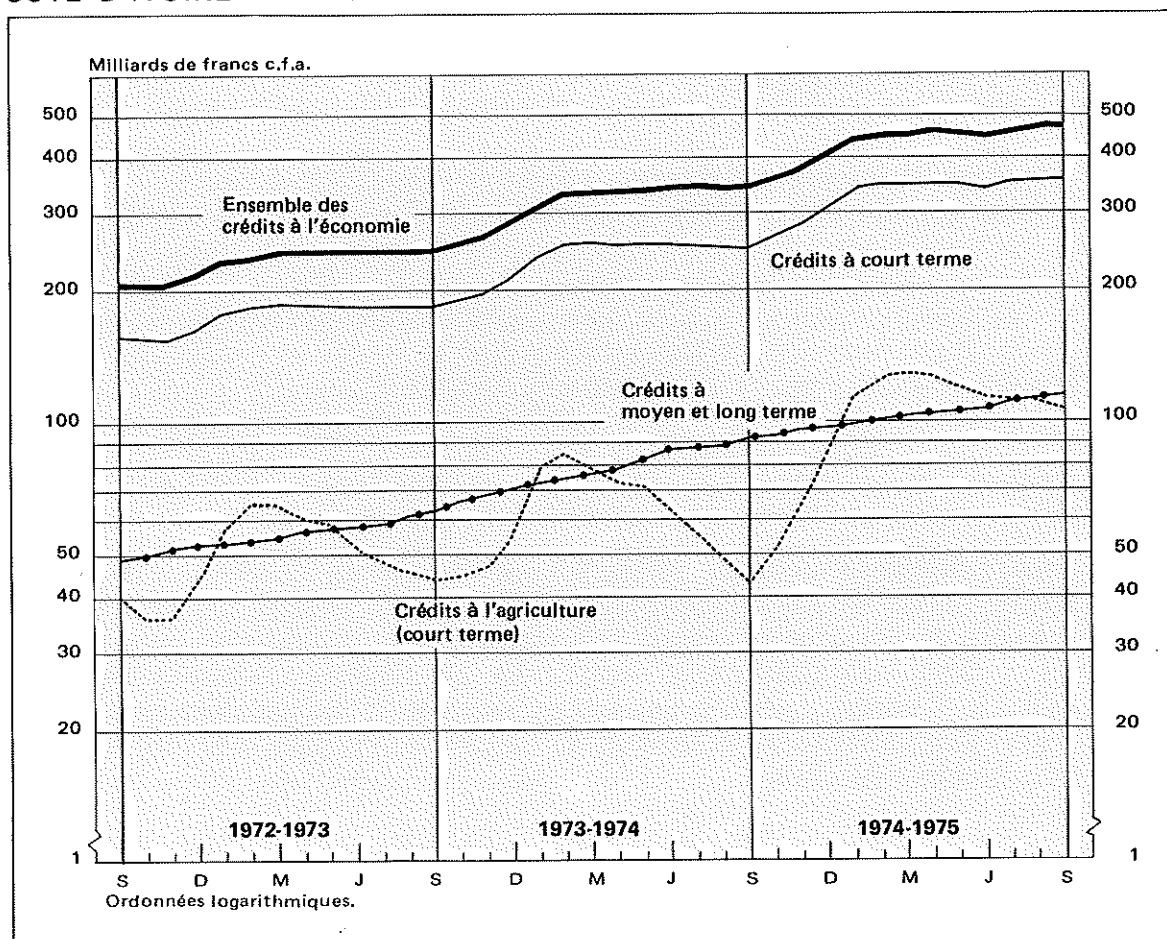
L'ensemble des crédits au secteur agricole s'est accru de 31,8 milliards au cours de l'exercice. L'analyse, par produit, des crédits distribués fait apparaître une forte progression des financements nécessités par la commercialisation du riz de production locale, dont le volume collecté a doublé d'une année à l'autre.

COTE D'IVOIRE – CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

Septembre				
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Court terme	91 352	109 145	142 084	204 074
dont : Agriculture	25 745	30 227	24 724	56 485
Industrie	8 398	12 014	18 935	27 773
Commerce	27 084	28 590	46 834	50 091
Bois	4 683	4 614	8 404	10 347
Construction	955	1 358	3 288	11 300
Non recensés	11 435	15 835	20 049	21 181
Moyen et long terme	33 837	41 977	61 745	77 958
dont : Industrie	9 434	10 058	14 467	20 378
Construction	8 662	10 744	11 102	12 174
Prod. agricole	1 465	3 053	5 281	6 871
Non recensés	4 957	5 363	7 636	9 556
Total	125 189	151 122	203 829	282 032

Source : B.C.E.A.O.

COTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



Les principaux autres secteurs bénéficiaires de l'octroi des nouveaux concours bancaires à court terme ont été ceux de la construction d'immeubles d'habitation (+ 8,0 milliards), de l'industrie alimentaire, du raffinage du pétrole et des transports.

Il convient, en outre, de signaler le développement des petits crédits aux particuliers, commerçants, artisans et agriculteurs.

Les *crédits à moyen et long terme* se sont accrus de 16 milliards au cours de l'exercice 1974-1975 (19,8 milliards pour l'exercice précédent). Ils ont financé des investissements dans l'industrie, notamment des textiles et du bois et ont, également, été orientés vers le secteur agricole ainsi que vers la construction immobilière.

La *position créditrice nette du Gouvernement* s'est réduite de 12,7 milliards, le supplément de disponibilités que le Trésor s'était constitué en 1974 ayant été utilisé, en 1975, pour faire face à l'accroissement des dépenses publiques de fonctionnement et surtout d'équipement.

De son côté, la **masse monétaire** a connu une expansion soutenue (+ 22%) quoique beaucoup plus faible que celle, exceptionnelle, enregistrée en 1973-1974 (+ 39%). Le ralentissement est surtout imputable à une moindre progression des dépôts en banque, notamment de la part des organismes publics, la Caisse de Stabilisation en particulier ayant eu à faire face aux difficultés rencontrées en matière d'exportation de produits agricoles en même temps qu'elle poursuivait sa contribution au financement des programmes de développement.

La **base monétaire**^(a) s'est, en cours d'exercice, accrue de 37,5% pour atteindre 75,7 milliards de francs c.f.a. en septembre 1975 ; cet accroissement a été partiellement compensé par une baisse du multiplicateur, résultant d'un relèvement de la part de la circulation fiduciaire et du coefficient de réserves. L'accroissement de la base monétaire résulte, pour deux-tiers environ, de refinancements accrus et, pour un tiers, de la variation de la position du Gouvernement, fortement compensée par la perte d'avoirs extérieurs.

(a) Voir note page 44.

COTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1972	1973	1974	1975			
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire	44 691	49 008	55 003	87 431	95 732	88 910	75 678
– Circulation fiduciaire	39 239	43 626	51 323	77 471	89 381	75 653	66 708
– Réserves des banques	5 452	5 382	3 680	9 960	6 351	13 257	8 970
Contreparties							
de la base monétaire	44 691	49 008	55 003	87 431	95 732	88 910	75 678
– Avoirs extérieurs nets	15 311	16 100	11 877	9 800	10 411	3 104	– 14 709
– Position du Gouvernement	– 1 450	– 2 215	– 14 217	– 13 433	– 14 590	– 4 448	2 998
– Concours aux banques	30 844	35 142	57 428	91 101	99 950	90 267	87 582
– Autres éléments nets	– 14	– 19	– 85	– 37	– 39	– 13	– 193
Masse monétaire (a)	105 555	126 613	174 831	220 730	246 992	227 462	214 237
Multiplicateur (b)	2,36	2,58	3,18	2,52	2,58	2,56	2,83
Pour cent							
Coefficient de partage							
d'encaisses (c)	37,2	34,5	29,4	35,1	36,2	33,3	31,1
Coefficient de réserves (d)	8,2	6,5	3,0	7,0	4,0	8,7	6,1
Sept. 72 Sept. 73 Sept. 74 Déc. 74 Mars 75 Juin 75 Sept. 74							
à à à à à à à							
Sept. 73 Sept. 74 Déc. 74 Mars 75 Juin 75 Sept. 75 Sept. 75							
Variations en pour cent de la période							
Variations :							
– de la masse monétaire	19,9	38,1	26,3	11,9	– 7,9	– 5,8	22,5
– de la base monétaire	9,7	12,2	59,0	9,5	7,1	– 14,9	37,6
– du multiplicateur	9,3	23,3	– 20,8	2,4	– 0,8	10,5	– 11,0
(a) Dépôts en C.C.P. exclus.							
(b) Rapport de la masse monétaire à la base monétaire.							
(c) Part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire.							
(d) Rapport des réserves des banques aux dépôts en banque.							
Source : B.C.E.A.O. (cf. pages A.23 et A.29).							

4. COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

4.1. Echanges commerciaux avec l'extérieur

L'orientation particulièrement favorable du commerce extérieur en 1973-1974 ne s'est pas entièrement maintenue en 1975.

COTE D'IVOIRE – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Importations	114,3	157,5	232,3	241,4
Exportations	139,5	190,0	291,8	254,6
Balance	+ 25,2	+ 33,4	+ 59,5	+ 13,2
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	122,0	121,2	125,6	105,5
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

Les *exportations* avaient enregistré un taux de croissance très élevé en 1973 (+ 36,2%) et surtout en 1974 (+ 53,6%), année durant laquelle les prix mondiaux des produits primaires étaient bien orientés. En 1975, le fléchissement des cours, ainsi que la récession dans les pays industrialisés, ont affecté l'écoulement des principaux produits d'exportation, notamment celui du cacao, des produits du palmier et des bois. Malgré une certaine reprise durant le second semestre, le recul des ventes à l'étranger a été de 12,7% par rapport à l'année précédente.

C'est ainsi qu'en 1975, les exportations de cacao en fèves n'ont atteint que 169.700 tonnes (205.300 tonnes en 1974) et celles de café vert 254.800 tonnes contre 263.400 précédemment. Les expéditions de bois ont fléchi sensiblement, passant de 2 579 à 1 975 milliers de tonnes, ce qui a représenté une baisse de valeur de 24,6 milliards de francs c.f.a. Le commerce du bois est ainsi, à hauteur de 66%, à l'origine du fléchissement global des recettes d'exportation en 1975.

De leur côté, les *importations*, qui avaient enregistré une progression de 47,5% en 1974, sont restées pratiquement stationnaires en 1975, leur valeur ayant haussé d'à peine 4% de 1974 à 1975 ce qui, compte tenu de l'accroissement des coûts, traduit une baisse de volume.

L'excédent commercial qui, de 1973 à 1974, avait augmenté de 78% — atteignant le record absolu de 59,5 milliards de francs c.f.a. — s'est très fortement amenuisé, ne dépassant pas 13,2 milliards pour l'année 1975, montant le plus faible enregistré depuis les années 1965-1966.

4.2. Balance des paiements

Les balances de paiements de la Côte d'Ivoire avaient enregistré un très net redressement au cours des années 1973 et 1974, passant, d'un déficit de 20,4 milliards de francs c.f.a. en 1972 et 2,3 milliards en 1973, à un excédent de 21 milliards en 1974. La situation s'est, par contre, considérablement dégradée au cours de l'année 1975 : elle s'est, en effet, traduite par un solde négatif de 33,4 milliards.

En 1972, le déficit sur les services (39,8 milliards) et celui des transferts sans contrepartie représentaient plus du double de l'excédent de la balance commerciale.

Le flux net des capitaux non monétaires (+ 12,9 milliards pour les capitaux à long terme, - 3,7 milliards pour les capitaux à court terme), n'avait pu qu'atténuer le solde négatif de la balance des paiements courants.

En 1973, le déficit de la balance des paiements courants avait atteint 48,8 milliards, soit une augmentation de 64% par rapport à celui de l'année précédente, et ce, en raison de l'aggravation du déficit sur les services (53,7 milliards) et des transferts sans contrepartie, mais les très fortes entrées nettes de capitaux à long terme (46,8 milliards) avaient permis d'approcher l'équilibre global.

L'année 1974 a surtout été marquée par un accroissement considérable de l'excédent de la balance commerciale qui a presque triplé par rapport à l'année précédente. Ce gain, ainsi que l'amélioration relative du solde des services (- 50,6 milliards) ont permis un redressement spectaculaire de la balance des paiements en dépit de l'évolution défavorable des transferts sans contrepartie (- 22,3 milliards contre - 15,4 milliards en 1973) et de la légère réduction des entrées nettes de capitaux à long terme ramenées à 41,8 milliards.

COTE D'IVOIRE – BALANCE DES PAIEMENTS

	1972	1973	1974
Milliards de francs c.f.a.			
Biens et services	- 17,2	- 33,4	+ 7,7
dont : <i>Marchandises</i>	+ 22,6	+ 20,3	+ 58,3 ^(a)
Transferts sans contrepartie	- 12,5	- 15,4	- 22,3
Balance des paiements courants	- 29,7	- 48,8	- 14,6
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 12,9	+ 46,8	+ 41,8
Balance de base	- 16,8	- 2,0	+ 27,2
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	- 3,7	- 1,9	- 1,2
Erreurs et omissions nettes	+ 0,1	+ 1,6	- 5,0
Balance globale	- 20,4	- 2,3	+ 21,0
(a) A partir de 1974, la balance commerciale est arrêtée sur une base FOB. La valeur des importations a été rétablie en valeur CAF aux fins de comparaison avec les années précédentes.			
Source : B.C.E.A.O.			

L'important déficit constaté en 1975 (33,4 milliards, soit une aggravation de plus de 54 milliards par rapport à 1974) aura été motivé par une dégradation générale des transactions avec l'extérieur. Cette détérioration a surtout affecté le poste « marchandises », dont l'excédent ne dépassera pas 13 à 15 milliards (58,3 milliards précédemment), et les mouvements de capitaux, dont les entrées nettes se situent à un niveau nettement inférieur à celui de 1974 : 29 milliards environ contre 40,6 milliards de francs c.f.a.

La dette extérieure publique ou garantie était estimée, fin 1974, à 163 milliards de francs c.f.a. (56% des exportations), le service de la dette se montant à 25 milliards (8,6% des exportations).

COTE D'IVOIRE – DETTE EXTÉRIEURE *

Origine des prêts		Opérations de la période			Dette en fin de période	
		Tirages	Amortissements	Intérêts	Principal	Y compris
					prélevé	le principal
					non encore remboursé	non encore prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1972	3 444,7	218,2	...	12 547,3	...
	1973	4 325,2	321,9	...	15 973,1	44 176,2
	1974	9 779,9	340,7	565,2	23,335,7	57 247,0
	1975	9 574,6	789,9	509,4	31 227,5	79 510,1
Euro-dollars	1972	—	730,8	...	6 358,1	...
	1973	10 359,2	1 164,2	...	14 917,3	19 521,4
	1974	15 883,5	4 558,1	1 419,6	26 242,7	26 242,7
	1975	4 834,2	911,9	2 853,1	29 384,7	39 476,0
Gouvernements	1972	5 538,9	2 868,1	...	43 846,6	...
	1973	11 676,4	3 721,6	...	51 582,6	57 145,9
	1974	3 140,6	3 919,8	2 151,6	55 684,5	62 178,1
	1975	7 847,5	4 661,3	2 430,9	53 198,8	69 621,3
Organismes financiers	1972	2 120,5	1 189,4	...	13 614,6	...
	1973	15 308,8	1 568,5	.	31 185,4	41 350,3
	1974	9 675,9	3 090,2	2 965,9	36 259,9	69 679,9
	1975	12 342,6	3 228,3	3 589,4	42 582,6	74 792,2
Autres établissements	1972	—	—	—	—	—
	1973	—	—	—	—	5 997,3
	1974	704,1	—	—	792,1	5 723,4
	1975	4 342,1	—	—	4 939,4	7 019,4
Crédits fournisseurs	1972	2 893,9	4 194,9	...	11 732,0	...
	1973	7 258,0	2 715,6	...	14 254,1	30 644,1
	1974	13 058,2	4 891,6	1 173,5	20 799,3	35 724,2
	1975	13 414,9	6 926,3	1 567,3	34 528,0	57 065,5
Total	1972	13 998,0	9 201,4	(a) 4 534,0	88 098,6	(a) 179 000,0
	1973	48 927,6	9 491,8	(a) 5 793,0	127 912,5	198 835,2
	1974	52 242,2	16 800,4	8 275,8	163 114,2	256 795,3
	1975	52 355,9	16 517,7	10 950,1	195 861,0	327 484,5
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat (non compris Air-Afrique).						
(a) Estimations.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
de la Haute-Volta**

Pays, pour l'essentiel, encore tributaire du secteur primaire, la Haute-Volta a bénéficié, en 1975, d'un net redressement de sa production agricole. L'amélioration a surtout porté sur les produits vivriers.

Dans le secteur secondaire, si l'année 1975 a vu peu de créations d'entreprises nouvelles, d'importants investissements visant à la consolidation ou à l'extension d'unités existantes ont été réalisés et ont ainsi permis une augmentation de la production industrielle, notamment dans le domaine des industries alimentaires.

L'accroissement des tonnages commercialisés d'arachides, et surtout de coton, n'a pu compenser la baisse des cours mondiaux de ces produits, la faible récolte d'amandes de karité et le recul des exportations de bétail, tous événements ayant entraîné, pour l'année 1975, une diminution sensible des recettes d'exportation du secteur primaire. Au cours de la même période, la persistance de l'inflation mondiale, les dépenses d'investissement et d'autres dépenses conjoncturelles ont augmenté le coût des importations voltaïques, aggravant ainsi le déficit pourtant déjà très élevé, en 1974, de la balance commerciale.

En dépit de leur importance, les aides extérieures et les rapatriements d'économies des travailleurs voltaïques installés à l'étranger n'auront pu couvrir, comme les années précédentes, le déficit de la balance des biens et services : le déficit de la balance des paiements qui en est résulté, est estimé à environ 1,3 milliard de francs c.f.a.. En relation avec le déficit, les avoirs extérieurs de la Haute-Volta ont diminué, mais demeurent cependant à un niveau satisfaisant.

Le taux d'accroissement annuel des crédits à l'économie a fléchi, mais ceux-ci ont encore progressé de 40 % l'an au cours de l'exercice 1974-1975 (64 % au cours de l'exercice précédent). L'importance croissante des crédits à moyen et long terme, dans le montant global des crédits, traduit bien la politique d'investissement qu'encouragent les autorités voltaïques.

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1975

En Haute-Volta, le secteur primaire fait vivre plus de 95 % de la population et représente 45 % du produit intérieur brut, atteignant 90 % environ de l'ensemble des recettes d'exportation.

Ce secteur regroupe l'agriculture, l'élevage et les activités liées à l'exploitation du bois dont les parts, dans la composition du produit intérieur brut, sont estimées respectivement à 31 et 6 %.

1.1. La production agricole

La campagne 1974-1975 a marqué, enfin, le retour à une récolte normale au niveau des cultures vivrières en raison, essentiellement, de l'amélioration de la pluviométrie, facteur déterminant de l'équilibre vivrier du pays.

Par contre, les résultats ont été moins favorables en ce qui concerne les cultures industrielles, les producteurs ayant préféré consacrer aux céréales une partie plus grande des surfaces cultivées.

Il est estimé que les principales *productions vivrières* (mil, sorgho et maïs) sont passées de 759.000 tonnes durant l'année de sécheresse caractérisée en 1973-1974 à 1.012.000 tonnes en 1974-1975.

Par contre, depuis 1971, la production de *riz* paraît être en régression ; la commercialisation a porté sur 22.600 tonnes de paddy en 1974-1975.

HAUTE-VOLTA – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET PRIX A LA PRODUCTION

	Commercialisation			Prix à la production		
	1972-73	1973-74	1974-75	1972-73	1973-74	1974-75
	Milliers de tonnes			Francs c.f.a. le kg		
Arachides décortiquées	15,9	17,8	18,1	25,50	27,80	34
Sésame	4,6	4,3	4,0	28,00	34,00	34
Amandes de karité	4,9	10,6	4,9	7,15	8,00	20
Coton-graine	32,6	26,7	30,6	32,00	35,00	40
Source : Caisse de stabilisation Autorités voltaïques.						

La commercialisation des principaux *produits d'exportation* a été caractérisée, quant à elle, par la remontée régulière de la production de coton depuis la sécheresse de 1973 ainsi que par la stagnation relative des productions annuelles d'oléagineux ; quant au ramassage et à la vente des amandes de karité, ils sont fonction du cycle traditionnel de production de cet arbre.

Les efforts faits pour développer les ventes de *primeurs* en Europe donnent des résultats satisfaisants : 620 tonnes de haricots verts ont été exportées contre 461 tonnes en 1974.

La production de *sucré* raffiné a été de 5.800 tonnes en 1974-1975 ; grâce au développement de cette production, la Haute-Volta pourrait disposer prochainement d'un surplus exportable, non négligeable, les besoins étant évalués à 14.000 tonnes.

1.2. L'élevage

Ce secteur, qui n'emploie que 5 à 6 % de la population active, demeure l'une des principales richesses de la Haute-Volta et lui procure environ 40 % de ses recettes d'exportation.

Bien qu'une mortalité élevée ait frappé les gros ruminants au cours des sécheresses successives ayant sévi particulièrement dans la zone sahélienne, le cheptel bovin est resté, en 1975, à son niveau de 1969, avec un peu plus de 2,5 millions de têtes ; il a d'ailleurs été sensiblement valorisé en raison de la très forte augmentation des prix à la consommation, tant intérieure qu'extérieure. Le cheptel ovin et caprin a montré une meilleure résistance à la sécheresse et son effectif atteint 4,8 millions de têtes en 1975 contre 4,1 millions en 1969 (+ 17%).

La reconstitution du cheptel dans la zone sahélienne se poursuit et un *Organisme Régional de Développement du Sahel* a été créé, en 1975, pour l'encadrement des éleveurs de cette région.

En outre, afin de faciliter le développement intégré de cet important secteur de production, un *Office National de l'Exploitation des Ressources Animales* (ONERA), chargé de promouvoir l'expansion de la production du cheptel, son exploitation et sa commercialisation, a été créé le 17 avril 1975.

Cet organisme aura notamment pour tâche, grâce à l'aide extérieure, d'installer dans l'ouest du pays, neuf ranchs collectifs de 15.000 hectares chacun, et d'y introduire des méthodes modernes de gestion.

1.3. Les ressources minières

Malgré la conjoncture mondiale de la métallurgie, défavorable, les projets d'exploitation du gisement de manganèse de Tambao se concrétisent. La *Société Minière de Tambao* (SOMITAM), dans laquelle la Haute-Volta possède 51 % du capital, a été constituée au mois d'août, ayant pour objet l'étude et l'exploitation éventuelle de ce gisement ; un appel à la concurrence a été lancé par l'*Office général des projets de Tambao* (créé en 1974) en vue de la construction du chemin de fer reliant ce gisement à Ouagadougou.

Le rythme d'exploitation annuel moyen pourrait être de 625.000 tonnes pendant 19 ans.

1.4. La production industrielle

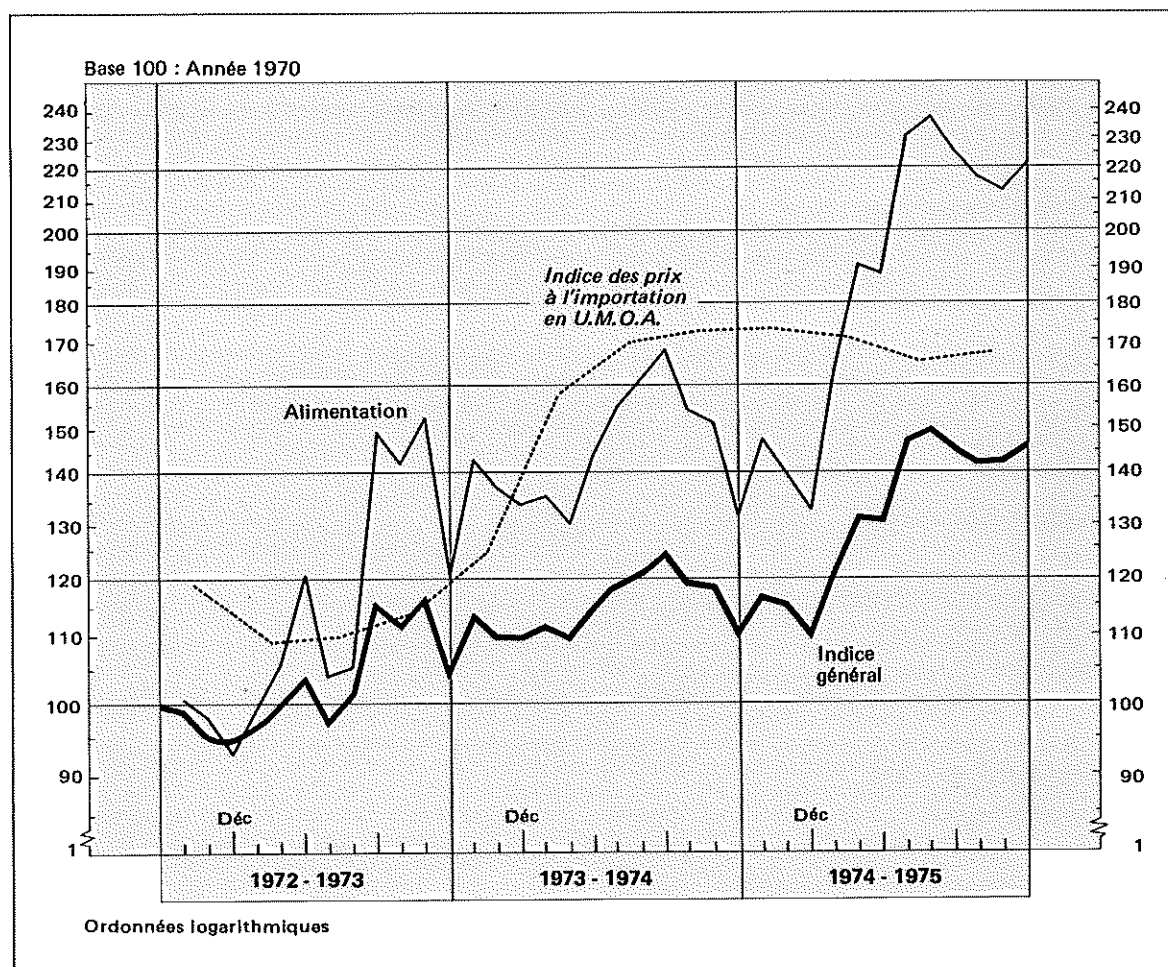
Il est estimé qu'en Haute-Volta la contribution du secteur industriel moderne n'a encore représenté, en 1975, qu'environ 7 à 8% du produit intérieur brut.

Les entreprises sont essentiellement transformatrices, soit de produits agricoles locaux (industries textiles, huileries, sucreries), soit de produits semi-finis importés (meuneries, fabriques de pneumatiques et de piles électriques, transformation des métaux etc...). Les plus importantes, soit une vingtaine d'entre elles, ayant un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs c.f.a., ont vu ce dernier augmenter en 1975 de près de 20 %, ce qui dénote, malgré la hausse des prix, une croissance moyenne certaine qui devrait se poursuivre en 1976 en raison de l'extension de la demande et de l'implantation de nouvelles unités de production.

Les autorités voltaïques, tout en encourageant la création ou l'extension de petites et moyennes entreprises, poursuivent la voltaïsation du capital des entreprises jugées prioritaires ou vitales, avec, notamment, l'intervention d'un *Fonds de voltaïsation des capitaux*.

Enfin, dans le cadre de la préparation du plan quinquennal (1977-1981), la diversification du secteur industriel et son renforcement seront spécialement étudiés.

OUAGADOUGOU — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



1.5. Les prix et salaires

L'indice des prix à la consommation africaine à Ouagadougou a augmenté de 16 % entre l'exercice 1973-1974 et l'exercice 1974-1975.

La moyenne de l'indice des prix à la consommation africaine, établi mensuellement à Ouagadougou, a augmenté de 16 % entre les deux derniers exercices.

De septembre 1974 à septembre 1975, cette progression a été de 32 %, la part de l'alimentation y étant prépondérante puisque la hausse particulière à l'indice de ce groupe a atteint 68 %.

Le S.M.I.G. horaire, fixé à 45 francs c.f.a. en juillet 1974, n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

2. FINANCES PUBLIQUES

Comme ceux des années précédentes, le budget de l'Etat pour l'exercice 1974 a été exécuté dans sa totalité ; il est à remarquer que les recettes fiscales de cet exercice ont largement dépassé les prévisions. Malgré l'absence de données précises, le budget de l'exercice 1975, prévu en fort accroissement (+ 26 %), semble avoir été exécuté dans des conditions identiques à celles des années sous revue.

HAUTE-VOLTA - BUDGET DE L'ETAT*

	Réalizations			Prévisions
	1972	1973	1974 (b)	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	11,9	12,8	15,5	16,7
— Recettes fiscales	10,6	11,3	13,7	14,4
— Autres recettes	0,8	0,9	1,2	1,7
— Financements extérieurs	0,5	0,6	0,6	0,6
Dépenses	11,1	12,5	13,2	16,7
— Budget de fonctionnement	10,6	11,9	12,6	16,1
— Budget d'équipement (a)	0,5	0,6	0,6	0,6
Excédent (+)	+ 0,8	+ 0,3	+ 2,3	—
Pour cent				
Part des dépenses financées				
par les recettes fiscales	95,4	90,4	103,7	86,2
* Exercice : 1er janvier - 31 décembre.				
(a) Financé uniquement par les aides extérieures.				
(b) Situation provisoire.				
Source : Services du Trésor voltaïque.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

L'évolution de la situation monétaire a été caractérisée, au cours de l'exercice 1975, par :

- un développement concomittant des crédits à l'économie (+ 5,3 milliards) et de la masse monétaire (+ 4,0 milliards) ;
- un prélèvement sur les avoirs extérieurs (– 5,8 milliards) ainsi que sur les disponibilités du Trésor public (– 5,5 milliards).

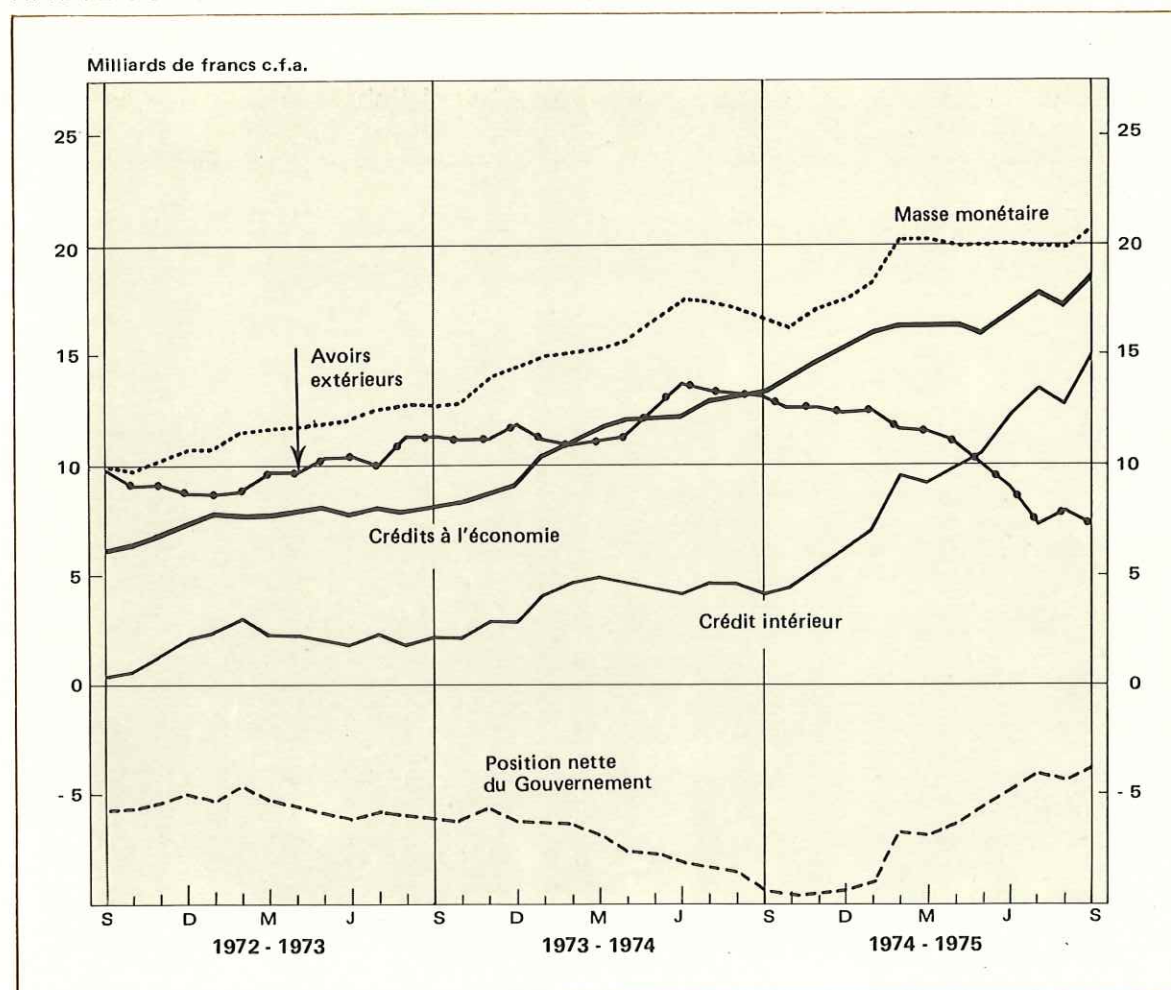
HAUTE-VOLTA – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	9 824	11 309	13 153	7 429
Crédit intérieur	422	2 087	4 105	14 840
– Gouvernement (net)	– 5 799	– 6 062	– 9 309	– 3 849
– Crédits à l'économie	6 221	8 149	13 414	18 689
Masse monétaire	9 960	12 735	16 616	20 646
Autres éléments nets	286	661	642	1 623

Source : B.C.E.A.O.

Les *avoirs extérieurs nets* des institutions monétaires ont fléchi de 13,2 milliards au 30 septembre 1974 à 7,4 milliards au 30 septembre 1975.

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

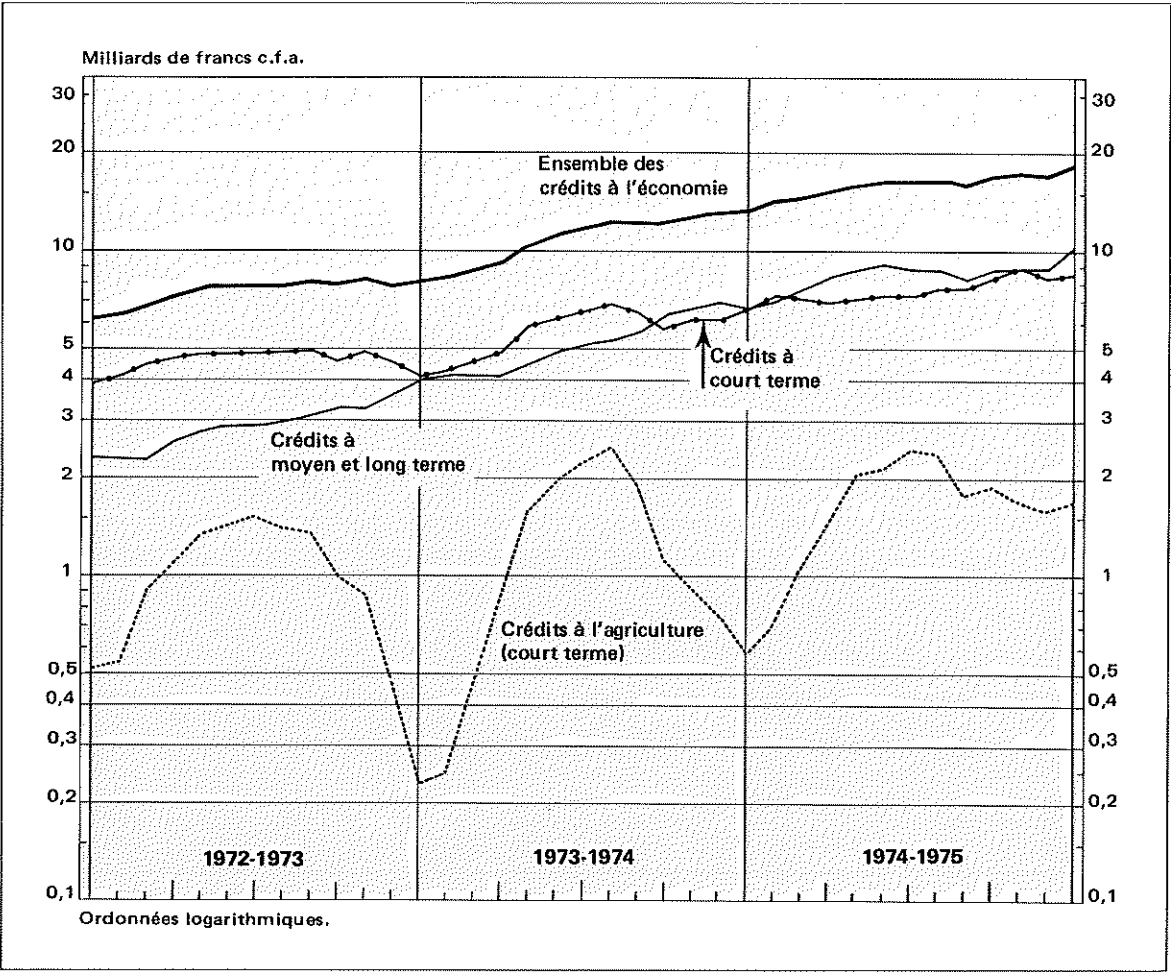


L'augmentation des *crédits à l'économie* - 5,3 milliards - a été, en 1974-1975, identique à celle constatée en 1973-1974, reposant largement sur des concours à moyen et long terme.

HAUTE-VOLTA – CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

Septembre				
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Court terme	3 944	4 143	6 687	8 530
dont : Agriculture	519	229	576	1 700
Industrie	460	556	1 840	2 098
Commerce	1 455	1 652	2 023	2 409
Travaux publics	386	396	370	390
Moyen et long terme	2 276	4 006	6 727	10 159
dont : Industrie	592	1 079	2 700	3 719
Eau, Electricité	60	60	114	404
Construction	144	202	487	1 177
Non recensés	1 189	2 209	2 803	4 053
Total	6 220	8 149	13 414	18 689
Source : B.C.E.A.O. (cf. pages A.48 et A.53).				

HAUTE-VOLTA – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



L'appel accru aux crédits à court terme émane principalement du secteur agricole (+ 1,1 milliard) dont les besoins supplémentaires de financement traduisent les bonnes récoltes de coton et de produits vivriers. Il concerne également les entreprises de transformation des productions locales (s'agissant en particulier du complexe sucrier de Banfora) et le secteur commercial.

L'accroissement des crédits d'investissements - dont l'encours dépasse, depuis août 1975, celui des crédits à court terme - a concerné le secteur industriel (brasserie et sucrerie) ainsi que celui de la production d'énergie électrique. Pour le solde, il correspond à des concours, généralement de faible importance, accordés à des particuliers pour la construction de leur logement, à des artisans, à des petits entrepreneurs individuels et à des paysans.

A la suite d'un important accroissement des dépenses de l'Etat, la *position créditrice nette du Gouvernement* vis-à-vis des institutions monétaires s'est sensiblement amoindrie entre le 30 septembre 1974 (9,3 milliards) et le 30 septembre 1975 (3,8 milliards), de sorte, qu'au total, le crédit intérieur a plus que triplé, passant, entre ces deux dates, de 4,1 milliards à 14,8 milliards de francs c.f.a.

La *masse monétaire*, quant à elle, est passée de 16,6 milliards au 30 septembre 1974 à 20,6 milliards au 30 septembre 1975, son accroissement annuel ressortant ainsi à 4,0 milliards (24%) au lieu de 3,9 milliards (31%).

Toutes les formes de disponibilités monétaires ou quasi monétaires n'ont pas pareillement été affectées par cette évolution. La croissance de la circulation fiduciaire a été relativement modérée ; la hausse annuelle ressortait, au 30 septembre 1975, à 1,4 milliard, ou 19%, contre 1,5 milliard, ou 24%, pour l'année 1974. Les dépôts en banque des particuliers et entreprises du secteur privé se sont accrus dans une forte proportion et d'une façon continue, passant de 8,6 milliards à 10,8 milliards. Les dépôts des organismes publics se sont légèrement réduits ; après avoir atteint un maximum de 4,1 milliards en mars 1975, ils s'élevaient à 2,7 milliards au 30 septembre 1975, retrouvant leur montant au 30 septembre 1974.

La **base monétaire** ^(a) s'est accrue de 27,6% au cours de l'exercice pour s'établir à 10 milliards en septembre 1975. Cet accroissement a été partiellement compensé par une légère baisse du multiplicateur. Le principal facteur d'expansion de la base monétaire a été la réduction de la position nette du Gouvernement, partiellement compensée par une réduction des avoirs extérieurs nets.

(a) Voir note page 44.

HAUTE-VOLTA — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1972	1973	1974		1975		
	Sept.	Sept.	Sept	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire	5 454	6 492	7 884	8 953	9 734	9 749	10 058
— Circulation fiduciaire	5 107	5 943	7 395	8 511	8 974	8 730	8 818
— Réserves des banques	347	549	489	442	760	1 019	1 240
Contreparties							
de la base monétaire	5 454	6 492	7 884	8 953	9 734	9 749	10 058
— Avoirs extérieurs nets	11 042	12 563	15 927	16 881	14 744	13 823	12 117
— Position du Gouvernement	— 5 588	— 6 069	— 9 146	— 9 437	— 8 094	— 6 676	— 4 212
— Concours aux banques	—	—	1 103	1 511	3 095	2 532	2 133
— Autres éléments nets	—	— 2	—	— 2	— 11	70	20
Masse monétaire (a)	9 361	12 064	15 959	16 930	19 400	19 142	19 595
Multiplieur (b)	1,72	1,86	2,02	1,89	1,99	1,96	1,95
Pour cent							
Coefficient de partage							
d'encaisses (c)	54,5	49,3	46,3	50,3	46,3	45,6	45,0
Coefficient de réserves (d)	8,2	9,0	5,7	5,3	7,3	9,8	11,5
	Sept. 72	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 74
	à	à	à	à	à	à	à
	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 75	Sept. 75
Variations en pour cent de la période							
Variations							
— de la masse monétaire	28,9	32,3	6,1	14,6	— 1,3	2,4	22,8
— de la base monétaire	19,0	21,4	13,6	8,7	0,2	3,2	27,6
— du multiplieur	8,1	8,6	— 6,4	5,3	— 1,5	— 0,5	— 3,5
(a) Dépôts en C.C.P. exclus.							
(b) Rapport de la masse monétaire à la base monétaire.							
(c) Part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire.							
(d) Rapport des réserves des banques aux dépôts en banque.							
Source : B.C.E.A.O. (cf. pages A.24 et A. 30).							

4. COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les transactions avec l'extérieur demeurent caractérisées par un très fort déficit. Au cours des dernières années le taux de couverture des importations a oscillé entre 25 et 29%.

HAUTE-VOLTA — ECHANGES EXTÉRIEURS

	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Importations	17,3	21,7	34,7	32,4
Exportations	5,1	5,6	8,7	9,4
Balance	- 12,2	- 16,1	- 26,0	- 23,0
Pour cent				
Couverture des import. par les export.	29,5	25,8	25,1	29,0

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

Les ventes à l'étranger avaient progressé dans de fortes proportions de 1973 à 1974 (+ 55%) à la faveur d'un développement des exportations de coton en masse et surtout de celles d'arachides (+ 1,3 milliard de francs c.f.a.).

Si les récoltes ont été dans l'ensemble comparables à celles de la précédente campagne, les prix ont été beaucoup moins rémunérateurs, notamment en ce qui concerne l'arachide dont la valeur des exportations a été, de ce fait, inférieure de 15% au niveau de 1974 alors que, dans le même temps, les tonnages vendus progressaient de 6%.

Sous l'effet conjugué de la hausse du coût de l'énergie, d'un accroissement des dépenses d'équipement et de l'augmentation générale des prix, les importations avaient connu une très vive progression de 1973 à 1974 : + 60%. Mais, malgré la poursuite de l'effort d'industrialisation, les achats à l'étranger ont quelque peu fléchi au cours de l'année 1975 (- 7%) et ce, en raison, entre autres, du niveau satisfaisant des récoltes de produits vivriers qui ont permis une réduction du volume des importations de céréales. L'importance du déficit commercial s'est ainsi légèrement atténuée.

Afin de promouvoir et de diversifier les exportations, le Gouvernement voltaïque avait créé, en mai 1974, l'*Office National du Commerce Extérieur*. Cet office est devenu opérationnel en 1975.

4.2. Balance des paiements

Sur la base des renseignements recensés, on constate que, pratiquement équilibrée en 1972, la balance des paiements voltaïque a présenté un excédent pour les deux années qui ont suivi, le solde positif enregistré en 1974 étant néanmoins inférieur de près de 60% à celui de l'année précédente. Le redressement noté en 1973 est la conséquence d'une légère amélioration de la balance des paiements courants, conjuguée avec un très net accroissement des entrées de capitaux non monétaires ; la nouvelle amélioration constatée, à ce titre, en 1974, n'a pu cependant que partiellement compenser l'aggravation du déficit commercial.

La balance des biens et services a été en effet marquée, au cours des années 1972 à 1974, par un accroissement constant - brutal en 1974 - du fort excédent des importations sur les exportations. Le déficit sur les services s'est maintenu, par contre, à un niveau voisin de 5 milliards de francs c.f.a.

Cette situation a été compensée, au moins en majeure partie, par un excédent considérable et en augmentation constante des transferts sans contrepartie. La particularité de la balance des paiements de la Haute-Volta réside, d'ailleurs, dans l'importance des transferts privés en provenance de l'extérieur, rapatriements d'économies des travailleurs expatriés et pensions, dont le montant a représenté 92% de la valeur des exportations en 1972 et 79% en 1974, après l'avoir égalée en 1973.

Les entrées nettes de capitaux à long terme ont été, en fait, déterminantes dans le redressement de 1973 et le maintien d'un solde positif global en 1974. En 1975, un nouvel accroissement net de la dette extérieure a été enregistré.

D'après les premières estimations, l'augmentation des entrées nettes de capitaux et celle des transferts sans contrepartie se seraient poursuivies en 1975. Toutefois, en raison d'une nouvelle aggravation du déficit commercial qui atteindrait 36,7 milliards, la balance pour 1975 accuserait un solde négatif de 1,3 milliard.

HAUTE-VOLTA – BALANCE DES PAIEMENTS

	1972	1973	1974*
Milliards de francs c.f.a.			
Biens et Services	- 18,4	- 21,5	- 32,0
dont : <i>Marchandises</i>	- 13,0	- 16,8	- 27,0
Transferts sans contrepartie	+ 17,4	+ 22,0	+ 29,0
Balance des paiements courants	- 1,0	+ 0,5	- 3,0
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 0,7	+ 3,9	+ 6,4
Balance de base	- 0,3	+ 4,4	+ 3,4
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	+ 0,7	+ 0,1	- 1,5
Erreurs et omissions nettes	- 0,3	- 0,5	- 0,2
Balance globale	+ 0,1	+ 4,0	+ 1,7
* Données provisoires.			
Source : B.C.E.A.O.			

HAUTE-VOLTA — DETTE EXTÉRIEURE*

Opérations de la période					Dette en fin de période	
Origine des prêts					Principal	Y compris
		Tirages	Amortissements	Intérêts	prélevé	le principal
					non encore	non encore
					remboursé	prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1972	493,9	0,6	11,6	622,1	...
	1973	1.114,4	1,1	36,9	1.722,6	5.154,7
	1974	1.618,9	10,6	18,7	3.331,0	9.551,0
	1975	2.170,4	11,9	55,9	5.285,3	15.248,7
Euro-dollars	1972	—	—	—	—	—
	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—
Gouvernements	1972	536,4	356,0	123,1	3.824,7	...
	1973	1.343,0	478,8	141,6	4.912,7	20.963,1
	1974	2.214,2	545,2	185,9	6.581,6	21.535,8
	1975	2.274,4	617,2	207,1	7.982,4	24.827,6
Organismes financiers	1972	—	14,0	0,1	6,9	...
	1973	—	1,1	0,4	5,8	5,8
	1974	—	1,0	0,4	4,8	4,8
	1975	—	0,8	0,5	4,0	4,0
Autres établissements	1972	—	—	—	—	—
	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—
Crédits fournisseurs	1972	—	13,0	2,3	334,5	...
	1973	—	41,3	11,1	282,5	282,5
	1974	—	79,0	17,1	203,4	203,4
	1975	—	67,4	12,6	136,0	136,0
Total	1972	1 030,3	383,6	137,9	4 788,2	(a) 10 500,0
	1973	2 457,4	522,3	190,0	6 923,6	26 406,1
	1974	3 833,1	635,8	222,1	10 120,8	31 295,0
	1975	4 444,8	697,3	276,1	13 407,7	40 216,3
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
(a) Estimation.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
du Niger**

Après plusieurs années de sécheresse, l'économie nigérienne a connu un redressement sensible en 1974-1975 par suite de la reprise générale de la production agricole et de l'accroissement du volume des ventes d'uranium dont les prix à la production ont, de surcroît, fortement augmenté. Le renforcement de la position nette du Gouvernement a permis de limiter l'expansion du crédit intérieur, en dépit des difficultés éprouvées par les organismes de commercialisation, et les avoirs extérieurs nets sont demeurés à un niveau élevé.

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1975

Les comptes économiques du Niger n'étant pas disponibles pour les années récentes, l'évaluation du produit intérieur brut repose sur des estimations indirectes et doit être considérée comme provisoire. On estime que le P.I.B. s'est élevé à environ 155 milliards de francs c.f.a. en 1975 (a), ce qui correspondrait à un accroissement annuel moyen de 8 % depuis 1969, dernière année pour laquelle une évaluation officielle du P.I.B. est disponible. La croissance, estimée par rapport à 1974, serait de 26 % et tiendrait pour plus de 60 % au redressement de l'agriculture et de l'élevage, et pour près de 20 % à la progression, à prix courants, de la production d'uranium. Le secteur agricole retrouverait ainsi, avec près de la moitié du P.I.B., une place comparable à celle qu'il occupait en 1969.

NIGER – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET PRIX A LA PRODUCTION

	Commercialisation			Prix à la production		
	1972-73	1973-74	1974-75	1972-73	1973-74	1974-75
	Milliers de tonnes			Francs c.f.a. le kg		
Arachides décortiquées	109,6	24,6	90,2	24	28	55
Coton graine	5,1	3,4	7,9	32	37	47
Sources : Autorités nigériennes. Arrêtés réglementant la commercialisation.						

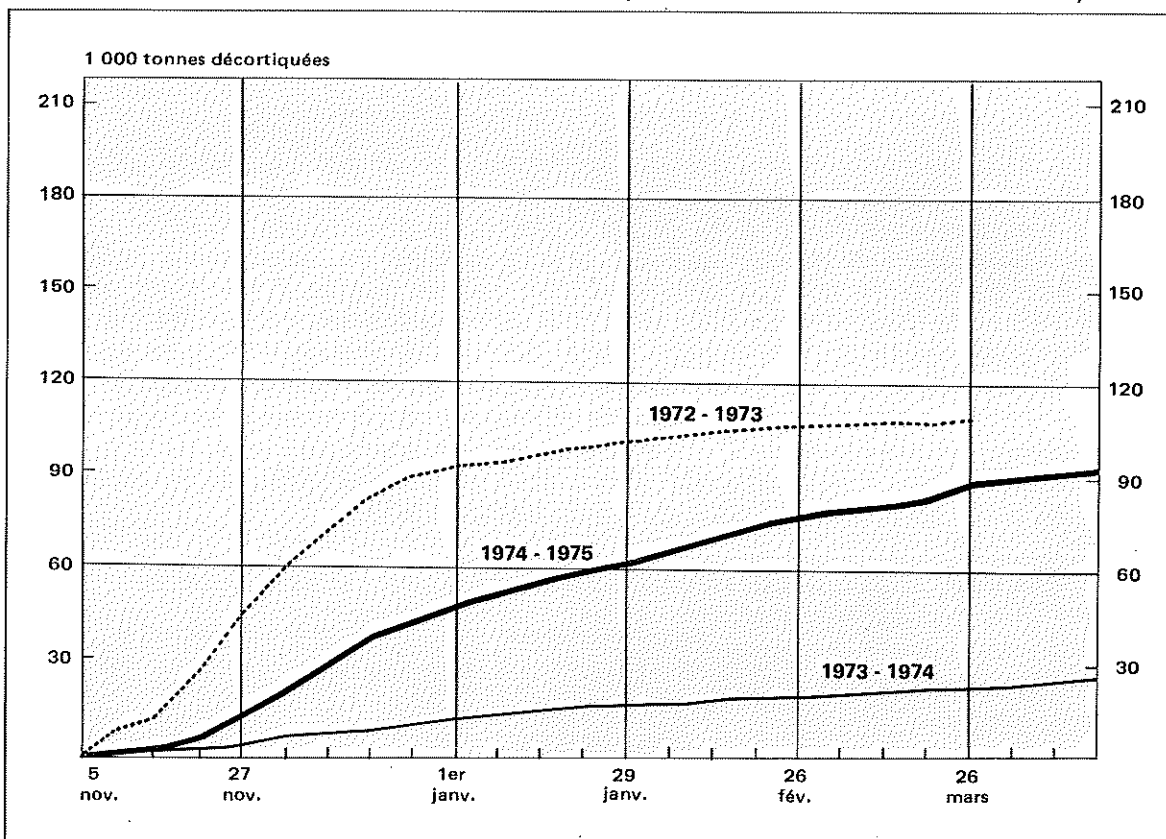
(a) Cette estimation rattache, à l'année 1975, toute la valeur des récoltes de 1974-1975.

Le retour à des conditions climatiques plus normales a permis d'enregistrer, au cours de la campagne 1974-1975, une remontée sensible du volume des productions agricoles vivrières et une reprise des productions d'exportation, qui se situaient cependant à un niveau sensiblement inférieur à celui enregistré avant la sécheresse. Cette croissance a été renforcée par un relèvement du prix au producteur de divers produits tels que l'arachide (+ 96 %), le niébé (+ 14 %) et le riz (+ 17 %) et a permis d'enregistrer une récolte évaluée à 38 milliards de francs c.f.a. (+ 46 %).

En outre, malgré l'inévitable incertitude statistique en la matière, il apparaît que la reconstitution du cheptel a bien progressé, à la faveur d'une interruption des exportations officielles, d'un relèvement des prix et de la mise en application du programme de creusement de puits. Au total, on estime que le revenu du secteur rural, y compris les produits de la sylviculture, aurait progressé de près de 40 % en 1975, effaçant la perte (– 5 %) enregistrée en 1974.

De son côté, la production d'uranium de la SOMAIR (a) a continué à se développer, passant de 949 tonnes de métal contenu en 1973 à 1 114 tonnes en 1974 et 1 380 tonnes en 1975. On a, en outre, assisté dans ce domaine au démarrage des investissements en vue de l'ouverture de la mine souterraine d'Akouta, qui doit entrer en exploitation en 1977-1978. Dans l'immédiat cependant, c'est surtout la hausse des cours qui a marqué l'évolution du secteur, la valeur des ventes progressant de 5 milliards de francs c.f.a. en 1973 à 6 milliards en 1974 et 14 milliards en 1975.

COMMERCIALISATION DES ARACHIDES (NIGER-EST ET NIGER-CENTRE)



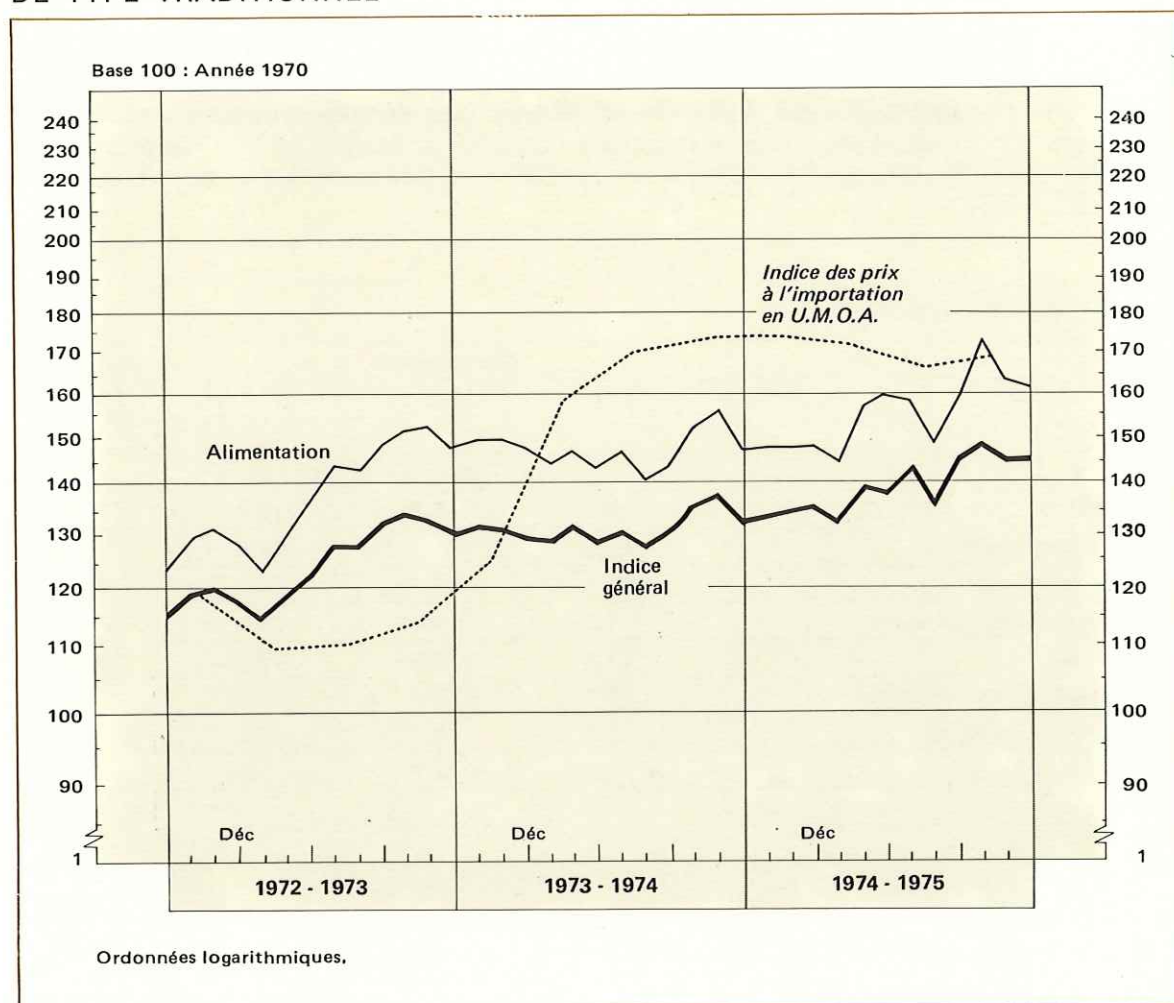
(a) En décembre 1974 a été créé l'Office National de Recherches, d'Exploitation et de Commercialisation de l'Uranium (URANIGER), qui, en septembre 1975, à l'occasion d'une augmentation de capital, a accru la participation de la République du Niger dans le capital de la SOMAIR de 16,75 % à 33 %.

Les comptes définitifs de l'exercice 1974-1975 (octobre-septembre) n'étant pas encore arrêtés, il est difficile d'évaluer avec précision l'action de l'Etat au cours de la période. D'après les prévisions budgétaires, le total des dépenses de fonctionnement et d'intervention aurait progressé modérément (+ 6 %) de même que les dépenses d'investissement financées directement par l'aide étrangère.

Le net développement des ventes d'uranium et le démarrage des travaux de la mine d'Akouta n'ont eu qu'un impact indirect et limité, le premier facteur se traduisant surtout par un renforcement de la position financière du Gouvernement, tandis que les effets induits du second étaient limités par le fort contenu d'importation de ces investissements.

De son côté, la reprise de la production agricole à prix courants a permis de restaurer les revenus monétaires du secteur rural, dans une mesure dont l'appréciation est, au demeurant, incertaine. Sur la base d'hypothèses de travail quant à l'auto-consommation de produits agricoles et de produits de l'élevage, on estime que les revenus monétaires du secteur rural auraient retrouvé, en 1974-1975, un niveau comparable à ceux de 1972-1973, après avoir baissé, en raison de la sécheresse, de quelque 60 % en 1973-1974. Le redressement, qui s'est accompagné d'un fort accroissement de la circulation fiduciaire, s'est traduit par des achats accrus auprès du secteur moderne ; la progression de l'activité réelle de celui-ci semble, toutefois, avoir été assez limitée.

NIAMEY — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



L'explication de cette situation demeure incertaine ; il est probable qu'un effet déflationniste a résulté de la hausse des prix à la consommation qui, face à un S.M.I.G. maintenu inchangé depuis mai 1974, a réduit le pouvoir d'achat des salariés. Les prix à la consommation, en effet, ont progressé au cours de la période, l'indice général « Africain » se situant à 184,2 en septembre 1975, soit un accroissement de 9,5 % par rapport à septembre 1974, tandis qu'en moyenne annuelle la hausse entre l'exercice 1973-1974 et celui de 1974-1975 a été limitée à 6,5 % ; cette évolution cependant ne reflète sans doute guère plus que l'incidence mécanique des hausses de prix au producteur et celle, d'importance inconnue, du coût des importations. Il est également possible que la hausse des revenus nominaux se soit répercutée sur des importations accrues ; mais c'est probablement l'accroissement des achats auprès du secteur rural qui a absorbé la plus grande partie de la hausse des revenus nominaux du secteur moderne.

2. FINANCES PUBLIQUES

Comme les exercices précédents, le budget 1974 a été exécuté en totalité ; l'excédent dégagé a été de 1,3 milliard. Selon des données encore provisoires, l'exercice 1975 aurait été exécuté dans des conditions identiques à celles des exercices antérieurs et dégagerait même un excédent légèrement supérieur à celui de l'exercice 1974.

NIGER – BUDGET GÉNÉRAL *

	Réalizations			Prévisions
	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	15,3	16,8	18,3	19,9
– Recettes fiscales	10,9	11,7	11,8	13,0
– Autres recettes	3,1	4,1	4,7	3,6
– Financements extérieurs	1,3	1,0	1,8	3,3
Dépenses	14,4	15,7	17,0	19,9
– Budget de fonctionnement	13,1	14,0	15,0	17,6
– Budget d'équipement	1,3	1,7	2,0	2,3
Excédent (+)	+ 2,2	+ 2,8	+ 1,3	–
Pour cent				
Part des dépenses financées				
par les recettes fiscales	75,6	74,5	69,4	65,3
* Exercice : 1 ^{er} octobre - 30 septembre.				
Source : Services du Trésor nigérien.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

Les développements monétaires de l'exercice 1974-1975 s'expliquent principalement par trois facteurs : la reprise de la production agricole, les difficultés des organismes de commercialisation et l'accroissement des recettes tirées de l'uranium.

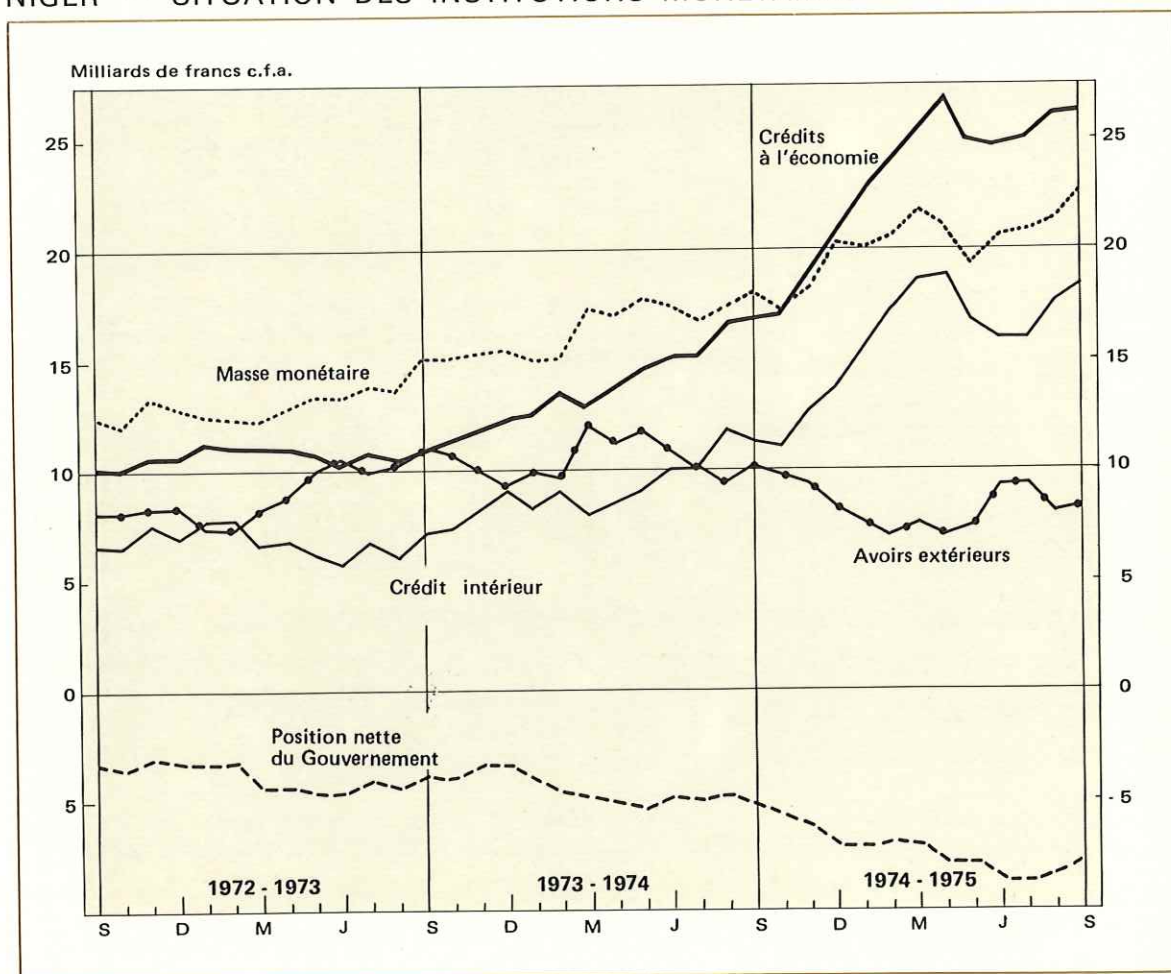
Les **avoirs extérieurs nets** se sont légèrement réduits au cours de l'exercice, la contraction correspondant essentiellement à un renversement de la position extérieure du secteur bancaire pour le financement de l'expansion rapide de ses crédits. Cette évolution est due principalement au maintien d'un taux de croissance très élevé du crédit intérieur.

NIGER — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	8 149	11 073	10 324	8 432
Crédit intérieur	6 709	7 055	11 458	18 344
— Gouvernement (net)	— 3 486	— 3 866	— 5 397	— 7 942
— Crédits à l'économie	10 195	10 921	16 855	26 286
Masse monétaire	12 443	15 149	18 240	22 959
Autres éléments nets	2 415	2 979	3 542	3 817

Source : B.C.E.A.O.

NIGER — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

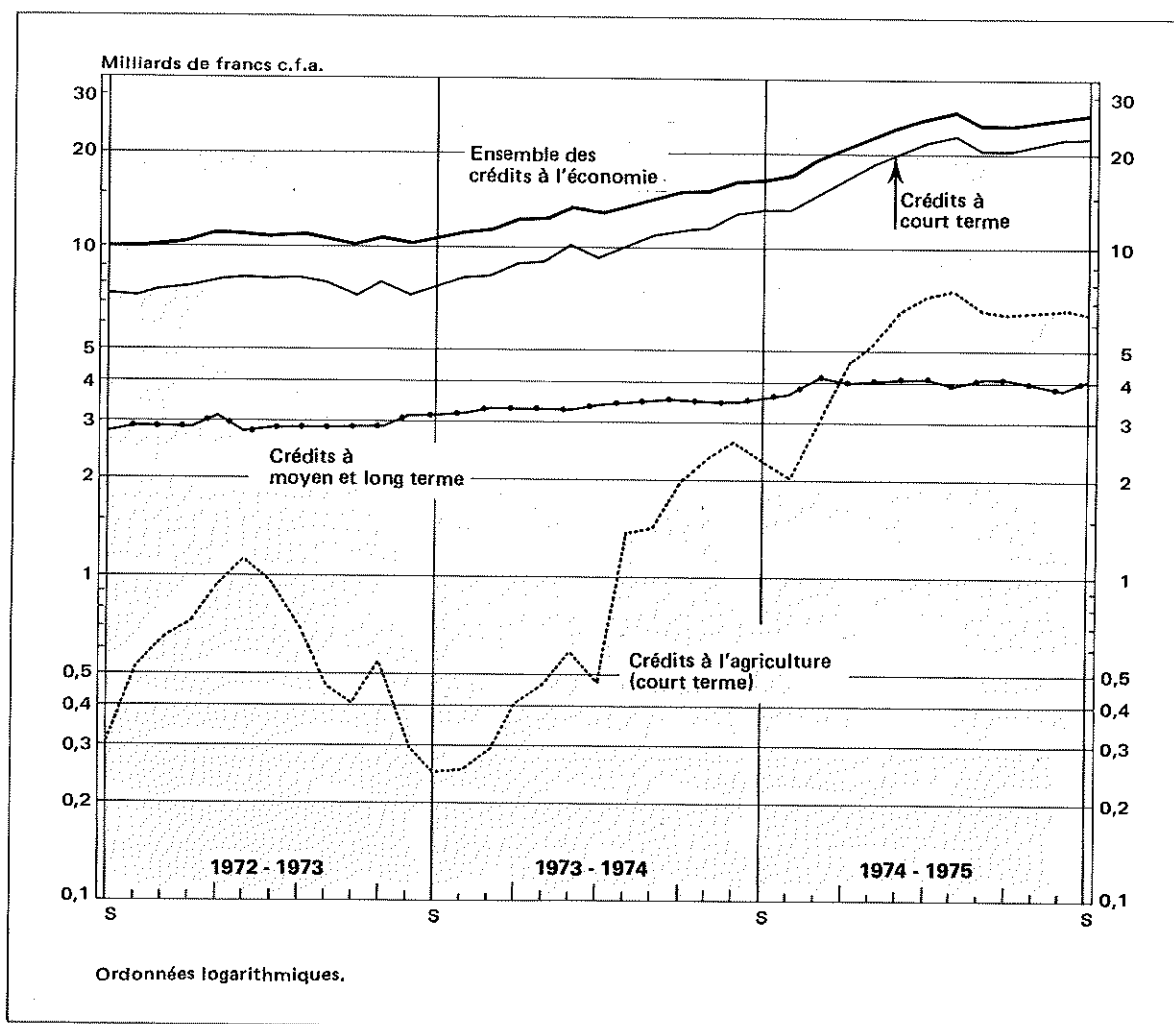


Après s'être accru de 62,4 % au cours de l'exercice 1973-1974, le **crédit intérieur** s'est élevé, à la fin de l'exercice 1974-1975, à 18.344 millions de francs c.f.a. (+ 60 %). Comme au cours de l'exercice précédent, cette évolution est le fait des crédits à l'économie, tempéré par un nouveau renforcement de la position nette du Gouvernement.

Au cours de l'exercice, les *crédits à l'économie* se sont en effet accrus de 56 % contre 54 % au cours de l'exercice précédent. Cet accroissement de 9,4 milliards résulte pour moitié (5,2 milliards) de l'accroissement des crédits de campagne, lui-même consécutif aux pertes, enregistrées au cours de l'exercice, dans la commercialisation de l'arachide, pertes ayant considérablement affaibli la situation des organismes de commercialisation. Les autres crédits, quant à eux, ont connu une progression de 34 %, légèrement moindre qu'au cours de l'exercice précédent (40 %), mais encore très forte par rapport aux exercices antérieurs.

La *position créditrice nette du Gouvernement* vis-à-vis du système bancaire s'est, au cours de l'exercice, accrue de 2,5 milliards, soit sensiblement plus qu'en 1973-1974. Des estimations provisoires suggèrent que les résultats budgétaires (y compris les budgets annexes et comptes spéciaux) pourraient dégager un excédent de l'ordre de 3,7 milliards, alors que les apports nets de correspondants auraient

NIGER — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



NIGER - CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

Septembre				
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Court terme	7 371	7 768	13 260	22 239
dont : Agriculture	307	253	2 292	6 580
Industrie	999	935	1 375	2 229
Commerce	2 821	2 859	4 561	5 523
Mines	682	876	616	148
Non recensés	750	885	2 304	3 134
Moyen et long terme	2 824	3 153	3 595	4 047
dont : Industrie	1 132	1 343	1 441	1 300
Non recensés	1 001	1 131	1 362	1 666
Total	10 195	10 921	16 855	26 286
Source : B.C.E.A.O.				

peu varié. Une partie de cet excédent a été placée auprès du système bancaire, notamment sous la forme de dépôts auprès des banques (+ 3,5 milliards de francs c.f.a.) tandis que la position vis-à-vis de la Banque centrale demeurait virtuellement inchangée.

Contrairement aux exercices antérieurs, la position nette du Gouvernement a connu un maximum saisonnier en décembre 1974. Sans que l'origine de ce changement soit clairement identifiée, il semblerait qu'il soit dû à un renforcement des dépôts du Trésor auprès des banques, renforcement lié aux besoins de financement de celles-ci, et rendu possible par les apports d'aide étrangère.

La masse monétaire a enregistré, de septembre 1974 à septembre 1975, une croissance de près de 25 %, supérieure aux 20 % enregistrés au cours de l'exercice précédent. L'accroissement a été plus fort pour la circulation fiduciaire (+ 31 %) que pour les dépôts bancaires dont le développement a été ralenti par l'amenuisement des trésoreries des organismes de commercialisation.

L'évolution ainsi constatée diffère de l'expérience antérieure sur divers points. Tout d'abord, la vitesse de circulation de la monnaie, mesurée en termes de la circulation moyenne au cours de l'exercice aussi bien qu'en termes de fin de période, s'est stabilisée en 1974-1975, alors que sa réduction, correspondant au phénomène de monétarisation, explique ordinairement une part importante de la croissance monétaire. Par ailleurs, la part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire, qui ordinairement s'abaisse d'année en année, s'est relevée entre septembre 1974 et septembre 1975, à des moments, donc, où l'influence du cycle des récoltes sur la circulation fiduciaire est minime. Enfin, l'accroissement de la circulation fiduciaire entre septembre et décembre 1974, corrigé par la tendance pour l'ensemble de l'exercice, semble avoir été particulièrement élevé compte tenu de la valeur de la récolte. Les résultats de l'exercice présentent donc, du point de vue de la masse monétaire, des caractères particuliers qui rendent hasardeuse la prévision des comportements ultérieurs ; toutefois, il est vraisemblable qu'une large part de cette évolution peut être rattachée à la situation particulière des organismes de commercialisation et, dans cette mesure, ne traduit pas un changement radical des comportements.

En raison de l'évolution atypique du rapport entre la circulation fiduciaire et la masse monétaire, le multiplicateur de crédit, qui s'était élevé de 2,11 en septembre 1973 à 2,41 en septembre 1974, s'est maintenu à ce dernier niveau en septembre 1975. Si l'accroissement du multiplicateur a permis d'assurer l'essentiel de la croissance monétaire en 1973-1974, il a donc fallu, par contre, relever la **base*** pour assurer la croissance monétaire de 1974-1975.

Un autre contraste entre les deux exercices ressort des facteurs qui ont déterminé l'évolution de la base monétaire. Au cours de l'exercice 1973-1974, les refinancements sont demeurés à un niveau très bas, alors que la réduction de la position nette du Gouvernement constituait le principal facteur d'expansion. Au cours de l'exercice 1974-1975, au contraire, la position nette du Gouvernement a exercé une influence de contraction, tandis qu'un accroissement considérable des refinancements déterminait l'expansion de la base.

NIGER – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1972	1973	1974		1975		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire	5 127	6 935	7 309	10 542	11 067	9 971	9 255
– Circulation fiduciaire	4 979	5 944	6 575	9 385	10 239	8 932	8 608
– Réserves des banques	148	991	734	1 157	828	1 039	647
Contreparties							
de la base monétaire	5 127	6 935	7 309	10 542	11 067	9 971	9 255
– Avoirs extérieurs nets	8 067	10 447	9 203	8 774	7 112	8 620	8 997
– Position du Gouvernement	– 2 925	– 3 626	– 2 274	– 2 505	– 2 939	– 4 192	– 4 068
– Concours aux banques	–	125	386	4 353	6 894	5 610	4 492
– Autres éléments nets	– 15	– 11	– 6	– 80	–	– 67	– 166
Masse monétaire (a)	12 443	14 609	17 622	19 656	21 202	19 806	22 358
Multiplicateur (b)	2,44	2,11	2,41	1,86	1,92	1,99	2,42
Pour cent							
Coefficient de partage							
d'encaisses (c)	40,0	40,7	37,3	47,7	48,3	45,1	38,5
Coefficient de réserves (d)	2,1	11,4	6,6	11,3	7,6	9,6	4,7
	Sept. 72	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 74
	à	à	à	à	à	à	à
	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 75	Sept. 75
Variations en pour cent de la période							
Variations :							
– de la masse monétaire	17,4	20,6	11,5	7,9	– 6,6	12,9	26,9
– de la base monétaire	35,3	5,4	44,2	5,0	– 9,9	– 7,2	26,6
– du multiplicateur	– 13,5	14,2	– 22,8	3,2	– 3,6	21,6	0,4
(a) Dépôts en C.C.P. exclus.							
(b) Rapport de la masse monétaire à la base monétaire.							
(c) Part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire.							
(d) Rapport des réserves des banques aux dépôts en banque.							
Source : B.C.E.A.O. (cf. pages A.25 et A.31).							

* Voir note page 44.

4. COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

La progression des importations en 1974 (+ 4,0 milliards, contre + 2,5 de 1972 à 1973) traduit principalement le renchérissement des produits pétroliers et l'augmentation des importations d'arachides en vue de leur trituration. Les statistiques douanières ne comprennent toutefois pas la totalité de l'aide alimentaire ni de l'important commerce traditionnel avec les pays limitrophes.

Les ventes à l'étranger ont notablement régressé en 1974, ceci après une stabilisation en 1973, par rapport à 1972, en raison d'une forte diminution des exportations de produits arachidières (1,3 milliard en francs c.f.a. en 1974 au lieu de 3,6 milliards en 1973). La tendance s'est toutefois renversée au début de 1975. Ce mouvement devrait être confirmé pour le reste de l'année, à la faveur d'une reprise des exportations d'huile d'arachide et, surtout, des livraisons de minerai d'uranium dont la valeur est passée de 6,4 milliards en 1974 à 14 milliards de francs c.f.a. en 1975.

Le déficit qui s'était fortement creusé en 1974 (pratiquement doublé par rapport à 1973) devrait ainsi être réduit en 1975, dans des proportions notables, et ce malgré une assez sensible augmentation des importations due à la hausse des prix des produits manufacturés et à l'acquisition de biens d'équipement destinés au secteur minier.

NIGER — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1972	1973	1974
Milliards de francs c.f.a.			
Importations	16,6	19,1	23,1
Exportations	13,7	13,8	12,6
Balance	- 2,9	- 5,3	- 10,5
Pour cent			
Couverture des importations			
par les exportations	82,5	72,3	54,5
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.			

4.2. Balance des paiements

Le recensement des données relatives à l'année 1974 est encore trop partiel pour permettre une analyse, même succincte, de la balance des paiements de ladite année qui s'est soldée par un déficit de 1 milliard de francs c.f.a.. On peut seulement indiquer que le déficit commercial réel avoisinera le double des résultats établis sur une base douanière pour les raisons indiquées ci-dessus (aide alimentaire et commerce traditionnel).

Pour 1975, la balance des paiements du Niger a dégagé un excédent de 1,3 milliard.

L'année 1972 avait été marquée par un déficit des services sensiblement égal à celui des transactions sur marchandises. Cumulés, ils avaient été néanmoins largement couverts par l'excédent net des transferts sans contrepartie. Ce premier résultat positif avait été amplifié par d'importantes entrées de capitaux (+ 2,4 milliards pour le long terme, + 2,1 milliards pour le court terme). Ces constatations sont toutefois affectées d'un certain degré d'incertitude en raison de l'importance des erreurs et omissions. Au total, le solde de la balance des paiements avait été excédentaire de 2,5 milliards.

Sous les mêmes réserves que pour l'année 1972, la balance des paiements pour l'année 1973 présente des différences sensibles par rapport à celle de l'année précédente :

- net accroissement du déficit sur marchandises ; mais, étant essentiellement dû aux importations de denrées alimentaires fournies gratuitement dans le cadre de l'aide aux pays victimes de la sécheresse, il est compensé par une augmentation équivalente des transferts sans contrepartie ;
- résorption presque totale du déficit sur les services ;
- entrées de capitaux à long terme demeurant du même ordre de grandeur qu'en 1972 (2,1 milliards) mais très net renversement dans les mouvements de capitaux à court terme.

NIGER — BALANCE DES PAIEMENTS

	1972	1973
	Milliards de francs c.f.a.	
Biens et Services	— 7,1	— 9,7
dont : <i>Marchandises</i>	— 3,5	— 9,0
Transferts sans contrepartie	+ 9,0	+ 15,3
Balance des paiements courants	+ 1,9	+ 5,6
Mouvements de capitaux		
non monétaires à long terme	+ 2,4	+ 2,1
Balance de base	+ 4,3	+ 7,7
Mouvements de capitaux		
non monétaires à court terme	+ 2,1	— 2,7
Erreurs et omissions nettes	— 3,9	— 4,1
Balance globale	+ 2,5	+ 0,9
Source : B.C.E.A.O.		

La dette extérieure déboursée à fin 1974, soit 22,4 milliards de francs c.f.a., s'était accrue de 14 % par rapport à l'année précédente, tandis que le service de cette dette, en 1974, avait atteint 13,4 % des exportations.

NIGER – DETTE EXTÉRIEURE *

Opérations de la période					Dette en fin de période	
Origine des prêts		Tirages	Amortissements	Intérêts	Principal	Y compris
					prélevé	le principal
					non encore	non encore
					remboursé	prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1972	894,9	—	12,6	2 460,9	...
	1973	1 147,1	—	15,7	3 403,6	4 213,4
	1974	775,0	—	0,7	4 005,0	5 707,3
	1975 (a)	632,2	48,6	—	4 694,6	9 019,3
Euro-dollars	1972	—	—	—	—	—
	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975 (a)	—	—	—	—	—
Gouvernements	1972	2 109,4	437,0	291,0	11 068,2	...
	1973	2 346,3	311,9	214,0	12 578,3	19 501,1
	1974	3 366,8	537,5	371,3	15 389,5	32 218,0
	1975 (a)	3 600,0	775,8	419,2	18 291,9	37 327,8
Organismes financiers	1972	20,6	—	1,2	20,6	...
	1973	—	2,1	2,6	21,8	21,8
	1974	—	2,0	2,5	19,9	19,9
	1975 (a)	—	14,4	1,6	2,6	2,6
Autres établissements	1972	145,7	593,1	286,1	3 191,4	...
	1973	111,5	696,3	432,3	3 632,6	4 406,9
	1974	316,8	590,9	141,9	2 981,9	3 816,1
	1975 (a)	834,2	590,9	219,7	3 225,2	3 225,2
Crédits fournisseurs	1972	—	32,7	1,3	22,5	...
	1973	—	22,5	0,8	—	—
	1974	45,3	17,3	—	28,0	28,0
	1975 (a)	—	8,7	1,2	19,3	19,3
Total	1972	3 170,6	1 062,8	592,2	16 763,6	(a) 17 900,0
	1973	3 604,9	1 032,8	665,4	19 636,3	28 143,2
	1974	4 503,9	1 147,7	516,4	22 424,3	41 789,3
	1975 (a)	5 066,4	1 438,4	641,7	26 233,6	49 594,2
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
(a) Estimations.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
du Sénégal**

Au cours de l'année 1975, l'économie sénégalaise a enregistré un nouvel accroissement des productions agricoles, et, plus particulièrement, de celle d'arachides. L'incidence favorable que l'on pouvait escompter d'une telle amélioration a été malheureusement atténuée par le fléchissement des cours des produits agricoles (oléagineux, coton) et les difficultés d'écoulement des phosphates sur le marché international.

En 1975, l'activité soutenue des huileries a permis d'accentuer la progression du secteur industriel.

Selon les estimations de la Direction de la Statistique, la contribution des différents secteurs d'activité a porté le niveau de la production intérieure brute à 279 milliards de francs c.f.a. contre 243 milliards précédemment, soit une augmentation de 14,8 %.

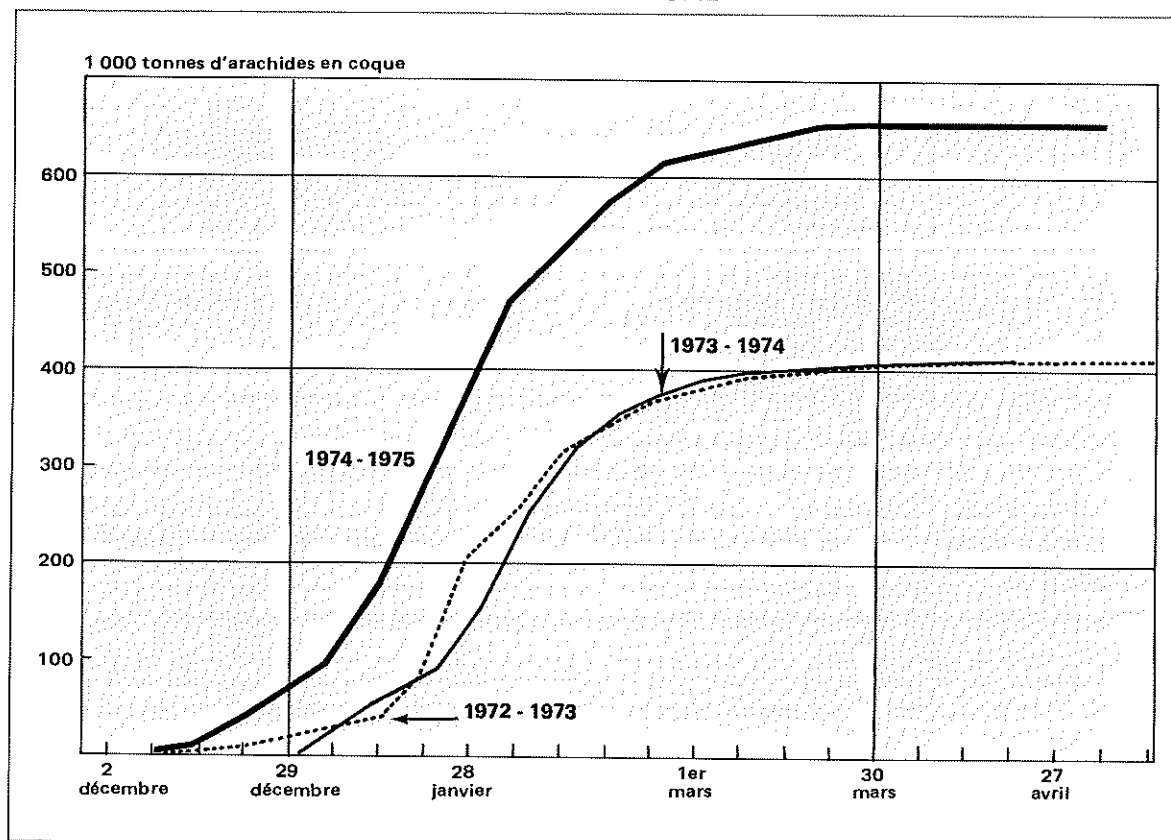
Toutefois, au cours de la même période, l'indice annuel des prix à la consommation familiale à Dakar a enregistré une hausse de plus de 30 %.

Le rythme peu soutenu des exportations des produits arachidières, durant une grande partie de l'année, a accentué la dégradation de la position extérieure du Sénégal, laquelle s'est néanmoins sensiblement améliorée en fin d'exercice.

Le taux de progression des crédits à l'économie a fortement diminué ; il convient de souligner que l'augmentation des crédits à court terme provient uniquement du financement du programme agricole 1975-1976, des reliquats non apurés de la campagne 1974-1975 et des premiers financements de la nouvelle campagne, les autres crédits à court terme ayant globalement fléchi durant la période considérée.

Les effets conjugués du déficit des avoirs extérieurs et du ralentissement de l'augmentation des crédits à l'économie ont freiné l'extension de la masse monétaire, limitée à 12 % contre 48 % enregistrés pour l'année 1974.

ACHATS DÉCLARÉS D'ARACHIDES AU SÉNÉGAL*



SÉNÉGAL – PRODUCTION COMMERCIALISÉE

	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Milliers de tonnes			
Arachides en coque			
– d'huilerie	466,0	501,0	768,0
– de bouche	11,8	14,4	17,6
Coton graine	23,2	32,8	42,0
Source : Autorités sénégalaises.			

SÉNÉGAL – PRIX DES ARACHIDES EN COQUE

	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Francs c.f.a. le kg			
Prix global	23,10	29,50*	41,50
dont :			
Payé à la bascule	22,00	24,00	40,00
* Y compris une ristourne de 4 francs par kilo, réglée en mai 1974.			
Source : Arrêtés réglementant la commercialisation.			

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1975

Au Sénégal, la part, dans la production intérieure brute, des deux principaux secteurs de l'économie a été évaluée, pour 1975, à 27,6 % pour le secteur agricole (y compris l'élevage, la pêche et les eaux et forêts) et à 25,8 % pour le secteur industriel. Cette situation est due, dans son ensemble, à une bonne campagne agricole 1974-1975 et à l'augmentation des revenus distribués au cours de cette même campagne.

1.1. La production agricole

Malgré la poursuite de l'activité industrielle et de celle du tourisme, la production agricole, favorisée par une bonne répartition des pluies, est restée le facteur déterminant de la croissance économique du Sénégal. L'arachide constitue la principale source de revenu monétaire, malgré les efforts entrepris pour diversifier la production et favoriser la reconstitution du cheptel et la modernisation de la pêche.

La **production vivrière** a été en augmentation à la suite de la politique menée par le Gouvernement en sa faveur et des bonnes conditions climatiques en 1975. On estime que la production de mil-sorgho a progressé de 511.000 tonnes en 1973-1974 à 653.000 tonnes en 1974-1975, tandis que, dans le même temps, celle de riz-paddy progressait de 64.000 tonnes à 92.000 tonnes.

Les résultats ont été également favorables pour les arachides et le coton.

Depuis la très mauvaise campagne 1972-1973, la production d'**arachides** a, en effet, été en reprise très nette au cours des trois campagnes suivantes et, compte tenu de la hausse des prix intervenue à la fin de l'année 1974 et reconduite pour la campagne en cours, le revenu des producteurs a progressé régulièrement.

Toutes les régions ont profité de cette amélioration des conditions de production ; il semble que l'augmentation régulière de la production de semences sélectionnées, liée à l'amélioration des conditions pluviométriques et à la généralisation de l'emploi des engrais soit une des causes de cet essor.

L'approvisionnement de l'huilerie s'est progressivement amélioré, passant de 380.000 tonnes coque en 1972-1973 à 427.000 tonnes en 1973-1974 et 725.000 tonnes en 1974-1975.

Le marché mondial de l'huile ayant subi une assez forte dépression, du mois de février au mois de juillet, l'écoulement des huiles sénégalaises n'a repris un cours normal qu'à partir de cette période et la valeur des exportations s'en est, en conséquence, ressentie.

Ainsi, en 1974-1975, en raison de la baisse des prix mondiaux, la valeur des huiles brutes exportées n'a augmenté que de 20%, alors que les tonnages augmentaient de 108 % ; la dégradation du prix des tourteaux est encore plus nette.

SÉNÉGAL – EXPORTATIONS DES PRODUITS ARACHIDIERS

	1972-1973		1973-1974		1974-1975	
	Milliers de tonnes	Millions de F cfa	Milliers de tonnes	Millions de F cfa	Milliers de tonnes	Millions de F cfa
Arachides de bouche et H.P.S.	4,7	417	6,9	1.080	9,9	1.471
Huile brute	58,4	7.301	78,5	21.771	180,4	31.067
Huile raffinée	17,7	2.446	21,6	6.319	24,1	4.727
Tourteaux	172,5	9.918	177,0	9.293	301,4	11.272
Total		20.082*		38.343*		48.537*
* Estimation de la valeur C.A.F.						
Source : B.C.E.A.O.						

Les résultats de la commercialisation de **coton**, au cours de la campagne 1974-1975, ont été très satisfaisants. Il est à noter que les prix à la production avaient été portés de 34 francs le kg en 1973-1974 (y compris une ristourne de 4 francs) à 47 francs (+ 38 %). La production a porté sur 15.000 tonnes de fibres dont 4 000 tonnes ont été utilisées par l'industrie textile sénégalaise. L'écoulement vers les marchés extérieurs a été assez lent et un certain stock subsistait en fin de campagne.

La production de **tomates** industrielles s'est nettement affirmée en 1975 et l'industrie de la conserve a ainsi pu traiter 15.800 tonnes contre 1.150 tonnes antérieurement.

1.2. L'élevage

La reconstitution du cheptel sénégalais, décimé par deux années consécutives de sécheresse, a commencé en 1974 et s'est poursuivie en 1975.

L'objectif de reconstitution en cours — tendant à réduire, de la part des éleveurs, la mise directe de bétail sur le marché — a entraîné une hausse du prix de la viande justifiant une amélioration des circuits de commercialisation ainsi que la généralisation de la pratique de l'embouche utilisant notamment les sous-produits agro-industriels.

SÉNÉGAL – ESTIMATION DU CHEPTTEL

	1972	1973	1974	1975
Milliers de têtes				
Bovins	2.508	2.250	2.318	2.380
Gvins - Caprins	2.698	2.412	2.534	2.619
Source : Autorités sénégalaises.				

1.3. La pêche

Les résultats enregistrés, en ce qui concerne le secteur de la *pêche maritime*, n'ont subi, pratiquement, aucune modification entre 1974 et 1975. C'est ainsi que les tonnages mis à terre ont porté sur 353.000 tonnes contre 347.000 tonnes précédemment, pour des valeurs respectives de 23,1 milliards et 21,8 milliards de francs c.f.a.

Si l'armement artisanal a accru ses mises à terre de 6,1 %, en revanche l'armement industriel a accusé une baisse de 12 %. Les conditions climatiques et hydrologiques peu favorables ainsi que des grèves des marins pêcheurs expliquent cette situation.

1.4. La production minière

L'année 1975 a été moins favorable pour les phosphates du Sénégal que l'année précédente qui avait été caractérisée, au titre du marché mondial, par l'augmentation du prix des phosphates de calcium décidée par l'*Office Chérifien des Phosphates* (O.C.P.). Les sociétés exploitantes avaient alors profité de cette conjoncture en augmentant leur production et en valorisant sensiblement leurs ventes.

Par contre, en 1975, le marché, influencé d'ailleurs par les difficultés de l'économie mondiale, s'est progressivement rétréci en raison des prix élevés et de la concurrence des phosphates américains.

Cette situation a été ressentie au Sénégal où la production a légèrement augmenté alors que les exportations ont diminué. A la production de Taïba s'est ajoutée celle de Thiès, démarrée en 1974 et qui, en 1975, a porté sur 49.720 tonnes.

La production des *phosphates d'alumine* a été également réduite.

SÉNÉGAL — PRODUCTION ET VENTES DES PHOSPHATES

	Production			Valeur des ventes*		
	1973	1974	1975	1973	1974	1975
	Milliers de tonnes			Millions de francs c.f.a.		
Phosphates de chaux						
(Taïba et Thiès)	1 533	1 484	1 600	5 278	23 847	21 510
Phosphate d'alumine						
brut (Thiès)	219	405	201	282	974	837
* Au stade F.A.S.						
Source : Sociétés productrices.						

1.5. La production industrielle

L'activité industrielle s'est maintenue à un niveau satisfaisant en 1975, ainsi que l'indique l'évolution de l'indice de la production industrielle dont la moyenne annuelle (base 100 : année 1969) est passée de 122,2 en 1972 à 128,7 en 1973 et de 133,7 à 140,8 entre 1974 et 1975.

Malgré les répercussions de la crise mondiale, il y aurait eu ainsi une progression de 5,3 % entre 1974 et 1975.

Si certaines industries alimentaires (meunerie, biscuiterie) ont continué d'avoir une activité réduite en raison de la hausse des prix à la consommation, d'autres ont marqué une certaine reprise (sucreries) ou se sont même développées (boissons). Par contre, les secteurs des conserves de poisson, de la bonneterie, des bois et papiers, ainsi que celui des matériaux de construction ont été en régression.

1.6. Le tourisme

Le caractère prioritaire donné par le Gouvernement sénégalais au développement de l'industrie touristique s'est traduit, en 1975, par une augmentation de 32% de la capacité d'accueil (+ 1.170 lits) dans les hôtels de classe internationale ; cette extension s'est faite à raison de 64% dans la seule région du Cap Vert.

Alors que le nombre de touristes ayant séjourné au Sénégal n'a que faiblement progressé (+ 3 %), une diminution du temps moyen de séjour des touristes étrangers a été enregistrée, en raison de la conjoncture internationale. Il est estimé, par contre, que les recettes totales du secteur touristique sont passées de 4,8 milliards à 6 milliards de francs c.f.a. de 1974 à 1975 (+ 25 %). Fin 1975, les études engagées portaient sur l'aménagement de la côte, au sud de Dakar.

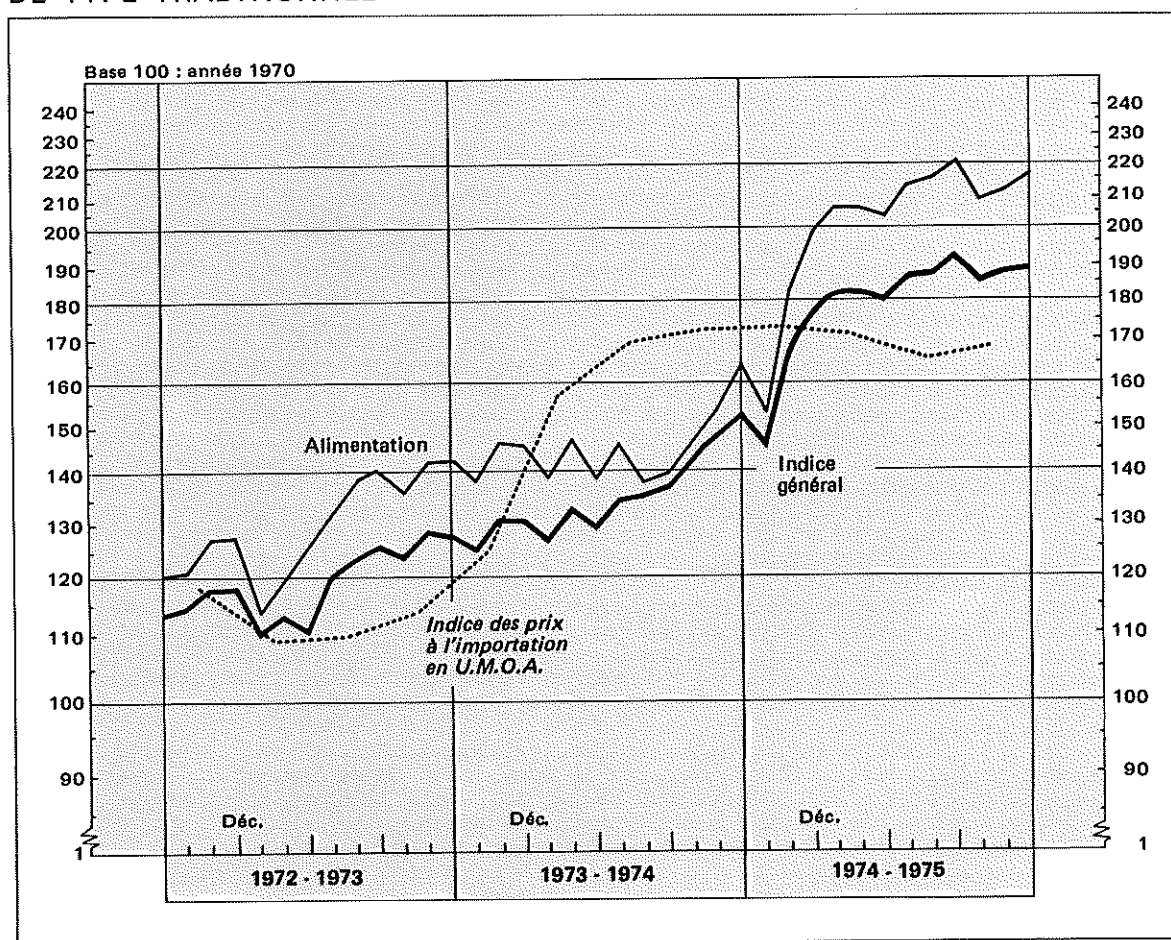
1.7. Les prix et salaires

L'indice des prix à la consommation familiale de type traditionnel, à Dakar, a progressé de 34 % entre les deux derniers exercices, l'indice moyen ressortant à 193,9 pour l'exercice 1974-1975 contre 144,7 précédemment (base 100 : décembre 1967).

Les prix ayant fléchi de juin à septembre 1975, la hausse enregistrée par cet indice de septembre 1974 à septembre 1975 n'a été que de 24 %.

Fixé à 66,91 francs c.f.a. en février 1974, le S.M.I.G. horaire a été relevé à 107,05 francs c.f.a. en novembre 1975.

DAKAR — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



2. FINANCES PUBLIQUES

La tendance manifestée par le budget général du Sénégal au cours des dernières années s'est poursuivie en 1974-1975. Au titre du dernier exercice écoulé, les recettes ordinaires ont dépassé les prévisions de près de 30 %, les recettes des douanes progressant même de plus de 40 %. Le budget ordinaire a dégagé un excédent de 8,4 milliards qui a servi, pour une grande part, à financer les dépenses du budget d'investissement.

L'accroissement très important constaté au cours de l'exercice écoulé est appelé à se poursuivre en 1975-1976.

SÉNÉGAL – BUDGET GÉNÉRAL

	Exercices*			
	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	47,2	47,5	71,8	70,6
– Recettes fiscales	43,9	44,7	48,8	61,6
– Autres recettes	1,3	1,4	2,9	7,4
– Financements extérieurs	2,0	1,4	(a) 20,1	1,6
Dépenses	46,6	51,0	69,8	69,2
– Budget de fonctionnement	40,8	45,3	49,2	60,4
– Budget d'investissement	5,8	5,7	(a) 20,6	8,8
Déficit (–) ou excédent (+)	+ 0,6	– 3,5	+ 2,0	+ 1,4
Pour cent				
Part des dépenses financées				
par les recettes fiscales	94,2	87,6	(b) 90,7	89,0
* Exercices : 1 ^{er} juillet - 30 juin.				
(a) Dont 16,3 milliards correspondant à la prise en charge des emprunts contractés auprès du marché « eurodollars ».				
(b) Opérations sur « eurodollars » non comprises.				
Source : Services du Trésor sénégalais.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

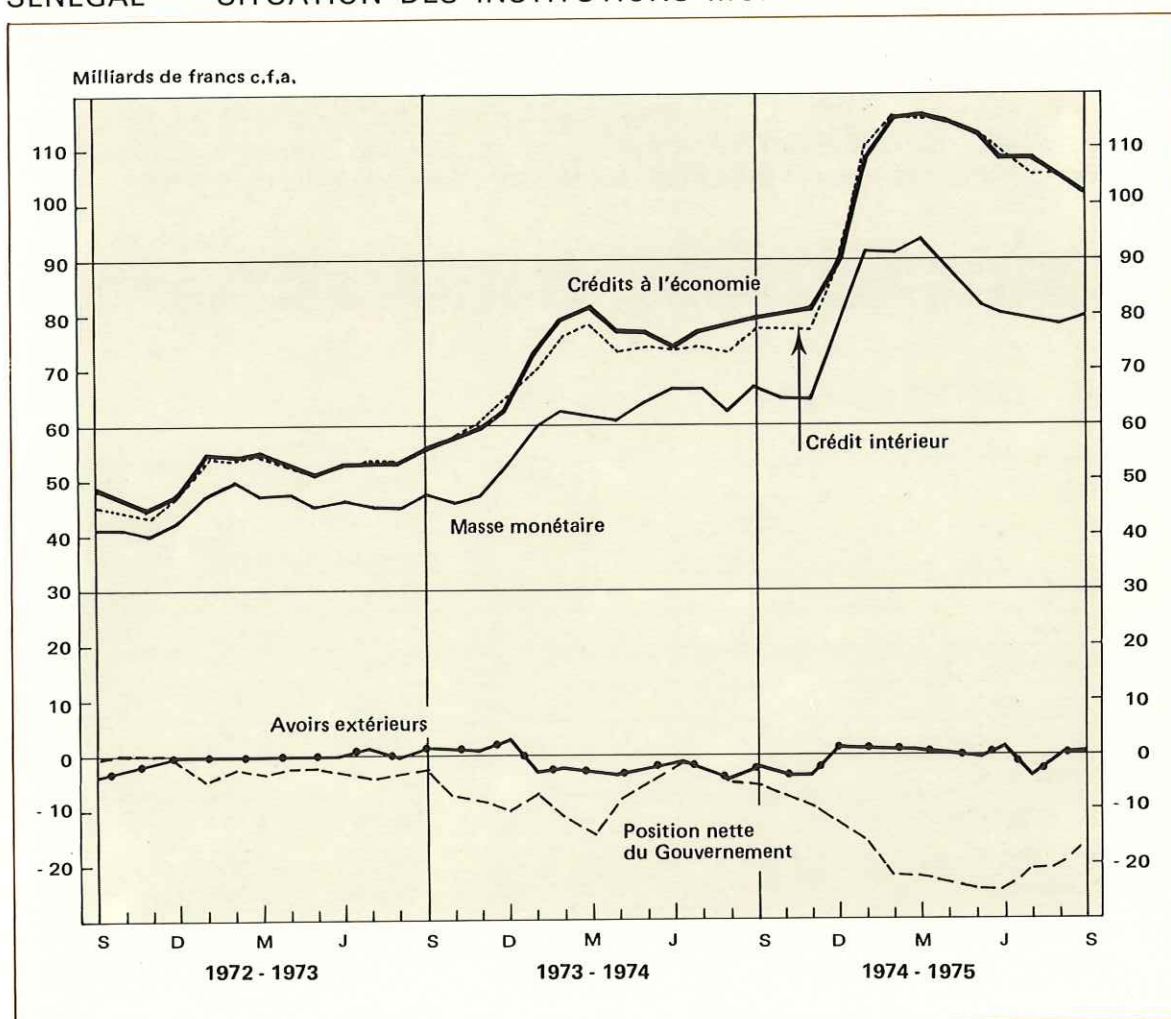
La situation résumée des institutions monétaires du Sénégal, telle que ressortant à la fin des trois derniers exercices, est présentée ci-dessous, faisant apparaître, pour 1975 et par rapport à l'exercice précédent, une réduction du rythme d'expansion des crédits à l'économie (28 % au lieu de 45 %) et une forte accentuation du déficit des règlements avec l'extérieur (11,3 milliards au lieu de 2,6 milliards), l'expansion de la masse monétaire ayant été, quant à elle, notablement freinée (19 % au lieu de 41 %).

SÉNÉGAL – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 1.066	- 3.026	- 5.585	- 16.894
Crédit intérieur	45.275	56.450	77.257	102.542
– Gouvernement net	- 3.009	1.321	- 2.568	381
– Crédits à l'économie	48.284	55.129	79.825	102.161
Masse monétaire	41.567	47.474	66.756	79.329
Autres éléments nets	2.642	5.950	4.616	6.319

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



La **position négative envers l'extérieur** des institutions monétaires s'est accrue, atteignant 16,9 milliards au 30 septembre 1975 au lieu de 5,6 milliards au 30 septembre 1974. Cette évolution est principalement liée au maintien d'un déficit important de la balance commerciale.

L'aggravation de la situation en devises du Sénégal concerne à la fois les banques primaires (— 4,6 milliards) et la Banque centrale (— 6,4 milliards).

Au cours de l'exercice 1974-1975, l'évolution des **crédits à l'économie** a été caractérisée par :

- une substantielle décélération de leur rythme d'expansion, ramené de 45 % en 1973-1974 à 28 % en 1974-1975 ;
- un très fort développement des crédits à court terme au secteur agricole ;
- une quasi-stagnation des crédits d'investissements.

L'augmentation des crédits à l'agriculture provient, en grande partie, des concours accordés au titre du Programme agricole pour les commercialisations secondaires (arachides de bouche, mil, paddy...) et pour les frais de mise en culture (matériel agricole, fongicide, engrais...).

Concernant les autres crédits à court terme, la baisse est due au secteur industriel et surtout aux crédits de financement des importations de riz ; les appels aux crédits du commerce, des entreprises de travaux publics et des exploitations minières se sont, au contraire, développés.

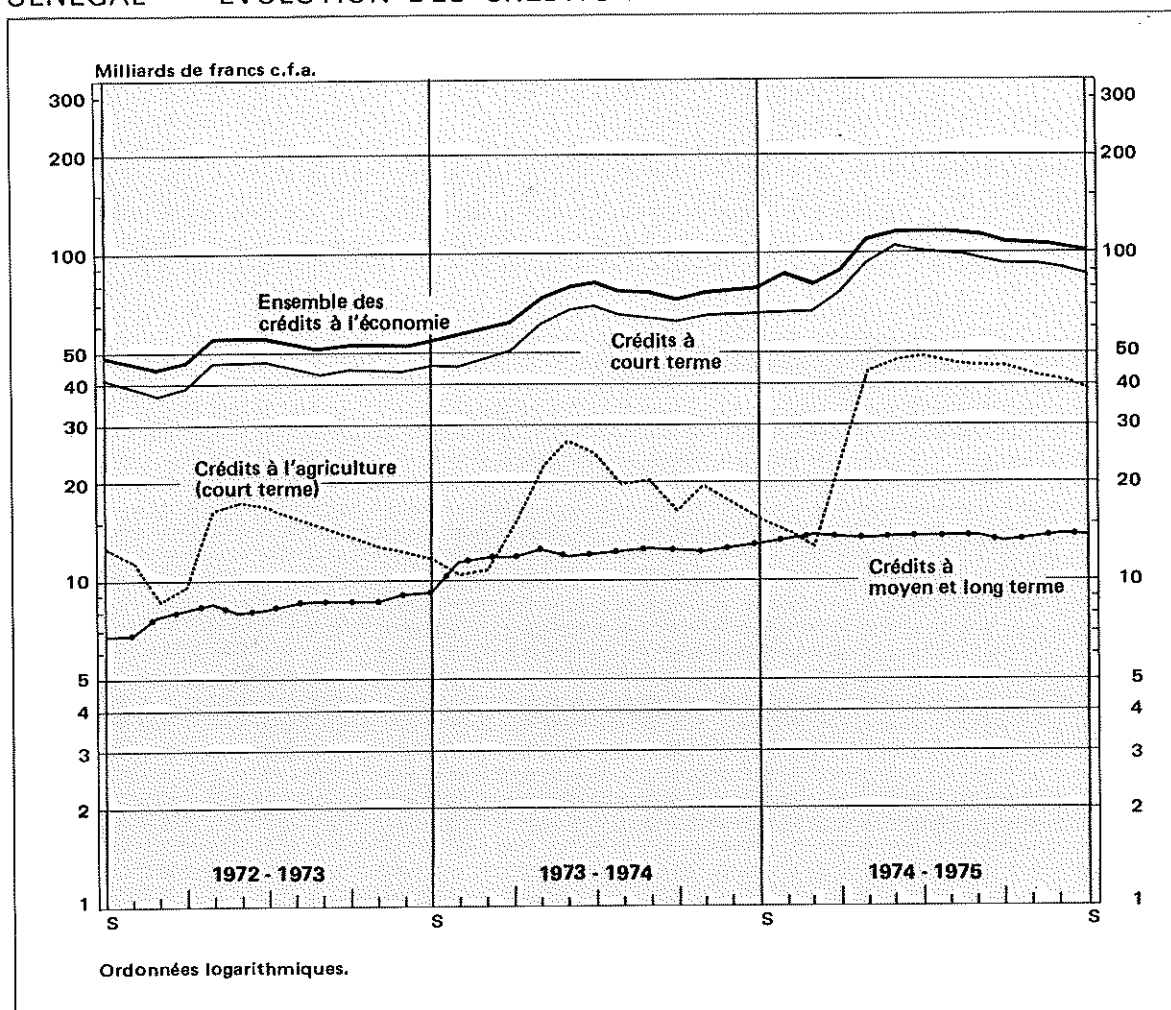
En matière de crédits à moyen et long terme, peu de concours nouveaux ont été accordés. Pour le secteur industriel, les encours ont progressé de 11 %.

La part de ce moyen et long terme dans l'ensemble des crédits à l'économie a fléchi de 16,9 % fin septembre 1974 à 14,3 % au 30 septembre 1975.

SÉNÉGAL — CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
	Millions de francs c.f.a.			
Court terme	41.462	45.923	66.340	87.550
dont : Agriculture	13.894	11.757	15.310	39.875
Industrie	4.136	3.763	8.915	8.042
Commerce	12.276	17.144	25.712	21.676
Pêche et industrie du poisson	1.372	1.649	2.539	2.928
Non recensés	3.596	4.037	5.394	4.175
Moyen et long terme	6.822	9.206	13.484	14.612
dont : Industrie	2.281	2.337	4.479	4.955
Construction	979	1.565	1.889	2.146
Hôtellerie	60	1.441	1.744	1.739
Travaux publics	2	38	341	836
Total	48.284	55.129	79.824	102.162
Source : B.C.E.A.O.				

SÉNÉGAL — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



La position nette du Gouvernement s'est détériorée, passant de 2,6 milliards à 0,4 milliard de septembre 1974 à septembre 1975. La Trésorerie publique s'est ainsi resserrée malgré les ressources procurées à l'Etat par un recours accru à des emprunts extérieurs.

Entre le 30 septembre 1974 et le 30 septembre 1975, la **masse monétaire**, quant à elle, a progressé d'environ 19 % (41 % entre les mêmes dates 1973-1974).

Cette diminution du taux d'expansion provient, pour une large part, des dépôts bancaires dont le montant n'a que faiblement augmenté d'une année à l'autre (+ 14 %), notamment en raison du déclin des dépôts des organismes publics, alors que la circulation fiduciaire progressait de 30 %.

Le développement des dépôts en banque du secteur privé (+ 21 %) est dû principalement aux comptes de chèques dont le taux d'expansion annuel était, au 30 septembre 1975, deux fois supérieur à celui des comptes courants : + 38,9 % au lieu de 19,8 %.

Les dépôts des organismes publics, malgré une reconstitution au cours du dernier trimestre, apparaissaient en recul.

La **base monétaire** (a) a progressé de 35 % au cours de l'exercice pour atteindre 26,7 milliards en septembre 1975, tandis qu'on enregistrait une sensible réduction du multiplicateur. L'accroissement des refinancements a été le principal facteur d'expansion de la base, fortement compensé par la réduction des avoirs extérieurs.

SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1972	1973	1974		1975		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire	16.157	16.093	19.737	32.114	37.916	30.752	26.704
– Circulation fiduciaire	15.089	15.062	18.342	28.961	34.000	27.192	23.802
– Réserves des banques	1.068	1.031	1.395	3.153	3.916	3.560	2.902
Contreparties							
de la base monétaire	16.157	16.093	19.737	32.114	37.916	30.752	26.704
– Avoirs extérieurs nets	3.720	2.976	– 344	– 4.394	– 14.686	– 15.278	– 6.699
– Position du Gouvernement	– 3.310	– 1.680	– 5.579	– 1.978	– 3.581	– 3.610	– 3.485
– Concours aux banques	15.764	15.065	25.931	38.549	56.250	49.706	36.964
– Autres éléments nets	– 17	– 268	– 271	– 63	– 67	– 66	– 76
Masse monétaire (a)	40.034	45.358	64.661	75.373	90.992	77.762	76.428
Multiplicateur (b)	2,48	2,82	3,28	2,35	2,40	2,53	2,86
Pour cent							
Coefficient de partage							
d'encaisses (c)	37,7	33,2	28,4	38,4	37,4	35,0	31,1
Coefficient de réserves (d)	4,3	3,4	3,0	6,8	6,9	7,1	5,5
	Sept. 72	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 74
	à	à	à	à	à	à	à
	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 75	Sept. 75
Variations en pour cent de la période							
Variations :							
– de la masse monétaire	13,3	42,6	16,6	20,7	– 14,5	– 1,7	18,2
– de la base monétaire	– 0,4	22,6	62,7	18,1	– 18,9	13,2	35,3
– du multiplicateur	13,7	16,3	– 28,4	2,1	5,4	13,0	– 12,8
(a) Dépôts en C.C.P. exclus.							
(b) Rapport de la masse monétaire à la base monétaire.							
(c) Part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire.							
(d) Rapport des réserves des banques aux dépôts en banque.							
Source : B.C.E.A.O. (cf. pages A.26 et A.32).							

(a) Voir note page 44.

4. COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

4.1. Echanges commerciaux avec l'extérieur

Particulièrement important en 1974, le taux de croissance des transactions commerciales avec l'étranger s'est assez nettement ralenti en 1975.

Du fait d'une très médiocre récolte d'arachides dont le volume commercialisé n'avait pas dépassé 466.000 tonnes en raison de la sécheresse, l'année 1973 avait été caractérisée par un net recul des exportations (11,2 milliards par rapport à 1972). Le taux de couverture des importations n'avait pas dépassé 54 % contre 77 % en 1972.

Une amélioration sensible a été enregistrée ces dernières années, et, si le solde commercial demeure nettement déficitaire, le taux de couverture a cependant pu être porté à plus de 80 %.

SÉNÉGAL – ECHANGES EXTÉRIEURS

	1972	1973	1974	1975*
Milliards de francs c.f.a.				
Importations	70,5	80,1	113,6	119,5
Exportations	54,4	43,2	94,0	96,2
Balance	- 16,1	- 36,9	- 19,6	- 23,3
Pour cent				
Couverture des importations par les exportations	77,2	53,9	82,7	80,5
* Chiffres provisoires.				
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

Les *exportations* ont plus que doublé entre 1973 et 1974 à la faveur d'une meilleure récolte d'arachides et surtout d'une bonne orientation des prix à l'exportation. En 1975, malgré une nette croissance du volume d'arachides commercialisé (768.000 tonnes au lieu de 501.000 tonnes en 1974), le tassement des cours n'a permis qu'une progression d'environ 10 % des recettes d'exportation. Quant aux phosphates, subissant le contrecoup de la récession économique dans les pays européens, le volume de leurs expéditions a fléchi, entraînant ainsi une baisse de recettes de l'ordre de 2,8 milliards par rapport à 1974.

Le taux de progression des *importations* qui, en raison notamment de la forte hausse des produits pétroliers, avait été de 41,8 % de 1973 à 1974, n'a été que de 5 % entre 1974 et 1975. Si les acquisitions de biens d'équipement et de véhicules routiers se sont encore nettement accrues, la résorption de stocks de riz constitués en 1974 a fortement réduit les achats de ce produit.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements extérieurs du Sénégal, pratiquement équilibrée en 1972, a connu un fort déficit l'année suivante. Le redressement enregistré en 1974 n'aura été que passager puisque le solde négatif pour l'année 1975 atteindrait 3 à 4 milliards.

En 1972, l'excédent dégagé sur les services et les transferts sans contrepartie avait été inférieur de 3,9 milliards au déficit sur marchandises. Les mouvements de capitaux (+ 6,7 milliards en long terme) semblent avoir nettement compensé le déficit de la balance des paiements courants, mais l'importance des erreurs et omissions oblige à formuler cette hypothèse avec réserve.

L'année 1973 a surtout été marquée par l'accroissement considérable du déficit sur marchandises qui a doublé par rapport à l'année précédente. L'augmentation de l'excédent net des services, et celle un peu plus conséquente des entrées de capitaux à long terme ont permis d'en atténuer l'impact sur le déficit global.

En 1974, l'amélioration de l'excédent des services et des transferts sans contrepartie) respectivement + 6,8 et + 2,5 milliards par rapport à 1973) ainsi que le maintien des entrées nettes de capitaux à leur niveau de l'année précédente (11 milliards contre 11,5) ont permis de retrouver un quasi-équilibre. Mais ces caractéristiques sont rendues incertaines par l'importance des « erreurs et omissions » qui affectent cette balance.

La dette extérieure publique, ou garantie par l'Etat, s'élevait, fin 1975, à 65,8 milliards de francs c.f.a., et les paiements des services de cette dette ont représenté, durant l'année, 8,5 milliards de francs c.f.a.

Les données disponibles pour l'année 1975 laissent supposer que la balance des paiements courants a marqué une relative stabilité. Les entrées de capitaux privés s'étant sensiblement maintenus à leur niveau précédent, il semblerait que l'accroissement du déficit global par rapport à la période antérieure (3 à 4 milliards au lieu de 0,5 milliard) provienne essentiellement d'un ralentissement des apports de capitaux en faveur du secteur public.

SÉNÉGAL — BALANCE DES PAIEMENTS

	1972	1973	1974
Milliards de francs c.f.a.			
Biens et Services	- 16.7	- 35.3	- 31.0
dont : <i>Marchandises</i>	- 22.7	- 45.0	- 47.5
Transferts sans contrepartie	+ 12.8	+ 12.7	+ 15.2
Balance des paiements courants	- 3.9	- 22.6	- 15.8
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 6.7	+ 12.0	+ 9.5
Balance de base	+ 2.8	- 10.6	- 6.3
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	+ 0.3	- 0.5	+ 1.5
Erreurs et omissions nettes	- 3.5	+ 1.3	+ 4.3
Balance globale	- 0.4	- 9.8	- 0.5
Source : B.C.E.A.O.			

SÉNÉGAL — DETTE EXTÉRIEURE *

Opérations de la période					Dettes en fin de période	
Origine des prêts					Principal	Y compris
					prélevé	le principal
					non encore	non encore
					remboursé	prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1972	1.576,7	100,4	43,1	6.116,9	...
	1973	1.664,6	129,5	50,1	6.896,7	19.754,3
	1974	3.081,6	211,2	56,9	9.670,1	22.418,0
	1975	5.351,4	226,3	105,6	14.780,8	33.189,8
Euro-dollars	1972	—	—	—	—	—
	1973	9.415,2	—	299,0	9.415,2	16.344,2
	1974	6.929,0	1.107,5	1.684,0	15.236,7	15.236,7
	1975	4.834,2	1.461,5	2.309,0	18.128,1	19.249,4
Gouvernements	1972	1.352,9	1.031,3	691,5	17.803,4	...
	1973	4.271,0	1.267,2	888,8	21.131,1	39.816,0
	1974	3.755,9	2.338,7	826,1	24.089,5	46.909,8
	1975	3.145,8	1.960,6	847,4	23.237,2	52.352,0
Organismes financiers	1972	1.519,9	173,4	93,0	2.842,5	...
	1973	—	149,8	203,6	3.345,6	3.345,6
	1974	258,6	404,6	297,5	3.899,6	6.316,3
	1975	1.933,8	401,7	409,3	5.323,3	5.323,3
Autres établissements	1972	—	172,3	129,0	1.893,4	...
	1973	—	93,9	84,5	1.740,6	3.531,8
	1974	1.459,0	217,7	104,8	3.153,5	3.924,8
	1975	737,0	169,1	154,8	3.646,3	3.883,4
Crédits fournisseurs	1972	373,3	498,2	276,5	1.173,4	...
	1973	630,8	479,6	103,0	943,0	1.227,9
	1974	15,4	330,8	39,0	586,0	991,3
	1975	139,8	425,3	58,2	657,4	768,2
Total	1972	4.822,8	1.975,6	1.233,1	29.829,6	(a) 48.900,0
	1973	15.981,6	2.120,0	1.629,2	43.472,2	84.019,8
	1974	15.499,5	4.610,5	3.008,3	56.635,4	95.796,9
	1975	16.142,0	4.644,5	3.884,3	65.773,1	114.766,1
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
(a) Estimations.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
du Togo**

L'année 1975 a été essentiellement marquée, au Togo, par la chute brutale des recettes d'exportation faisant suite à un resserrement du marché du phosphate de calcium. Par rapport à 1974, les exportations de ce produit, qui représentaient alors plus des trois-quarts de l'ensemble des recettes d'exportation, ont diminué de plus de moitié.

Les actions de développement entreprises par le Gouvernement togolais, ou à son instigation, actions qui devaient être couvertes par ces ressources, ont dû être, soit ralenties, soit financées par d'autres moyens. Ainsi s'explique essentiellement l'évolution de la situation monétaire du Togo, caractérisée, en 1975, par :

- la forte progression des crédits à l'économie (la moitié environ du montant global de cette augmentation était justement destinée à l'exploitation des phosphates) ;
- la détérioration de la position nette du Gouvernement vis-à-vis des institutions financières ;
- la nette diminution des avoirs extérieurs de ces mêmes institutions financières ;
- une contraction de la masse monétaire.

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1975

Alors que le deuxième plan quinquennal était entré dans sa dernière année d'exécution, après avoir réalisé ses objectifs financiers (90 milliards de francs c.f.a. obtenus au titre des financements au lieu des 77 milliards prévus après réajustement), l'année 1975 a été, pour l'économie togolaise, une année difficile, la conjoncture extérieure étant devenue moins favorable pour les phosphates de calcium, principale exportation du pays, et, également, pour les produits agricoles, juste au moment où le coût des produits importés était directement influencé par l'inflation mondiale.

4.1. La production agricole

Bien que les quantités de cacao commercialisées au Togo aient été en diminution régulière depuis la campagne 1972-1973, la situation d'ensemble de la production agricole est restée satisfaisante, et les efforts actuellement entrepris en vue de la rénovation des plantations de cacao et de café laissaient, en fin de campagne 1974-1975, bien augurer de l'avenir. Quant aux prix à la production, ils ont été augmentés assez sensiblement au cours de cette dernière campagne.

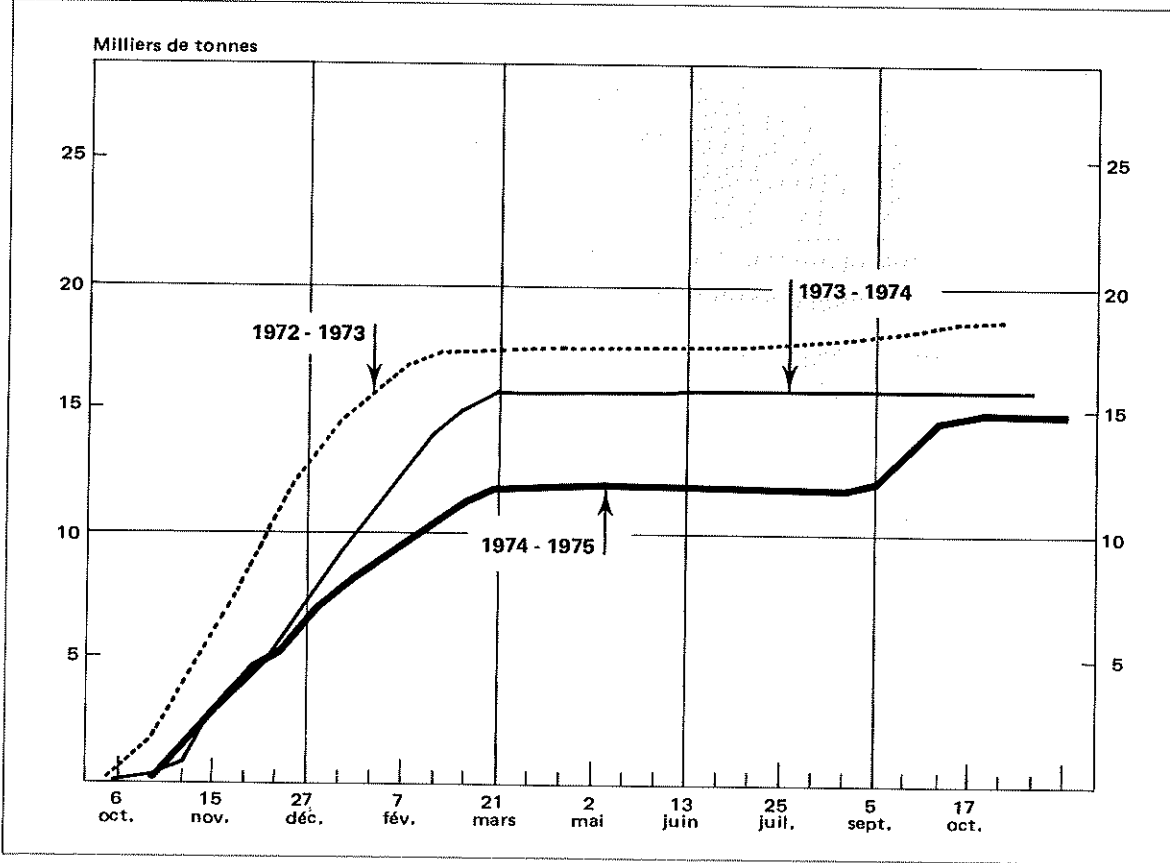
TOGO – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET PRIX A LA PRODUCTION

	Commercialisation			Prix à la production		
	1972-73	1973-74	1974-75	1972-73	1973-74	1974-75
	Milliers de tonnes			Francs c.f.a. par kg		
Cacao*	18,6	16,6	14,5	93	95	115
Café marchand	5,4	5,5	6,4	80	90	105
Coton graine	5,5	8,6	10,7	35	37	46
Karité	2,3	4,4	1,2	11	11	21
Palmistes	6,5	7,7	7,6	21	22	32
* Toutes récoltes.						
Source : Autorités togolaises. Arrêtés réglementant la commercialisation.						

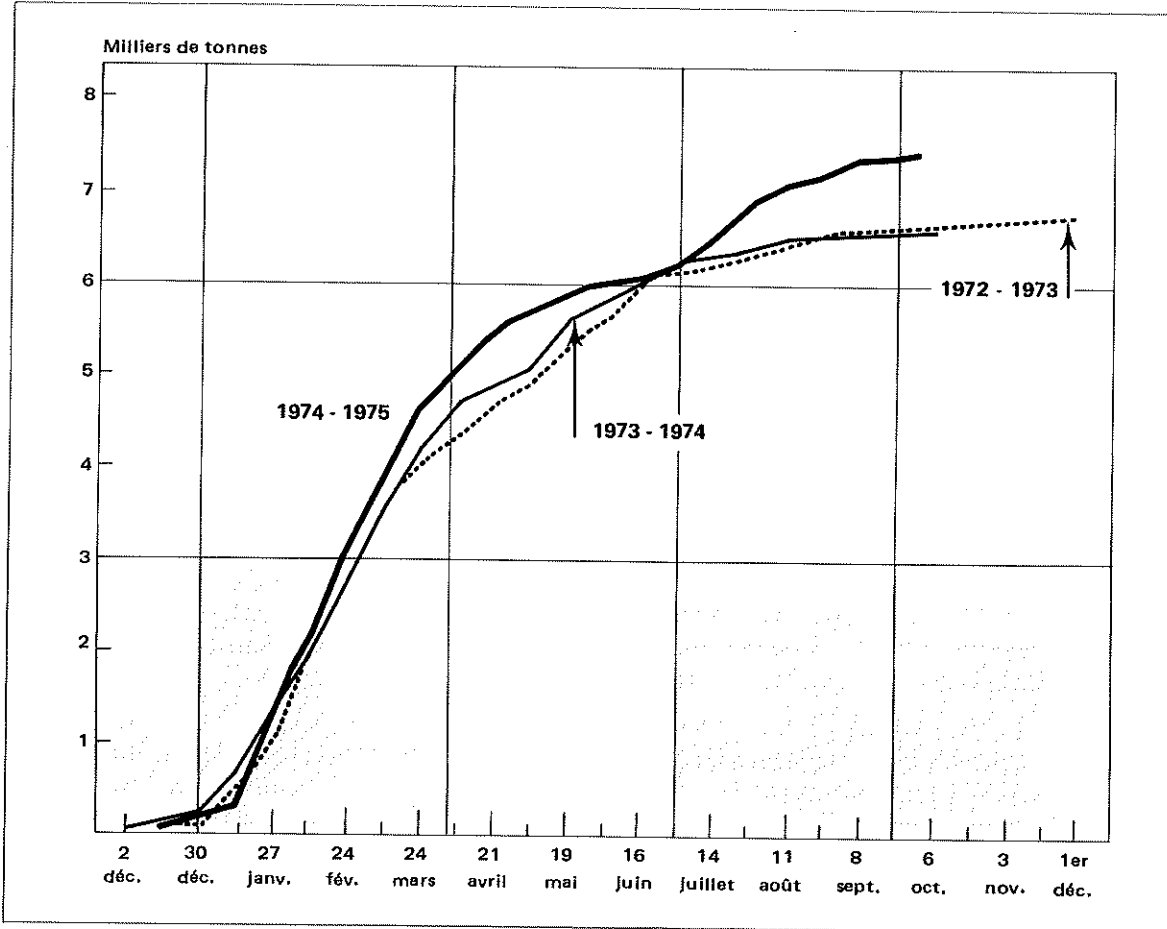
La production de coton est en nette progression, grâce à l'augmentation des superficies ensemencées contrôlées par la *Société Togolaise du Coton* (SOTOCO). En 1974-1975, il a pu être ainsi produit 4.000 tonnes de coton fibre contre 3.190 tonnes en 1973-1974, ce qui a permis de satisfaire les besoins de l'industrie textile nationale dont la courbe est ascendante.

Les programmes de replantation du cacao et du café entrepris, à partir de 1974, par la *Société nationale pour la rénovation et le développement de la cacaoyère et caféière togolaise* (S.R.C.C.), portent sur 4.400 hectares de cacaoyers et 4.000 hectares de caféiers ; il a fallu, auparavant, organiser une lutte phytosanitaire importante pour les premiers, et, pour les seconds, prévoir la multiplication de la variété Robusta devant remplacer le Niaouli.

COMMERCIALISATION DU CACAO AU TOGO



COMMERCIALISATION DU CAFÉ AU TOGO



Après la reprise constatée en 1974, la production de fécula blutée et de tapioca a accusé une certaine baisse, surtout en ce qui concerne le second de ces produits, en raison des difficultés d'approvisionnement en tubercules de manioc.

4.2. La production minière

La production 1975 de phosphates de calcium a été en sensible diminution (1,1 million de tonnes contre 2,5 millions en 1974) ; il en a été de même pour les exportations. En raison du resserrement du marché, la valeur des ventes, bien que la totalité des livraisons ait été effectuée aux prix élevés fixés en 1974, s'est ressentie de cette situation ; elle est, toutefois, restée très supérieure aux chiffres obtenus en 1973, chiffres qui correspondaient pourtant à un tonnage deux fois supérieur. De 7 milliards de francs c.f.a. en 1973, les ventes ont progressé à 33 milliards en 1974 et fléchi à 16,5 milliards en 1975.

4.3. La production industrielle

Le développement industriel du Togo se poursuit régulièrement, alors que deux projets industriels importants sont en voie de réalisation :

- une raffinerie de pétrole, dont les travaux de construction ont débuté en juin 1975 et qui devrait entrer en service en 1977 avec une perspective de production de 800.000 tonnes de produits raffinés ;
- le complexe cimentier qui doit être exploité par la *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (C.I.M.A.O.) et dont le financement vient d'être assuré après de longues négociations. Un traité a été négocié en décembre 1975 entre le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana afin de fixer le fonctionnement de la société et les conditions d'exploitation de la cimenterie.

Le chiffre d'affaires des industries installées apparaissait en nette augmentation en raison, non seulement de la hausse des prix, mais surtout de la progression de la production.

Les ventes de l'*Industrie Textile Togolaise* avaient cependant stagné (3,4 milliards de francs c.f.a. en 1975 contre 3,3 en 1974) avec un léger développement des exportations (respectivement 485 millions de francs c.f.a. et 461 millions pour les mêmes périodes). Cette industrie commence à exporter, sur le marché européen notamment, des gazes de pansement, alors que sa production d'imprimés a essentiellement, comme débouché, le marché local.

Par contre, pour la plupart des autres industries, la situation s'est dessinée plus favorablement : la production de ciment, à partir de clinker, est passée de 127.000 à 150.000 tonnes ; celle de farine de 2.200 à 2.900 tonnes, celle de bière de 160.000 à près de 200.000 hectolitres. Il en est de même pour les entreprises de moindre envergure, et ce malgré les difficultés rencontrées pour leur approvisionnement, en raison de la hausse des prix.

Les entreprises de travaux publics ont eu également une activité très importante (7,7 milliards de chiffre d'affaires en 1975 contre 3,9 milliards en 1974), grâce à une politique de grands travaux menée dans tous les secteurs par les pouvoirs publics : ports, travaux routiers, assainissement, aérodrômes, etc...

4.4. Le tourisme

La création d'hôtels modernes, tant à Lomé que dans les centres de l'intérieur, a favorisé le développement du tourisme au Togo. Le nombre des touristes est en augmentation constante (40.620 en 1973 - 51.350 en 1974 - 62.500 en 1975) et l'estimation de leurs dépenses a été de 1,4 milliard de francs en 1975 contre 891 millions en 1974.

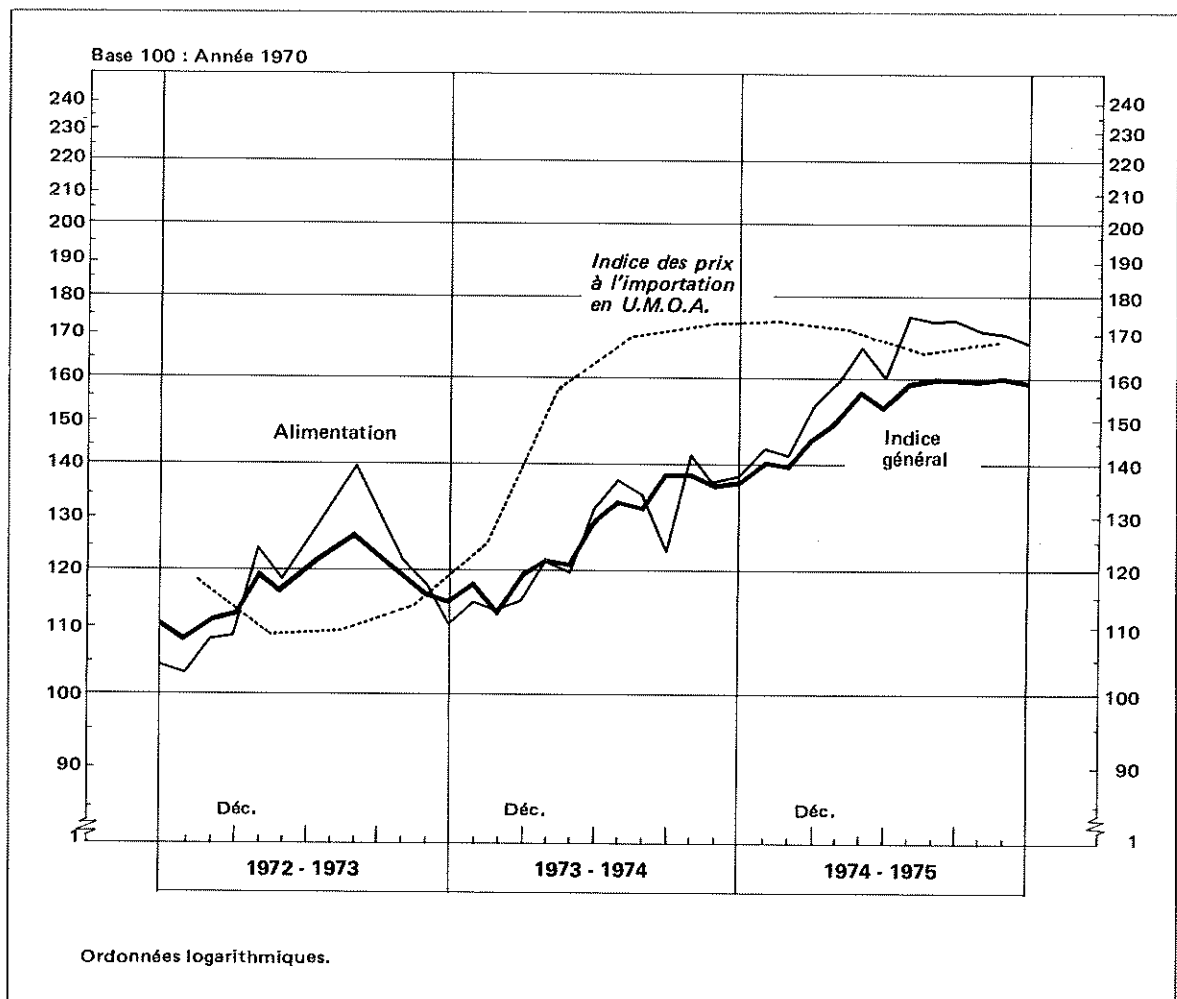
4.5. Les prix, les salaires et l'emploi

L'indice général des prix à la consommation africaine à Lomé a progressé de 20 % entre la moyenne de l'exercice 1973-1974 et celle de l'exercice 1974-1975. L'indice a baissé de juin à septembre, pour atteindre, en septembre 1975, un niveau supérieur de 8,5 % à celui du même mois 1974.

A partir de janvier 1975, le salaire de base a été augmenté, tant dans le secteur public que dans le secteur privé ; le Salaire Horaire Minimum Interprofessionnel Garanti est passé de 43,12 francs c.f.a. à 51,74 francs c.f.a. dans l'industrie et de 37,38 francs c.f.a. à 44,85 francs c.f.a. dans l'agriculture.

Sur la base des estimations du Plan, le nombre de personnes en chômage, en 1975, serait de 22.000, soit 2,5 % de la population active totale évaluée à 892.000 individus se répartissant ainsi : 670.000 dans le secteur agricole (75,1 %) et 200.000 dans le secteur non agricole (22,4 %).

LOMÉ — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



2. FINANCES PUBLIQUES

La période sous revue se caractérise tout particulièrement par la très forte augmentation des opérations de l'Etat.

L'exercice 1974, malgré une progression importante des recettes (+ 41,3%), s'est soldé par un déficit de 0,3 milliard ; les données disponibles concernant le budget de 1975 laissent prévoir une détérioration encore plus grande de l'équilibre budgétaire.

TOGO – BUDGET GÉNÉRAL*

	Réalizations			Prévisions
	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	16,7	15,0	21,2	30,5
– Recettes fiscales	11,6	11,0	15,5	26,6
– Autres recettes	5,1	4,0	5,7	3,9
– Financements extérieurs	–	–	–	–
Dépenses	15,8	16,1	21,5	30,5
– Budget de fonctionnement	12,9	13,9	18,2	20,9
– Budget d'équipement	2,9	2,2	3,3	9,6
Déficit (–) ou Excédent (+)	+ 0,9	– 1,1	– 0,3	–
Pour cent				
Part des dépenses financées				
par les recettes fiscales	73,4	68,3	72,0	87,2
* Exercice : 1er janvier - 31 décembre.				
Source : Services du Trésor togolais.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

L'évolution de la situation monétaire au cours de l'exercice 1975 est caractérisée par :

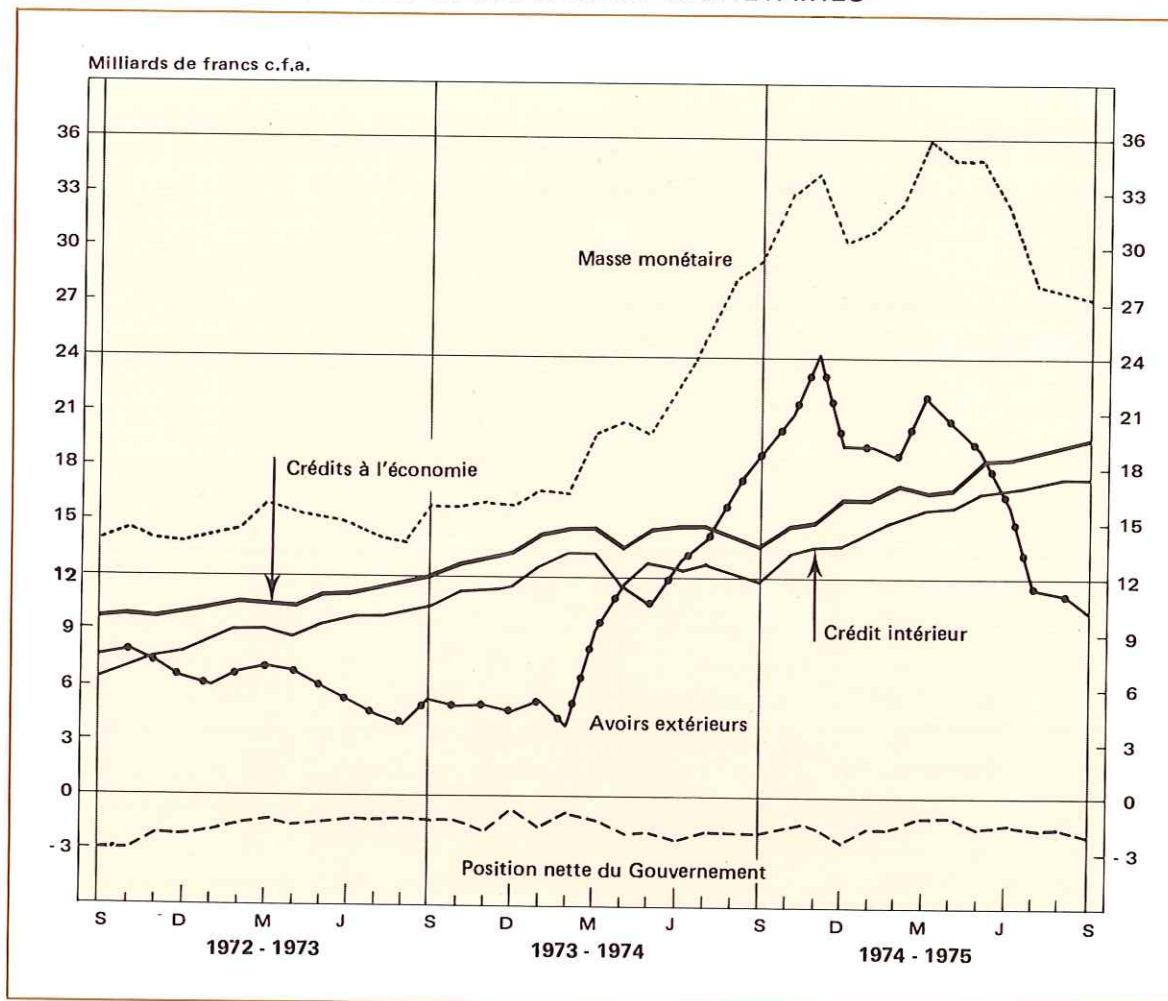
- une chute des avoirs extérieurs nets,
- un développement des crédits à l'économie,
- une réduction de la masse monétaire,
- une stabilité de la position nette du Gouvernement.

TOGO — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	7 754	5 259	18 345	10 226
Crédit intérieur	6 581	10 441	11 823	17 488
— Gouvernement (net)	— 3 072	— 1 489	— 2 030	— 2 039
— Crédits à l'économie	9 653	11 930	13 853	19 527
Masse monétaire	14 089	15 781	29 335	27 423
Autres éléments nets	246	— 81	— 833	291

Source : B.C.E.A.O.

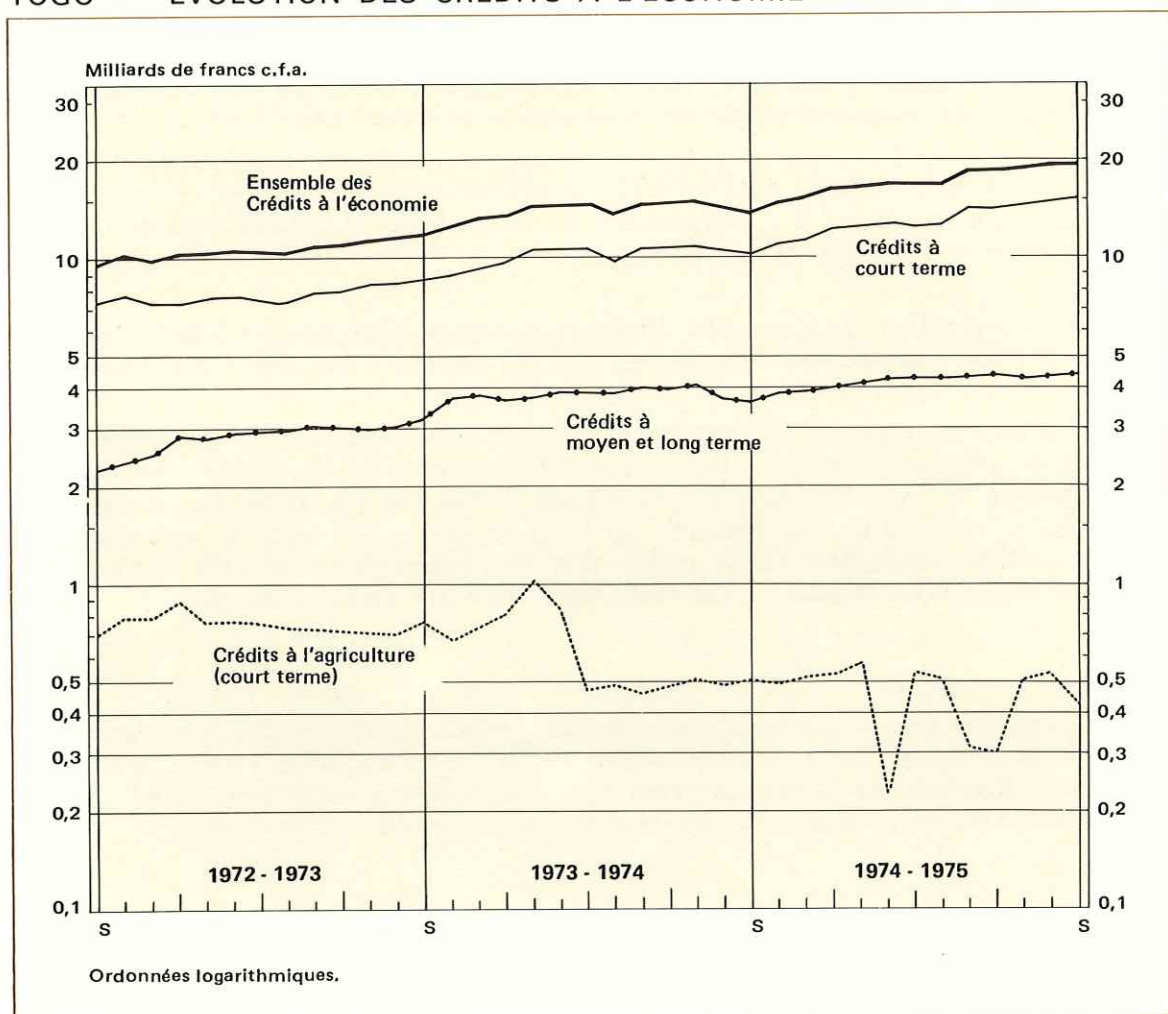
TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



TOGO – CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
	Millions de francs c.f.a.			
Court terme	7 407	8 716	10 220	15 115
dont : Agriculture	702	765	507	414
Industrie	670	988	1 378	2 154
Commerce	3 751	4 266	5 125	5 789
Mines	34	11	28	2 569
Travaux publics	427	735	716	920
Non recensés	1 014	1 420	1 794	2 263
Moyen et long terme	2 245	3 214	3 634	4 411
dont : Industrie	460	782	705	705
Construction	241	261	371	458
Non recensés	900	1 086	1 441	1 893
Total	9 652	11 930	13 854	19 526
Source : B.C.E.A.O.				

TOGO – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



Les **avoirs extérieurs nets** des institutions monétaires ont été amputés de 8,1 milliards, leur montant étant ramené de 18,3 milliards au 30 septembre 1974 à 10,2 milliards au 30 septembre 1975. Cette détérioration provient principalement de l'expansion rapide (48%) du crédit intérieur, notamment en raison de la chute des exportations de phosphate liée aux difficultés d'écoulement de ce produit sur les marchés extérieurs.

Les **crédits à l'économie** ont augmenté en 1975 à un taux supérieur de deux fois et demi à celui de l'année précédente : 41% contre 16%. Si, en valeur absolue, les crédits à court terme représentent les deux-tiers des encours supplémentaires, ce sont les crédits à moyen et à long terme qui enregistrent le taux d'expansion le plus élevé.

L'accroissement des crédits à court terme intéresse l'exploitation des phosphates (2,6 milliards), le commerce (660 millions) et le secteur industriel (776 millions). Quant aux entreprises du bâtiment et des travaux publics, elles ont accru leurs recours aux crédits bancaires (204 millions) et ce, en relation avec leur propre développement d'activité.

En ce qui concerne les crédits à moyen et long terme, leur accroissement est principalement imputable aux investissements destinés à augmenter la capacité de production des mines de phosphates et à moderniser le secteur commercial.

La **position nette du Gouvernement** vis-à-vis des institutions monétaires s'est détériorée, en milieu d'exercice, mais s'est redressée au cours des derniers mois pour revenir à un niveau sensiblement égal à celui de septembre 1974.

Au cours de l'exercice 1974-1975, la **masse monétaire** s'est contractée de 1,9 milliard de francs c.f.a. ; passant de 29,3 milliards au 30 septembre 1974 à 27,4 milliards au 30 septembre 1975.

Cette contraction provient des dépôts des organismes publics, parmi lesquels ceux de l'*Office Togolais des Phosphates* (O.T.P.) occupent une place prépondérante.

Les avoirs en banque de cet Office s'étaient considérablement développés en 1974 et au premier trimestre de l'année 1975, à la suite du relèvement du prix du phosphate. Le retournement intervenu sur le marché de ce produit a entraîné, par la suite, une chute des recettes de l'O.T.P. dont, par ailleurs, une part des bénéfices a été transférée à l'Etat. Les dépôts en banque de l'ensemble des organismes publics ont ainsi fléchi de 13,8 milliards à 10,7 milliards de francs c.f.a.

La **base monétaire** ^(a) a augmenté de 43% au cours de l'exercice, pour atteindre 12 milliards de francs c.f.a. en septembre 1975 ; cette expansion a été cependant plus que compensée par la réduction du multiplicateur imputable à la fois à l'accroissement relatif de la circulation fiduciaire et à celui du coefficient de réserves.

(a) Voir note page 44.

TOGO – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1972	1973	1974		1975		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire	5 640	6 362	8 449	9 088	11 381	11 252	12 053
– Circulation fiduciaire	5 304	5 683	7 309	8 374	9 354	9 207	9 151
– Réserves des banques	336	679	1 140	714	2 027	2 045	2 902
Contreparties de la							
base monétaire	5 640	6 362	8 449	9 088	11 381	11 252	12 053
– Avoirs extérieurs nets	8 242	6 910	9 568	10 414	11 192	11 241	11 894
– Position du Gouvernement	– 2 755	– 1 115	– 1 742	– 1 948	– 554	– 784	– 1 294
– Concours aux banques	160	567	623	639	747	795	1 454
– Autres éléments nets	– 7	–	–	– 17	– 4	–	– 1
Masse monétaire (a)	13 755	15 450	28 919	30 055	35 351	31 740	26 932
Multiplieur (b)	2,44	2,43	3,42	3,31	3,11	2,82	2,23
Pour cent							
Coefficient de partage							
d'encaisses (c)	38,6	36,8	25,3	27,9	26,5	29,0	34,0
Coefficient de réserves (d)	8,0	7,0	5,3	3,3	7,8	9,1	16,3
	Sept. 72	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 74
	à	à	à	à	à	à	à
	Sept. 73	Sept. 74	Déc. 74	Mars 75	Juin 75	Sept. 75	Sept. 75
Variations en pour cent de la période							
Variations :							
– de la masse monétaire	12,3	87,2	3,9	17,6	– 10,2	– 15,1	– 6,9
– de la base monétaire	12,8	32,8	7,6	25,2	– 1,1	7,1	42,7
– du multiplieur	0,4	40,7	– 3,2	– 6,0	– 9,3	– 20,9	– 34,8
(a) Dépôts en C.C.P. exclus.							
(b) Rapport de la masse monétaire à la base monétaire.							
(c) Part de la circulation financière dans la masse monétaire.							
(d) Rapport des réserves des banques aux dépôts en banque.							
Source : B.C.E.A.O. (cf. pages A.27 et A.33).							

4. COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

4.1. Echanges commerciaux avec l'extérieur

Le commerce extérieur du Togo a été caractérisé en 1974 et 1975 par de brusques variations des recettes d'exportation qui ont permis de dégager un très important excédent en 1974, une tendance à l'équilibre semblant se manifester en 1975.

TOGO – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1972	1973	1974	1975
	(6 mois)			
	Milliards de francs c.f.a.			
Importations	21,4	22,4	28,6	17,3
Exportations	12,7	13,8	45,2	16,6
Balance	- 8,7	- 8,6	+ 16,6	- 0,7
	Pour cent			
Couverture des importations				
par les exportations	59,3	61,6	158,0	96,0
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

Après une relative stabilité de 1972 à 1973, les exportations ont progressé de 228% entre 1973 et 1974 en raison de la très forte augmentation du prix de vente des phosphates lesquels ont procuré 34,5 milliards de francs c.f.a. de recettes au lieu de 6,3 milliards en 1973, et ce, bien que le volume commercialisé n'ait augmenté que de 2,2 à 2,6 millions de tonnes d'une année à l'autre. La tendance a été moins favorable en 1975. En raison d'une réduction des débouchés et de la concurrence entre producteurs, le volume des expéditions de phosphates a baissé de près de 40% au cours du premier semestre. Les recettes correspondantes sont revenues à moins de 13 milliards.

La commercialisation des produits agricoles - cacao, café - a également été contrariée au début de 1975 par des cours le plus souvent nettement orientés à la baisse. Les recettes d'exportation de ce secteur qui avaient atteint 8,8 milliards de francs c.f.a. en 1974, soit un niveau supérieur de 43% à celui de 1973, sont demeurées inférieures à 3 milliards pour la première moitié de l'année.

Dans le même temps, le taux de croissance des importations a atteint 27,7% pour l'ensemble de l'année 1974. Un très léger déficit commercial est à nouveau apparu durant les six premiers mois de 1975, au lieu de l'appréciable excédent dégagé l'année précédente.

4.2. Balance des paiements

En 1972, comme en 1973, la balance des paiements courants est restée négative, les taux de couverture du déficit sur biens et services par l'excédent net des transferts sans contrepartie étant respectivement de 60% et 81%. Cette amélioration relative a été motivée par la réduction du déficit sur les services et, dans une moindre mesure, de celui des marchandises, tandis que les transferts sans contrepartie restaient relativement stables.

Au cours des mêmes périodes, les entrées nettes de capitaux à long terme s'élevaient respectivement à 2,2 et 1,2 milliards, les mouvements de capitaux à court terme étant pratiquement négligeables.

Le renversement de la balance commerciale en 1974 a déjà été analysé. La nationalisation de la *Compagnie Togolaise des Mines du Bénin* s'est, par ailleurs, traduite par deux mouvements de sens inverse :

- suppression des distributions de dividendes aux actionnaires étrangers de cette entreprise,
- sortie de capitaux à long terme pour l'indemnisation de ces actionnaires. Cette seconde opération, liée à une augmentation des crédits commerciaux à court terme, a notablement réduit l'excédent dégagé par la balance des paiements courants.

La **dette extérieure publique ou garantie par l'Etat** représentait, fin 1974, 40,5 % des exportations du Togo (18,3 milliards de francs c.f.a.), tandis que le service de cette dette s'élevait à 3,5% des exportations.

En 1975, la balance des paiements du Togo, dont le déficit a atteint 11 milliards de francs c.f.a., a été fortement marquée par les difficultés de commercialisation déjà notées et par le règlement du reliquat de l'indemnisation aux anciens actionnaires de la C.T.M.B.

TOGO — BALANCE DES PAIEMENTS

	1972	1973	1974*
Milliards de francs c.f.a.			
Biens et Services	- 10,5	- 7,4	+ 22,3
dont : <i>Marchandises</i>	- 5,7	- 4,5	+ 27,9
Transferts sans contrepartie	+ 6,2	+ 6,0	+ 9,1
Balance des paiements courants	- 4,3	- 1,4	+ 31,4
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 2,2	+ 1,2	- 4,4
Balance de base	- 2,1	- 0,2	+ 27,0
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	+ 0,6	-	- 2,5
Erreurs et omissions nettes	- 0,7	- 1,1	- 4,6
Balance globale	- 2,2	- 1,3	+ 19,9
* Données provisoires.			
Source : B.C.E.A.O.			

TOGO — DETTE EXTÉRIEURE *

Origine des prêts		Opérations de la période			Dettes en fin de période	
		Tirages	Amortissements	Intérêts	Principal	Y compris
					prélevé	principal
					non encore remboursé	non encore prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1972	497,4	—	5,2	1 148,7	...
	1973	508,3	—	8,7	1 279,8	1 368,4
	1974	237,2	8	8	1 517,0	5 759,9
	1975 (a)	509,9	19,7	—	1 970,2	11 313,7
Euro-dollars	1972	—	—	—	—	—
	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975 (a)	—	—	—	—	—
Gouvernements	1972	557,7	426,8	166,6	7 966,0	...
	1973	827,2	436,9	176,5	8 888,5	12 424,0
	1974	1 528,0	461,2	218,6	9 981,9	23 359,7
	1975 (a)	1 399,3	586,0	171,8	11 128,3	24 564,1
Organismes financiers	1972	4,5	25,6	9,2	281,3	...
	1973	—	47,3	16,3	210,9	210,9
	1974	1 049,9	308,1	24,0	1 427,9	1 427,9
	1975 (a)	—	221,6	20,2	988,4	1 055,1
Autres établissements	1972	—	104,5	13,4	874,8	...
	1973	—	113,2	2,1	836,8	836,8
	1974	3 057,9	99,7	28,1	4 132,9	9 455,0
	1975 (a)	2 000,0	388,9	84,9	5 672,4	6 309,7
Crédits fournisseurs	1972	223,3	240,0	44,2	563,7	...
	1973	28,1	182,2	27,5	388,0	2 993,2
	1974	1 274,7	382,7	80,2	1 251,9	2 510,6
	1975 (a)	2 553,0	794,5	261,8	3 439,0	3 439,0
Total	1972	1 282,9	796,9	238,6	10 834,5	(a) 11 800,0
	1973	1 363,6	779,6	231,1	11 604,0	17 833,3
	1974	7 147,7	1 251,7	350,9	18 311,6	42 513,1
	1975 (a)	6 462,2	2 010,7	538,7	23 198,3	46 681,6
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
(a) Estimations.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**La Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest**

SOMMAIRE

1	— ACTION RÉGLEMENTAIRE	129
	1.1. Maintien des anciennes règles d'intervention	130
	1.2. Mise en place progressive des nouvelles règles d'intervention	131
2	— ORGANISATION INTERNE	133
	2.1. L'administration de la Banque centrale	134
	2.2. Le personnel et les services de la Banque centrale	136
	2.3. Le contrôle des comptes de la Banque centrale	140
3	— LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1974-1975	141
	3.1. Les recettes	142
	3.2. Les charges	143
	3.3. Résultats de l'exercice	144

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1975.....	146-147
---------------------------------	---------

1. ACTION RÉGLEMENTAIRE

L'exercice 1974-1975 aura été une année de transition puisque, parallèlement au maintien provisoire de règles relevant des principes dégagés en 1962, de nouveaux instruments de politique monétaire et du crédit auront été mis en place au cours de cette période.

Au cours du premier trimestre 1975, sur l'initiative du Comité des Ministres des Finances, chargé de la réforme des institutions de l'Union Monétaire Ouest Africaine, a été constitué un groupe de travail appelé à élaborer une nouvelle réglementation répondant, mieux que la précédente, aux principes régissant l'Union Monétaire Ouest Africaine définis par le Traité signé entre les six Etats membres, le 14 novembre 1973.

Les travaux de ce groupe, qui se sont déroulés jusqu'en avril 1975, ont abouti à des propositions de « Directives de politique générale de la monnaie et du crédit », de nouvelles « Règles d'intervention de la Banque centrale » et de loi-cadre portant « Réglementation bancaire ».

Ces propositions, qui ont été approuvées par le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A. et le Conseil d'administration de la Banque centrale, à Dakar les 2 et 3 mai 1975, visent à donner à l'Institut d'émission les moyens techniques d'assurer :

- le contrôle de la liquidité globale de l'économie, par la possibilité d'adaptation constante des concours de la Banque centrale en fonction des objectifs économiques et monétaires retenus dans chaque Etat et par le système de réserves obligatoires ;
- l'orientation économique des financements, suivant des critères sélectifs (secteurs d'activité, catégories de bénéficiaires) définis par les Comités Nationaux du Crédit et au moyen du système de l'autorisation préalable imposé aux banques pour les crédits dépassant un certain seuil fixé au niveau de chaque Etat ;
- l'utilisation optimale des ressources des pays membres de l'Union à l'intérieur de cette dernière, par une politique réaliste des taux tenant compte de l'évolution des marchés extérieurs, par la création d'un marché monétaire permettant une fluidité des capitaux à court terme au sein de l'Union et par une limitation des positions extérieures des banques aux seuls avoirs nécessaires à la couverture de leurs opérations courantes.

Les dispositions de la loi-cadre relative à la réglementation bancaire tendent, d'une part, à « l'harmonisation des législations bancaires nationales en ce qui concerne l'organisation générale de la distribution du crédit et les règles d'exercice de la profession bancaire et des activités s'y rattachant », et, d'autre part, à inciter les banques et établissements financiers à concourir de façon plus soutenue au financement du développement économique des Etats.

Le caractère novateur et l'ampleur que revêt cette politique de la monnaie et du crédit ont conduit le Conseil d'administration de la Banque centrale, dans sa séance du 3 mai 1975, à adopter :

- le maintien, au cours d'une période transitoire allant jusqu'au 31 décembre 1975, de certaines dispositions relevant des règles d'intervention arrêtées en 1962 ;
- la mise en place progressive, à compter du 1^{er} juillet 1975, des nouveaux instruments de la Banque centrale dans ses responsabilités en matière de gestion de la monnaie et du crédit.

1.1. Maintien des anciennes règles d'intervention

Au cours de l'exercice 1974-1975, les techniques d'intervention de la Banque centrale, en vigueur antérieurement, ont été maintenues.

Les concours de la Banque centrale se sont ainsi effectués dans le cadre des **plafonds globaux** arrêtés semestriellement, pour chaque Etat, par le Conseil d'administration et répartis entre les banques par les Comités Monétaires Nationaux devenus des Comités Nationaux du Crédit.

Toutefois, la validité semestrielle habituelle des plafonds globaux a été modifiée et répartie comme suit :

- période du 1^{er} juin au 31 août 1975
- période du 1^{er} septembre au 31 décembre 1975.

Les plafonds globaux afférents à la première période ont été décidés, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, par le Gouverneur agissant dans le cadre de la délégation que lui a consentie le Conseil d'administration, le 3 mai 1975.

Par ailleurs, pour un meilleur ajustement des concours de la Banque centrale aux besoins réels des économies, la répartition des plafonds en plafonds fermes et plafonds conditionnels a été généralisée.

Les dispositions réglementaires relatives aux **limites individuelles de rées-compte à court terme** et aux **autorisations individuelles de réescompte à moyen terme** sont restées en vigueur durant tout l'exercice 1974-1975 où, seuls, les concours bancaires assortis de ces accords de réescompte ont été admis au refinancement de l'Institut d'émission. A cet égard, il convient de noter que, sur décision du Conseil d'administration, pendant la période transitoire qui allait jusqu'au

31 décembre 1975, toutes les limites individuelles à court terme ainsi que les autorisations de réescompte à moyen terme devaient désormais être de la seule compétence des Comités Nationaux du Crédit, même si, en raison des montants proposés, des décisions les concernant relevaient jusqu'à présent du Conseil d'administration.

1.2. Mise en place progressive des nouvelles règles d'intervention

Conformément aux décisions du Conseil d'administration, l'exercice 1974-1975 a vu l'entrée en vigueur, à compter du 1^{er} juillet 1975, des dispositions de la nouvelle politique de la monnaie et du crédit tendant à une utilisation optimale des ressources des Etats de l'Union à l'intérieur de cette dernière.

C'est ainsi que, tout en assortissant de conditions privilégiées les concours accordés par les banques pour le financement de certains secteurs et de certaines catégories de bénéficiaires, un **réajustement des taux** dans l'U.M.O.A., en fonction de ceux pratiqués à l'extérieur, a été opéré. A cet égard, le nouveau dispositif en application a institué deux taux régissant les opérations de la Banque centrale ainsi que les conditions générales des banques :

- *un taux d'escompte normal* (T.E.N.) déterminé en tenant compte de l'évolution des taux extérieurs, fixé par le Conseil d'administration, depuis le 1^{er} juillet 1975, à 8% et susceptible d'être modifié à tout moment, le Gouverneur pouvant agir par délégation du Conseil d'administration entre deux sessions de ce dernier ;
- *un taux d'escompte préférentiel* (T.E.P.) qui s'établit à 5,5% et qui s'applique aux crédits finançant la commercialisation des produits agricoles locaux, les petites et moyennes entreprises nationales dont l'encours de crédit ne dépasse pas 20 millions de francs c.f.a., les besoins des Etats et des collectivités publiques ainsi que la construction de la première habitation principale des ressortissants de l'Union monétaire, sous réserve que le crédit n'excède pas 10 millions de francs c.f.a.

Parallèlement, *le barème des conditions générales applicables par les banques* a été aménagé dans le même souci d'harmonisation avec les taux extérieurs et, sous réserve de l'établissement d'un secteur protégé recouvrant les concours susceptibles d'être refinancés au taux d'escompte privilégié, une plus grande liberté a été laissée aux banques pour fixer le taux de rémunération des concours accordés à leur clientèle dans la limite, cependant, d'un maximum de 5 points au-delà du taux d'escompte normal de la Banque centrale soit, actuellement, 13% l'an.

En ce qui concerne le secteur protégé, la rémunération des crédits de campagne a été fixée de 1 à 2 points au-dessus du taux d'escompte privilégié soit, actuellement, 6,5 à 7,5% l'an, tandis que celle des crédits aux P.M.E. et des petits crédits à la construction de la première maison d'habitation était limitée à 1 à 3 points au-dessus du taux d'escompte privilégié soit, présentement, 6,5 à 8,5% l'an.

Pour encourager la mobilisation de l'épargne, les taux d'intérêts créditeurs applicables par les banques ont été également révisés en hausse.

Pour les petits déposants dont les dépôts n'excèdent pas 2 millions de francs c.f.a., et pour une durée inférieure à un an, la rémunération a été réglementairement établie à un taux, fixé selon l'échéance et le montant, entre 2,50% et 5,50% l'an. Lorsque la durée des dépôts dépasse un an, il n'est prévu qu'une rémunération minimum, variable selon le montant, entre 5,25 et 6,50% l'an.

Pour les autres déposants également, seuls des taux minima, allant de 3% à 6,5% l'an selon la durée des dépôts, doivent être respectés.

Par ailleurs, la rémunération des comptes d'épargne est déterminée de façon fixe (5,50% l'an).

Complétant cette politique des taux,

- le *fonctionnement du marché monétaire* est devenu une réalité et a permis, par le biais de la Banque centrale, un recyclage au jour le jour des capitaux excédentaires au niveau de chaque Etat et au sein de l'Union dans son ensemble ; la Banque centrale a fixé à 7 1/8% l'an le taux des avances au titre de ce marché et à 7% l'an la rémunération des dépôts des banques destinés à l'alimenter ;
- sont devenues applicables les *règles interdisant aux banques d'entretenir des disponibilités extérieures* autres que celles correspondant à leurs opérations courantes.

Par ailleurs, les règles d'intervention relatives aux *autorisations préalables* (qui sont, dans leur principe, bien différentes des limites individuelles du fait, notamment, qu'elles ne constituent pas des accords de réescompte) applicables depuis le 1^{er} juillet 1975 ne sont devenues effectives qu'à partir du dernier trimestre de l'année 1975.

En effet, la mise en place du régime des autorisations préalables, auquel sont soumis les crédits de toute nature octroyés au-delà d'un certain seuil par les banques et établissements financiers locaux, nécessitait :

- la fixation dudit seuil (il a été fixé, par les Comités Nationaux du Crédit, à 100 millions en Côte d'Ivoire ainsi qu'au Sénégal et à 30 millions dans les autres Etats).
- des travaux préalables de recensement et d'instruction de dossiers de demandes qui ne pouvaient s'effectuer qu'avec un certain délai.

C'est pourquoi l'exercice clos le 30 septembre 1975 n'a été, en ce qui concerne les autorisations préalables, qu'une première étape de mise en place, les accords de réescompte étant, d'ailleurs, restés en vigueur jusqu'en décembre 1975.

Sur le plan de la réglementation bancaire l'exercice 1974-1975 aura été marqué par l'**adoption de la loi bancaire** :

- | | |
|-----------------------|--|
| — au Bénin | Ordonnance n° 75-39 du 10 juillet 1975 |
| — en Côte d'Ivoire .. | Loi n° 75-549 du 5 août 1975 |
| — en Haute-Volta | Ordonnance n° 75-39 du 4 juillet 1975 |
| — au Niger | Ordonnance n° 75-29 du 17 juillet 1975 |
| — au Togo | Ordonnance n° 23 du 17 juin 1975 |

2. ORGANISATION INTERNE

Le treizième exercice (1^{er} octobre 1974 – 30 septembre 1975) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, auquel est consacré le présent rapport, constitue une étape marquante dans le processus de réforme des institutions de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

C'est en effet, au cours de cet exercice, qu'a été mise progressivement en place, pour l'essentiel, la nouvelle organisation de la Banque centrale résultant des dispositions du Traité du 14 novembre 1973 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine ainsi que des statuts de la Banque centrale qui y sont annexés et de l'Accord de coopération du 4 décembre 1973 entre la République française et les Républiques membres de l'Union monétaire.

Le 11 octobre 1974, les Chefs d'Etat de l'Union monétaire, réunis en Conférence à Lomé, ont fixé à ce même 11 octobre 1974 la date de mise en application des nouveaux textes et ont décidé, par ailleurs, le transfert à Dakar du siège de la Banque centrale.

Faisant suite aux décisions de la Conférence des Chefs d'Etat, le Conseil des Ministres de l'Union monétaire, réuni le 15 décembre 1974 à Ouagadougou, a porté au poste de Gouverneur de la Banque centrale M. Abdoulaye FADIGA, alors Directeur général de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles de la République de Côte d'Ivoire. Au cours d'une séance solennelle, tenue à Dakar le 10 février 1975, le Conseil des Ministres de l'Union monétaire, après avoir reçu la prestation de serment de M. FADIGA, l'a installé officiellement dans ses fonctions de Gouverneur.

La mise en place des nouvelles structures de la Banque centrale était parachevée, à Dakar, à l'occasion des réunions du Conseil des Ministres de l'Union monétaire du 2 mai 1975 et du Conseil d'administration de la Banque centrale du 3 mai 1975, avec la nomination de M. Charles Bila KABORÉ, précédemment Conseiller financier du Président de la République et Secrétaire général de la Présidence de la République de Haute-Volta, au poste de Vice-Gouverneur de la Banque centrale, et avec la définition d'une nouvelle politique de la monnaie et du crédit, suivie de l'adoption de nouvelles règles d'intervention de la Banque centrale et d'un projet-type de loi bancaire commun aux six Etats de l'Union.

Avec sa nouvelle organisation administrative et les moyens mis à sa disposition, la Banque centrale était alors en mesure d'entreprendre la mise en œuvre d'une politique conforme aux aspirations des Etats de l'Union monétaire.

Ainsi qu'en rend compte le présent rapport, l'application pratique de cette politique a été progressive, car l'ampleur de la réforme et la complexité des problèmes à résoudre rendaient indispensable une démarche prudente, afin de concilier continuité et changement, et permettre, de la sorte, que la mutation des institutions s'accomplisse sans perturbation préjudiciable à leur bon fonctionnement ou à leur efficacité.

2.1. L'administration de la Banque centrale

Au cours du treizième exercice de la Banque centrale, ont été mises en place les nouvelles structures administratives prévues par le Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine du 14 novembre 1973, les statuts de la Banque centrale annexés audit Traité ainsi que l'Accord de coopération du 4 décembre 1973 entre la République française et les Républiques membres de l'Union monétaire, textes dont les Chefs d'Etat réunis en Conférence à Lomé, le 11 octobre 1974, ont décidé la mise en application à compter de cette même date.

Les Chefs d'Etat ont également décidé, au cours de cette dernière Conférence, de maintenir à la présidence du Conseil des Ministres de l'Union monétaire, pour une période transitoire d'un an, M. Edem KODJO, Ministre des Finances et de l'Economie de la République togolaise, qui a ainsi exercé ces hautes fonctions pendant tout l'exercice sous revue.

Les Gouvernements des Etats membres ont procédé, dès le début de l'exercice, à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à les représenter au Conseil des Ministres de l'Union monétaire.

Le premier Conseil des Ministres, constitué selon les dispositions du nouveau Traité de l'Union monétaire, s'est réuni le 15 décembre 1974 à Ouagadougou. Le Conseil a ensuite tenu séance, les 10 février et 2 mai 1975 à Dakar, puis le 25 août 1975 au siège social provisoire de la Banque à Paris.

Par ailleurs, le 11 décembre 1975, à Niamey, le Conseil des Ministres a décidé de l'affectation des bénéfices réalisés par la Banque centrale au cours de l'exercice 1974-1975.

Dans l'attente de l'installation officielle, dans ses fonctions, du Gouverneur qui doit en assurer la présidence selon les nouvelles dispositions statutaires, le Conseil d'administration de la Banque centrale s'est réuni une dernière fois, dans son ancienne composition, le 16 décembre 1974 à Ouagadougou, sous la présidence de M. Edem KODJO, Ministre des Finances et de l'Economie de la République togolaise.

En vue des réunions ultérieures, les Gouvernements des Etats de l'Union monétaire désignaient leurs nouveaux représentants au Conseil d'administration :

Pour la République Populaire du Bénin

M. Louis VIEYRA, Directeur des Affaires monétaires et bancaires au Ministère de l'Economie et des Finances.

M. Jean ALOTOUNOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.

Pour la République de Côte d'Ivoire

M. Pierre YANGNI N'DA, Directeur du Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances.

M. Oumar DIARRA, Directeur du Développement industriel au Ministère du Plan.

Pour la République de Haute-Volta

M. Fidèle HIEN, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.

M. Pierre TAHITA, Directeur du Plan et des Etudes de développement au Ministère du Plan.

Pour la République du Niger

M. Hamid ALGABID, Secrétaire général du Ministère des Finances.

M. Yakouba TCHERNAKA, Directeur des Services financiers au Ministère du Développement.

Pour la République du Sénégal

M. Bécaye SENE, Conseiller technique au Cabinet du Ministre des Finances et des Affaires économiques.

M. Moustapha NDIAYE, Secrétaire du Comité interministériel des investissements au Ministère du Plan et de la Coopération.

Pour la République togolaise

M. Agbeko ETSI, Secrétaire général du Ministère des Finances et de l'Economie.

M. Baba FADJARA, Directeur des Douanes.

Par application de l'Accord de coopération du 4 décembre 1973, la représentation française au sein du Conseil d'administration était ramenée de six à deux administrateurs ; seuls, demeuraient membres du Conseil :

M. Jean-Yves HABERER, Inspecteur des Finances, Chef du Service des Affaires internationales à la Direction du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances.

Mme Yvette CHASSAGNE, Directeur du Développement économique au Ministère de la Coopération.

Ainsi composé et présidé par M. FADIGA, Gouverneur de la Banque centrale, le Conseil d'administration s'est successivement réuni le 3 mai 1975, à Dakar, puis au siège provisoire de la Banque, à Paris, les 19 juin et 26 août 1975.

A cette dernière réunion, M. Souleymane NACRO, qui avait succédé à M. Fidèle HIEN dans les fonctions de Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique en Haute-Volta, remplaçait ce dernier dans la représentation de son pays.

Enfin, le Conseil d'administration réuni à Niamey, le 10 décembre 1975, a approuvé les comptes de la Banque centrale pour l'exercice clos le 30 septembre 1975.

Au cours de l'exercice sous revue, il a été procédé, à raison d'un par Etat, à l'installation des Comités Nationaux du Crédit qui, avec des compétences élargies, ont fait suite aux Comités Monétaires Nationaux. Les nouveaux Comités comprenant sept membres contre cinq précédemment, les différents Etats ont procédé aux nominations nécessaires pour en compléter l'effectif. Ces Comités ont tenu plusieurs réunions durant l'exercice et ont continué, comme les Comités monétaires, à tenir le Conseil d'administration informé de leur activité.

2.2. Le personnel et les services de la Banque centrale

Pour donner toute sa portée à la réforme des institutions de l'Union monétaire et atteindre les objectifs qu'elle visait, il était nécessaire, qu'au-delà de la mise en application des nouvelles dispositions statutaires réglant la structure et la compétence de ses organes d'administration, la Banque centrale menât une politique d'africanisation accélérée de son personnel d'encadrement à tous les niveaux et qu'elle adoptât une organisation plus décentralisée et mieux adaptée à l'importance accrue des responsabilités dont la chargeaient les nouveaux textes, plus spécialement en matière de politique monétaire et du crédit.

Dès la prise de fonction du Gouverneur de la Banque centrale, la mise en place de nouvelles structures, destinées à promouvoir un fonctionnement plus harmonieux et plus efficace de la Banque centrale, était amorcée par trois décisions du 14 février 1975 :

- la première créant un secrétariat général de la Banque centrale, essentiellement chargé de la coordination des directions techniques du siège,
- la deuxième confiant le poste de Secrétaire général à M. Daniel CABOU, précédemment Directeur général adjoint de la B.C.E.A.O.
- la troisième nommant M. Alassane OUATTARA, Conseiller spécial du Gouverneur.

2.21. Politique du personnel

La politique du personnel de la Banque centrale a marqué, en 1975, un tournant décisif, le Gouverneur ayant affirmé son souci de réaliser dans les délais les plus rapides, mais néanmoins raisonnables, la mission prioritaire que lui avaient assignée les Chefs d'Etat de l'Union monétaire : l'africanisation du personnel d'encadrement, et, plus particulièrement, de l'encadrement supérieur.

La mise en œuvre de cette politique s'est traduite, dès les premiers mois de l'année, par l'africanisation des postes de directeurs dans les agences où la responsabilité de ces fonctions n'avait pas encore été confiée à des cadres nationaux des Etats de l'Union monétaire.

C'est ainsi que, par décision du 28 février 1975, étaient nommés, à compter du 3 mai 1975, en qualité de Directeurs nationaux de la Banque centrale, M. Lamine DIABATÉ pour la Côte d'Ivoire et M. Ady NIANG pour le Sénégal. Le dernier poste était africanisé, par décision du 7 avril 1975, prenant effet le même jour, avec la nomination de M. Boukary ADJI aux fonctions de Directeur national de la Banque centrale pour le Niger.

Suivant le même processus, le Centre de Formation du personnel d'encadrement moyen et supérieur d'Abidjan était placé, par décision du 9 mai 1975, sous l'autorité de M. Lamine DIABATÉ, Directeur national pour la Côte d'Ivoire.

Parallèlement, dans un souci d'efficacité et afin de promouvoir une politique du personnel d'encadrement sur des bases objectives, a été entreprise l'élaboration d'un statut du personnel d'encadrement ressortissant des Etats membres de l'Union monétaire.

Les dispositions de ce statut, tant du point de vue des avantages matériels que des avantages sociaux, reflètent une politique hardie en faveur du personnel d'encadrement, politique dont l'objectif est de prendre en considération la qualité des services rendus tout en assurant la promotion humaine et professionnelle des agents.

Le statut mis au point dans le courant de l'année est entré en vigueur le 1^{er} octobre 1975. En facilitant le recrutement d'agents de haut niveau comme en incitant les agents nationaux à faire carrière à la Banque centrale, il doit contribuer à assurer, dans les postes d'autorité, la relève rapide des agents de la coopération technique par des agents nationaux. De son application, il résulte que, par ailleurs, seuls les agents d'encadrement nationaux, ressortissants des Etats de l'Union monétaire, ont désormais la qualité d'agents d'encadrement investis normalement de fonctions d'autorité.

Dans cet esprit, une étude a été entreprise en vue d'instituer un nouveau cadre de la coopération technique, mieux adapté à cette nouvelle situation. L'étude qui n'était pas achevée à la fin de l'exercice 1974-1975 a abouti à une décision le 30 janvier 1976.

Ce texte prévoit, qu'à titre exceptionnel, des responsabilités conférant une autorité peuvent être attribuées, par décision du Gouverneur, à certains agents du cadre de la coopération technique, quand les circonstances le justifient. Il convient enfin de souligner que, dans sa nouvelle conception, le cadre de la coopération technique est destiné à accueillir des agents de haute qualité et de grande technicité, ce qui implique une diversification du recrutement et le recours à des experts mis à la disposition de la Banque centrale par des institutions financières et monétaires internationales (F.M.I., B.I.R.D.), ainsi qu'à l'assistance de banques centrales (Banque de France, Banque Nationale de Belgique,...).

2.22. Recrutement et formation

Au cours de l'exercice sous revue, en ce qui concerne l'**encadrement moyen**, dix-neuf stagiaires admis en novembre 1973, et ayant suivi le cycle d'enseignement, ont été intégrés dans les cadres de la Banque centrale à compter du mois de juillet 1975.

Une nouvelle promotion de dix-huit stagiaires est entrée au Centre de Formation, en janvier 1975, pour suivre le cycle d'enseignement 1975-1976 ; elle était composée de onze stagiaires sélectionnés à la suite d'un concours qui a vu s'affronter 215 candidats bacheliers ou titulaires d'un diplôme équivalent, et de sept stagiaires choisis parmi les agents de la Banque centrale qui avaient subi, avec succès, un concours professionnel ouvert dans cinq agences.

S'agissant des futurs **cadres supérieurs**, treize élèves ayant suivi le cycle d'enseignement 1973-1975 ont été intégrés en juillet 1975.

Par ailleurs, aux quatorze stagiaires autorisés à suivre, à compter de septembre 1974, l'enseignement du *Centre d'Application Technique et de Perfectionnement*, sont venus se joindre deux stagiaires admis après examen particulier, ce qui a porté à seize le nombre de participants au cycle d'enseignement 1974-1976.

Plusieurs agents de la Banque centrale ont encore reçu un complément de formation à l'*Institut du Fonds Monétaire International* : l'un d'entre eux a suivi le cours d'analyse et de politique financières dispensé d'août 1974 à février 1975 et deux autres le même cours organisé de juillet à décembre 1975.

Par ailleurs, un agent a participé au séminaire du Centre Africain de Formation et de Recherches Administratives pour le Développement (C.A.F.R.A.D.) organisé à Niamey, du 10 au 14 février 1975, sur l'initiative du *Fonds d'Entraide et de Garantie du Conseil de l'Entente*.

Deux agents ont assisté du 28 avril au 8 mai 1975 à un séminaire sur la « balance des paiements », organisé à Kampala sous l'égide du *Programme des Nations Unies pour le Développement* (P.N.U.D.).

Enfin, du 2 au 13 juin 1975, un agent de la Banque centrale et trois directeurs de banques commerciales installées dans la zone ont suivi, à la Baule, le séminaire de l'*International Banking Summer School*.

2.23 Organisation de la Banque centrale

Par décision du 9 juillet 1975, les **services centraux** de la Banque centrale ont été réorganisés. Désormais, le siège comporte :

le Gouvernement de la Banque centrale, qui comprend :

- le Gouverneur
- le Vice-Gouverneur
- le Secrétaire général
- et leur secrétariat ainsi que les services rattachés, et notamment un corps de Conseillers.

sept directions centrales :

- Direction des Affaires administratives et sociales
- Direction du Crédit
- Direction des Etudes
- Direction de la Formation professionnelle
- Direction de l'Inspection
- Direction des Opérations financières
- Direction des Titres, du Portefeuille, des Emprunts et des Prêts.

A compter du 11 juillet 1975, ont été nommés :

MM. Michel DURAND	Directeur des Opérations financières
Marcel KODJO	Directeur du Crédit
Boubacar N'DIAYE	Directeur de l'Inspection
Alassane OUATTARA	Directeur des Etudes
Marcel VUILLOD	Directeur des Titres, du Portefeuille, des Emprunts et des Prêts.

Le Directeur de la Formation professionnelle et celui des Affaires administratives et sociales n'ont été nommés qu'au cours de l'exercice suivant, le Secrétaire général assurant l'intérim de ces deux directions.

En ce qui concerne les **agences**, au niveau de chaque Etat a été créée une direction nationale dont dépendent les agences principales, les agences auxiliaires et les sous-agences. Il a été prévu que la structure des agences nationales correspondrait à celle adoptée par le siège ; les décisions s'y rapportant sont intervenues en 1976.

2.24. Transferts du siège de la Banque centrale

Faisant suite à la décision prise par la Conférence des Chefs d'Etat, à Lomé le 11 octobre 1974, de transférer à Dakar le siège de la Banque centrale, la construction d'un immeuble devant abriter ce siège a constitué l'une des préoccupations majeures du Gouverneur, dès son entrée en fonction.

Après l'attribution par l'Etat sénégalais, au profit de la Banque centrale, du terrain sur lequel sera édifié le futur siège, un concours international a été lancé pour la désignation du projet architectural. Le dépouillement des onze projets déposés a conduit le jury, composé notamment de représentants compétents de tous les Etats de l'Union monétaire, à retenir, le 20 octobre 1975, le projet baptisé « Afrique » et présenté par MM. NGOM et GOUDIABY, architectes à Dakar.

2.3. Le contrôle des comptes de la Banque centrale

En application des dispositions de l'article 63 des statuts, les comptes de la Banque centrale ont été arrêtés, comme les années précédentes, au 30 septembre.

Pour assurer le contrôle des comptes particuliers des agences, les Ministres des Finances des Etats membres de l'Union ont désigné chacun un contrôleur national en application de l'article 64 des statuts :

- au Bénin M. Alidou KOUSSE, expert-comptable, Commissaire de sociétés agréé par les Cours d'appel de Cotonou et de Dakar.
- en Côte d'Ivoire, M. André LABADENS, expert-comptable, Commissaire aux comptes agréé par la Cour d'appel d'Abidjan.
- en Haute-Volta, M. Noaga Edouard OUEDRAOGO, Commissaire aux comptes.
- au Niger, M. Dodo HAROKOYE, Commissaire aux comptes.
- au Sénégal, M. Mamadou Abdoulaye MBACKE, Directeur général du Trésor.
- au Togo, M. G.B. SOSSAH, expert-comptable, Commissaire aux comptes agréé par la Cour d'appel d'Abidjan et les Tribunaux du Togo.

Par ailleurs, M. Christian VIEYRA, désigné comme Commissaire contrôleur par le Conseil des Ministres de l'Union, lors de sa réunion du 2 mai 1975 à Dakar, a centralisé les observations des contrôleurs nationaux chargés du contrôle des comptabilités particulières des agences et a procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la Banque.

Le rapport général établi à cette occasion a été présenté, à l'appui des comptes de l'exercice, au Conseil d'administration du 10 décembre 1975.

La Convention du 4 décembre 1973 dite de « Compte d'opérations », entre le Trésor français et la Banque centrale, a prévu que l'application de ses dispositions serait contrôlée par un Commissaire désigné par le Gouvernement français et par le Commissaire contrôleur institué par l'article 64 des statuts de la Banque centrale.

Ce contrôle a été effectué, pour la République française, par M. Philippe AUBERT, Administrateur civil à la Direction du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances et, pour l'Union monétaire, par M. Christian VIEYRA.

3. LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1974-1975

L'exercice clos le 30 septembre 1975 fait apparaître, au compte de Pertes et Profits, un résultat bénéficiaire de 5.422 millions de francs.

Au cours de l'exercice, sont entrées en application les dispositions de la Convention du 4 décembre 1973, conclue entre la France et l'U.M.O.A., alignant désormais le taux de rémunération des dépôts de la Banque centrale au Trésor français sur le taux d'intervention de la Banque de France sur effets publics au plus court terme (au lieu du taux d'escompte de la Banque de France), et assurant à ces dépôts, par une garantie de change, une valeur constante par rapport au Droit de Tirage Spécial.

Il en est résulté, d'une part, le versement par le Trésor français d'une somme de 3.049 millions au titre de la garantie de change, et, d'autre part, le précompte d'une somme de 277 millions sur les intérêts dus à la Banque centrale pour la période postérieure au 30 septembre 1974.

Cette année, conformément à la Convention signée le 5 septembre 1975, la Banque centrale a assumé, à compter du 1^{er} octobre 1974, la totalité des droits et obligations des Etats à l'égard du F.M.I. ; elle a supporté, de ce fait, 239 millions de manque à gagner au titre de la souscription des quotes-parts libérée en or dont elle ne peut demander le remboursement aux Etats.

Enfin, l'exploitation 1974-1975 a été marquée par le début de l'effort entrepris en vue de constituer une importante encaisse de réserve susceptible de faire face à tout accroissement prévisible de demandes de retraits d'espèces. Les charges d'entretien de la circulation ont été, de ce fait, majorées de 287 millions.

Au total, les charges ont augmenté de 1.415 millions.

Du côté des produits qui ont progressé moins vite (+ 1.021 millions), il y a eu renversement de tendance : en raison du niveau élevé des crédits, les recettes encaissées à l'intérieur de l'Union ont été supérieures aux produits des placement extérieurs.

Se soldant par un bénéfice de 5.422 millions, l'exercice 1974-1975 a été, comme le précédent, exceptionnel. Les avoirs en compte d'opérations ont, en effet, été rémunérés à un taux de l'ordre de 9,28%.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1974-1975

Charges	Francs c.f.a.	Produits	Francs c.f.a.
Agiors reversés aux Banques, Trésors		Intérêts, commissions	
et autres organismes publics	2.981.071.377	et produits divers	13.363.214.182
Entretien de la circulation	1.616.855.014	Profits exceptionnels	37.804.352
Frais généraux	3.206.423.296		
Dépenses exceptionnelles	1.447.523		
Amortissements	172.396.249		
Résultats de l'exercice	5.422.825.075		
	13.401.018.534		13.401.018.534

3.1. Les recettes

Contrairement aux exercices précédents, l'essentiel des produits provient des crédits (8.079 millions, soit 60% des recettes), la part des intérêts sur les avoirs extérieurs étant plus faible pour la première fois : 33%.

Ainsi, la part des recettes encaissées dans la zone d'émission a, au cours des quatre derniers exercices, poursuivi sa progression dont les taux ont été, respectivement, de 42%, 44%, 45% et 60%.

3.11. Intérêts sur avoirs extérieurs

Les agios versés par le Trésor français se sont élevés à 3.900 millions contre 6.768 millions précédemment. Cette baisse sensible de la rémunération en compte d'opérations s'explique :

- par la baisse du taux moyen de rémunération : 9,28% contre 11,6% en 1973-1974, exercice au cours duquel les taux avaient atteint un niveau exceptionnel,
- ainsi que par la diminution du solde moyen des dépôts en compte d'opérations.

Au 30 septembre 1975, les avoirs en devises autres que le franc français, entretenus par la Banque centrale, s'élevaient à 10.306 millions. Au taux moyen de 6,57%, ces placements ont rapporté 538 millions ; le rendement moyen est donc inférieur à celui des avoirs en compte d'opérations.

3.12. Produits des opérations de crédit

Globalement, les agios sur court et moyen terme ont été de 8.299 millions, dont 814 millions ont été reversés aux organismes publics et aux banques, pour un montant mensuel moyen de réescompte de 147.255 millions.

Le réescompte au taux de 5,50% a produit, au total, 8.082 millions, alors que le réescompte au taux normal rapportait pour les trois mois de juillet, août et septembre, 152 millions.

3.13. Divers

En ce qui concerne le *versement compensatoire au titre d'une insuffisance des disponibilités extérieures*, les intérêts dus, calculés par trimestre d'après le taux moyen de rendement trimestriel de celles-ci, se sont élevés à :

- 94 millions pour la Côte d'Ivoire,
- et 370 millions pour le Sénégal.

Quant au montant des *commissions de transferts*, il est passé — en raison du développement du volume de ceux-ci — de 226 millions à 350 millions.

Les *transferts bancaires avec l'extérieur* ont, eux, accusé un déficit important au détriment de l'U.M.O.A. (— 32.993 millions), contrairement à l'exercice précédent où les mouvements avaient été en faveur de l'Union monétaire.

3.2. Les charges

En « charges » figurent :

- les agios reversés aux Trésors, banques et autres organismes publics ;
- les charges proprement dites, correspondant aux frais de fonctionnement, dont le montant est passé de 3.262 millions à 4.997 millions, soit une augmentation de 53%, et qui se répartissent comme suit :

Entretien de la circulation	+ 912 millions	(+ 129%)
Frais généraux	+ 801 millions	(+ 37%)
Amortissements	+ 21 millions	(+ 14%)

3.21. Rémunération des dépôts

Les dépôts des Trésors sont rémunérés au taux du compte d'opérations : la moyenne de l'exercice 1974-1975 est ressortie à 9,28% alors qu'elle avait été de 11,6% précédemment.

Le solde moyen des dépôts a légèrement baissé : 21.975 millions (25.713 millions en 1973-1974), alors que le montant des intérêts réglés s'est élevé à 2.338 millions contre 2.866 millions l'exercice précédent.

Des intérêts, s'élevant à 117 millions, ont été versés à divers organismes publics, dont 90 millions à la Caisse Autonome d'Amortissement et à l'Office des Postes du Bénin.

Quant aux banques, elles ont, en 1974-1975, perçu 408 millions d'intérêts sur un solde moyen de dépôts ordinaires de 6.283 millions ainsi que 118 millions au titre de leurs placements sur le marché monétaire. La rémunération encaissée par les banques, au cours de l'exercice précédent, s'élevait à 326 millions.

3.22. Charges proprement dites

Passant de 705 millions à 1.617 millions de francs c.f.a., les charges d'entretien de la circulation ont progressé de 912 millions entre les deux derniers exercices (+ 129%).

Comparé au montant moyen des billets et monnaies en circulation, le coût d'entretien de la circulation proprement dite, au cours des treize derniers exercices, a été, en moyenne, de 0,73% par an. Pour l'exercice 1974-1975, il a été de 0,9% chiffre supérieur à ladite moyenne, et ce en raison de la masse considérable de monnaies et billets neufs qu'il a fallu émettre pour faire face aux demandes du public.

Les autres frais généraux se sont élevés de 2.406 millions à 3.208 millions, d'où une augmentation de 33% due essentiellement à la progression des charges salariales liées à l'accroissement des effectifs et à la hausse des traitements. En effet, par suite de recrutements rendus nécessaires par l'extension des tâches, le nombre moyen d'agents, payés mensuellement par la Banque, a été de 1 012 au cours de ce dernier exercice (935 à la fin de l'exercice précédent).

3.3. Résultats de l'exercice

Après constitution de la dotation pour amortissements (172.396.249 francs), calculée d'après les mêmes taux qu'au cours des exercices précédents, l'excédent de recettes s'est élevé à 5.422.825.075 francs.

AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1974-1975

	Francs c.f.a.
Etats	3.828.000.000
dont : <i>Fonds spécial Inter-Etats</i>	840.000.000
Capital	549.000.000
Réserve statutaire	551.000.000
Provision pour risques	494.825.075
Total	5.422.825.075

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE
1975

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS BILAN AU 30

Actif

Francs c.f.a.	
Disponibilités en dehors de la zone d'émission	
Billets de la zone franc	825.501.713
Correspondants en France	190.667.142
Trésor français	31.782.765.371
Autres créances et avoirs en devises convertibles	10.306.700.927
Fonds Monétaire International	12.150.767.725
FMI - Position de réserve	2.541.511.783
FMI - Droits de tirage spéciaux détenus	9.609.255.942
Disponibilités dans la zone d'émission	
4.288.968	
Effets escomptés	
116.440.586.502	
Effets à court terme	79.282.820.203
Obligations cautionnées	594.431.916
Effets à moyen terme (a)	36.563.334.383
Effets pris en pension	19.283.000.000
Marché monétaire	
3.185.000.000	
Trésors ouest africains (découverts en compte courant)	
5.541.000.000	
Opérations pour le compte des Trésors ouest africains	
5.000.000	
Accords de paiement	5.000.000
Titres de participation et autres immobilisations	
(amortissements déduits)	1.831.857.798
Comptes d'ordre et divers	
3.018.420.363	
204.565.556.509	
(a) Sur autorisations en cours de 63.613.000.000 francs c.f.a.	

Passif

147



Annexe Statistique

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	2
Relations avec le Fonds Monétaire International	3
Situation des institutions monétaires	4
Situation de la Banque centrale	5
Situation des banques	6
Position nette du Gouvernement	7
Répartition par secteur d'activité	
— des crédits à court terme	8
— des crédits à moyen et long terme	9

ETATS MEMBRES

Comptes économiques (Côte d'Ivoire et Sénégal)	10-11
Indicateurs d'activité	12 à 14
Commercialisation des produits agricoles	15 à 18
Activité industrielle (Côte d'Ivoire et Sénégal)	19
Prix et salaires	20-21
Situation des institutions monétaires	22 à 27
Situation de la Banque centrale	28 à 33
Situation des banques	34 à 39
Position nette du Gouvernement	40 à 45
Répartition par secteur d'activité	
— des crédits à court terme	46 à 51
— des crédits à moyen et long terme	52 à 54
Echanges extérieurs	55
— Principales marchandises importées et principaux produits exportés	56 à 67
— Principaux pays d'origine et de destination	68 à 79

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1972	1973	1974	1975	1974				1975			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A.
DES PRICIPAUX PRODUITS VÉGÉTAUX EXPORTÉS DE L'UNION

Indices moyens — Base 100 : Année 1970												
Indice général	99,0	140,4	192,9	153,2	190,4	206,3	193,5	181,5	154,1	133,1	162,0	163,4
dont — Cacao. Café	93,3	121,3	181,7	141,2	160,9	201,9	188,2	175,5	141,7	112,7	154,6	155,8
— Oléagineux	93,5	132,2	237,8	146,7	251,7	237,4	233,6	228,4	169,4	129,2	150,3	137,8
— Bois	121,9	211,2	183,3	201,1	207,5	196,0	174,4	155,2	180,7	197,8	204,4	221,5
Sources : Cotations des marchés. B.C.E.A.O./Etudes.												

U.M.O.A. — RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Situation au 30 septembre					
		1972	1973	1974	1975
Bénin					
Millions de D.T.S.					
Compte général	— Quota	13,0	13,0	13,0	13,0
	— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	2,1
	— Encours des tirages	—	—	—	—
Compte spécial	— D.T.S. alloués	4,4	4,4	4,4	4,4
	— D.T.S. détenus	4,4	4,4	4,4	4,4
Côte d'Ivoire					
Compte général	— Quota	52,0	52,0	52,0	52,0
	— Position de réserve	10,7	10,7	—	—
	— Encours des tirages	—	—	21,9	21,9
	dont : <i>Tranche-or</i>	—	—	10,7	10,7
<i>Mécanisme pétrolier</i>		—	—	11,2	11,2
Compte spécial	— D.T.S. alloués	14,3	14,3	14,3	14,3
	— D.T.S. détenus	15,3	15,3	15,3	14,7
Haute-Volta					
Compte général	— Quota	13,0	13,0	13,0	13,0
	— Position de réserve	2,5	3,1	3,3	3,3
	— Encours des tirages	—	—	—	—
Compte spécial	— D.T.S. alloués	4,4	4,4	4,4	4,4
	— D.T.S. détenus	4,4	4,4	4,4	4,4
Niger					
Compte général	— Quota	13,0	13,0	13,0	13,0
	— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	2,1
	— Encours des tirages	—	—	—	—
Compte spécial	— D.T.S. alloués	4,4	4,4	4,4	4,4
	— D.T.S. détenus	4,4	4,4	4,4	4,4
Sénégal					
Compte général	— Quota	34,0	34,0	34,0	34,0
	— Position de réserve	3,6	3,9	4,2	—
	— Encours des tirages	—	—	—	30,2
	dont : <i>Tranche-or</i>	—	—	—	4,8
<i>Mécanisme pétrolier</i>		—	—	—	25,4
Compte spécial	— D.T.S. alloués	11,4	11,4	11,4	11,4
	— D.T.S. détenus	6,0	5,6	5,2	3,6
Togo					
Compte général	— Quota	15,0	15,0	15,0	15,0
	— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	2,1
	— Encours des tirages	—	—	—	—
Compte spécial	— D.T.S. alloués	5,1	5,1	5,1	5,1
	— D.T.S. détenus	5,1	5,1	5,1	5,1
Source : B.C.E.A.O.					

U.M.O.A. — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

1972				1973									
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	46 742	42 562	47 701	32 796									
Crédits intérieurs	174 137	197 121	216 814	250 808									
— Position nette													
du Gouvernement	— 33 664	— 21 641	— 31 919	— 35 744									
— Crédits à l'économie	207 801	218 762	248 733	286 552									
. Créd. de campagne	26 759	33 057	27 587	40 045									
. Autres crédits	181 042	185 705	221 146	246 507									
dont :													
<i>Obligat. caution.</i>	6 708	6 415	6 524	9 306									
ACTIF = PASSIF	220 879	239 683	264 515	283 604									
Masse monétaire	197 846	216 959	233 886	260 978									
— Circulation fiduciaire	74 441	91 167	81 565	102 315									
— Dépôts en C.C.P.	5 290	5 314	6 314	5 409									
— Dépôts en banque	118 115	120 478	146 007	153 254									
. Organ. publics	35 131	33 989	44 959	44 272									
. Autres	82 984	86 489	101 048	108 982									
Autres éléments (net)	23 033	22 724	30 629	22 626									
1974				1975									
Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	51 046	62 121	73 255	62 185	60 866	23 018	3 689						
Crédits intérieurs	279 605	291 611	279 255	344 131	403 585	409 495	428 851						
— Position nette													
du Gouvernement	— 52 553	— 48 718	— 63 873	— 58 330	— 52 165	— 42 715	— 44 034						
— Crédits à l'économie	332 158	340 329	343 128	402 461	455 750	452 210	472 885						
. Créd. de campagne	58 535	44 209	24 358	66 303	104 144	88 796	73 029						
. Autres crédits	273 623	296 120	318 770	336 158	351 606	363 414	399 856						
dont :													
<i>Obligat. caution.</i>	9 488	9 402	8 861	6 815	6 171	7 232	10 685						
ACTIF = PASSIF	330 651	353 732	352 510	406 316	464 451	432 513	432 540						
Masse monétaire	305 083	326 322	325 633	387 218	442 127	405 508	391 439						
— Circulation fiduciaire	112 048	106 160	96 771	138 769	158 941	136 430	124 174						
— Dépôts en C.C.P.	7 015	7 422	6 965	7 004	8 135	8 378	7 488						
— Dépôts en banque	186 020	212 740	221 897	241 445	275 051	260 700	259 777						
. Organ. publics	56 818	74 359	83 013	92 482	104 915	91 860	80 993						
. Autres	129 202	138 381	138 884	148 963	170 136	168 840	178 784						
Autres éléments (net)	25 568	27 410	26 877	190 098	22 324	27 005	41 101						
Source : B.C.E.A.O.													

U.M.O.A. — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	58 698	64 983	62 904	58 041			
Créances sur l'Etat	2 799	5 662	2 434	1 409			
Créances sur les banques	46 952	49 825	51 327	79 068			
ACTIF = PASSIF	108 449	120 470	116 665	138 518			
Circulation fiduciaire	74 441	91 167	81 565	102 316			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	19 288	14 398	17 953	17 298			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	8 155	7 866	9 021	9 529			
Autres dépôts	14	100	71	77			
Autres éléments (net)	6 551	6 889	8 055	9 298			
1974							
1975							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	62 403	71 600	64 107	60 340	45 724	38 162	35 261
Créances sur l'Etat	1 357	812	938	1 285	1 000	919	6 140
Créances sur les banques	101 391	88 366	88 099	138 480	171 370	153 522	138 314
ACTIF = PASSIF	165 151	160 778	153 144	200 105	218 094	192 603	179 715
Circulation fiduciaire	112 049	106 161	96 771	138 769	158 942	136 430	124 174
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	33 084	34 073	36 211	32 609	32 170	21 426	17 893
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	10 282	9 800	8 165	16 052	15 073	21 719	17 107
Autres dépôts	91	127	355	73	104	104	138
Autres éléments (net)	9 645	10 617	11 642	12 602	11 805	12 924	20 403
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. – SITUATION DES BANQUES

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 11 956	- 22 420	- 15 202	- 25 245			
Réserves	7 904	7 702	8 025	8 871			
Créances sur l'Etat	5 182	6 754	7 823	7 579			
Crédits à l'économie	201 093	212 347	242 208	277 246			
ACTIF = PASSIF	202 223	204 383	242 854	268 451			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	118 101	120 328	145 936	153 178			
— Organismes publics	35 123	33 849	44 898	44 204			
— Autres	82 978	86 479	101 038	108 974			
Dépôts de l'Etat	20 940	18 558	24 013	23 537			
Crédits de la							
Banque centrale	46 911	49 829	51 263	79 068			
Autres éléments (net)	16 271	15 668	21 642	12 668			
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 11 357	- 9 479	9 148	4 988	18 285	- 12 275	- 28 704
Réserves	9 273	9 027	7 507	13 933	12 961	20 625	16 372
Créances sur l'Etat	8 171	12 354	9 253	9 852	17 527	18 192	18 089
Crédits à l'économie	322 670	330 927	334 267	395 645	449 579	444 977	462 200
ACTIF = PASSIF	328 757	342 829	360 175	424 418	498 352	471 519	467 957
Dépôts des particuliers							
et entreprises	185 929	212 614	221 541	241 371	274 947	260 595	259 639
— Organismes publics	56 736	74 242	82 664	92 414	104 821	91 765	80 864
— Autres	129 193	138 372	138 877	148 957	170 126	168 830	178 775
Dépôts de l'Etat	26 524	25 831	35 957	40 190	43 629	44 414	50 042
Crédits de la							
Banque centrale	101 390	88 383	88 104	138 479	171 315	153 723	138 314
Autres éléments (net)	14 914	16 001	14 573	4 378	8 461	12 787	19 962
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	2 374	2 170	2 202	2 226			
Dépôts à la Banque centrale	16 913	12 228	15 751	15 072			
Dépôts dans les banques	20 940	18 558	24 013	23 537			
Obligations cautionnées	6 708	6 415	6 524	9 306			
Total des créances (-)	46 935	39 371	48 490	50 141			
Concours de la Banque centrale	2 799	5 662	2 434	1 409			
Concours des banques	5 182	6 754	7 823	7 579			
Dépôts en C.C.P.	5 290	5 314	6 314	5 409			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	13 271	17 730	16 571	14 397			
POSITION NETTE	- 33 664	- 21 641	- 31 919	- 35 744			
	1974		1975				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	3 297	2 711	2 795	2 556	3 474	2 803	2 864
Dépôts à la Banque centrale	29 787	31 362	33 416	30 053	28 696	18 623	15 029
Dépôts dans les banques	26 524	25 831	35 957	40 190	43 629	44 414	50 042
Obligations cautionnées	9 488	9 402	8 861	6 815	6 171	7 232	10 685
Total des créances (-)	69 096	69 306	81 029	79 614	81 970	73 072	78 620
Concours de la Banque centrale	1 357	812	938	1 285	1 000	919	6 140
Concours des banques	8 171	12 354	9 253	9 852	17 527	18 192	18 089
Dépôts en C.C.P.	7 015	7 422	6 965	7 004	8 135	8 378	7 488
Mécanisme pétrolier	—	—	—	3 143	3 143	2 868	2 868
Total des dettes (+)	16 543	20 588	17 156	21 284	29 805	30 357	34 585
POSITION NETTE	- 52 553	- 48 718	- 63 873	- 58 330	- 52 165	- 42 715	- 44 035
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. – RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1972		1973				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.			
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	132.792	139.017	153.853	175.954			
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	41.610	44.762	44.429	55.508			
Exploitations minières	896	1.198	1.156	1.221			
Pêche. Industrie du poisson	1.729	1.920	2.013	2.006			
Expl. forestières. Indust. du bois	4.967	5.836	4.890	6.151			
Autres act. de product. de biens	14.997	14.883	18.869	20.162			
Travaux publics. Bâtiment	7.206	7.453	9.898	9.317			
Distribution de marchandises	50.992	52.150	58.552	67.337			
Const. d'immeubles d'habitation	1.417	1.906	2.623	2.836			
Autres activités	8.978	8.909	11.423	11.416			
Crédits bancaires non recensés	19.063	20.229	25.384	29.982			
Obligations cautionnées	6.708	6.415	6.524	9.306			
TOTAL	158.563	165.661	185.761	215.242			
Secteurs d'activité	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	216.843	214.607	208.571	266.025	314.912	309.870	308.094
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	78.998	63.769	43.915	88.291	127.653	114.159	107.594
Exploitations minières	2.046	1.105	1.060	1.994	2.051	2.837	4.227
Pêche. Industrie du poisson	2.387	2.974	3.594	3.706	3.606	4.068	3.850
Expl. forestières. Indust. du bois	9.308	9.670	8.890	10.736	11.404	10.600	11.003
Autres act. de product. de biens	24.261	28.634	34.008	37.819	39.662	43.227	44.336
Travaux publics. Bâtiment	11.022	10.923	10.458	11.104	13.564	14.614	13.783
Distribution de marchandises	72.993	82.353	89.503	93.136	94.830	95.790	90.519
Const. d'immeubles d'habitation	3.307	3.139	3.630	4.921	6.108	7.198	11.910
Autres activités	12.521	12.040	13.513	14.318	16.034	17.377	20.872
Crédits bancaires non recensés	29.074	30.415	33.903	32.966	31.289	27.442	38.778
Obligations cautionnées	9.488	9.402	8.860	6.815	6.171	7.232	10.685
TOTAL	255.405	255.424	251.334	305.806	352.372	344.544	357.557
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Crédits bancaires recensés	40 450	52 327	77 206	96 651
Production agricole	2 531	4 383	7 393	9 258
Eau. Electricité	528	372	3 828	4 785
Industries	14 355	16 058	24 932	32 683
Bâtiment. Travaux publics	525	570	1 469	2 688
Constructions immobilières	10 240	13 005	12 423	13 822
Transport. Transit	3 403	4 710	5 427	8 200
Hôtellerie	1 472	3 711	4 095	4 862
Personnes physiques	—	—	6 443	8 065
Autres secteurs	7 396	9 518	11 196	12 288
Crédits bancaires non recensés	8 787	10 645	14 588	18 677
TOTAL	49 237	62 972	91 794	115 328
Source : B.C.E.A.O.				

COTE D'IVOIRE – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1972	1973	1974
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	472,5	565,3	738,7
Population (1 000 habitants) (a)	5 423	5 809	6 064
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a. / hab.)	87,1	97,3	121,8
Milliards de francs c.f.a.			
Production intérieure brute (b)	425,2	509,9	673,0
Agriculture. Elevage. Forêts. Pêche.	125,1	159,2	194,0
Industries	79,1	87,0	119,6
dont : <i>Industries extractives</i>	<i>1,5</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>
<i>Industries manufacturières</i>	<i>71,9</i>	<i>78,9</i>	<i>108,7</i>
<i>Electricité - Eau</i>	<i>5,7</i>	<i>6,3</i>	<i>9,1</i>
Bâtiment et Travaux publics	32,5	34,5	38,5
Transports	42,2	53,1	65,0
Services et commerce	114,2	136,6	204,5
Droits et taxes à l'importation	32,1	39,5	51,4
Consommation finale	305,5	364,2	456,3
Autoconsommation (ménages)	43,3	52,3	73,9
Achats	262,2	311,9	382,4
Formation brute de capital fixe	94,3	122,0	143,7
Echanges extérieurs de marchandises (a)			
Exportations (F.O.B.)	153,2	196,0	304,6
Importations (C.A.F.)	128,7	172,5	244,5
Balance commerciale	+ 24,5	+ 23,5	+ 60,1
(a) Estimations retenues pour les Comptes nationaux. — (b) Aux prix départ usine.			
Source : Ministère du Plan, Direction des Etudes de Développement : « Les comptes de la Nation ».			

SÉNÉGAL – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1972	1973*	1974*	1975*
Millions de francs c.f.a.				
Production des :				
Entreprises	243,86	185,07	232,98	268,40
dont : – <i>Agriculture</i>	73,86	47,88	59,99	76,91
– <i>Industries</i>	54,46	45,95	60,36	71,99
– <i>Services</i>	115,54	91,24	112,63	119,50
Administrations	2,59	3,00	3,00	3,00
Ménages	7,20	7,35	7,50	7,50
Production intérieure brute	253,65	195,42	233,48	278,90
dont : <i>Autoconsommée</i>	27,14	29,90	28,81	...
Salaires versés par les :				
– Administrations	33,92	30,00	30,31	...
– Ménages	2,13	2,13	2,43	...
– Institutions financières	2,03	3,01	3,51	...
Produit intérieur brut	291,73	230,56	279,73	...
<i>moins</i> Impôts indirects	31,12	30,57	31,86	...
<i>plus</i> Subventions	0,47	...	...	...
Revenu intérieur brut	261,08	199,99	247,87	...
Population estimée (1 000 hab.)	4 060	4 137	4 223	...
Revenu per capita (1 000 F. c.f.a. / hab.)	64,30	48,34	58,70	...
* Chiffres provisoires.				
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.				

BÉNIN – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
1972	37 159	192,4
1973	44 233	206,8
1974	48 938	228,7
1975	49 380	282,3
1974 - 1er trimestre	12 206	223,2
2ème "	11 115	207,5
3ème "	10 678	243,9
4ème "	14 939	240,1
1975 - 1er trimestre	12 782	259,1
2ème "	11 868	265,7
3ème "	11 462	301,7
4ème "	13 268	302,6
Sources : — C.C.B.E.E. — B.C.E.A.O. / Etudes.		

COTE D'IVOIRE – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Energie électrique			Ventes de marchandises			
(Indices sectoriels désaisonnalisés)						
	Production	Consom.	Détail	Mat. prem.	Textiles	Véhicules
		H.-tension	Alim.	Biens équip.		
Millions kWh			Base : Moyenne 1er oct. 1963 - 30 sept. 1964			
Année 1972	691,9	310,8	195,2	260,8	144,0	235,2
" 1973	796,3	359,0	229,8	317,8	151,3	286,3
" 1974	854,6	382,2	250,6	374,2	197,0	284,0
" 1975	961,9	440,2	298,0	415,0	223,1	342,9
1974 - 1er trimestre	437,5	192,3	230,7	345,1	145,2	295,3
2ème "			242,2	391,1	188,4	318,0
3ème "	417,1	189,9	266,5	431,1	236,5	277,5
4ème "			262,8	329,5	218,1	245,3
1975 - 1er trimestre	492,7	226,8	263,6	371,5	189,8	303,2
2ème "			283,6	437,6	216,2	354,1
3ème "	469,2	213,4	329,3	479,9	251,6	373,8
4ème "			315,6	371,0	234,9	340,3
Sources : — E.E.I. — B.C.E.A.O. / Etudes.						

HAUTE-VOLTA – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
1972	31 883	147,0
1973	36 147	174,5
1974	40 316	215,9
1975	45 763	235,1
1974 - 1er trimestre	9 162	228,8
2ème "	11 851	212,8
3ème "	9 073	206,0
4ème "	10 230	215,9
1975 - 1er trimestre	9 866	259,8
2ème "	14 200	241,6
3ème "	10 074	211,1
4ème "	11 623	228,1
Sources : - VOLTELEC - B.C.E.A.O./Etudes.		

NIGER – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
1972	44 697	245,9
1973	48 914	269,2
1974	50 964	283,1
1975	53 880	278,4
1974 - 1er trimestre	9 015	257,8
2ème "	16 398	301,2
3ème "	12 381	285,1
4ème "	13 170	288,3
1975 - 1er trimestre	9 869	288,3
2ème "	16 821	301,3
3ème "	14 121	247,4
4ème "	13 069	276,4
Sources : - NIGELEC - B.C.E.A.O./Etudes.		

SÉNÉGAL — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
1972	318 980	151,1
1973	349 470	140,6
1974	358 471	160,1
1975	380 594	197,8
1974 - 1er trimestre	83 285	160,5
2ème "	84 376	155,6
3ème "	91 429	148,7
4ème "	99 381	175,5
1975 - 1er trimestre	88 897	223,6
2ème "	90 571	186,9
3ème "	95 913	170,9
4ème "	105 213	209,8
Sources : — E.E.O.A., Ziguinchor, Diourbel et Tembacounda — B.C.E.A.O./Etudes.		

TOGO — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
1972	78 764	208,6
1973	97 892	220,8
1974	110 616	269,9
1975	101 226	329,0
1974 - 1er trimestre	27 284	254,5
2ème "	27 628	255,8
3ème "	26 464	267,9
4ème "	29 240	301,4
1975 - 1er trimestre	28 834	302,9
2ème "	24 496	310,6
3ème "	23 116	326,5
4ème "	24 780	376,2
Sources : — C.E.E.T. et C.T.M.B. — B.C.E.A.O./Etudes.		

BÉNIN — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	8 641	19 626	4 365	1 747
Café	2 013	2 772	111	550
Arachides décortiquées	2 800	3 646	4 732	4 823
Karité	10 675	6 735	9 628	384
Palmistes	44 523	47 470	41 933	45 400
Coton graine	47 331	50 016	45 081	30 948
Francs c.f.a./kg.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	90	95	125	250
Café	98	98	98	103
Arachides décortiquées	24	30	30,80	40,50
Karité	10	10	12	15
Palmistes	19 à 22,50	21	22	31
Coton graine	32,50 à 35,80	36,15	36,15	40
Années				
	1972	1973	1974	
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	1 781	2 443	1 147	
Café vert	435	273	35	
Arachides décortiquées	187	821	476	
Graines de coton	495	312	613	
Amandes de karité	182	101	415	
Huile de palmiste	1 051	537	20	
Huile de palme	375	321	78	
Coton égrené	2 476	2 875	2 958	
Sources : — Autorités béninoises — Statistiques officielles du commerce extérieur.				

COTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Commercialisation	Tonnes			
Cacao	227 787	182 797	213 951	245 009
Café	269 034	301 807	195 159	269 097
Palmistes	...	23 875	22 800	33 500
Coton graine	48 527	52 798	58 463	59 939
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a. /kg.			
Cacao	85	85	110	175
Café	105	105	120	150
Palmistes	Prix non réglementé			
Coton graine	40	40	45	70
Années				
	1972	1973	1974	1975
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Cacao en fèves	22 645	27 759	62 313	47 637
Café vert	36 858	43 821	63 783	61 702
Palmistes	584	982	3 890	1 125
Huile de palme et de palmiste	2 194	3 343	15 352	10 552
Coton égrené	2 641	3 205	5 290	3 640
Sources : – Autorités ivoiriennes – Statistiques officielles du commerce extérieur.				

HAUTE-VOLTA – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Commercialisation	Tonnes			
Arachides décortiquées	9 565	15 922	17 796	18 063
Karité	15 804	4 875	10 626	4 912
Coton graine	28 122	32 574	26 668	30 563
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a. /kg			
Arachides décortiquées	25,75	25,50	27,80	34,00
Karité	7	7	8	18
Coton graine	32	32	35	40
Années				
	1972	1973	1974	
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Arachides décortiquées	373	655	1 698	
Huile de karité	62	37	141	
Coton égrené	1 021	1 205	1 546	
Sources : – Autorités voltaïques – Statistiques officielles du commerce extérieur.				

NIGER – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides décortiquées	144 658	109 588	25 563	90 220
Coton graine	8 272	5 132	3 480	7 912
Francs c.f.a./kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides décortiquées	23	25,50	27,80	34
Coton graine	30	32	37	47
Années				
	1972	1973	1974	
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	4 598	1 844	—	
Huile d'arachide	1 221	1 083	1 143	
Coton égrené	194	94	16	
Sources : — Autorités nigériennes — Statistiques officielles du commerce extérieur.				

SÉNÉGAL – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides	763 600	466 100	501 000	768 200
Coton graine	21 170	23 283	32 854	42 099
Francs c.f.a.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides	23,10	23,10	25,50	41,50
Coton graine	30	30	30	47
Années				
	1972	1973	1974	
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	958	290	791	
Huile d'arachide brute	16 087	5 727	19 131	
Huile d'arachide raffinée	4 298	2 597	6 531	
Coton égrené	868	1 032	2 266	
Sources : — Autorités sénégalaises — Statistiques officielles du commerce extérieur.				

TOGO – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	29 363	18 604	16 539	14 483
Café	6 460	6 809	6 677	7 695
Arachides décortiquées	2 511	1 518	1 142	723
Palmistes	9 684	6 065	7 786	7 695
Coton graine	7 105	5 546	8 610	10 736
Francs c.f.a. / kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	93	93	95	115
Café (marchand)	75	80	90	105
Arachides décortiquées	26	27	29	45
Palmistes	21	21	22	32
Coton graine	35	35	37	46
Années				
	1972	1973	1974	
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	3 719	3 556	5 363	
Café vert	2 599	1 801	1 971	
Arachides décortiquées	100	—	—	
Palmistes	191	210	670	
Coton égréné	338	274	357	
Sources : — Autorités togolaises — Statistiques officielles du commerce extérieur.				

COTE D'IVOIRE — ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Année	Entreprises	Investissements	Chiffre d'affaires		Travailleurs	Salaires
	en	cumulés*	Total	Dont	à la	distribués
	production*	(a)	Exportations		mi-année	(b)
	Nombre	Milliards de francs c.f.a.			Milliers	Milliards F cfa
1966	...	...	52	...	23,6	7,5
1967	...	47	61	...	26,0	8,2
1968	284	52	72	...	29,1	9,5
1969	309	57	83	26	31,9	12,3
1970	355	72	100	32	36,3	15,2
1971	375	84	115	34	39,1	16,9
1972	398	92	135	41	40,9	19,0
1973	408	106	164	52	43,8	21,7
1974	414	145	254	99	46,3	27,3
1975	442	186	303	99	52,8	33,3
* Situation au 1 ^{er} janvier.						
(a) Avant amortissements. — (b) Y compris charges sociales.						
Source : Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire.						

SÉNÉGAL — INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

		Ensemble	Huileries	Industries	Raffineries	Electricité	
		Ind. général	N.c. Huileries	extractives	de pétrole		
Base mobile trimestrielle : 1969 = 100							
Année	1972	131,0	122,2	161,1	121,3	111,6	112,7
"	1973	119,4	128,7	87,4	150,0	113,4	126,1
"	1974	126,8	133,7	103,0	161,2	108,9	138,9
"	1975	147,6	140,8	170,9	162,8	115,5	136,8
1974 — 1 ^{er} trimestre							
	2 ^e "	127,5	133,3	106,6	157,8	100,5	128,6
	3 ^e "	136,2	150,3	87,8	175,2	104,0	127,0
	4 ^e "	149,0	147,7	153,1	161,4	117,6	132,5
1975 — 1 ^{er} trimestre							
	2 ^e "	127,7	131,3	155,3	140,8	67,8	134,6
	3 ^e "	165,9	153,6	208,3	183,1	104,7	132,8
	4 ^e "	648,7	150,3	2 355,3*	152,5	163,8	141,8
* L'importance de cet indice tient au choix de l'année de référence de 1969 dont le premier trimestre, au contraire de celui de 1975 où l'activité de l'huilerie a été particulièrement forte, avait été marqué par une production très faible.							
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.							

COTE D'IVOIRE – PRIX ET SALAIRES

Moyenne	Abidjan - Prix à la consommation familiale				S.M.I.G.
de la	Africains		Européens (a)		(b)
période	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation	
Base 100 : Année 1970					F. c.f.a. /heure
Année 1972	99,8	98,6	108,0	110,5	58,30
" 1973	110,9	116,7	112,3	114,7	73,00
" 1974	130,2	137,1	130,6	134,6	92,00
" 1975	145,1	151,3	155,3	169,0	92,00
1974 - 1er trimestre	120,5	125,8	120,6	121,4	87,60
2ème "	129,7	137,6	127,9	130,1	87,60
3ème "	134,2	141,7	133,8	139,3	92,00
4ème "	136,4	143,4	140,1	147,7	92,00
1975 - 1er trimestre	140,5	146,9	147,6	157,7	92,00
2ème "	143,0	149,1	154,9	168,2	92,00
3ème "	146,7	152,8	159,0	175,7	92,00
4ème "	150,2	156,2	159,9	174,4	92,00
(a) Indice dit « des 140 articles ».					
(b) Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).					
Sources : - Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire. - Journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire.					

NIGER – PRIX ET SALAIRES

Moyenne	Niamey - Prix à la consommation familiale				S.M.I.G.
de la	Africains		Européens (a)		(b)
période	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation	
Base 100 : Année 1970					F. c.f.a. /heure
Année 1972	114,4	122,6	105,7	108,5	30,00
" 1973	127,8	143,5	108,1	113,1	30,00
" 1974	132,2	147,1	116,4	124,1	48,00
" 1975	144,2	160,6	128,7	141,7	48,00
1974 - 1er trimestre	129,8	145,0	111,5	116,0	30,00
2ème "	129,5	143,8	114,6	121,2	48,00
3ème "	135,3	151,5	119,0	129,2	48,00
4ème "	134,4	148,0	120,8	130,0	48,00
1975 - 1er trimestre	136,7	153,6	122,9	131,9	48,00
2ème "	141,3	155,4	129,1	143,0	48,00
3ème "	146,6	165,8	129,6	142,7	48,00
4ème "	152,5	167,9	133,4	149,4	48,00
(a) Agents de l'Assistance technique française.					
(b) Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).					
Sources : - Direction de la Statistique du Niger. - Journaux officiels de la République du Niger.					

TOGO – PRIX ET SALAIRES

Moyenne	Lomé - Prix à la consommation familiale				S.M.I.G.
de la	Africains		Européens		(a)
période	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation	
	Base 100 : Année 1970				F. c.f.a. / heure
Année 1972	114,8	116,0	113,0	113,2	39,20
" 1973	118,9	122,0	126,3	120,0	39,20
" 1974	134,1	135,2	136,7	132,1	43,12
" 1975	158,3	169,6	155,1	152,1	51,74
1974 - 1er trimestre	123,9	124,3	132,0	126,4	43,12
2ème "	133,9	131,7	136,1	129,7	43,12
3ème "	136,7	138,9	140,2	136,1	43,12
4ème "	142,0	146,0	142,5	136,3	43,12
1975 - 1er trimestre	152,8	161,7	150,7	147,8	51,74
2ème "	159,2	173,6	154,7	153,1	51,74
3ème "	158,9	169,8	157,2	155,1	51,74
4ème "	162,2	173,3	157,8	152,4	51,74
(a) Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).					
Sources : - Direction de la Statistique du Togo. - Journaux officiels de la République togolaise.					

PRIX ET SALAIRES
HAUTE-VOLTA
SÉNÉGAL

Moyenne	Ouagadougou			S.M.I.G.	Dakar			S.M.I.G.
de la	Consommation africaine			(a)	Consommation africaine			(a)
période	Indice	Alimentation			Indice	Alimentation		
	général				général			
	Base 100 : Année 1970			F. c.f.a. / heure	Base 100 : Année 1970			F. c.f.a. / heure
Année 1972	99,1	104,1		34,00	109,9	112,8		50,60
1973	106,6	126,8		34,00	122,7	132,7		58,19
1974	115,9	146,1		47,00	143,9	153,9		107,05
1975	137,7	202,7		47,00	188,0	213,4		107,05
1974 - 1er trim.	112,1	137,0		34,00	129,9	141,6		66,91
2ème "	121,3	161,4		47,00	135,8	141,1		66,91
3ème "	116,2	145,6		47,00	147,3	154,7		66,91
4ème "	114,1	140,4		47,00	162,8	178,0		107,05
1975 - 1er trim.	128,2	181,2		47,00	181,6	205,4		107,05
2ème "	147,7	231,9		47,00	188,9	216,4		107,05
3ème "	144,1	217,3		47,00	187,9	212,9		107,05
4ème "	130,6	180,3		47,00	193,5	219,0		107,05
(a) Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).								
Sources : - Institut National de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta. - Journaux officiels de la République de Haute-Volta.					Sources : - Direction de la Statistique du Sénégal. - Journaux officiels de la République du Sénégal.			

BÉNIN — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

1972				1973			
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	4 955	4 110	4 138	2 546			
Crédits intérieurs	7 838	9 909	10 446	11 571			
— Position nette							
du Gouvernement	— 422	— 506	— 1 036	— 1 164			
— Crédits à l'économie	8 260	10 415	11 482	12 735			
. Créd. de campagne	215	1 386	632	968			
. Autres crédits	8 045	9 029	10 850	11 767			
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	12 793	14 019	14 584	14 117			
Masse monétaire	12 599	13 897	14 317	14 787			
— Circulation fiduciaire	4 723	5 801	5 307	6 017			
— Dépôts en C.C.P.	716	795	838	927			
— Dépôts en banque	7 160	7 301	8 172	7 843			
. Organ. publics	1 417	989	1 639	1 533			
. Autres	5 743	6 312	6 533	6 310			
Autres éléments (net)	194	122	267	— 670			
1974							
1975							
Mars		Juin		Sept.		Déc.	
Mars							
Juin							
Sept.							
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	1 978	2 880	4 356	5 052	5 182	5 156	3 954
Crédits intérieurs	13 509	14 660	12 781	14 033	16 353	17 599	20 679
— Position nette							
du Gouvernement	— 1 437	— 1 916	— 2 571	— 2 421	— 2 491	— 2 525	— 3 510
— Crédits à l'économie	14 946	16 576	15 352	16 454	18 844	20 124	24 189
. Créd. de campagne	2 451	1 492	161	338	1 049	1 053	1 689
. Autres crédits	12 495	15 084	15 191	16 116	17 795	19 071	22 500
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	—	—	—	—	—	—	—
ACTIF = PASSIF	15 487	17 540	17 137	19 085	21 535	22 755	24 633
Masse monétaire	16 222	17 788	17 625	18 448	21 168	22 350	25 306
— Circulation fiduciaire	6 290	5 678	5 827	6 067	6 993	6 716	7 087
— Dépôts en C.C.P.	895	1 027	948	979	1 113	1 133	906
— Dépôts en banque	9 037	11 083	10 850	11 402	13 062	14 501	17 313
. Organ. publics	2 119	3 493	2 890	3 195	2 454	2 612	3 574
. Autres	6 918	7 590	7 960	8 207	10 608	11 889	13 739
Autres éléments (net)	— 735	— 248	— 488	637	367	405	— 673
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

		1972				1973									
		Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
		Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)		10 773		9 925		10 465		6 086							
Crédits intérieurs		107 328		122 696		130 362		150 149							
— Position nette															
du Gouvernement		— 17 861		— 10 207		— 20 760		— 25 220							
— Crédits à l'économie		125 189		132 903		151 122		175 369							
. Créd. de campagne		22 000		26 500		25 818		34 875							
. Autres crédits		103 189		106 403		125 304		140 494							
dont :															
<i>Obligat. caution.</i>		4 381		4 146		4 922		7 941							
ACTIF = PASSIF		118 101		132 621		140 827		156 235							
Masse monétaire		107 189		122 840		128 431		147 916							
— Circulation fiduciaire		39 239		51 478		43 626		57 021							
— Dépôts en C.C.P.		1 634		1 584		1 818		1 371							
— Dépôts en banque		66 316		69 778		82 987		89 524							
. Organ. publics		24 891		24 932		31 687		30 847							
. Autres		41 425		44 846		51 300		58 677							
Autres éléments (net)		10 912		9 781		12 396		8 319							
		1974				1975									
		Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
		Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)		21 793		14 778		21 091		17 689		24 108		— 5 884		— 31 001	
Crédits intérieurs		161 238		177 217		161 880		205 744		226 788		236 585		255 030	
— Position nette															
du Gouvernement		— 34 653		— 29 894		— 41 949		— 38 000		— 35 372		— 26 375		— 27 002	
— Crédits à l'économie		195 891		207 111		203 829		243 744		262 160		262 960		282 032	
. Créd. de campagne		46 947		38 724		21 350		51 865		61 915		54 858		46 785	
. Autres crédits		148 944		168 387		182 479		191 879		200 245		208 102		235 247	
dont :															
<i>Obligat. caution.</i>		8 107		8 072		7 318		5 234		4 627		5 482		8 900	
ACTIF = PASSIF		183 031		191 995		182 971		223 433		250 896		230 701		224 029	
Masse monétaire		175 150		185 149		177 061		223 198		249 219		229 528		215 777	
— Circulation fiduciaire		64 357		58 187		51 323		77 471		89 381		75 653		66 708	
— Dépôts en C.C.P.		2 429		2 220		2 230		2 468		2 227		2 066		1 540	
— Dépôts en banque		108 364		142 742		123 508		143 259		157 611		151 809		147 529	
. Organ. publics		40 543		53 401		52 119		66 472		72 478		66 874		60 074	
. Autres		67 821		71 341		71 389		76 787		85 133		84 935		87 455	
Autres éléments (net)		7 881		6 846		5 910		235		1 677		1 173		8 252	
Source : B.C.E.A.O.															

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1972		1973	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	9 824	8 845	11 309	11 759
Crédits intérieurs	422	2 166	2 087	2 884
– Position nette				
du Gouvernement	– 5 799	– 5 150	– 6 062	– 6 273
– Crédits à l'économie	6 221	7 316	8 149	9 157
. Créd. de campagne	574	1 185	229	902
. Autres crédits	5 647	6 131	7 920	8 255
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	161	174	187	151
ACTIF = PASSIF	10 246	11 011	13 396	14 643
Masse monétaire	9 960	10 593	12 735	14 486
– Circulation fiduciaire	5 107	5 773	5 943	7 130
– Dépôts en C.C.P.	599	498	671	548
– Dépôts en banque	4 254	4 322	6 121	6 808
. Organ. publics	921	885	1 375	2 101
. Autres	3 333	3 437	4 746	4 707
Autres éléments (net)	286	418	661	157
1974				
	1974		1975	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	11 190	13 823	13 153	12 322
Crédits intérieurs	4 804	4 058	4 105	6 108
– Position nette				
du Gouvernement	– 6 953	– 8 154	– 9 309	– 9 276
– Crédits à l'économie	11 757	12 212	13 414	15 384
. Créd. de campagne	2 223	1 104	569	1 442
. Autres crédits	9 534	11 108	12 845	13 942
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	154	169	205	227
ACTIF = PASSIF	15 994	17 881	17 258	18 430
Masse monétaire	15 310	17 280	16 616	17 532
– Circulation fiduciaire	6 712	7 426	7 395	8 511
– Dépôts en C.C.P.	624	736	657	602
– Dépôts en banque	7 974	9 118	8 564	8 419
. Organ. publics	2 268	2 473	2 773	2 561
. Autres	5 706	6 645	5 791	5 858
Autres éléments (net)	684	601	642	898
Source : B.C.E.A.O.				

NIGER – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

		1972		1973				
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	8 149	8 389	11 073	9 413				
Crédits intérieurs	6 709	7 218	7 055	9 063				
— Position nette								
du Gouvernement	— 3 486	— 3 459	— 3 866	— 3 401				
— Crédits à l'économie	10 195	10 677	10 921	12 464				
. Créd. de campagne	210	486	75	59				
. Autres crédits	9 985	10 191	10 846	12 405				
dont :								
<i>Obligat. caution.</i>	412	353	338	258				
ACTIF = PASSIF	14 858	15 607	18 128	18 476				
Masse monétaire	12 443	12 896	15 149	15 505				
— Circulation fiduciaire	4 979	6 179	5 944	6 663				
— Dépôts en C.C.P.	474	476	540	538				
— Dépôts en banque	6 990	6 241	8 665	8 304				
. Organ. publics	3 742	3 099	4 300	4 167				
. Autres	3 248	3 142	4 365	4 137				
Autres éléments (net)	2 415	2 711	2 979	2 971				
		1974		1975				
		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	12 131	10 821	10 324	8 281	7 578	9 371	8 432	
Crédits intérieurs	8 151	10 159	11 458	13 821	18 669	16 047	18 344	
— Position nette								
du Gouvernement	— 4 950	— 4 980	— 5 397	— 7 153	— 7 055	— 8 715	— 7 942	
— Crédits à l'économie	13 101	15 139	16 855	20 974	25 724	24 762	26 286	
. Créd. de campagne	109	1 471	1 654	3 760	6 702	6 125	5 895	
. Autres crédits	12 992	13 668	15 201	17 214	19 022	18 637	20 391	
dont :								
<i>Obligat. caution.</i>	187	235	240	280	293	486	454	
ACTIF = PASSIF	20 282	20 980	21 782	22 102	26 247	25 418	26 776	
Masse monétaire	17 270	17 557	18 240	20 315	21 896	20 584	22 959	
— Circulation fiduciaire	6 537	6 807	6 575	9 385	10 239	8 932	8 608	
— Dépôts en C.C.P.	554	699	618	659	694	778	601	
— Dépôts en banque	10 179	10 051	11 047	10 271	10 963	10 874	13 750	
. Organ. publics	4 332	4 104	5 432	3 944	3 490	3 599	4 377	
. Autres	5 847	5 947	5 615	6 327	7 473	7 275	9 373	
Autres éléments (net)	3 012	3 423	3 542	1 787	4 351	4 834	3 817	
Source : B.C.E.A.O.								

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1972		1973	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	— 1 066	— 1 355	— 3 026	— 10 361
Crédits intérieurs	45 275	47 220	56 450	65 676
— Position nette				
du Gouvernement	— 3 009	— 42	1 321	2 185
— Crédits à l'économie	48 284	47 262	55 129	63 491
. Créd. de campagne	2 500	2 200	55	2 236
. Autres crédits	45 784	45 062	55 074	61 255
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	1 267	1 296	859	744
ACTIF = PASSIF	44 209	45 865	53 424	55 315
Masse monétaire	41 567	42 833	47 474	52 371
— Circulation fiduciaire	15 089	16 489	15 062	19 452
— Dépôts en C.C.P.	1 533	1 635	2 116	1 692
— Dépôts en banque	24 945	24 709	30 296	31 227
. Organ. publics	1 138	1 799	3 222	3 133
. Autres	23 807	22 910	27 074	28 094
Autres éléments (net)	2 642	3 032	5 950	2 944
	</			

TOGO – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

1972				1973				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	7 754	6 562	5 259	4 734				
Crédits intérieurs	6 581	7 920	10 441	11 483				
— Position nette								
du Gouvernement	— 3 072	— 2 269	— 1 489	— 1 853				
— Crédits à l'économie	9 653	10 189	11 930	13 336				
. Créd. de campagne	1 260	1 300	778	1 005				
. Autres crédits	8 393	8 889	11 152	12 331				
dont :								
<i>Obligat. caution.</i>	487	445	218	213				
ACTIF = PASSIF	14 335	14 482	15 700	16 217				
Masse monétaire	14 089	13 899	15 781	15 914				
— Circulation fiduciaire	5 304	5 447	5 683	6 032				
— Dépôts en C.C.P.	334	325	331	334				
— Dépôts en banque	8 451	8 127	9 767	9 548				
. Organ. publics	3 023	2 285	2 736	2 492				
. Autres	5 428	5 842	7 031	7 056				
Autres éléments (net)	246	583	— 81	303				
1974				1975				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.

BÉNIN – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

		1972		1973			
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	5 805	5 949	6 078	6 334			
Créances sur l'Etat	1 052	892	1 371	1 330			
Créances sur les banques	185	1 383	429	1 063			
ACTIF = PASSIF	7 042	8 224	7 878	8 727			
Circulation fiduciaire							
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 514	1 874	2 184	2 202			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	805	549	387	508			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	—	—	—	—			
		1974		1975			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	4 909	5 519	6 241	6 427	5 165	3 700	3 537
Créances sur l'Etat	1 264	776	936	1 272	978	916	704
Créances sur les banques	3 289	2 583	2 628	2 327	4 434	4 611	5 690
ACTIF = PASSIF	9 462	8 878	9 805	10 026	10 577	9 227	9 931
Circulation fiduciaire							
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 459	2 427	3 252	3 295	2 391	1 712	2 397
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	711	773	726	626	1 191	799	446
Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments (net)	2	—	—	38	2	—	1
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	15 311	18 065	16 100	14 688			
Créances sur l'Etat	1 706	4 757	1 040	75			
Créances sur les banques	30 844	34 979	35 142	51 494			
ACTIF = PASSIF	47 861	57 801	52 282	66 257			
Circulation fiduciaire	39 239	51 578	43 626	57 021			
Dépôts de l'Etat (y.c.encaisse)	3 156	1 114	3 255	3 794			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	5 452	5 061	5 382	5 418			
Autres dépôts	12	148	17	19			
Autres éléments (net)	2	—	2	5			
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	23 135	15 837	11 877	9 800	10 411	3 104	— 14 709
Créances sur l'Etat	9	16	—	1	15	1	5 433
Créances sur les banques	60 781	60 971	57 428	91 101	99 950	90 267	87 582
ACTIF = PASSIF	83 925	76 824	69 305	100 902	110 376	93 372	78 306
Circulation fiduciaire	64 357	58 187	51 323	77 471	89 381	75 653	66 708
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	13 843	14 628	14 217	13 434	14 605	4 449	2 435
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	5 646	3 905	3 680	9 960	6 351	13 257	8 970
Autres dépôts	72	104	85	36	36	13	63
Autres éléments (net)	7	—	—	1	3	—	130
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1972		1973	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a				
Avoirs extérieurs (net)	11 042	10 841	12 563	13 175
Créances sur l'Etat	—	1	1	—
Créances sur les banques	—	276	—	440
ACTIF = PASSIF	11 042	11 118	12 564	13 615
Circulation fiduciaire	5 107	5 773	5 943	7 130
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	5 588	4 894	6 070	6 053
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	347	451	549	431
Autres dépôts	—	—	—	—
Autres éléments (net)	—	—	2	1

NIGER — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	8 067	9 321	10 447	10 356			
Créances sur l'Etat	1	2	1	2			
Créances sur les banques	—	66	125	155			
ACTIF = PASSIF	8 067	9 389	10 573	10 513			
Circulation fiduciaire	4 979	6 179	5 944	6 663			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 925	2 940	3 627	3 065			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	148	270	991	785			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	15	—	11	—			
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	9 551	9 279	9 203	8 774	7 112	8 620	8 997
Créances sur l'Etat	2	2	1	1	1	1	2
Créances sur les banques	159	215	386	4 353	6 894	5 610	4 492
ACTIF = PASSIF	9 712	9 496	9 590	13 128	14 007	14 231	13 491
Circulation fiduciaire	6 537	6 807	6 575	9 385	10 239	8 932	8 608
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 673	2 004	2 275	2 506	2 940	4 193	4 070
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	480	659	734	1 157	828	1 039	647
Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments (net)	22	26	6	80	—	67	166
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	3 720	6 413	2 976	– 3 062			
Créances sur l'Etat	39	6	20	–			
Créances sur les banques	15 764	12 938	15 065	25 240			
ACTIF = PASSIF	19 523	19 357	18 061	22 178			
Circulation fiduciaire	15 089	16 489	15 062	19 452			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	3 349	1 573	1 700	723			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 068	1 239	1 031	1 945			
Atres dépôts	2	2	54	58			
Autres éléments (net)	15	54	214	–			
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 7 109	4 247	– 344	– 4 394	– 14 686	– 15 278	– 6 699
Créances sur l'Etat	45	5	–	–	2	1	–
Créances sur les banques	36 249	23 312	25 931	38 549	56 250	49 706	36 964
ACTIF = PASSIF	29 185	27 564	25 587	34 155	41 566	34 429	30 265
Circulation fiduciaire	21 059	20 752	18 342	28 961	34 000	27 192	23 802
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	6 261	4 869	5 579	1 978	3 583	3 611	3 485
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 843	1 872	1 395	3 153	3 916	3 560	2 902
Autres dépôts	19	22	270	37	67	91	75
Autres éléments (net)	3	49	1	26	–	– 25	1
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

CHIFFRES DE COMPTES

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	8 242	7 565	6 910	7 296			
Créances sur l'Etat	1	3	1	1			
Créances sur les banques	160	184	567	675			
ACTIF = PASSIF	8 403	7 752	7 478	7 972			
Circulation fiduciaire	5 304	5 447	5 683	6 032			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 756	2 008	1 116	1 460			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	336	297	679	441			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	7	—	—	39			
Millions de francs c.f.a.							
	1974		1975				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	8 525	10 588	9 568	10 414	11 192	11 241	11 894
Créances sur l'Etat	36	1	—	10	2	1	—
Créances sur les banques	539	655	623	639	747	795	1 454
ACTIF = PASSIF	9 100	11 244	10 191	11 063	11 941	12 037	13 348
Circulation fiduciaire	7 093	7 310	7 309	8 374	9 354	9 207	9 151
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 040	2 126	1 742	1 958	556	785	1 294
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	964	1 808	1 140	714	2 027	2 045	2 902
Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments (net)	3	—	—	17	4	—	1
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN — SITUATION DES BANQUES

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 850	— 1 839	— 1 940	— 3 787			
Réserves	792	561	229	302			
Créances sur l'Etat	164	410	347	33			
Crédits à l'économie	8 259	10 415	11 482	12 735			
ACTIF = PASSIF	8 365	9 547	10 118	9 283			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	7 160	7 301	8 172	7 843			
— Organismes publics	1 417	989	1 639	1 533			
— Autres	5 743	6 312	6 533	6 310			
Dépôts de l'Etat	840	729	1 408	1 252			
Crédits de la							
Banque centrale	184	1 383	428	1 064			
Autres éléments (net)	181	134	110	— 876			
1974							
1975							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 2 930	— 2 638	— 1 885	— 1 375	17	1 456	417
Réserves	356	717	495	596	1 105	730	925
Créances sur l'Etat	16	32	11	53	44	32	53
Crédits à l'économie	14 946	16 576	15 353	16 454	18 844	20 124	24 189
ACTIF = PASSIF	12 388	14 687	13 974	15 728	20 010	22 342	25 584
Dépôts des particuliers							
et entreprises	9 037	11 083	10 850	11 402	13 062	14 501	17 313
— Organismes publics	2 119	3 493	2 890	3 196	2 455	2 612	3 574
— Autres	6 918	7 590	7 960	8 206	10 607	11 889	13 739
Dépôts de l'Etat	1 153	1 324	1 214	1 430	2 235	2 894	2 776
Crédits de la							
Banque centrale	3 289	2 589	2 628	2 328	4 434	4 612	5 689
Autres éléments (net)	— 1 091	— 309	— 718	568	279	335	— 194
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES BANQUES

1972				1973									
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	—	4 539	—	8 139	—	5 635	—	8 602					
Réserves		5 364		4 942		4 972		5 140					
Créances sur l'Etat		135		183		220		213					
Crédits à l'économie		120 808		128 756		146 200		167 428					
ACTIF = PASSIF		121 768		125 742		145 757		164 179					
Dépôts des particuliers													
et entreprises		66 303		69 630		82 970		89 505					
— Organismes publics		24 883		24 791		31 679		30 835					
— Autres		41 420		44 839		51 291		58 670					
Dépôts de l'Etat		13 799		11 471		15 660		15 144					
Crédits de la													
Banque centrale		30 844		34 979		35 144		51 495					
Autres éléments (net)		10 822		9 662		11 983		8 035					
1974				1975									
Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	—	1 342	—	1 059	9 215	11 031	16 840	—	6 120	—	13 424		
Réserves		5 310		3 711	3 307	9 121	4 854		13 793		8 401		
Créances sur l'Etat		237		4 187	238	287	288		358		314		
Crédits à l'économie		187 784		199 039	196 510	238 510	257 532		257 478		273 132		
ACTIF = PASSIF		191 989		205 878	209 270	258 949	279 514		265 509		268 423		
Dépôts des particuliers													
et entreprises		108 292		124 638	123 423	143 222	157 574		151 796		147 467		
— Organismes publics		40 479		53 305	52 041	66 442	72 452		66 871		60 020		
— Autres		67 813		71 333	71 382	76 780	85 122		84 925		87 447		
Dépôts de l'Etat		15 378		13 617	22 882	25 231	21 813		21 737		25 822		
Crédits de la													
Banque centrale		60 780		60 971	57 428	91 101	99 949		90 268		87 582		
Autres éléments (net)		7 539		6 652	5 537	— 605	178		1 708		7 552		
Source : B.C.E.A.O.													

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES BANQUES

1972				1973				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	– 1 218	– 1 996	– 1 255	– 1 417				
Réserves	356	395	487	401				
Créances sur l'Etat	26	45	63	56				
Crédits à l'économie	6 059	7 142	7 962	9 007				
ACTIF = PASSIF	5 223	5 586	7 257	8 047				
Dépôts des particuliers								
et entreprises	4 254	4 323	6 121	6 808				
– Organismes publics	921	886	1 375	2 101				
– Autres	3 333	3 437	4 746	4 707				
Dépôts de l'Etat	675	625	540	673				
Crédits de la								
Banque centrale	–	276	–	440				
Autres éléments (net)	294	362	596	126				
1974				1975				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	– 2 594	– 1 765	– 2 775	– 4 559	– 3 102	– 4 788	– 4 688	
Réserves	635	669	448	387	754	745	1 195	
Créances sur l'Etat	59	65	68	283	6 757	5 820	4 916	
Crédits à l'économie	11 603	12 044	13 208	15 157	16 125	16 944	18 420	
ACTIF = PASSIF	9 703	11 013	10 949	11 268	20 534	18 721	19 843	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	7 975	9 118	8 564	8 419	10 426	10 412	10 777	
– Organismes publics	2 269	2 472	2 773	2 561	4 109	3 145	2 756	
– Autres	5 706	6 646	5 791	5 858	6 317	7 267	8 021	
Dépôts de l'Etat	674	778	683	497	6 260	4 788	5 334	
Crédits de la								
Banque centrale	373	630	1 102	1 511	3 095	2 532	2 133	
Autres éléments (net)	681	487	600	841	753	989	1 599	

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

NIGER – SITUATION DES BANQUES

1972				1973				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	82	—	932	625	—	943		
Réserves	107		249	969		479		
Créances sur l'Etat	907		779	1 039		992		
Crédits à l'économie	9 783		10 324	10 583		12 206		
ACTIF = PASSIF	10 879		10 420	13 216		12 734		
Dépôts des particuliers								
et entreprises	6 990		6 241	8 664		8 304		
— Organismes publics	3 742		3 098	4 299		4 167		
— Autres	3 248		3 143	4 365		4 137		
Dépôts de l'Etat	1 531		1 423	1 481		1 610		
Crédits de la								
Banque centrale	—		66	125		155		
Autres éléments (net)	2 358		2 690	2 946		2 665		
1974				1975				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	2 580	1 542	1 121	— 493	466	752	— 565	
Réserves	494	480	689	939	656	1 027	707	
Créances sur l'Etat	1 055	972	1 211	1 222	1 613	2 637	3 037	
Crédits à l'économie	12 914	14 903	16 615	20 693	25 431	24 276	25 833	
ACTIF = PASSIF	17 043	17 897	19 636	22 361	28 166	28 692	29 012	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	10 179	10 051	11 047	10 271	10 963	10 875	13 750	
— Organismes publics	4 332	4 104	5 432	3 945	3 490	3 600	4 378	
— Autres	5 847	5 947	5 615	6 326	7 473	7 275	9 372	
Dépôts de l'Etat	3 700	4 414	4 712	6 249	6 130	7 452	7 059	
Crédits de la								
Banque centrale	159	214	391	4 353	6 839	5 810	4 492	
Autres éléments (net)	3 005	3 218	3 486	1 488	4 234	4 555	3 711	
Source : B.C.E.A.O.								

SÉNÉGAL — SITUATION DES BANQUES

1972				1973				
	Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	—	4 786	—	7 768	—	6 002	—	7 300
Réserves		1 003		1 305		703		2 160
Créances sur l'Etat		3 939		5 339		6 132		6 269
Crédits à l'économie		47 018		45 966		54 270		62 747
ACTIF = PASSIF								
		47 174		44 842		55 103		63 876
Dépôts des particuliers								
et entreprises		24 943		24 707		30 242		31 170
— Organismes publics		1 138		1 799		3 170		3 077
— Autres		23 805		22 908		27 072		28 093
Dépôts de l'Etat		3 906		4 154		4 388		4 309
Crédits de la								
Banque centrale		15 763		12 938		15 063		25 239
Autres éléments (net)		2 562		3 043		5 410		3 158
1974				1975				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	— 7 468	— 7 215	— 5 541	— 8 598	— 8 233	— 9 565	— 10 195	
Réserves	1 595	1 703	1 465	2 326	3 614	2 487	2 398	
Créances sur l'Etat	6 784	7 094	7 719	7 999	8 811	9 314	9 756	
Crédits à l'économie	81 110	73 798	78 941	88 843	115 253	107 949	101 420	
ACTIF = PASSIF								
	82 021	75 380	82 584	90 570	119 445	110 185	103 379	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	38 128	43 139	46 049	46 375	56 925	50 479	52 552	
— Organismes publics	2 069	3 521	5 744	4 031	3 884	1 318	1 450	
— Autres	36 059	39 618	40 305	42 344	53 041	49 161	51 102	
Dépôts de l'Etat	5 082	5 113	5 920	6 063	6 467	6 541	8 050	
Crédits de la								
Banque centrale	36 249	23 312	25 931	38 548	56 250	49 706	36 964	
Autres éléments (net)	2 562	3 816	4 684	— 416	— 197	3 459	5 813	
Source : B.C.E.A.O.								

TOGO — SITUATION DES BANQUES

1972				1973									
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	— 488	— 1 003		— 1 651		— 2 562							
Réserves	283	251		665		388							
Créances sur l'Etat	11	4		22		16							
Crédits à l'économie	9 165	9 744		11 711		13 123							
ACTIF = PASSIF	8 971	8 996		10 747		10 965							
Dépôts des particuliers													
et entreprises	8 451	8 127		9 767		9 548							
— Organismes publics	3 023	2 285		2 736		2 492							
— Autres	5 428	5 842		7 031		7 056							
Dépôts de l'Etat	175	148		508		531							
Crédits de la													
Banque centrale	119	187		504		676							
Autres éléments (net)	226	534		— 32		210							
1974				1975									
Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	641	2 100		8 777		8 944		10 740		4 976		— 1 668	
Réserves	882	1 746		1 102		564		1 976		1 842		2 747	
Créances sur l'Etat	22	4		7		8		14		32		13	
Crédits à l'économie	14 313	14 568		13 640		15 988		16 394		18 205		19 206	
ACTIF = PASSIF	15 858	18 418		23 526		25 504		29 124		25 055		20 298	
Dépôts des particuliers													
et entreprises	12 317	14 586		21 610		21 681		25 997		22 533		17 781	
— Organismes publics	5 468	7 348		13 785		12 241		18 431		14 220		8 687	
— Autres	6 849	7 238		7 825		9 440		7 566		8 313		9 094	
Dépôts de l'Etat	500	517		498		691		686		943		928	
Crédits de la													
Banque centrale	540	668		623		639		747		795		1 454	
Autres éléments (net)	2 501	2 647		795		2 493		1 694		784		135	
Source : B.C.E.A.O.													

BÉNIN — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	199	186	180	183			
Dépôts à la Banque centrale	1 315	1 688	2 004	2 019			
Dépôts dans les banques	840	729	1 408	1 252			
Obligations cautionnées	—	—	—	—			
Total des créances (—)	2 354	2 603	3 592	3 454			
Concours de la Banque centrale	1 052	892	1 371	1 330			
Concours des banques	164	410	347	33			
Dépôts en C.C.P.	716	795	838	927			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	1 932	2 097	2 556	2 290			
POSITION NETTE	— 422	— 506	— 1 036	— 1 164			
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	393	354	309	248	413	374	351
Dépôts à la Banque centrale	2 066	2 073	2 943	3 047	1 978	1 338	2 046
Dépôts dans les banques	1 153	1 324	1 214	1 430	2 235	2 894	2 776
Obligations cautionnées	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances (—)	3 612	3 751	4 466	4 725	4 626	4 606	5 173
Concours de la Banque centrale	1 264	776	936	1 272	978	916	704
Concours des banques	16	32	11	53	44	32	53
Dépôts en C.C.P.	895	1 027	948	979	1 113	1 133	906
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	2 175	1 835	1 895	2 304	2 135	2 081	1 663
POSITION NETTE	— 1 437	— 1 916	— 2 571	— 2 421	— 2 491	— 2 525	— 3 510
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	622	544	653	408			
Dépôts à la Banque centrale	2 534	570	2 603	3 386			
Dépôts dans les banques	13 799	11 471	15 660	15 144			
Obligations cautionnées	4 381	4 146	4 922	7 941			
Total des créances (-)	21 336	16 731	23 838	26 879			
Concours de la Banque centrale	1 706	4 757	1 040	75			
Concours des banques	135	183	220	213			
Dépôts en C.C.P.	1 634	1 584	1 818	1 371			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	3 475	6 524	3 078	1 659			
POSITION NETTE	- 17 861	- 10 207	- 20 760	- 25 220			
	1974		1975				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	831	535	716	578	1 068	635	722
Dépôts à la Banque centrale	13 012	14 093	13 501	12 856	13 537	3 814	1 713
Dépôts dans les banques	15 378	13 617	22 882	25 231	21 813	21 737	25 822
Obligations cautionnées	8 107	8 072	7 318	5 234	4 627	5 482	8 900
Total des créances (-)	37 328	36 317	44 417	43 899	41 045	31 668	37 157
Concours de la Banque centrale	9	16	—	1	15	1	5 433
Concours des banques	237	4 187	238	287	288	358	314
Dépôts en C.C.P.	2 429	2 220	2 230	2 468	2 227	2 066	1 540
Mécanisme pétrolier	—	—	—	3 143	3 143	2 868	2 868
Total des dettes (+)	2 675	6 423	2 468	5 899	5 673	5 293	10 155
POSITION NETTE	- 34 653	- 29 894	- 41 949	- 38 000	- 35 372	- 26 375	- 27 002
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	545	390	402	524			
Dépôts à la Banque centrale	5 043	4 504	5 668	5 529			
Dépôts dans les banques	675	625	540	673			
Obligations cautionnées	161	175	187	151			
Total des créances (-)	6 424	5 694	6 797	6 877			
Concours de la Banque centrale	-	1	1	-			
Concours des banques	26	45	63	56			
Dépôts en C.C.P.	599	498	671	548			
Mécanisme pétrolier	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	625	544	735	604			
POSITION NETTE	- 5 799	- 5 150	- 6 062	- 6 273			
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	559	493	431	474	580	688	518
Dépôts à la Banque centrale	6 249	7 525	8 715	8 963	7 515	5 988	3 694
Dépôts dans les banques	674	778	683	497	6 260	4 788	5 334
Obligations cautionnées	154	169	205	227	215	230	270
Total des créances (-)	7 636	8 965	10 034	10 161	14 570	11 694	9 816
Concours de la Banque centrale	1	10	-	-	1	-	-
Concours des banques	58	65	68	283	6 757	5 820	4 916
Dépôts en C.C.P.	624	736	657	602	850	1 050	1 051
Mécanisme pétrolier	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	683	811	725	885	7 608	6 870	5 967
POSITION NETTE	- 6 953	- 8 154	- 9 309	- 9 276	- 6 962	- 4 824	- 3 849
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	284	470	291	516			
Dépôts à la Banque centrale	2 641	2 470	3 336	2 549			
Dépôts dans les banques	1 531	1 423	1 481	1 610			
Obligations cautionnées	412	353	338	258			
Total des créances (-)	4 868	4 716	5 446	4 933			
Concours de la Banque centrale	1	2	1	2			
Concours des banques	907	779	1 039	992			
Dépôts en C.C.P.	474	476	540	538			
Mécanisme pétrolier	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	1 382	1 257	1 580	1 532			
POSITION NETTE	3 486	3 459	3 866	3 401			
		1974		1975			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	541	534	480	599	500	410	347
Dépôts à la Banque centrale	2 132	1 470	1 795	1 907	2 440	3 783	3 723
Dépôts dans les banques	3 700	4 414	4 712	6 249	6 130	7 452	7 059
Obligations cautionnées	187	235	240	280	293	486	453
Total des créances (-)	6 560	6 653	7 227	9 035	9 363	12 131	11 582
Concours de la Banque centrale	2	2	1	1	1	1	2
Concours des banques	1 055	972	1 211	1 222	1 613	2 637	3 037
Dépôts en C.C.P.	553	699	618	659	694	778	601
Mécanisme pétrolier	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	1 610	1 673	1 830	1 882	2 308	3 416	3 640
POSITION NETTE	4 950	4 980	5 397	7 153	7 055	8 715	7 942
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	447	365	396	330			
Dépôts à la Banque centrale	2 901	1 207	1 304	393			
Dépôts dans les banques	3 905	4 154	4 388	4 309			
Obligations cautionnées	1 267	1 296	859	744			
Total des créances (-)	8 520	7 022	6 947	5 776			
Concours de la Banque centrale	39	6	20	—			
Concours des banques	3 939	5 339	6 132	6 269			
Dépôts en C.C.P.	1 533	1 635	2 116	1 692			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	5 511	6 980	8 268	7 961			
POSITION NETTE	- 3 009	- 42	+ 1 321	+ 2 185			
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	594	471	563	445	678	454	570
Dépôts à la Banque centrale	5 667	4 398	5 016	1 533	2 905	3 157	2 915
Dépôts dans les banques	5 082	5 113	5 920	6 063	6 467	6 541	8 050
Obligations cautionnées	820	687	883	807	751	729	741
Total des créances (-)	12 163	10 669	12 382	8 848	10 801	10 881	12 276
Concours de la Banque centrale	45	5	—	—	2	1	—
Concours des banques	6 784	7 094	7 719	7 999	8 811	9 314	9 756
Dépôts en C.C.P.	2 106	2 306	2 095	1 884	2 717	2 876	2 901
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	8 935	9 405	9 814	9 883	11 530	12 191	12 657
POSITION NETTE	- 3 228	- 1 264	- 2 568	+ 1 035	+ 729	+ 1 310	+ 381
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

1988

FOUNDER MEMBERS

	1972		1973				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	277	219	280	265			
Dépôts à la Banque centrale	2 479	1 789	836	1 195			
Dépôts dans les banques	175	148	508	531			
Obligations cautionnées	487	445	218	213			
Total des créances (-)	3 418	2 601	1 842	2 204			
Concours de la Banque centrale	1	3	1	1			
Concours des banques	11	4	21	16			
Dépôts en C.C.P.	334	325	331	334			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	346	332	353	351			
POSITION NETTE	- 3 072	- 2 269	- 1 489	- 1 853			
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	379	324	296	212	235	242	356
Dépôts à la Banque centrale	661	1 802	1 446	1 746	321	543	938
Dépôts dans les banques	500	517	498	691	686	943	928
Obligations cautionnées	219	239	213	267	285	306	320
Total des créances (-)	1 759	2 882	2 453	2 916	1 527	2 034	2 542
Concours de la Banque centrale	36	1	—	10	2	1	—
Concours des banques	22	4	7	8	14	32	13
Dépôts en C.C.P.	408	432	416	413	533	475	490
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	466	437	423	431	549	508	503
POSITION NETTE	- 1 293	- 2 445	- 2 030	- 2 485	- 978	- 1 526	- 2 039
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1972		1973				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.			
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	5.334	7.341	7.379	8.435			
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	443	1.656	1.198	1.400			
Exploitations minières	—	—	—	—			
Pêche. Industrie du poisson	18	47	97	68			
Expl. forestières. Industrie du bois	24	32	15	29			
Autres act. de product. de biens	334	377	613	932			
Travaux publics. Bâtiment	303	309	478	569			
Distribution de marchandises	3.605	4.155	4.041	4.315			
Const. d'immeubles d'habitation	13	14	46	13			
Autres activités	594	751	891	1.109			
Crédits bancaires non recensés	1.693	1.743	2.687	2.891			
Obligations cautionnées	—	—	—	—			
TOTAL	7.027	9.084	10.066	11.326			
Secteurs d'activité	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	10.104	10.458	9.400	10.148	11.065	11.234	12.762
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	3.073	2.065	506	1.220	1.729	1.555	2.540
Exploitations minières	—	—	—	—	—	—	—
Pêche. Industrie du poisson	63	63	112	94	151	174	148
Expl. forestières. Industrie du bois	44	46	60	82	77	97	99
Autres act. de product. de biens	788	1.042	1.565	1.687	1.564	1.630	2.040
Travaux publics. Bâtiment	621	700	901	981	1.196	1.349	1.695
Distribution de marchandises	4.469	5.671	5.248	5.125	5.338	5.248	5.031
Const. d'immeubles d'habitation	38	43	49	49	52	53	62
Autres activités	1.008	828	959	910	958	1.128	1.147
Crédits bancaires non recensés	2.899	4.169	3.343	3.531	4.418	5.059	7.287
Obligations cautionnées	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	13.003	14.627	12.743	13.679	15.483	16.293	20.049
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1972		1973				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.			
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	75.536	80.846	88.388	101.263			
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	25.745	29.811	30.227	37.400			
Exploitations minières	155	168	225	160			
Pêche. Industrie du poisson	329	425	227	226			
Expl. forestières. Industrie du bois	4.683	5.523	4.614	5.833			
Autres act. de product. de biens	8.398	8.400	12.014	12.042			
Travaux publics. Bâtiment	3.675	3.492	5.318	4.114			
Distribution de marchandises	27.084	26.811	28.590	33.721			
Const. d'immeubles d'habitation	955	1.562	1.358	1.910			
Autres activités	4.512	4.654	5.815	5.857			
Crédits bancaires non recensés	11.435	12.731	15.835	19.337			
Obligations cautionnées	4.381	4.146	4.922	7.941			
TOTAL	91.352	97.723	109.145	128.541			
Secteurs d'activité	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	120.182	125.569	114.717	154.910	170.338	170.429	173.993
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	47.784	41.692	24.724	56.834	66.069	59.128	56.485
Exploitations minières	187	233	255	390	418	468	537
Pêche. Industrie du poisson	358	372	898	999	655	625	719
Expl. forestières. Industrie du bois	8.876	9.190	8.404	10.176	10.794	9.937	10.347
Autres act. de product. de biens	14.220	16.369	18.935	21.069	22.526	25.067	27.773
Travaux publics. Bâtiment	5.208	5.415	5.325	5.442	7.573	7.483	6.836
Distribution de marchandises	35.275	44.218	46.834	49.126	49.631	52.561	50.091
Const. d'immeubles d'habitation	2.740	2.559	3.288	4.070	5.737	6.770	11.300
Autres activités	5.534	5.521	6.054	6.804	6.935	8.390	9.905
Crédits bancaires non recensés	17.282	15.817	20.049	19.121	17.482	14.063	21.181
Obligations cautionnées	8.107	8.072	7.318	5.234	4.627	5.482	8.900
TOTAL	145.571	149.458	142.084	179.265	192.447	189.974	204.074
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1972		1973				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.			
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	3.208	3.886	3.436	4.073			
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	519	1.104	229	914			
Exploitations minières	—	—	—	—			
Pêche. Industrie du poisson	—	—	—	—			
Expl. forestières. Industrie du bois	6	12	19	13			
Autres act. de product. de biens	460	348	556	704			
Travaux publics. Bâtiment	386	364	396	379			
Distribution de marchandises	1.455	1.620	1.652	1.544			
Const. d'immeubles d'habitation	82	84	187	218			
Autres activités	300	354	397	301			
Crédits bancaires non recensés	575	642	520	771			
Obligations cautionnées	161	175	187	151			
TOTAL	3.944	4.703	4.143	4.995			
Secteurs d'activité	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	5.497	4.657	5.462	6.732	7.347	7.745	7.522
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	2.241	1.126	576	1.458	2.463	1.892	1.700
Exploitations minières	—	—	—	—	—	—	—
Pêche. Industrie du poisson	—	—	—	—	—	—	—
Expl. forestières. Industrie du bois	9	3	3	8	9	13	11
Autres act. de product. de biens	830	1.180	1.840	1.738	1.840	2.140	2.098
Travaux publics. Bâtiment	458	358	370	372	352	555	390
Distribution de marchandises	1.493	1.470	2.023	2.531	2.118	2.370	2.409
Const. d'immeubles d'habitation	124	141	—	—	—	—	—
Autres activités	342	379	650	625	565	775	914
Crédits bancaires non recensés	940	969	1.019	1.394	1.383	860	738
Obligations cautionnées	155	169	206	227	215	230	270
TOTAL	6.592	5.795	6.687	8.353	8.945	8.835	8.530
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1972		1973				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.			
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	6.209	7.122	6.545	7.645			
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	307	713	253	404			
Exploitations minières	682	980	876	947			
Pêche. Industrie du poisson	—	—	—	—			
Expl. forestières. Industrie du bois	—	—	—	—			
Autres act. de product. de biens	999	1.023	935	948			
Travaux publics. Bâtiment	1.015	1.166	1.229	1.494			
Distribution de marchandises	2.821	2.834	2.859	3.424			
Const. d'immeubles d'habitation	—	—	16	17			
Autres activités	385	406	377	411			
Crédits bancaires non recensés	750	352	885	1.270			
Obligations cautionnées	412	353	338	258			
TOTAL	7.371	7.827	7.768	9.173			
Secteurs d'activité	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	8.303	10.049	10.716	14.310	19.423	17.704	18.652
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	478	1.981	2.292	4.385	7.409	6.449	6.580
Exploitations minières	1.061	558	616	530	800	200	148
Pêche. Industrie du poisson	—	—	—	—	—	—	—
Expl. forestières. Industrie du bois	—	—	—	5	11	25	26
Autres act. de product. de biens	1.132	1.305	1.375	1.618	1.743	1.995	2.229
Travaux publics. Bâtiment	1.684	1.528	1.180	1.550	1.534	1.491	1.236
Distribution de marchandises	3.478	4.142	4.561	4.798	6.004	5.517	5.523
Const. d'immeubles d'habitation	3	34	93	8	131	5	36
Autres activités	467	501	599	1.416	1.791	2.022	2.874
Crédits bancaires non recensés	1.178	1.364	2.304	2.372	1.922	2.450	3.134
Obligations cautionnées	187	235	240	280	293	486	453
TOTAL	9.668	11.648	13.260	16.962	21.638	20.640	22.239
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1972		1973				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.			
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	36.599	33.921	41.027	46.791			
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	13.894	10.596	11.757	14.572			
Exploitations minières	25	34	44	69			
Pêche. Industrie du poisson	1.372	1.436	1.649	1.676			
Expl. forestières. Industrie du bois	245	262	233	269			
Autres act. de product. de biens	4.136	4.137	3.763	4.422			
Travaux publics. Bâtiment	1.400	1.521	1.742	1.982			
Distribution de marchandises	12.276	13.085	17.144	19.657			
Const. d'immeubles d'habitation	364	246	994	670			
Autres activités	2.887	2.604	3.701	3.474			
Crédits bancaires non recensés	3.596	3.795	4.037	4.076			
Obligations cautionnées	1.267	1.296	859	744			
TOTAL	41.462	39.012	45.923	51.611			
Secteurs d'activité	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	64.257	55.327	60.063	70.482	96.887	91.083	82.633
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	24.944	16.419	15.310	23.869	49.449	44.838	39.875
Exploitations minières	66	120	161	213	358	856	973
Pêche. Industrie du poisson	1.931	2.499	2.539	2.564	2.724	3.219	2.928
Expl. forestières. Industrie du bois	366	422	408	441	496	510	476
Autres act. de product. de biens	5.872	7.450	8.915	10.270	10.291	10.391	8.042
Travaux publics. Bâtiment	2.110	2.205	1.966	2.021	2.276	2.796	2.706
Distribution de marchandises	23.702	21.432	25.712	26.270	25.882	23.641	21.676
Const. d'immeubles d'habitation	398	358	200	611	188	370	512
Autres activités	4.868	4.422	4.852	4.223	5.223	4.462	5.445
Crédits bancaires non recensés	4.837	6.050	5.394	4.052	3.785	2.878	4.175
Obligations cautionnées	820	687	883	807	751	728	742
TOTAL	69.914	62.064	66.340	75.341	101.423	94.689	87.550
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1972		1973				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.			
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	5.906	5.901	7.078	7.747			
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	702	882	765	818			
Exploitations minières	34	16	11	45			
Pêche. Industrie du poisson	10	12	40	36			
Expl. forestières. Industrie du bois	9	7	9	7			
Autres act. de product. de biens	670	598	988	1.114			
Travaux publics. Bâtiment	427	601	735	779			
Distribution de marchandises	3.751	3.645	4.266	4.676			
Const. d'immeubles d'habitation	3	—	22	8			
Autres activités	300	140	242	264			
Crédits bancaires non recensés	1.014	966	1.420	1.637			
Obligations cautionnées	487	445	218	212			
TOTAL	7.407	7.312	8.716	9.596			
Secteurs d'activité							
	1974				1975		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Crédits bancaires recensés	8.500	8.547	8.213	9.443	9.852	11.675	12.532
Production, transformation et							
exportation de produits agricoles	478	486	507	525	534	297	414
Exploitations minières	732	194	28	861	475	1.313	2.569
Pêche. Industrie du poisson	35	40	45	49	76	50	55
Expl. forestières. Industrie du bois	13	9	15	24	17	18	44
Autres act. de product. de biens	1.419	1.288	1.378	1.437	1.698	2.004	2.154
Travaux publics. Bâtiment	941	717	716	738	633	940	920
Distribution de marchandises	4.576	5.420	5.125	5.286	5.857	6.453	5.789
Const. d'immeubles d'habitation	4	4	—	28	—	—	—
Autres activités	302	389	399	495	562	600	587
Crédits bancaires non recensés	1.938	2.046	1.794	2.496	2.299	2.132	2.263
Obligations cautionnées	219	239	213	267	285	306	320
TOTAL	10.657	10.832	10.220	12.206	12.436	14.113	15.115
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Crédits bancaires recensés	978	1 111	1 950	3 007
Production agricole	5	—	29	177
Eau. Electricité	—	—	—	—
Industries	456	459	1 140	1 626
Bâtiment. Travaux publics	4	4	3	3
Constructions immobilières	—	—	30	24
Transport. Transit	123	163	294	762
Hôtellerie	50	80	79	126
Personnes physiques	—	—	—	—
Autres secteurs	340	405	375	289
Crédits bancaires non recensés	255	305	659	1 134
TOTAL	1 233	1 416	2 609	4 141
Source : B.C.E.A.O.				

COTE D'IVOIRE — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Crédits bancaires recensés	28 880	36 614	54 109	68 402
Production agricole	1 465	3 053	5 281	6 871
Eau. Electricité	137	99	3 526	4 154
Industries	9 434	10 058	14 467	20 378
Bâtiment. Travaux publics	427	488	955	1 669
Constructions immobilières	8 662	10 744	11 102	12 174
Transport. Transit	2 362	3 527	4 008	6 228
Hôtellerie	1 287	2 086	2 148	2 905
Personnes physiques	—	—	4 677	4 867
Autres secteurs	5 106	6 559	7 945	9 156
Crédits bancaires non recensés	4 957	5 363	7 636	9 556
TOTAL	33 837	41 977	61 745	77 958
Source : B.C.E.A.O.				

HAUTE-VOLTA – RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Crédits bancaires recensés	1 087	1 797	3 924	6 106
Production agricole	1	5	4	3
Eau. Electricité	60	60	114	404
Industries	592	1 079	2 700	3 719
Bâtiment. Travaux publics	—	—	—	—
Constructions immobilières	144	202	—	—
Transport. Transit	73	40	42	95
Hôtellerie	18	33	27	20
Personnes physiques	—	—	487	1 208
Autres secteurs	199	378	550	657
Crédits bancaires non recensés	1 189	2 209	2 803	4 053
TOTAL	2 276	4 006	6 727	10 159
Source : B.C.E.A.O.				

NIGER – RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Crédits bancaires recensés	1 823	2 022	2 233	2 381
Production agricole	14	13	122	237
Eau. Electricité	36	18	—	—
Industries	1 132	1 343	1 441	1 300
Bâtiment. Travaux publics	92	37	27	16
Constructions immobilières	214	233	224	295
Transport. Transit	194	249	248	213
Hôtellerie	53	34	60	40
Personnes physiques	—	—	—	143
Autres secteurs	88	95	111	137
Crédits bancaires non recensés	1 001	1 131	1 362	1 666
TOTAL	2 824	3 153	3 595	4 047
Source : B.C.E.A.O.				

SÉNÉGAL — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Crédits bancaires recensés	6 337	8 655	12 797	14 237
Production agricole	1 009	1 274	1 933	1 956
Eau. Electricité	150	77	—	—
Industries	2 281	2 337	4 479	4 955
Bâtiment. Travaux publics	2	38	341	836
Constructions immobilières	979	1 565	993	1 255
Transport. Transit	536	651	767	839
Hôtellerie	60	1 441	1 744	1 739
Personnes physiques	—	—	977	1 441
Autres secteurs	1 320	1 272	1 563	1 216
Crédits bancaires non recensés	485	551	687	375
TOTAL	6 822	9 206	13 484	14 612
Source : B.C.E.A.O.				

TOGO — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Septembre			
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Crédits bancaires recensés	1 345	2 128	2 193	2 518
Production agricole	37	38	24	14
Eau. Electricité	145	118	188	227
Industries	460	782	705	705
Bâtiment. Travaux publics	—	3	143	164
Constructions immobilières	241	261	74	74
Transport. Transit	77	80	68	63
Hôtellerie	42	37	37	32
Personnes physiques	—	—	302	406
Autres secteurs	343	809	652	833
Crédits bancaires non recensés	900	1 086	1 441	1 893
TOTAL	2 245	3 214	3 634	4 411
Source : B.C.E.A.O.				

COMMERCE EXTÉRIEUR

COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principales marchandises importées et principaux produits exportés

— Bénin	56-57
— Côte d'Ivoire	58-59
— Haute-Volta	60-61
— Niger	62-63
— Sénégal	64-65
— Togo	66-67

ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux pays d'origine et de destination

— Bénin	68-69
— Côte d'Ivoire	70-71
— Haute-Volta	72-73
— Niger	74-75
— Sénégal	76-77
— Togo	78-79

BÉNIN — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités				Valeurs			
	1971	1972	1973	1974	1971	1972	1973	1974
	Tonnes				Millions de francs c.f.a.			
Poissons, crustacés, mollusques	3 702	4 094	5 208	7 275	137,3	163,6	192,1	325,2
Produits laitiers	1 310	1 122	1 408	1 728	197,9	179,9	228,8	247,0
Céréales	7 576	21 112	15 351	5 417	309,5	818,9	907,3	542,0
Sucres et sucreries	8 692	7 670	8 315	7 380	466,5	563,7	670,0	878,1
Préparations et conserves								
— de viande et poisson	915	898	1 256	1 068	143,7	152,7	214,6	233,4
— de fruits et légumes	2 792	2 880	3 333	1 933	308,1	318,7	462,3	412,6
Boissons	3 863	3 888	4 185	3 923	504,5	558,2	646,5	887,7
Tabacs	3 065	3 043	2 301	2 918	927,9	1 265,6	1 568,2	2 415,5
Matériaux de construction	64 946	67 561	88 420	41 913	501,9	508,0	630,0	1 300,6
Produits pétroliers	63 478	82 722	67 158	65 589	767,5	1 010,3	1 416,2	2 080,5
Produits chimiques	1 512	1 675	2 196	2 495	128,8	141,7	189,3	369,2
Produits pharmaceutiques	594	721	704	897	705,6	690,3	926,6	1 002,1
Engrais	12 152	13 151	5 720	13 670	241,0	328,5	176,2	884,2
Plastiques (y.c. ouvrages)	556	766	722	1 000	129,5	177,8	269,3	195,2
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	3 224	1 802	1 079	1 000	359,1	307,8	432,2	472,3
Papiers, cartons. Articles de librairie	6 049	1 869	3 325	4 414	377,8	384,2	447,2	663,5
Fils et tissus	8 504	8 810	8 753	5 046	5 459,3	4 148,8	4 213,7	4 049,5
Vêtements et bonneterie	985	830	910	864	1 404,6	862,3	1 387,2	1 750,8
Fers. Fontes. Aciers	11 189	19 397	12 542	17 505	1 037,4	1 643,8	1 480,4	2 649,4
Ouvrages divers en métaux	1 074	675	737	650	183,3	229,1	242,4	372,2
Machines et appareils mécaniques	1 604	2 159	3 098	6 451	1 280,7	1 655,0	1 690,6	4 554,9
Machines et appareils électriques	1 406	2 361	2 419	3 954	759,6	1 330,2	1 060,8	2 154,4
Matériel de transport routier	4 569	3 733	3 868	4 109	1 935,0	1 972,2	1 970,1	2 366,5
Matériel de précision	53	102	94	78	116,9	218,2	193,0	162,6
Autres marchandises	36 744	44 763	29 220	28 616	2 818,4	3 880,2	3 244,2	4 204,1
Total	250 563	297 804	272 322	229 893	21 201,8	23 509,7	24 859,2	35 173,5

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

BÉNIN – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités				Valeurs			
	1971	1972	1973	1974	1971	1972	1973	1974
	Tonnes				Millions de francs c.f.a.			
Crevettes	357	695	895	948	56,9	110,9	140,9	152,4
Café vert	2.173	2.724	1.341	161	409,7	434,7	273,0	35,4
Cacao en fèves	19.259	12.320	15.291	3.694	2.806,8	1.780,5	2.443,0	1.147,1
Arachides décortiquées	3.658	3.704	3.311	4.605	241,5	187,2	820,6	475,5
Graines de coton	19.340	22.886	17.846	27.975	404,2	495,2	311,9	612,6
Amandes de karité	9.179	11.758	3.158	10.888	275,1	182,3	101,4	414,8
Huile brute de palme	18.369	7.237	5.556	1.572	1.116,3	375,4	321,2	78,3
Huile brute de palmiste	27.142	17.769	8.499	301	2.010,7	1.050,7	537,4	20,3
Tourteaux de palmiste	22.021	22.219	15.712	9.250	431,0	384,2	378,9	279,5
Tabacs bruts	606	748	552	1.132	108,8	115,8	129,6	251,5
Ciments hydrauliques	3.001	ε	1.685	35.852	23,8	ε	19,4	457,2
Coton égrené	13.611	15.767	15.345	16.833	2.203,6	2.476,1	2.875,1	2.957,6
Sacs de jute	ε	845	545	7	ε	148,6	71,4	0,7
Friperie, drilles, chiffons	319	1.972	1.209	824	36,6	88,8	106,1	65,6
Ferrailles	940	1.175	199	1.944	4,0	14,1	10,7	10,4
Autres produits	20.434	20.603	21.445	24.173	1.519,1	1.344,7	1.2533,7	1.225,7
Total	160.409	142.422	112.589	140.159	11.648,1	9.189,2	9.794,3	8.184,6

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

COTE D'IVOIRE – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs .c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	19 595	29 352	49 626	88 107	94 910	1 216	2 037	2 589	5 349	6 792
Produits laitiers	19 110	17 091	22 394	25 682	18 520	2 890	2 668	3 441	5 051	4 468
Céréales	129 318	152 137	287 310	172 625	78 592	2 979	3 963	11 514	10 559	2 825
Sucres et sucreries	55 452	56 100	62 784	54 989	31 092	2 874	3 463	4 269	6 171	6 419
Préparations et conserves										
– de viande et poisson	2 043	2 140	2 938	3 144	2 154	476	509	697	896	708
– de fruits et légumes	6 717	6 277	7 979	6 451	5 528	667	644	988	1 161	935
Boissons	44 715	43 657	45 838	53 546	57 982	2 654	2 459	3 062	3 957	4 431
Tabacs	2 394	2 783	2 323	2 922	2 535	674	660	853	1 288	1 495
Matériaux de construction	467 052	585 932	658 098	779 924	800 084	2 306	2 779	3 151	5 390	6 163
Produits pétroliers	742 623	1 170 139	1 025 958	1 709 703	1 520 737	5 350	7 346	7 284	33 126	33 531
Produits chimiques	22 678	28 249	30 171	34 464	34 897	1 756	1 596	2 035	4 509	5 346
Produits pharmaceutiques	2 392	1 912	2 475	3 909	2 708	2 544	2 442	3 046	3 753	4 682
Engrais	48 841	45 154	44 212	63 012	54 327	804	778	826	2 395	2 430
Plastiques (y.c. ouvrages)	13 967	13 101	17 527	19 320	17 399	2 088	2 014	2 715	5 037	4 137
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	6 782	6 805	7 216	8 068	8 124	2 417	2 628	2 995	3 875	4 733
Papiers, cartons. Articles de librairie	33 773	26 338	52 026	60 469	44 525	3 736	4 149	5 813	9 261	9 190
Fils et tissus	20 936	19 071	24 212	20 144	21 727	9 155	8 204	9 567	11 512	11 307
Vêtements et bonneterie	1 543	1 996	1 436	1 007	1 078	2 173	2 595	2 213	2 612	2 589
Fers. Fontes. Aciers	89 916	85 406	124 239	118 056	105 469	7 710	7 029	11 655	15 959	16 835
Ouvrages divers en métaux	5 335	5 545	5 300	6 347	5 486	2 379	2 351	2 848	3 898	4 007
Machines et appareils mécaniques	16 685	13 300	21 647	25 439	29 422	12 597	11 973	18 047	24 978	30 396
Machines et appareils électriques	11 874	10 661	10 136	10 654	10 556	7 017	7 876	8 465	10 535	11 932
Matériel de transport routier	29 021	24 874	38 255	40 167	37 331	14 657	13 605	21 289	25 192	26 547
Matériel de précision	530	722	615	565	634	1 193	1 334	1 818	1 917	2 395
Autres marchandises	114 747	106 230	146 770	157 077	141 026	18 526	19 215	26 642	33 905	37 102
Total	1 908 039	2 454 972	2 691 485	3 465 791	3 126 843	110 838	114 317	157 522	232 286	241 393

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

COTE D'IVOIRE — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Cacao en fèves	144.894	159.366	143.006	205.305	169.741	21.689,2	22.644,9	27.758,8	62.313,0	47.636,8
Beurre de cacao	8.938	10.673	8.225	7.474	16.956	2.654,9	3.318,7	3.786,4	6.348,1	10.195,9
Cacao en masse	9.938	7.981	6.807	10.958	15.156	1.743,6	1.380,0	1.842,2	5.735,4	4.137,6
Café vert	184.773	188.489	212.600	263.439	254.768	42.152,8	36.857,5	43.821,4	63.782,6	61.702,2
Extraits de café	1.334	1.470	1.893	2.494	2.220	1.799,6	1.245,7	1.598,6	2.284,6	2.365,1
Bananes fraîches	137.128	160.097	144.967	174.676	135.881	2.973,6	3.456,0	3.029,1	3.667,9	3.006,4
Ananas frais	19.718	38.015	46.510	67.016	69.732	905,0	1.932,5	2.087,9	2.975,5	3.112,7
Ananas conservés sans alcool	36.346	44.883	51.677	59.527	54.878	2.990,3	3.527,5	4.241,3	6.678,8	6.163,8
Jus d'ananas	13.318	13.054	17.660	15.551	10.328	642,0	580,7	811,0	735,3	515,3
Noix et amandes palmistes	19.312	20.355	23.877	38.961	29.060	689,0	584,3	982,0	3.890,4	1.125,4
Huile de palme et de palmiste	28.481	47.635	55.728	101.897	114.077	1.942,5	2.194,1	3.342,7	15.351,8	10.552,0
Tourteaux de palmiste	—	—	—	2.463	825	—	—	—	47,5	13,5
Noix de cola	24.964	32.616	28.037	54.464	54.562	928,4	965,4	759,0	1.575,8	1.144,2
Conserves de poissons et crustacés	2.235	2.159	4.150	6.009	6.866	677,4	623,9	1.256,1	2.236,5	2.472,8
Caoutchouc naturel brut	11.834	12.689	14.908	15.197	14.869	1.120,2	981,9	1.981,8	2.668,3	1.731,4
Bois (y. c. ouvrages)	2.259.264	2.566.461	2.882.055	2.578.617	2.075.763	30.969,1	37.943,8	66.293,2	66.102,1	45.546,0
dont : - <i>Bois bruts</i>	2.111.557	2.419.755	2.670.044	2.303.555	1.802.387	25.917,4	32.505,3	56.224,0	51.571,0	34.823,5
- <i>Bois sciés</i>	119.380	116.970	169.912	229.998	172.651	3.543,3	3.573,3	7.450,2	10.755,8	6.682,8
- <i>Placage et contreplaqués</i>	22.861	20.893	34.594	34.994	6.607	1.164,3	1.238,6	1.478,4	1.685,7	703,5
Diamants	ε	ε	ε	ε	ε	581,2	621,2	527,9	459,5	667,5
Produits pétroliers	71.376	221.765	299.247	411.501	464.477	678,0	2.903,9	4.353,9	10.888,5	14.407,3
Coton égrené	12.846	14.663	17.007	16.151	12.188	1.718,0	2.640,7	3.204,6	5.290,2	3.640,3
Autres produits	115.871	167.109	223.756	262.813	287.137	8.127,4	12.612,0	17.187,1	24.216,1	35.103,0
Total	3.102.570	3.709.480	4.182.380	4.294.513	3.789.484	126.558,5	139.540,7	190.856,3	291.770,5	254.571,7

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

HAUTE-VOLTA — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	705	1 099	549	1 073	546	92	147	79	143	72
Produits laitiers	1 633	1 794	1 959	7 499	3 404	237	288	328	2 709	713
Céréales	10 094	25 103	40 001	93 958	23 813	322	674	1 237	3 587	1 577
Sucres et sucreries	12 298	17 175	10 779	9 406	5 375	110	898	761	1 258	1 040
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	86	107	126	527	433	24	25	36	136	148
— de fruits et légumes	705	739	835	653	491	82	85	130	120	100
Boissons	2 356	2 474	2 869	2 728	2 548	218	242	289	383	408
Tabacs	1 140	1 329	805	924	1 074	188	228	203	285	315
Matériaux de construction	47 652	55 330	56 640	67 841	68 509	558	681	712	1 035	1 105
Produits pétroliers	54 500	61 349	62 909	70 545	75 090	1 220	1 311	1 234	2 246	2 864
Produits chimiques	2 153	2 080	2 593	3 343	2 508	139	152	166	433	350
Produits pharmaceutiques	289	258	308	541	618	387	373	458	831	1 080
Engrais	3 350	2 788	5 643	7 221	7 406	125	97	234	368	814
Plastiques (y.c. ouvrages)	739	966	1 270	1 301	1 492	164	194	246	394	506
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 257	1 479	1 767	1 684	1 593	476	605	737	731	667
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 631	1 877	1 984	3 394	2 366	329	396	454	671	965
Fils et tissus	2 131	2 808	2 927	3 514	5 033	906	1 064	1 049	1 693	1 699
Vêtements et bonneterie	46	54	52	156	243	51	64	63	109	167
Fers. Fontes. Aciers	8 925	11 172	12 571	23 051	13 094	760	974	1 201	2 553	1 945
Ouvrages divers en métaux	359	443	575	633	742	145	181	242	310	417
Machines et appareils mécaniques	2 104	1 306	1 505	4 069	3 151	1 275	1 087	1 318	3 346	3 118
Machines et appareils électriques	1 122	1 433	1 284	1 408	1 169	659	834	751	1 268	1 098
Matériel de transport routier	3 541	3 339	3 613	5 199	5 703	1 650	1 581	1 887	3 240	4 124
Matériel de précision	58	48	55	86	117	153	106	132	292	418
Autres marchandises	54 183	42 189	47 613	67 568	54 927	3 620	3 025	3 485	6 523	6 676
Total	213 057	238 734	261 232	378 322	281 445	15 611	17 269	21 690	34 664	32 386

N.B. — A compter de 1974, les statistiques douanières tiennent compte des importations en franchise.

Source : statistiques officielles du commerce extérieur.

HAUTE-VOLTA – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	22.211	31.355	29.006	31.117	28.226	1.602	2.100	2.286	3.061	3.382
Viandes et abats comestibles	1.716	1.280	1.083	1.099	627	264	193	155	162	116
Légumes comestibles	3.342	3.836	2.677	5.150	7.919	157	146	127	201	271
dont : - <i>Oignons, échalotes, aulx</i>	2.327	1.701	732	1.848	1.642	114	73	33	54	47
- <i>Haricots verts</i>	247	218	376	573	625	15	29	53	77	90
- <i>Haricots secs</i>	598	1.826	1.490	2.308	5.168	16	42	36	55	112
Mangues	865	1.298	551	1.742	1.633	38	37	22	63	54
Arachides décortiquées	7.867	7.564	11.293	16.824	17.769	458	373	655	1.698	1.441
Graines de coton	8.453	9.584	7.065	1.346	—	77	94	55	46	—
Graines de sésame	3.348	3.425	4.067	4.131	4.885	219	225	230	318	534
Amandes de karité	7.667	10.648	3.821	8.762	11.597	210	132	73	358	638
Huile d'arachide	—	—	1	—	—	—	—	ε	—	—
Huile de karité	1.079	2.104	662	1.632	2.103	67	62	37	141	374
Sons. Tourteaux. Préparations										
alimentaires pour animaux	3.571	6.702	4.256	4.790	7.599	43	68	79	141	170
Ciments hydrauliques	23	9	15	638	21	ε	ε	1	13	ε
Ouvr. caoutchouc (pneumatiques)	9	8	24	206	167	5	6	11	143	141
Peaux et cuirs bruts	609	801	902	814	797	112	212	257	209	254
Coton en masse égrené	7.963	8.909	10.473	8.271	9.540	834	1.021	1.205	1.546	1.524
Fils et tissus de coton	71	206	173	224	101	318	163	98	253	60
Autres produits	3.741	3.648	6.153	9.443	3.004	4	309	305	338	409
Total	72.535	91.377	82.222	96.189	95.988	4.408	5.141	5.596	8.702	9.368

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

NIGER – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités				Valeurs			
	1971	1972	1973	1974	1971	1972	1973	1974
	Tonnes				Millions de francs c.f.a.			
Poissons, crustacés, mollusques	47	16	40	56	16,9	8,7	11,5	12,1
Produits laitiers	689	838	886	1 330	142,7	169,9	173,7	310,5
Céréales	3 409	13 811	24 822	22 385	162,8	319,2	799,5	1 211,9
Sucres et sucreries	7 033	10 831	10 345	11 368	478,5	835,7	884,3	1 367,2
Préparations et conserves								
– de viande et poisson	164	118	98	96	39,1	45,2	35,2	45,0
– de fruits et légumes	895	1 059	948	1 091	113,0	139,7	156,5	232,2
Boissons	1 537	1 650	1 652	1 788	181,8	186,0	197,7	240,9
Tabacs	263	503	460	287	227,8	247,7	431,8	241,7
Matériaux de construction	8 191	17 936	14 592	19 641	129,2	250,9	239,4	370,6
Produits pétroliers	60 224	62 649	77 920	77 954	1 278,8	1 462,9	1 487,7	3 139,0
Produits chimiques	2 574	2 949	6 296	2 704	163,0	175,2	286,4	221,8
Produits pharmaceutiques	305	267	194	242	424,1	301,4	289,2	406,5
Engrais	799	644	1 230	1 523	28,4	24,4	46,0	116,2
Plastiques (y.c. ouvrages)	327	702	645	588	106,6	189,9	235,5	214,2
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	653	720	979	797	296,1	347,0	491,5	466,7
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 066	1 011	1 067	824	275,2	302,3	309,8	311,8
Fils et tissus	3 246	3 295	2 320	1 831	2 507,3	2 836,8	1 676,6	1 380,1
Vêtements et bonneterie	35	149	47	32	174,0	119,9	77,4	89,4
Fers. Fontes. Aciers	6 561	9 827	7 085	8 742	803,9	913,1	1 008,1	1 292,3
Ouvrages divers en métaux	263	300	391	378	154,0	174,9	214,3	278,0
Machines et appareils mécaniques	1 631	1 773	2 238	2 420	1 387,3	1 407,6	1 990,2	2 223,7
Machines et appareils électriques	911	1 545	1 533	1 601	636,2	982,6	1 150,3	1 175,3
Matériel de transport routier	4 019	3 834	4 869	3 817	2 207,2	1 895,8	2 771,7	2 812,2
Matériel de précision	89	97	90	74	248,3	218,5	289,0	259,5
Autres marchandises	16 359	23 329	30 427	34 337	2 792,5	3 020,4	3 845,0	4 724,9
Total	121 290	159 853	191 174	195 906	14 974,7	16 575,7	19 098,3	23 143,7
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.								

	Quantités				Valeurs			
	1971	1972	1973	1974	1971	1972	1973	1974
	Tonnes				Millions de francs c.f.a.			
Animaux vivants	44.742	59.686	63.076	43.191	1.973,6	2.517,1	2.313,2	2.092,8
Viandes et abats	655	479	618	351	134,0	110,9	132,5	123,8
Produits de la pêche	155	551	4.009	5.641	31,0	90,0	81,1	125,7
Légumes comestibles	5.799	3.694	1.784	3.932	297,1	259,9	139,4	152,4
Arachides décortiquées	93.333	92.227	40.922	—	3.412,9	4.597,5	1.844,0	—
Huile brute d'arachide	10.436	18.128	17.172	5.353	967,3	1.220,7	1.082,7	1.143,2
Tourteaux d'arachide	9.462	26.823	25.066	7.286	265,0	355,7	335,0	185,3
Cigarettes	63	309	250	675	77,7	369,0	233,2	455,6
Minéral d'uranium	402	411	1.419	1.247	1.978,1	2.369,5	5.427,8	6.322,4
Cuir et peaux bruts	1.351	833	1.000	936	404,3	435,2	662,0	606,9
Coton égrené	4.864	1.367	720	100	560,6	194,1	93,7	16,4
Fils et tissus de coton	51	140	109	168	70,9	86,9	119,1	217,6
Tissus artificiels et synthétiques	—	71	111	291	—	103,1	145,6	456,1
Autres produits	4.731	8.284	10.544	1.470	497,5	1.001,9	1.207,2	723,0
Total	176.044	213.003	166.800	70.641	10.670,0	13.711,5	13.816,5	12.621,2

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

SÉNÉGAL — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités				Valeurs			
	1971	1972	1973	1974	1971	1972	1973	1974
	Tonnes				Millions de francs c.f.a.			
Produits laitiers	16 839	14 170	8 853	801	2 130,5	2 151,4	1 780,7	1 985,6
Légumes et fruits comestibles	33 538	38 248	36 885	35 570	1 212,6	1 462,7	1 769,4	1 880,6
Céréales	363 629	286 370	426 553	336 491	8 625,4	6 805,4	14 747,2	22 120,3
Sucres et sucreries	74 801	82 683	78 706	60 304	3 052,2	4 503,3	5 374,0	9 294,2
Préparations et conserves								
— de viande et poisson	318	326	582	268	112,8	123,9	141,5	100,9
— de fruits et légumes	10 196	10 011	8 137	5 251	929,8	932,4	884,3	1 039,6
Boissons	10 113	11 715	12 516	10 784	625,4	728,6	772,0	869,6
Tabacs	1 792	1 992	2 956	2 150	528,1	573,9	685,5	754,2
Matériaux de construction	21 745	61 152	39 692	10 629	202,0	397,2	329,9	267,1
Produits pétroliers	577 556	604 785	697 923	718 357	3 762,8	3 963,2	4 833,1	15 478,9
Produits chimiques	44 049	44 126	49 589	54 066	1 104,7	1 373,3	1 353,6	3 246,4
Produits pharmaceutiques	967	962	871	1 061	1 149,4	1 329,4	1 319,4	1 418,6
Engrais	6 069	14 374	16 018	17 158	82,1	207,1	285,5	638,6
Plastiques (y.c. ouvrages)	5 671	7 587	7 573	8 690	863,6	1 232,7	1 311,0	2 364,2
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	2 275	2 559	2 202	3 516	722,7	842,2	799,1	1 350,0
Papiers, cartons. Articles de librairie	13 426	15 718	17 388	19 407	1 745,4	1 912,1	2 228,6	3 433,6
Fils et tissus	10 755	11 660	8 913	8 476	5 056,9	5 577,5	3 865,5	5 006,6
Vêtements et bonneterie	685	898	855	1 267	822,2	977,6	797,9	778,4
Produits sidérurgiques	39 306	50 444	47 290	60 296	3 217,6	4 040,6	4 012,6	7 303,3
Ouvrages divers en métaux	1 541	1 880	1 683	2 001	708,0	839,8	836,4	1 123,2
Machines et appareils mécaniques	5 721	9 640	9 374	11 011	4 857,2	7 923,1	8 415,2	10 350,8
Machines et appareils électriques	3 763	3 884	3 308	5 239	2 559,3	3 010,0	3 172,5	4 878,2
Matériel de transport routier	10 363	12 384	9 549	11 239	4 928,8	6 588,3	5 518,7	7 245,7
Matériel de précision	201	210	220	393	841,1	783,7	833,8	1 033,7
Autres marchandises	96 565	107 871	134 893	130 955	10 720,5	12 009,3	13 698,9	15 419,3
Total	1 351 884	1 395 649	1 622 529	1 515 380	60 561,1	70 288,7	79 766,3	119 381,6

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

SÉNÉGAL — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités				Valeurs			
	1971	1972	1973	1974	1971	1972	1973	1974
	Tonnes				Millions de francs c.f.a.			
Poissons, crustacés, mollusques	6.208	12.243	20.591	24.981	652,2	1.613,6	2.152,4	3.798,1
Conserves de poisson	9.581	9.095	8.198	8.593	2.788,1	2.584,5	2.527,1	3.428,2
Légumes et fruits comestibles	4.260	6.023	6.872	6.821	330,7	443,5	659,9	729,3
Farine de froment	5.150	523	8.989	10.615	185,7	17,5	321,3	571,9
Sons	20.461	22.378	14.381	9.220	250,6	263,7	191,0	214,3
Sucres et sucreries	848	1.047	2.056	1.882	124,2	144,8	250,6	346,7
Arachides décortiquées	32.540	13.935	3.375	5.941	1.785,3	958,3	289,7	791,4
Huile d'arachide brute	54.241	190.693	55.105	79.232	5.202,2	16.086,5	5.727,4	19.131,0
Huile d'arachide raffinée	17.673	39.292	22.159	25.462	2.207,5	4.297,6	2.596,6	6.530,6
Tourteaux d'arachide	126.204	313.170	166.474	184.333	3.138,0	7.392,1	6.531,7	6.917,0
Gomme arabique	9.909	2.873	837	1.175	1.428,0	442,9	143,5	757,3
Tabacs	804	779	804	824	658,8	612,9	676,3	736,0
Ciments hydrauliques	59.379	98.937	64.338	92.233	355,3	595,4	503,0	841,2
Sel brut	75.848	129.440	98.672	106.345	365,4	624,4	493,0	795,7
Phosphates de calcium	1.120.514	1.334.168	1.302.881	1.582.994	3.587,5	4.407,7	4.700,2	23.172,0
Phosphates alumino-calciques	86.366	91.945	112.952	315.046	197,9	210,1	242,6	315,0
Engrais phosphatés simples	79.632	58.489	71.090	118.095	706,8	817,8	645,8	2.548,7
Produits pétroliers	220.259	219.760	253.002	251.435	2.030,2	2.203,2	2.537,1	5.308,5
Cuirs et peaux	1.263	1.945	3.066	1.581	249,0	407,5	809,5	464,1
Papier et ses applications	1.674	11.387	1.766	1.975	256,0	361,6	339,9	488,8
Coton égrené	1.121	4.293	4.837	6.829	189,6	867,9	1.032,2	2.265,8
Fils et tissus de coton	1.141	1.402	1.785	1.082	985,2	1.383,0	1.767,5	1.671,6
Chaussures (1.000 paires)	2.043	2.996	2.530	1.984	618,9	865,8	858,5	977,2
Fers - Fontes - Aciers	15.743	15.955	17.400	37.219	1.168,2	1.204,4	1.183,4	2.097,2
Machines et appareils mécaniques	1.731	940	1.407	1.301	566,2	567,9	770,0	537,2
Machines et appareils électriques	222	149	94	251	199,8	233,7	162,4	616,8
Matériel pour transport routier	1.465	1.139	864	941	511,0	332,7	394,8	502,4
Autres produits	///	///	///	///	3.969,0	4.471,2	4.729,3	7.429,4
Total	2.003.101	2.635.607	2.306.032	2.951.321	34.707,3	54.412,2	43.236,7	93.983,4

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

TOGO — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités				Valeurs			
	1971	1972	1973	1974	1971	1972	1973	1974
	Tonnes				Millions de francs c.f.a.			
Poissons frais, réfrigérés, etc	7 715	5 935	5 456	7 871	282	226	226	346
Produits laitiers	1 162	1 511	5 607	4 801	142	220	321	335
Légumes frais et pommes de terre	937	1 121	1 114	778	28	28	32	29
Riz	1 118	5 234	4 337	118	41	188	196	7
Farine de froment	10 098	10 274	9 348	1 086	303	346	388	82
Sucre raffiné	4 455	6 760	6 433	3 112	209	464	516	411
Conserves de viande et poisson	294	418	514	321	60	74	75	78
Boissons	5 242	4 817	4 799	4 023	666	621	679	849
Tabacs	972	823	649	785	1 158	984	756	887
Ciments hydrauliques	92 818	6 663	141 616	124 922	476	44	721	827
Produits pétroliers	100 102	105 630	102 921	94 014	999	1 094	1 078	2 640
Produits chimiques	1 249	1 715	1 318	1 549	107	142	125	227
Produits pharmaceutiques	563	585	605	741	512	582	635	732
Plastiques (y.c. ouvrages)	392	512	891	692	116	152	174	273
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	908	992	1 029	8 343	344	417	433	459
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 871	2 737	2 543	2 801	291	369	516	748
Fils et tissus	5 128	2 187	3 617	4 909	3 008	2 861	2 554	4 084
Vêtements, Bonneterie, Coiffures	6 587	7 678	6 345	5 020	782	907	883	801
Pierres, céramiques, verrerie	3 411	3 309	3 251	3 623	299	318	313	419
Fers. Fontes. Aciers	14 464	13 663	11 784	9 522	824	815	706	987
Ouvrages divers en métaux	836	777	791	931	327	347	391	547
Machines et appareils mécaniques	2 883	4 106	3 713	3 578	1 905	2 738	2 574	2 478
Machines et appareils électriques	1 773	1 693	2 039	1 747	976	1 252	1 495	1 494
Matériel de transport routier	4 355	5 301	4 345	4 179	2 050	2 143	2 231	2 703
Matériel de précision	83	127	71	727	175	211	202	242
Autres marchandises	43 528	47 254	60 115	54 350	3 375	3 839	4 168	5 927
Total	312 954	241 822	385 251	344 543	19 455	21 381	22 388	28 612

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

TOGO — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités				Valeurs			
	1971	1972	1973	1974	1971	1972	1973	1974
	Tonnes				Millions de francs c.f.a.			
Animaux vivants	35	2	46	212	4,2	0,2	1,2	21,4
Poissons et crustacés	182	123	96	160	16,5	17,2	14,9	25,5
Cuirs et peaux brutes	3	—	20	4	0,4	ε	5,5	1,7
Arachides décortiquées	5.036	2.000	—	—	267,3	100,3	ε	ε
Amandes de palme	16.500	9.850	6.458	7.031	516,5	191,3	210,2	669,7
Huile de palme	263	—	6	3	7,9	ε	0,2	0,1
Coprah	325	418	70	30	13,7	10,9	3,2	4,7
Amandes de karité	3.333	3.145	2.545	2.418	74,8	62,3	92,9	110,0
Graines de coton	3.538	3.495	2.639	3.247	39,1	48,5	36,4	53,5
Graines de ricin	50	193	60	80	1,2	9,2	5,2	7,6
Graines de kapok	170	—	—	500	1,7	—	—	4,5
Coton égrené	1.672	2.996	1.371	1.281	271,9	337,5	273,9	356,7
Café vert	11.878	11.282	10.860	10.681	2.434,6	2.599,2	1.801,2	1.970,6
Cacao en fèves	27.207	27.094	17.666	15.850	4.245,7	3.719,0	3.555,9	5.363,2
Piments	19	43	57	10	2,1	4,8	4,8	0,6
Farine de manioc	12	21	13	215	0,4	0,6	0,1	6,3
Fécule de manioc	6.539	2.417	489	7.240	102,5	39,9	7,8	136,9
Tapioca	2.802	1.491	4.108	3.385	104,9	61,7	183,2	163,3
Phosphates	1.813.863	1.792.783	2.196.826	2.580.088	4.787,5	4.677,1	6.266,9	34.532,6
Diamants	ε	ε	ε	ε	206,0	111,0	197,0	65,0
Autres produits	2.268	4.414	7.515	10.312	527,2	551,4	1.094,8	1.679,2
Total	1.895.695	1.861.767	2.250.845	2.642.747	13.626,1	12.542,1	13.755,3	45.174,1

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974
Millions de francs c.f.a.				
Allemagne (R.F.)	1 341,9	1 461,5	1 768,1	2 697,4
Belgique-Luxembourg	249,3	504,3	597,7	621,7
Danemark	123,3	164,9	85,1	123,3
France	8 123,8	9 421,8	8 989,8	11 566,9
Irlande	0,9	—	9,8	1,9
Italie	535,8	584,9	833,4	950,4
Pays-Bas	1 327,2	1 387,2	1 271,2	1 764,8
Royaume-Uni	1 066,5	1 346,8	1 361,2	2 460,8
<i>C.E.E.</i>	<i>12 768,7</i>	<i>14 871,4</i>	<i>14 916,3</i>	<i>20 187,2</i>
Espagne	84,7	144,9	197,9	190,1
Finlande	3,0	1,4	4,9	1,4
Suède	29,6	22,0	177,6	38,5
Suisse	62,0	187,1	128,5	217,6
U.R.S.S.	323,1	442,5	499,4	422,1
Autres Europe de l'Est	403,8	337,5	178,4	692,5
U.M.O.A.	1 753,4	1 558,9	1 453,9	2 464,8
Egypte (Rép. Arabe d')	218,6	57,5	252,0	—
Libye	169,9	251,1	108,0	0,9
Nigeria	381,3	427,0	1 017,5	712,0
Algérie	50,0	18,7	9,8	957,2
Maroc	94,7	76,4	114,0	310,5
Tunisie	6,0	29,0	31,2	16,7
Chine (Rép. pop.)	331,1	631,0	1 726,9	1 309,3
Iran	45,9	89,8	173,0	173,3
Hong-Kong	546,0	307,8	173,0	150,9
Japon	1 071,4	733,4	787,7	1 280,5
Taiwan	197,8	334,2	78,9	713,8
Thaïlande	—	86,8	145,8	—
Antilles britanniques	—	312,5	735,4	869,9
Brésil	147,7	14,8	11,5	22,9
Canada	286,6	264,9	59,5	2 382,8
Etats-Unis	1 242,9	1 571,8	1 145,4	602,5
Venezuela	201,0	363,1	245,7	238,6
Autres pays	782,6	374,5	489,7	1 217,5
TOTAL	21 201,8	23 510,0	24 859,2	35 173,5
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974
Millions de francs c.f.a.				
Allemagne (R.F.)	1 536,5	1 464,5	1 199,9	532,7
Belgique-Luxembourg	171,3	217,9	358,9	352,3
Danemark	—	34,2	—	119,3
France	4 839,8	3 442,8	3 494,1	2 227,6
Irlande	—	—	—	—
Italie	438,6	219,7	554,0	109,6
Pays-Bas	724,2	1 295,0	968,0	499,7
Royaume-Uni	588,6	194,0	8,6	79,4
<i>C.E.E.</i>	<i>8 299,0</i>	<i>6 868,1</i>	<i>6 583,5</i>	<i>3 920,6</i>
Grèce	42,6	303,3	109,4	512,2
Europe de l'Est	418,2	42,5	491,2	—
U.M.O.A.	509,7	642,4	673,4	884,7
Cameroun	17,0	17,3	21,0	25,7
Ghana	92,5	25,1	200,3	103,6
Nigeria	570,7	410,9	370,1	702,0
Maroc	61,9	60,4	23,9	1,2
Chine (Rép. pop.)	—	42,9	360,4	1 067,3
Liban	56,1	148,6	0,1	0,7
Japon	1 036,7	310,1	471,2	632,2
Etats-Unis	377,9	223,7	176,7	8,2
Autres pays	165,8	93,9	313,1	326,2
TOTAL	11 648,1	9 189,2	9 794,3	8 184,6
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

COTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	7 222	7 899	12 661	14 766	13 065
Belgique-Luxembourg	2 383	2 954	3 087	7 064	5 724
Danemark	505	374	368	389	429
France	51 778	53 870	69 699	90 104	94 883
Irlande	10	11	27	48	109
Italie	7 589	6 120	5 962	10 337	12 562
Pays-Bas	5 264	5 154	6 039	7 733	7 283
Royaume-Uni	2 596	2 342	2 892	5 073	8 391
<i>C.E.E.</i>	<i>77 347</i>	<i>78 724</i>	<i>100 735</i>	<i>135 514</i>	<i>142 446</i>
Espagne	717	858	968	1 586	3 139
Suède	699	569	1 080	1 483	1 291
Suisse	709	916	1 006	1 797	2 542
U.R.S.S.	262	435	1 017	3 456	4 792
U.M.O.A.	2 261	2 470	3 286	4 811	4 678
Algérie	1 488	856	976	1 294	3 224
Nigeria	1 754	3 276	2 464	11 468	11 921
Etats-Unis	7 587	6 996	14 129	15 902	17 274
Irak	298	2 653	2 591	14 085	3 551
Japon	4 194	3 167	4 526	8 218	9 746
Taïwan	1 265	1 649	5 067	9 920	3 495
Autres pays	12 257	11 748	19 677	22 752	33 294
TOTAL	110 838	114 317	157 522	232 286	241 393
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

COTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	11 192	15 150	20 689	27 057	22 540
Belgique-Luxembourg	2 307	3 097	6 908	7 648	4 242
Danemark	433	378	456	708	691
France	42 210	40 664	49 219	76 139	69 116
Irlande	55	83	314	206	307
Italie	9 835	14 927	21 296	27 556	16 821
Pays-Bas	11 237	10 420	14 868	45 126	26 570
Royaume-Uni	4 297	3 814	6 384	8 650	6 323
<i>C.E.E.</i>	<i>81 566</i>	<i>88 533</i>	<i>120 134</i>	<i>193 090</i>	<i>146 610</i>
Espagne	2 905	4 755	9 117	10 656	10 009
Grèce	707	1 110	1 534	2 031	2 697
Yougoslavie	773	555	1 429	4 219	1 898
Hongrie	983	816	2 242	1 449	886
U.R.S.S.	2 916	1 502	1 026	6 013	3 591
U.M.O.A.	4 942	7 768	9 385	15 699	17 481
Algérie	579	958	3 057	3 570	2 741
Mali	1 347	2 274	3 409	7 710	11 339
Maroc	724	1 424	2 748	4 047	3 134
Etats-Unis	21 366	19 411	21 151	20 594	26 015
Japon	2 247	2 286	4 415	2 941	4 049
Autres pays	5 504	8 149	11 209	19 752	24 122
TOTAL	126 559	139 541	190 856	291 771	254 572
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

HAUTE-VOLTA — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	766	702	863	4 245	1 349
Belgique-Luxembourg	145	105	295	1 830	734
Danemark	23	19	24	63	62
France	6 272	7 361	8 448	13 898	14 067
Irlande	1	ε	ε	1	1
Italie	335	297	332	384	544
Pays-Bas	474	385	511	497	827
Royaume-Uni	283	214	220	444	825
<i>C.E.E.</i>	<i>8 299</i>	<i>9 083</i>	<i>10 693</i>	<i>21 362</i>	<i>18 409</i>
Autriche	18	57	22	19	29
Espagne	119	—	24	97	144
U.M.O.A.	2 434	3 059	3 567	5 399	6 811
dont : Côte d'Ivoire	2 156	2 593	3 200	5 010	6 359
Congo (Rép. pop.)	268	370	67	23	5
Ghana	117	172	458	623	563
Mali	622	683	520	889	206
Tunisie	14	26	59	16	14
Canada	4	55	14	370	168
Etats-Unis	605	378	584	3 279	2 287
Venezuela	95	157	77	157	220
Chine (Rép. pop.)	31	292	103	197	526
Hong-Kong	44	32	34	56	96
Japon	261	270	153	289	655
Pakistan	39	49	120	103	158
Taiwan	168	73	321	850	503
Autres pays	2 473	2 513	4 874	935	1 592
TOTAL	15 611	17 269	21 690	34 664	32 386
N.B. - Importations en franchise comprises à compter de 1974.					
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

HAUTE-VOLTA – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	77	117	147	365	305
Belgique-Luxembourg	18	26	83	54	194
Danemark	148	145	100	169	101
France	984	989	1 469	3 096	1 761
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	440	364	425	375	619
Pays-Bas	2	1	16	74	3
Royaume-Uni	97	135	148	138	603
<i>C.E.E.</i>	<i>1 766</i>	<i>1 777</i>	<i>2 388</i>	<i>4 271</i>	<i>3 586</i>
U.M.O.A.	1 772	2 458	2 394	3 133	5 093
dont : Côte d'Ivoire	1 693	2 356	2 288	2 963	4 508
Ghana	447	281	389	593	245
Mali	164	264	127	381	3
Japon	201	75	75	181	152
Autres pays	58	286	224	143	290
TOTAL	4 408	5 141	5 597	8 702	9 369
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974
Millions de francs c.f.a.				
Allemagne (R.F.)	1 154,1	1 325,5	1 486,1	1 806,9
Belgique-Luxembourg	187,6	145,0	281,8	227,8
Danemark	22,4	13,2	39,8	35,4
France	6 466,2	7 721,3	8 246,4	8 576,8
Irlande	0,5	0,9	1,2	2,0
Italie	454,7	402,6	660,7	337,0
Pays-Bas	797,1	739,9	679,6	754,9
Royaume-Uni	565,3	423,7	721,0	791,2
<i>C.E.E.</i>	<i>9 647,9</i>	<i>10 772,1</i>	<i>12 116,6</i>	<i>12 532,0</i>
Espagne	51,8	56,3	79,8	80,2
Suisse	143,0	81,0	56,0	55,5
Europe de l'Est	121,2	105,6	74,2	100,7
U.M.O.A.	1 276,3	1 730,6	1 165,2	1 575,5
Algérie	119,6	247,9	149,0	763,4
Cameroun	7,4	29,2	31,4	471,3
Congo (Rép.pop.)	8,7	2,5	23,9	191,4
Ghana	27,3	47,9	14,7	8,6
Libye	116,1	258,9	265,9	247,1
Madagascar	144,0	143,4	201,3	12,6
Mali	2,3	13,0	130,2	175,5
Maroc	42,9	22,3	16,2	75,7
Nigeria	348,6	463,9	1 054,0	1 984,7
Canada	167,5	163,3	228,3	310,5
Etats-Unis	1 172,9	810,3	1 424,7	2 953,9
Venezuela	341,1	420,8	488,4	207,6
Chine (Rép. pop.)	391,9	294,0	424,2	411,7
Iran	63,2	98,2	206,5	162,8
Japon	149,2	153,3	140,8	180,0
Pakistan	9,5	77,9	59,8	73,3
Taiwan	205,0	137,9	123,2	115,0
Autres pays	417,3	445,4	624,0	454,7
TOTAL	14 974,7	16 575,7	19 098,3	23 143,7
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974
Millions de francs c.f.a.				
Allemagne (R.F.)	98,9	924,4	715,9	933,9
Belgique-Luxembourg	14,0	122,7	11,0	6,3
Danemark	—	0,1	—	—
France	5 509,8	5 260,6	7 007,6	6 874,2
Irlande	—	6,9	—	—
Italie	363,5	710,4	814,6	224,5
Pays-Bas	97,8	41,9	5,4	0,5
Royaume-Uni	198,2	147,4	344,2	81,6
C.E.E.	6 282,2	7 214,4	8 898,7	8 121,0
Espagne	306,5	916,4	16,9	5,1
Suisse	134,6	160,2	6,1	1,5
U.M.O.A.	901,0	608,3	658,8	619,4
Ghana	119,7	87,9	152,4	2,3
Mali	13,9	173,3	162,6	216,2
Nigeria	2 726,9	3 772,3	3 580,5	3 402,1
Etats-Unis	44,6	132,9	37,3	93,3
Iran	—	—	—	24,6
Japon	11,2	0,9	0,4	4,6
Liban	15,9	2,9	10,6	40,0
Autres pays	113,5	642,0	292,2	91,1
TOTAL	10 670,0	13 711,5	13 816,5	12 621,2
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

SÉNÉGAL — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974
Millions de francs c. f. a.				
Allemagne (R.F.)	3 540	4 298	3 781	6 711
Belgique-Luxembourg	817	1 257	1 160	1 958
Danemark	105	166	447	620
France	28 697	34 617	37 140	44 306
Irlande	3	2	3	6
Italie	1 906	2 711	3 175	2 653
Pays-Bas	1 636	2 037	1 956	2 324
Royaume-Uni	990	960	989	1 643
<i>C.E.E.</i>	<i>37 694</i>	<i>46 048</i>	<i>48 651</i>	<i>60 221</i>
Espagne	223	201	250	392
Suède	168	340	464	571
Suisse	506	521	381	759
U.R.S.S.	323	185	551	6 025
Autres Europe de l'Est	587	555	533	853
U.M.O.A.	3 220	3 850	3 631	3 855
Mali	286	181	785	352
Nigeria	648	1 408	1 948	6 592
Algérie	612	848	89	153
Maroc	484	514	451	518
Brésil	1 643	485	1 119	9 019
Canada	376	395	323	366
Etats-Unis	3 631	4 221	5 962	7 542
Chine (Rép. pop.)	1 715	1 800	4 269	3 462
Inde	56	27	1 130	52
Irak	269	523	1 530	4 013
Japon	238	289	563	799
Oman	—	172	—	2 864
Pakistan	37	13	477	2 958
Thaïlande	3 279	4 202	2 858	3 530
Prov. de bord. Indéterminés	356	586	156	112
Autres pays	4 250	3 187	4 045	4 374
TOTAL	60 601	70 551	80 166	119 382
Source : Statistiques du commerce extérieur.				

SÉNÉGAL — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974
Millions de francs c.f.a.				
Allemagne (R.F.)	528	658	293	746
Belgique-Luxembourg	91	520	191	769
Danemark	21	16	33	102
France	17 971	31 166	21 182	53 049
Irlande	15	—	100	36
Italie	843	2 003	1 733	1 365
Pays-Bas	1 097	2 277	1 600	4 858
Royaume-Uni	1 122	1 032	1 107	4 673
<i>C.E.E.</i>	<i>21 688</i>	<i>38 172</i>	<i>26 239</i>	<i>65 598</i>
Espagne	147	486	1 214	1 263
Grèce	264	455	488	2 381
Norvège	330	575	837	18
Europe de l'Est	74	245	79	32
U.M.O.A.	3 242	3 951	4 912	6 028
Mali	1 509	2 167	1 639	1 926
Mauritanie	2 155	2 593	3 083	4 210
Etas-Unis	180	246	91	673
Japon	325	515	554	1 865
Prov. de bord. Indéterminés	1 359	1 193	883	1 936
Autres pays	3 434	3 814	3 218	8 053
TOTAL	34 707	54 412	43 237	93 983
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974
Millions de francs c.f.a.				
Allemagne (R.F.)	1 699,8	2 290,9	2 303,4	2 575,7
Belgique-Luxembourg	248,6	584,3	467,5	340,9
Danemark	87,4	61,1	160,9	50,4
France	6 687,4	7 604,1	8 469,2	9 614,6
Irlande	—	6,1	—	0,1
Italie	497,6	582,3	678,5	799,7
Pays-Bas	1 235,7	1 420,2	1 560,8	1 705,4
Royaume-Uni	2 270,9	1 927,2	1 576,0	2 483,5
<i>C.E.E.</i>	<i>12 727,4</i>	<i>14 476,2</i>	<i>15 216,3</i>	<i>17 570,3</i>
Autriche	23,1	20,1	193,5	242,9
Espagne	178,3	130,1	754,5	621,3
Suisse	100,4	146,0	191,2	181,8
U.R.S.S.	566,8	458,4	434,9	536,2
Autres Europe de l'Est	276,1	205,7	292,6	349,1
U.M.O.A.	547,8	565,1	627,3	1 025,7
Ghana	501,7	364,3	323,3	289,0
Nigeria	144,5	152,0	169,2	360,2
Maroc	20,8	32,1	17,1	44,9
Canada	322,0	447,0	167,8	186,3
Etats-Unis	1 029,6	1 181,9	977,3	1 243,0
Venezuela	481,7	540,5	418,5	1 735,8
Chine (Rép. pop.)	352,1	458,4	433,6	1 307,5
Inde	22,4	36,0	92,3	64,8
Irak	38,8	1,3	10,7	115,0
Japon	942,7	927,5	627,9	871,0
Taïwan	408,0	520,7	625,0	889,6
Autres pays	770,4	717,8	815,4	977,7
TOTAL	19 454,6	21 381,1	22 388,4	28 612,1
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974
Millions de francs c.f.a.				
Allemagne (R.F.)	1 829,6	1 421,5	1 661,1	2 807,5
Belgique-Luxembourg	764,9	673,7	689,5	3 085,7
Danemark	75,6	86,1	95,7	310,0
France	4 298,0	3 467,7	4 271,1	20 473,7
Irlande	—	—	—	—
Italie	275,6	311,8	352,9	348,6
Pays-Bas	3 496,1	4 754,7	4 992,6	13 436,9
Royaume-Uni	208,1	118,7	54,4	94,9
<i>C.E.E.</i>	<i>10 947,9</i>	<i>10 834,2</i>	<i>12 117,3</i>	<i>40 557,3</i>
U.R.S.S.	1 334,1	1 011,6	—	0,4
U.M.O.A.	246,1	203,9	344,0	441,2
Mali	0,3	35,8	3,4	423,0
Nigeria	49,0	4,8	34,0	22,1
Zaïre	9,3	15,1	23,0	66,6
Canada	—	0,8	1,0	298,0
Etats-Unis	43,3	6,5	269,4	269,3
Chine (Rép. pop.)	—	—	—	106,0
Iran	—	—	39,3	236,9
Japon	364,2	226,8	329,2	862,6
Liban	104,1	57,7	314,7	1 639,3
Autres pays	527,8	262,2	280,0	251,4
TOTAL	13 626,1	12 659,4	13 755,3	45,174,1
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.				

